LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Ciel variable, possibilités d'averses ou d'orages en fin de journée. Maximum près de 30. Aperçu pour demain: peu de changement. **(Détail en page 20)**

Vol. LXXII — No 98 | Montréal, samedi 4 juillet 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS

culture & société

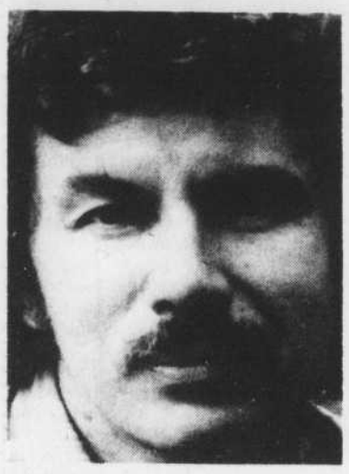

Yves Beauchemin

Avez-vous oublié Yves Beauchemin? Il a publié son premier roman en 1974. Peut-être vous souvenez-vous de *L'Enfirouapé?* Ce fut un best-seller. Aujourd'hui, sept ans plus tard, vous reconnaîtrez Beauchemin à l'humour qui porte son deuxième roman: *Le Matou*. Noël Audet a lu le roman et Jean Royer a rencontré l'écrivain.

Pages 13 et 15

Denise Filiatrault

Depuis qu'elle a fait carrière seule, Denise Filiatrault a su diriger sa vie avec un aplomb étonnant, constate Nathalie Petrowski, qui est allée interviewer la vedette du spectacle d'été du TNM et la comédienne des *Plouffe*. Cette femme, qui colle si bien aux personnages de Michel Tremblay et de Gilles Carles, restera fidèle à sa vie avant sa carrière. **Page 13**

AU SOMMAIRE

Un 3e titre à Wimbledon

L'Américaine Chris Evert-Lloyd s'est adjugé un troisième titre à Wimbledon en battant la Tchécoslovaque Hana Mandlikova en deux sets, 6-2 et 6-2. Evert-Lloyd l'avait emporté en 1976 et 1974, à l'âge de 19 ans. **Page 9**

Le monde

■ L'Iran rejette l'offre de trêve formulée par l'Irak à l'occasion du Ramadan. **Page 4**

■ Le marasme du marché du café compromet les projets de redressement du gouvernement salvadorien. **Page 4**

■ En Ulster, Ian Paisley condamne la formation d'un conseil consultatif régional. **Page 4**

Pas de loi spéciale aux Postes (Trudeau)

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a formellement démenti hier à la Chambre des communes la rumeur voulant que son gouvernement ait l'intention d'adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail des 23,000 postiers en grève depuis maintenant cinq jours.

M. Trudeau a du même coup lancé un appel au Syndicat des postiers du Canada pour qu'il retourne à la table des négociations afin de discuter des offres faites par le gouvernement et qu'il estime fort acceptables.

Mais M. Jean-Claude Parrot, président du syndicat, a rejeté cette invitation en expliquant, en conférence de presse, qu'il n'en était pas question tant et aussi longtemps que le gouvernement ne consentira pas à accepter le rapport du médiateur, M. Pierre Jasmin, comme base de discussion. Il a indiqué, de plus, qu'il avait fait parvenir une lettre à tous les députés fédéraux afin «de rectifier les allégations faites en Chambre par le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston».

Depuis la rupture des négociations, le vendredi 28 juin, M. Johnston avait à maintes reprises aux Communes réclamé du syndicat qu'il revienne à la table de négociation, donnant l'assurance que les négociateurs de la partie patronale étaient tout disposés à reprendre les pourparlers.

«À plusieurs reprises, les négociateurs patronaux ont admis qu'ils avaient les mains liées par leurs supérieurs et qu'ils devaient se conformer aux directives reçues du Conseil du trésor et à la position du gouvernement», a affirmé M. Parrot. Il estime que l'écart séparant les parties dans ce conflit demeure presque inexistant et que M. Johnston, «à cause de son amour propre dirige une guerre contre la justice et le bon sens» et fait perdurer inutilement la grève.

«Pour retourner à la table de négociation, nous demandons que le gouvernement accepte les recommandations du rapport de médiation qui constituent un minimum», a dit M. Parrot.

Il a ajouté que l'attitude M. Johnston lui apparaît d'autant plus inexplicable que la convention collective à être signée ne liera le Conseil du trésor que pour deux mois environ, le ministère des Postes devenant une société d'État au début de l'automne.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre, en niant l'éventualité d'une loi spéciale, affirmait que les propos tenus en Chambre par MM. André Ouellet, ministre des Postes, et de M. Donald Johnston reflétaient bien la pensée du gouvernement lorsqu'ils disaient ne pas devoir envisager d'adopter une loi spéciale pour l'instant.

Selon des informations recueillies auprès de députés libéraux fédéraux, le gouvernement aurait envisagé une telle intervention, malgré les affirmations contraires en Chambre de MM. Ouellet et Johnston. Ces derniers «parlaient au nom du gouvernement», a précisé M. Trudeau.

La grève des 23,000 postiers a des répercussions un peu partout à travers le pays. Elle a provoqué la mise à pied de 20,000 facteurs, de même que de centaines d'autres travailleurs du domaine postal, alors que des millions de citoyens sont privés de courrier.

Les maisons d'affaires et les commer-

Voir page 12: Postes

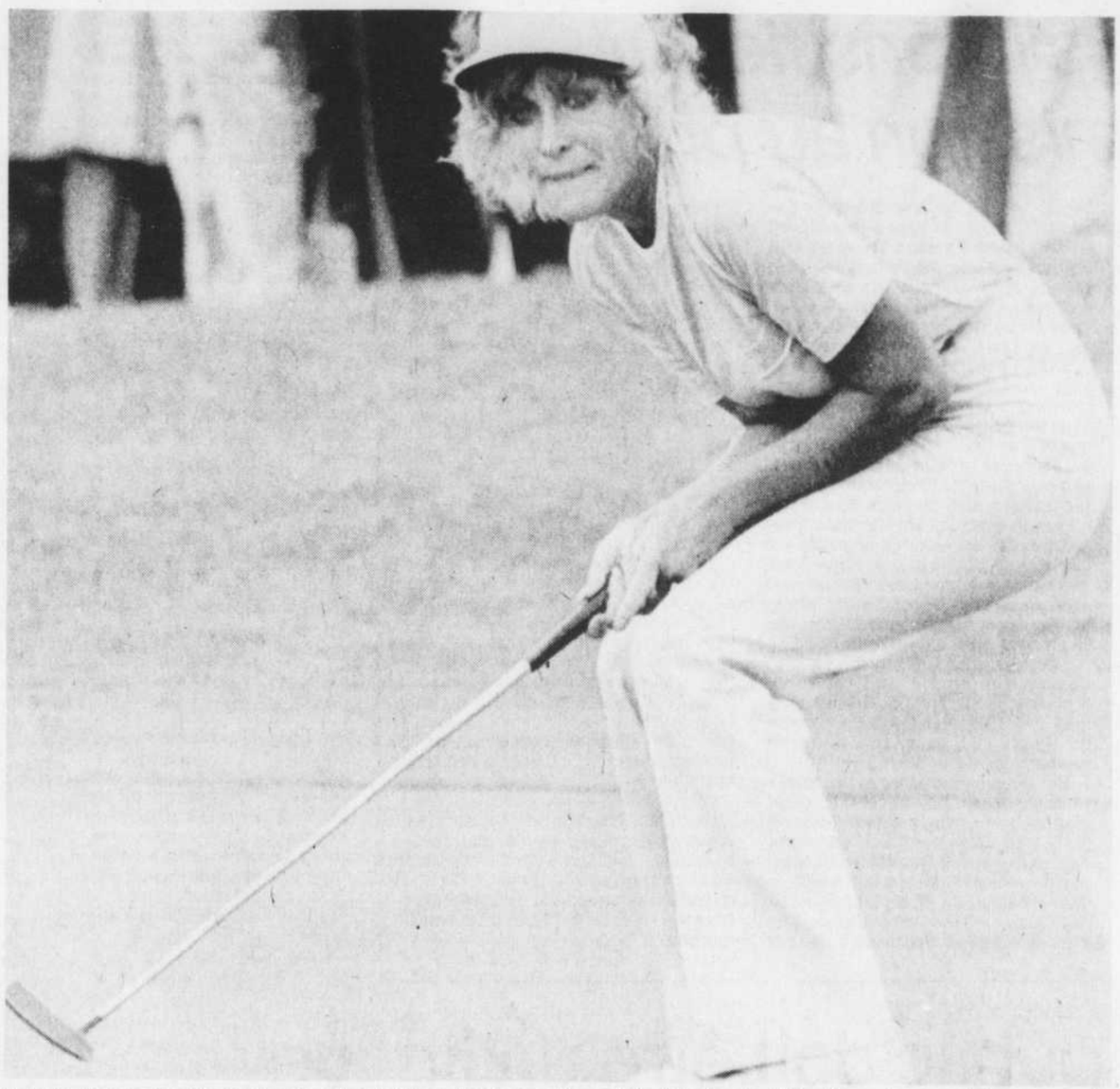

L'Australienne Jan Stephenson, qui cale ici un birdie au 17e, et l'Américaine Pat Bradley ont ramené des cartes de 66, six coups sous la normale, et elles ont pris les devants à l'issue de la deuxième ronde de la Classique Peter Jackson, au club de golf Summerlea, à Pointe-des-Cascades. Elles occupent le premier rang, à 135, neuf coups sous la normale, avec une priorité de deux coups sur Sandra Haynie. Nos informations, page 9. (Photo CP)

Le NPD en congrès

Pour une fiscalité équitable

par Michel Vastel

VANCOUVER — Après avoir violemment dénoncé la faillite des politiques économiques et sociales du gouvernement de M. Pierre Trudeau, le chef du Nouveau Parti démocratique M. Ed Broadbent, a engagé son parti dans la bataille pour la justice fiscale.

Le chef du NPD a annoncé hier aux délégués de son parti qu'il «a recommandé la création d'une commission de la réforme fiscale qui voyagera à travers le pays, écoutera ses habitants, se réunira avec des experts et fera au parti et au pays, un rapport sur la façon de parvenir à un système équitable et véritablement progressiste... nous ferons de la question d'une imposition équitable une question centrale de la prochaine élection fédérale».

Le chef néo-démocrate a ensuite confié privément à quelques journalistes qu'il s'attend à une élection «avant le prochain congrès néo-démocrate», en 1983. De dire M. Broadbent: «un an après le départ de Pierre Trudeau (qu'il considère maintenant inévitable) nous aurons des élections au Canada». Le chef NPD estime que son parti doit être prêt à exploiter ce thème qui inquète même les dirigeants libéraux.

En effet, au cours d'une récente entrevue avec LE DEVOIR, le ministre des Finances confiait qu'il songe lui-même à la création d'un groupe de travail constitué cette fois d'experts au ministère des Finances, pour procéder à une révision du système fiscal canadien et des nombreuses évasions fiscales qu'il permet.

Pour illustrer ce dernier point, le chef néo-démocrate n'a pas manqué d'exemples. L'année dernière, a affirmé M. Broadbent en puisant dans les statistiques officielles du ministère des Finances, les grandes sociétés devaient $17 milliards au gouvernement fédéral en impôts différés. Tandis que les petites entreprises font face à un taux fiscal réel de plus de 30%, les grandes sociétés ne paient que 10%.

Malgré des bénéfices records, la Banque de Commerce et la Toronto Dominion auraient payé moins d'impôt en 1980 qu'en 1970, a dit M. Broadbent. Plus de la moitié des avantages fiscaux consentis à des individus vont à 14% seulement des contribuables. Avec un revenu de $50,000 en 1978, la somme des avantages fiscaux attaignait $12,000. et pour les personnes jouissant d'un revenu de $12,000. les mêmes avantages ne dépassaient pas $500. Enfin, a lancé le chef néo-démocrate, plus de 100 Canadiens ayant gagné plus de $200,000 l'an dernier n'ont pas payé d'impôt du tout!

Dans son dernier budget, le ministre des Finances a lui-même reconnu que ces avantages fiscaux s'empilent les uns sur les autres au fil des années, coûtent plus cher au gouvernement et profitent à quelques-uns. M. Allan MacEachan se demandait alors carrément si le Canada ne serait pas mieux servi avec moins d'avantages fiscaux et des taux d'intérêt réduits mais plus sélectifs.

Voir page 12: NPD

Montréal perd la course aux banques étrangères

par André Bouthillier

Montréal vient de perdre la deuxième manche de la course que se livrent les principales villes canadiennes pour gagner les sièges sociaux des banques étrangères.

Sur un lot de dix nouvelles institutions, qui ont demandé une charte bancaire nationale, une seule a choisi d'établir son centre nerveux d'activités dans la métropole. Il s'agit du Crédit commercial de France.

La liste de ce nouveau groupe de banques étrangères, dont LE DEVOIR a obtenu copie, a été publiée ce matin dans la Gazette officielle du Canada.

La nouvelle Loi sur les Banques (le Bill C-6), adoptée l'automne dernier par le Parlement, autorise désormais les banques étrangères à demander un «passeport canadien». Celui-ci leur permet de transiger des affaires d'un océan à l'autre au même titre que les banques canadiennes, moyennant certaines conditions.

Jusqu'à maintenant, les efforts déployés par la communauté des gens d'affaires de Montréal pour attirer cette manne bancaire internationale ont donc

Voir page 12: Montréal

La Diète polonaise remanie son cabinet

VARSOVIE (AFP) — La Diète polonaise a procédé hier, à la demande du premier ministre, le général Wojciech Jaruzelski, à un important remaniement ministériel, marqué par le départ de huit ministres et la nomination de cinq nouveaux.

Deux de ces nouveaux ministres sont nommés dans le cadre du regroupement sous cinq ministères de 11 anciens portefeuilles économiques. Il s'agit du général Czeslaw Piotrowski (Mines et Énergie et de M. Jan Knapik (Chimie et Industrie légère).

En outre, la Diète a décidé de nommer M. Jerzy Nawrocki à la tête du ministère des Sciences, de l'Enseignement supérieur et de la Technique (en remplacement de M. Janusz Gorski) et M. Wladyslaw Baka au poste de ministre sans portefeuille, chargé de la réforme économique, responsabilité nouvellement

Voir page 12: Diète

21 jours en Chine

6) Aimez-vous Shanghai?

par Michel Roy

Invité par les Associations pour l'amitié Chine-Canada et le gouvernement de la République populaire, le rédacteur en chef du DEVOIR a fait en avril un séjour en Chine dont il rend compte dans cette série d'articles.

SHANGHAI — Il fait nuit quand le car venant de l'aéroport pénètre enfin dans l'agglomération la plus peuplée de Chine. Voici de larges avenues bordées de platanes, des immeubles d'habitation comme on en faisait au début du siècle à Marseille ou à Manchester, le reflet des réverbères sur les rideaux de fer des façades commerciales, les anciens manoirs particuliers derrière leurs murs d'enceinte, des magasins à la française et à l'américaine, des bars et des cafés, des vitrines illuminées et des panneaux-réclame, quelques couples enlacés et des grappes de cyclistes qui évitent les flaques d'eau sur la chaussée... puis, au tournant d'une rue, dans une sorte de compound à l'anglaise, ce bel hôtel Ching Chiang vaguement victorien, sorti tout droit de nos souvenirs de Londres. Sommes-nous vraiment dans le plus grand centre portuaire de l'Empire, le coeur de l'industrie chinoise, ou bien dans une ville d'Europe?

Métropole orgueilleuse de la Chine nouvelle, Shanghai est incontestablement chinoise, mais elle porte les habits et un morceaux du coeur que l'Europe dominatrice lui a légués. Aussi tire-t-elle une partie de son charme cosmopolite de la nostalgie qu'inspirent les pierres et les choses d'une époque révolue. Les Occidentaux, à cause de cela justement, aiment Shanghai parce qu'elle constitue une fabuleuse synthèse des grands courants de l'histoire contemporaine. Ville accueillante, mille fois plus chaleureuse que la martiale Pékin, elle rassemble sur ses 6,000 kilomètres carrés 11,32 millions d'habitants dont la moitié vivent dans les quartiers urbains qui couvrent 150 kilomètres carrés.

Ce n'est pas seulement le plus grand port de Chine, l'un des deux ou trois plus importants au monde, le centre le plus industrialisé avec ses 6,700 usines et son inépuisable main-d'oeuvre active de 4,5 millions. C'est aussi bien le point de départ des grands bouleversements, le lieu des insurrections contre la tyrannie et l'exploitation, le berceau du communisme chinois dont le Parti fut fondé ici il y a 60 ans, un 1er juillet.

Shanghai est en même temps un foyer intellectuel et scientifique: 240,000 scientifiques et techniciens occupent les laboratoires de 198 instituts de recherche; 10 universités se remettent à vivre après la douloureuse décennie de la Révolution culturelle; une quarantaine d'institutions d'enseignement supérieur accueillent des dizaines de milliers d'étudiants; 10 maisons d'édition publient des ouvrages dans toutes les langues; 48 troupes de théâtre travaillent sans relâche; 10 écoles de musique et de danse, des musées, des centres d'art et plus de 450 hôpitaux... Quatre studios de cinéma dont les personnels ont été persécutés par la veuve de Mao durant la triste décennie se sont remis à produire.

L'énumération est fastidieuse, mais reste incomplète si l'on n'ajoute, en périphérie, 204 communes agricoles, 350,000 hectares de terres cultivées et, plus loin,

Voir page 12: Chine

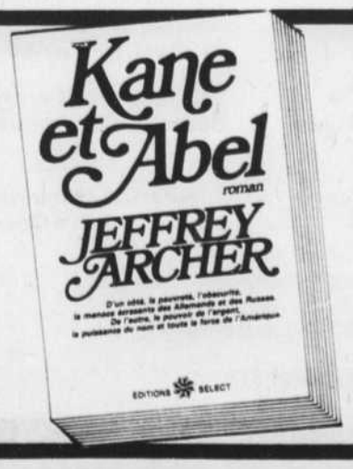

Des livres pour vous divertir cet été

D'un côté, la pauvreté, l'obscurité, la menace écrasante des Allemands et des Russes.

De l'autre, le pouvoir de l'argent la puissance du nom et toute la force de l'Amérique.

$14.95

ÉDITIONS SÉLECT

en vente partout

Un témoignage stimulant et inédit de réflexion et d'action sur:

- Le monde de la politique
- Le monde de l'économie
- Le monde constitutionnel
- Le monde électoral

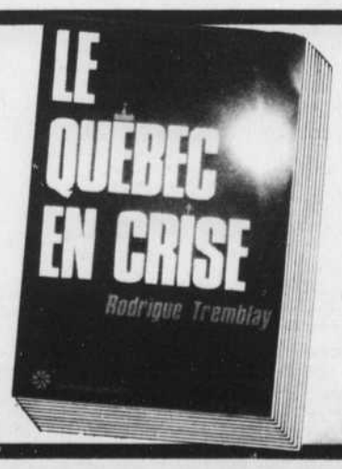

$15.95

Le dauphin de Trudeau: Coutts?

OTTAWA (PC) — «Il est bien connu que j'ai l'intention de quitter la vie politique et il me presse de voir un bon homme comme Jim Coutts au Parlement.»

Cette phrase du premier ministre Trudeau, prononcée aux Communes hier a été interprétée par plusieurs comme la consécration de M. Coutts au poste de dauphin.

On venait de poser à M. Trudeau diverses questions sur sa décision de nommer au Sénat le député Peter Stollery, de Spadina, afin de permettre à M. Coutts, conseiller spécial du premier ministre, de se porter candidat à l'élection partielle du 17 août prochain.

Mais cette opinion est loin d'être partagée par tout le monde. Ainsi, un ministre qui a demandé à ne pas être identifié a déclaré: «Je ne crois pas que le chef l'ait déjà oint.»

Un député libéral, désirant lui aussi garder l'anonymat, a dit: «Attendons que le pauvre bougre soit élu, puis promu au cabinet, avant de parler.»

M. Jim Coutts, conseiller spécial du premier ministre Trudeau. (Photolaser CP)

Si Trudeau gagne en Cour suprême, Québec pourrait tenir un référendum

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec envisage la possibilité de tenir un référendum sur le projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution si la Cour suprême confirme la légalité de ce projet.

Voilà ce qu'a affirmé jeudi le premier ministre, M. René Lévesque, au cours d'une entrevue accordée à Radio-Canada. Réalisés par le journaliste Michel Lacombe, cette entrevue a été diffusée à l'émission *Présent*.

«La tenue d'un référendum fait partie de la gamme de possibilités qu'on étudie actuellement dans le but de contrer le projet fédéral s'il advenait que la Cour suprême en admette la légalité», a dit M. Lévesque.

C'est la première fois que le premier ministre évoque publiquement cette possibilité, confirmant ainsi de nombreuses rumeurs voulant que, le cas échéant, Québec se serve de l'instrument du référendum pour mobiliser l'opinion publique et faire pression sur le Parlement britannique qui aura à approuver ou non le projet canadien si la Cour suprême permet au premier ministre Trudeau de se rendre jusque-là.

M. Lévesque a expliqué qu'au cours de la campagne électorale, son parti s'était interdit de tenir un nouveau référendum sur la souveraineté-association au cours du mandat actuel du gouvernement mais qu'il s'était gardé la possibilité de tenir des référendum sur tout autre sujet.

«Or, le projet fédéral est l'un de ses sujets et le référendum fait partie des moyens qu'on pourra utiliser pour bloquer le forcing de M. Trudeau,» a-t-il ajouté.

M. Lévesque n'a évidemment pas indiqué à quel moment ce référendum pourrait survenir mais il est logique d'imaginer qu'il pourrait avoir lieu avant que les parlementaires britanniques se prononcent sur la résolution adoptée par le gouvernement canadien.

On sait déjà qu'un groupe de députés britanniques s'opposent farouchement à ce projet. Dans l'hypothèse où, en dépit de cette opposition, le Parlement de Londres serait disposé à l'approuver, il n'est pas impossible qu'au Québec ou dans d'autres provinces, on utilise le référendum comme arme ultime. Dans cet esprit, cette consultation pourrait être tenue vers la fin de l'automne.

Mais, pour l'instant, tout cela n'est que supputation puisqu'il faut d'abord que la Cour suprême, dont le jugement est maintenant attendu pour le mois de septembre, confirme la légalité du projet de M. Trudeau. Il faudrait ensuite que l'Assemblée nationale soit convoquée pour adopter la question à soumettre à la population.

Au surplus, la tenue éventuelle de ce référendum est soumise, du moins en partie, à la stratégie commune élaborée depuis l'automne dernier par les huit provinces qui s'opposent au projet fédéral.

À ce sujet, M. Lévesque a d'ailleurs dit, au cours de l'entrevue, que ce front commun des provinces «avait été extrêmement utile et qu'il devait être maintenu jusqu'au bout».

La solidité de ce front commun, qui risque maintenant d'être ébranlé par l'aggravation de la dispute Québec-Terre-Neuve au sujet de l'électricité du Labrador, pourra être de nouveau mise à l'épreuve au cours du mois d'août alors que les premiers ministres provinciaux tiendront à Victoria, leur conférence annuelle.

Pour l'instant, l'ordre du jour de cette conférence n'est pas connu, mais on peut aisément présumer qu'il y sera largement question à la fois de la constitution et du renouvellement des accords fiscaux qui viennent à échéance en mars prochain. A lui seul, ce dernier sujet constitue une pomme de discorde tout aussi importante que la constitution. Les premiers ministres devront aussi discuter de l'opportunité de tenir une conférence générale sur l'économie, ainsi que vient de leur suggérer le premier ministre Trudeau.

Bien sûr, cette conférence des premiers ministres regroupe également les deux provinces favorables au projet de rapatriement unilatéral de la constitution, soit l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Mais nul doute que les premiers ministres des huit autres provinces profiteront de l'occasion pour se réunir et revoir une nouvelle fois leur stratégie.

A ce sujet, M. Lévesque a d'ailleurs indiqué, au cours de l'entrevue, qu'il était toujours possible que ces premiers ministres se rendent en délégation à Londres au cours de l'automne.

«Quant à nous, nous sommes toujours déterminés à nous battre jusqu'au bout contre ce projet et j'espère retrouver la même vigueur chez mes collègues provinciaux», a dit le premier ministre.

Quant à l'accord que ces huit provinces ont signé en avril dernier, relativement au rapatriement de la constitution accompagné uniquement d'une formule d'amendement, M. Lévesque a réexpliqué qu'il dépendait de l'approbation des trois autres gouvernements — ceux d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario — et à l'assentiment de l'Assemblée nationale.

Selon lui, cet accord, qui permettrait de reprendre les négociations, n'est cependant qu'une mesure défensive, destinée avant tout à éviter «le pire».

La guérilla s'intensifie sur l'âge d'admission au primaire

par Rodolphe Morissette

Le père d'un jeune enfant qui, légalement, n'a pas encore l'âge d'être admis à l'école intensifie sa guérilla judiciaire contre le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

M. René Mercier, qui habite la région de la Gatineau et qui fait campagne depuis un bon moment pour que le gouvernement Lévesque abaisse l'âge d'admission à l'école maternelle et primaire, vient d'inscrire à la cour une action directe en nullité de règlement. Intentée officiellement le mois dernier contre la Commission scolaire de Gatineau et le procureur général du Québec, la poursuite vise le ministère de l'Éducation.

M. Mercier prétend que ni la Loi du Conseil supérieur de l'éducation ni la Loi sur l'instruction publique ne permet au gouvernement de statuer sur l'âge d'admission à l'école. La loi se contente de préciser que les parents doivent envoyer leurs enfants à l'école si ces derniers ont eu 6 ans avant le début de l'année scolaire en cours.

Après de nombreux pourparlers entre M. Mercier et les autorités du ministère de l'Éducation, celui-ci a finalement accepté en février dernier de modifier, par étapes et à compter de 1982, l'âge d'admission à l'école.

Le ministre, M. Laurin, annonçait en effet le 26 février qu'à partir de 1982 et à raison d'un mois de plus par année, on reportera du 30 septembre au 31 décembre la date à laquelle les enfants devront avoir 4 ans, 5 ans et 6 ans pour pouvoir être admis respectivement en prématernelle, en maternelle et à l'école primaire».

La décision avait été prise la veille par le conseil des ministres, qui approuva alors le Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et l'éducation préscolaire. M. Mercier devait cependant découvrir que la *Gazette officielle* du 15 avril, qui reproduit le texte de ce règlement, ne parle guère du 31 décembre (ou du 1er janvier), mais toujours du «1er octobre», consacrant ainsi le statu quo.

En avril, M. Mercier demande au ministre de s'expliquer publiquement sur les deux textes contradictoires — celui de la *Gazette officielle* et celui de la «Version commentée» du Règlement présenté en conférence de presse par M. Laurin en février. Comme il prétend n'avoir pas eu de réponse du ministre, M. Mercier a déposé une plainte au Conseil de presse du Québec (qui examinera le cas en septembre).

Entre-temps, les autorités du ministères expliquent que le gouvernement n'aurait pu exprimer dans le texte officiel d'un règlement le changement déjà arrêté par le ministère et qui reporte graduellement, de 1982 à 1984, la date fatidique du 30 septembre au 31 décembre. Le gouvernement doit en effet modifier au préalable la Loi sur l'instruction publique (art. 33), où il est question de l'obligation pour les commissions scolaires de fournir les services éducatifs (plus tôt, en l'occurrence). Comme le gouvernement doit, pour y procéder, consulter d'abord le Conseil supérieur de l'éducation, les autorités ont pensé qu'elles auraient pleinement le temps de le faire d'ici septembre 1982.

L'annonce du 26 février était d'autant plus opportune pour le gouvernement qu'on se trouvait en précampagne électorale et que ses adversaires du Parti libéral promettaient déjà d'abaisser graduellement l'âge d'admission à l'école.

Enfin, M. Mercier a fait parvenir le 10 juin au ministre une demande de dérogation au règlement touchant l'âge d'admission à l'école. Le nouveau règlement du 25 février (art. 49) précise en effet que lorsque l'application de l'un ou de plusieurs de ses articles peut causer préjudice à un enfant, le ministre, sur demande motivée, peut autoriser une dérogation à un ou plusieurs articles». M. Mercier a fait subir à sa fille des tests auprès d'un psychologue reconnu et il prétend qu'elle est «prête pour la première année, et non pour la maternelle», même si elle n'a pas l'âge légal. Voilà ce qui fonde la demande de dérogation des parents; le cas est actuellement «à l'étude» auprès d'un sous-ministre.

Danis et Masse en réserve dans Joliette

OTTAWA (PC) — L'exécutif de l'Association du parti conservateur du comté fédéral de Joliette se réunit aujourd'hui afin de déterminer la date de l'assemblée de mise en candidature pour ce parti en vue de l'élection partielle du 17 août prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier, au cours d'une entrevue téléphonique, le président de l'aile québécoise du Parti conservateur, M. Marcel Danis, qui a précisé qu'une telle convention pourrait avoir lieu dès le 11 juillet.

«Je crois que tous les candidats potentiels ont accepté de ne pas contester la candidature de Brian Mulroney s'il décidait de se présenter», a indiqué M. Danis. Celui-ci est d'avis que le président de l'Iron Ore acceptera finalement de briguer les suffrages sous la bannière conservatrice dans Joliette.

M. Danis a par ailleurs indiqué qu'il envisageait de se présenter dans cette circonscription si M. Mulroney renonçait à entrer dans l'arène politique fédérale.

«Cela m'intéresserait, il n'y a pas de doute là-dessus», a-t-il affirmé, ajoutant qu'il attendrait toutefois la réponse de M. Mulroney avant d'envisager plus avant la possibilité de se présenter comme candidat.

«M. Marcel Masse est un peu dans la même situation que moi, nous attendons tous les deux la décision de Brian Mulroney avant d'examiner la possibilité de nous porter candidat», a indiqué M. Danis, précisant toutefois qu'il entendait rencontrer M. Masse, ex-ministre de l'Union nationale, si M. Mulroney se désistait.

M. Mulroney a déjà été considéré comme un candidat «très acceptable» par le leader du parti, M. Joe Clark, a rappelé M. Danis, indiquant que tout récemment encore les 38 chefs de secteurs de l'organisation conservatrice de Joliette avaient accepté la candidature de l'avocat montréalais.

De son côté, M. Mulroney a déjà précisé qu'il ne ferait aucune déclaration à ce sujet avant la semaine prochaine.

Aux Communes, hier, M. Clark, à l'annonce de l'élection complémentaire dans Spadina et Joliette, a exprimé le souhait que M. Mulroney se porte candidat au Québec. M. Mulroney, qui est président de l'Iron Ore, s'est présenté contre M. Clark au congrès à la direction du Parti conservateur, en 1976.

Quant à celui qui représentait le comté de Joliette aux Communes depuis 1968, le conservateur Roch LaSalle, il affirme ne pas avoir encore décidé s'il tentera ou non de porter les couleurs des Tories le 17 août prochain.

«J'espère ne pas avoir à être candidat», a affirmé M. LaSalle, rejoint au téléphone à Joliette. Il a par ailleurs précisé qu'il rencontrerait M. Mulroney avant mercredi prochain, jour où M. LaSalle doit rencontrer M. Clark à Ottawa.

«Je pense toujours que je ne serai pas candidat», a-t-il affirmé, rappelant que le 13 avril dernier, lors de la défaite de l'Union nationale, il pensait avoir mis fin à sa carrière politique.

Selon M. LaSalle, M. Clark ne verrait pas d'inconvénients dans l'éventualité où M. Mulroney accepterait de se présenter.

Selon M. LaSalle, M. Clark a déjà clairement indiqué qu'il aimerait voir siéger M. Mulroney à ses côtés, comme conservateur aux Communes.

La reine mère à Toronto

TORONTO (PC) — Quelque 5,000 Torontois ont chaleureusement applaudi la reine mère, hier, au moment où elle a fait à pied les 200 mètres séparant sa limousine de Queen's Park (l'hôtel du gouvernement ontarien).

La reine mère s'est arrêtée à plusieurs reprises pour recevoir des fleurs et échanger quelques mots avec les gens.

Parmi ceux qui l'ont accueillie, on notait MM. William Davis, premier ministre de l'Ontario; Robert Kaplan, solliciteur général du Canada; John Turner, président de l'Assemblée législative de l'Ontario; et Art Eggleton, maire de Toronto.

L'affichage public doit être unilingue français à partir du 1er septembre (OLF)

par Françoise Côté
de la Presse Canadienne

Le président de l'Office de la langue française (OLF), M. Raymond Gosselin, en annonçant hier que c'est le 1er septembre prochain que l'affichage public au Québec doit être en français seulement, a par ailleurs affirmé que «ce n'est pas l'Office seul qui peut réussir à franciser le Québec, mais tous les citoyens québécois».

M. Gosselin a dit en conférence de presse que c'est en effet le 1er septembre 1981 qu'expire le délai de trois ans accordé aux entreprises pour se conformer aux exigences de la Loi sur la langue officielle. Cela signifie que ces entreprises devront désormais se conformer aux dispositions de la Charte de la langue française et «n'utiliser que le français dans leurs affiches, exposées à la vue du public à l'intérieur comme à l'extérieur de leur établissement, notamment les enseignes lumineuses et les panneaux-réclame».

L'Office entreprend dès aujourd'hui une grande campagne d'information à travers le Québec dans laquelle il investira au maximum $100,000. Cette campagne concernera les étapes de mise en application de cet article de la charte.

Aussi, dès la fin de la grève des postes, on prévoit distribuer à toute les entreprises du Québec, une carte postale reproduisant une série d'enseignes conforme aux dispositions de la charte avec un bref message du président de l'Office. On distribuera également un carnet intitulé *101 expressions à corriger*, qui se veut un guide de francisation de l'affichage public. On y trouve les expressions à rejeter comme «heures d'affaires», «compagnie de finance», «draft», et «huile à chauffage», qui sont à remplacer respectivement par les expressions suivantes: «Heures d'ouverture ou heures de bureau», «société de prêts ou de crédit ou de financement», «bière (à la pression)», et «mazout». On aurait pu en choisir un plus grand nombre mais on a préféré s'en tenir au nombre symbolique de 101.

Si l'affichage public en français que l'on considère «comme un élément majeur de la francisation du Québec» doit être la règle générale à compter du 1er septembre, on prévoit cependant certaines exceptions.

Ainsi l'affichage relatif aux activités culturelles des groupes ethniques et aux établissements spécialisés dans la vente de produits typiques d'une nation étrangère, pourra se faire à la fois en français et dans la langue du groupe concerné. Donc un livre, un disque, un ruban magnétique ou un film ainsi que tout produit culturel ou éducatif pourra être annoncé en français et dans la langue du produit.

Pour les véhicules, la loi prévoit aussi certaines exceptions. Si les véhicules circulent principalement au Québec, la publicité commerciale et l'affichage public à l'intérieur et à l'extérieur doit être en français seulement, sauf en ce qui concerne la sécurité et la santé. Dans ce dernier cas, les messages doivent être en français et dans une autre langue.

Quant aux véhicules qui circulent à la fois au Québec et à l'extérieur du Québec, l'affichage public peut être à la fois en français et en d'autres langues. Enfin, pour les véhicules qui circulent habituellement à l'extérieur du Québec, la publicité commerciale et l'affichage public peuvent apparaître uniquement en une ou plusieurs langues.

M. Gosselin estime que c'est la volonté populaire d'assurer la francisation du Québec qui constitue encore le moyen le plus efficace de faire respecter la loi. Les citoyens peuvent porter plainte devant la Commission de surveillance de la langue française s'ils constatent des infractions. Pour sa part, le président de cette commission, M. Maurice Forget, a révélé avoir reçu quelque 9,000 demandes d'enquête. Il a précisé que dans la majorité des cas, les dossiers ont été fermés parce que la situation avait été corrigée.

Le pape n'ira pas à Lourdes

PARIS (AP) — Jean-Paul II, qui se remet de l'attentat du 13 mai, ne sera pas au Congrès eucharistique international, qui se déroulera à Lourdes du 16 au 23 juillet. Malgré cette défection qui, on peut le penser, en a entraîné d'autres, les organisateurs attendent 27,000 participants, dont 9,000 jeunes, de 120 pays.

L'absence du souverain pontife suscite, bien sûr, une déception, a déclaré le père Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat mais, a-t-il dit, il faut aller au-delà de l'événement et, symbole du sang innocent versé, cette absence sera néanmoins «une présence de l'engagement contre la violence et la haine».

Le pape se fera représenter par un légat, le cardinal Bernardin Gantin, président de la commission pontificale Justice et Paix et du conseil pontifical Cor Unum — «fils d'Afrique, baptisé par des missionnaires français, qui revient parmi nous comme signe de la catholicité de l'Église... symbole des rapports nouveaux entre les Églises».

Un autre aspect important du rassemblement, selon le père Defois, sera la présence de moines «qui mèneront une vie de prière parmi nous». Ainsi, la liturgie des heures sera une des caractéristiques du congrès. Il y aura aussi des conférences par groupes linguistiques, dix tables rondes en français, de grandes célébrations liturgiques.

Le lundi 20 juillet sera, en particulier, la journée oecuménique, avec participation de représentants protestants et orthodoxes et célébration.

Il y aura aussi des veillées, une adoration perpétuelle au carmel pendant la durée du congrès, des manifestations et des concerts, notamment, avec l'orchestre du Capitole de Toulouse et le Golden Gate quartet.

Le cardinal-légat présidera, d'autre part, à un certain nombre d'ordinations, le jeudi 23, dernier jour du congrès.

Mais le «Congrès d'un jour», qui devait avoir lieu le mercredi 21 sur l'aérodrome de Tabres-Ossun n'aura pas lieu — faute de pape. Il sera remplacé par de grandes cérémonies, notamment la messe dominicale et la veillée finale, auxquelles s'associeront, pensent les organisateurs, de nombreux fidèles.

Pour les connaisseurs en cuisine orientale...

Bienvenue
Chez Nam

restaurant gastronomique
avec spécialité maison
où l'on découvre l'ambiance exotique et l'hospitalité vietnamienne par excellence au coeur de Montréal

SEMAINE D'OUVERTURE

425 est, Sherbrooke, Montréal
(Édifice Le Rigaud - Métro Sherbrooke) 844-5216

Ouvert 7 jours par semaine:
du lundi au ven. de 7 h 30 à 10 h et 11 h à 14 h 30
et du mar. au dim. de 17 h à 23 h.

Le Ventre Creux...
CUISINE MACROBIOTIQUE VÉGÉTARIENNE NATURELLE
Repas complet à partir de $4.50 Enfants moins de 12 ans $3.00
Une randonnée à la campagne... Quelle idée merveilleuse! Pour se désintoxiquer les poumons et l'esprit. Pourquoi pas tout l'organisme tant qu'à y être? Par une saine alimentation. Venez goûter chez nous, c'est sain et savoureux!
Chez nous, pour ton bien-être, on ne fume pas!
Saint-Sauveur-des-Monts, 140, rue Principale
Sortie 60 de l'autoroute des Laurentides — (514) 227-5731

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORFORD 1981

JUILLET	Samedi	4 (après-midi)	Quatuor de Prague	Ravel, Debussy
		(soirée)	Suzanne Shulman, flûte Claude Savard, piano	
	Dimanche	5	Marie-Danielle Parent, soprano Danielle Demers, mezzo Jean-Clément Bergeron, baryton Monique Martin, piano	Opérette viennoise
	Mardi	7	Mireille Gagné, directrice du Centre de Musique Canadienne à Montréal	Les arts visuels comme source d'inspiration dans certaines oeuvres musicales de compositeurs québécois
	Mercredi	8	Marie-Andrée Benny, flûte Jean Sutherland, piano	Bach, Dutilleux, Hétu
	Jeudi	9	concert des étudiants	
	Vendredi	10	Jacinthe Couture, piano	
	Samedi	11 (après-midi)	Gail Israëliévitch, harpe Jacques Israëliévitch, violon	musique française
		(soirée)	Quatuor de Prague et Martin Foster, violon Joël Quarrington, contrebasse Henri Brassard, piano avec la collaboration de la compagnie Bösendorfer	schubertiade

Toutes les manifestations ont lieu à la salle Gilles-Lefebvre sauf les concerts du samedi après-midi qui ont lieu à l'Abbaye Saint-Benoît-du Lac, les "dimanches en folie", sur les pelouses du Centre d'Art, et les concerts de l'O.S.M., à l'église Saint-Patrice de Magog

1951-1981 30 ans

Billets pour les vendredis et samedis soir en vente chez:
Ed. Archambault, Montréal - Eaton, Montréal et Sherbrooke - Les Trois Marmites, Magog

CENTRE D'ARTS D'ORFORD J MC (819) 843-3981
autoroute des Cantons de l'Est (10) sortie 118 (800)567-6155

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

YOGA
Vacance de santé et de paix
(yoga-méditation-clinique de jeûne-activité sportive-sauna)
Session intensive du 5 au 18 juillet, le tout compris $375.00
sortie 76 autoroute des Laurentides
demandez notre dépliant
SIVANANDA ASHRAM
CAMP DE YOGA
8e avenue Val-Morin
(819) 322-3226 ou (514) 861-6002
CENTRE SIVANANDA YOGA VADANTA
5178 St-Laurent, Montréal
Cours d'été session intensive du 5 au 18 juillet
de 7h30 à 10h00 — théorie et pratique $30.00
Bienvenue à tous
279-3545

AVIS AU PERSONNEL DE LA C.É.C.M.

En raison de la grève des postes, les chèques de paie des employés de la C.É.C.M. seront distribués tous les deux jeudis, à compter du 9 juillet 1981, aux endroits suivants:

1. Commissaires	3737 est, rue Sherbrooke - 1er Est
2. Retraités du fonds de pension local	3737 est, rue Sherbrooke - 1er Est
3. Personnel des écoles ou régions françaises	Au centre administratif de la région région*
4. Personnel du secteur anglais	3737 est, rue Sherbrooke, - Pièce B-200
5. Personnel du Service de l'éducation des adultes	Bureau du personnel - Service de l'éducation des adultes 3700 est, rue Rachel
6. Personnel des services de nutrition: Cafétérias scolaires - surveillants des dîners	3737 est, rue Sherbrooke Bureau de la nutrition - 3e Est
7. Personnel du Siège social	À leur unité administrative au 3737 est, rue Sherbrooke

* Régions françaises: Ouest: 2055, rue Oxford
Est: 6855, 13e Avenue Rosemont
Nord: 10 770, Laverdure

Renseignements: 525-6311, poste 578

Pour tempérer l'humidité accablante de l'air, rien de plus indiqué que de l'eau... fraîche et cristalline, comme celle qui coule dans le bassin de la Place Vauquelin du Vieux Montréal. Comment y résister? (Photo Jacques Grenier)

Les Montagnais des Escoumins provoquent Lessard à leur tour

LES ESCOUMINS (PC) — Un second front vient de s'ouvrir dans la guerre au saumon entre le gouvernement et les Indiens du Québec.

Le président du conseil Attikamek-Montagnais, M. René Simon, a en effet annoncé hier que les pêcheurs montagnais du village Les Escoumins avaient installé leurs filets dans la rivière Les Escoumins, au nord-est de Québec.

«Cette décision vise à forcer le ministère de la Chasse et de la Pêche à négocier une entente avec les cinq bandes concernées», a-t-il dit.

Les bandes de Montagnais de Saint-Augustin, La Romaine, Natashquan et Mingan les appuient dans leurs actions contre le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, et les rejoindront la semaine prochaine.

Le ministre qui a aussi attisé la colère des Micmacs de la rivière Restigouche, a rencontré les Montagnais la semaine dernière à Mingan et leur a dit qu'il était illégal de pêcher.

Un conseiller juridique du conseil Attikamek-Montagnais a indiqué que la Sûreté du Québec avait averti les Indiens qu'ils pouvaient s'attendre à une intervention policière s'ils décidaient de pêcher.

«Ils ont été très clair», a confié M. René Dubé, ajoutant: «Ils sont très fiers des résultats de leur opération.»

Au cours de deux interventions à Restigouche, les 11 et 20 juin, les agents de conservation du Québec, appuyés par des policiers de la SQ, ont saisis environ une centaine de filets.

M. Simon a ajouté que M. Lessard voulait restreindre le territoire des Montagnais et limiter à trois jours les droits de pêche. Les Indiens veulent pêcher où ils le veulent et quand ils le veulent.

Il n'y a pas eu de rencontre entre les Montagnais et le gouvernement depuis la semaine dernière et M. Simon n'est pas très optimiste sur la possibilité de s'entendre avec M. Lessard.

Le 25 juin dernier, le conseil Attikamek-Montagnais annonçait la conclusion d'une «entente de principe» avec le gouvernement, en vertu de laquelle le même conseil reconnaissait «que les Montagnais peuvent exercer leur droit de pêche au saumon pour des fins de consommation et non de vente.»

Toutefois, ajoutait la déclaration, pour les Montagnais de Saint-Augustin, de la Romaine, de Natashquan, de Mingan et des Escoumins, «il reste certaines modalités à régler avant qu'on puisse arriver à la conclusion d'une entente» sur les techniques, les lieux et les quotas de pêche.

Jusqu'à présent, seul le groupe des Montagnais de Sept-Iles a signé une entente portant à la fois sur les principes généraux ainsi que sur les modalités particulières de pêche au saumon. Les Montagnais de cette réserve ont demandé et obtenu un quota qui leur alloue moins de 200 saumons par année. Avec les Micmacs de Maria, ils sont les seuls à bénéficier cette année de permis de pêche obtenus à la suite de négociations fructueuses avec le gouvernement québécois.

Le saumon pris en 80: 12,000 ou 50,000 lb?

par Louis-Gilles Francoeur

Le Conseil de bande de la réserve de Restigouche a divulgué hier une étude du biologiste Allan Roy, de l'Union des Indiens de l'Ontario, qui affirme que les Micmacs de l'endroit n'ont à toutes fins utiles jamais atteint le quota de prises défini, soit dans les ententes avec le gouvernement, soit en vertu des règlements de pêche de la réserve elle-même.

L'étude en question précise qu'en 1980, la récolte de saumons s'est limitée à 1,200 prises sur la Restigouche, soit l'équivalent d'environ 12,000 livres de poissons. Cette conclusion ajoute une nouvelle version sur le total des prises effectuées dans la Restigouche.

En effet, au lendemain de la publication d'une enquête du DEVOIR sur cette question, le chef Alphonse Metallic affirmait que le total des prises de saumons en 1980 sur cette réserve était inférieur aux 6,000 livres saisies par les autorités gouvernementales l'an dernier sur les routes de Gaspésie. LE DEVOIR avait aussi retracé des ventes pour une autre quantité de 6,000 livres de saumons, effectuées à la poissonnerie Waldman's en 1980.

Hier, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), on se montrait fort surpris de la conclusion de l'étude divulguée par le Conseil de bande.

Un porte-parole précisait que les rapports transmis par les autorités de la réserve indienne de Restigouche en 1980 faisaient état, le 3 juillet 1980, d'un total de prises s'élevant à 20,874 livres de saumons.

La bande aurait rapporté, selon ses rapports aux responsables régionaux du MLCP, un total de 1,678 livres entre le 2 et le 6 juin 1980, un total de 4,059 livres entre le 9 et le 13 juin 1980, 4,224 prises entre le 13 et le 15 juin 1980, 8,647 livres entre le 16 et le 25 juin 1980 et un dernier rapport établi au 3 juillet 1980 parlait d'un autre total de 2,226 livres.

Le nombre de saumons capturés est cependant moins éloigné selon les versions du biologiste Roy et du MLCP. Le biologiste parle de 1,200 saumons capturés durant la saison alors que les rapports du conseil de bande aux autorités gouvernementales parlent de 1,477 prises.

Le porte-parole du MLCP a néanmoins réaffirmé que le gouvernement du Québec continue d'évaluer à plus de 50,000 livres les prises totales de 1980 même si les rapports transmis par la bande, qui ont cessé de lui parvenir au début de juillet, totalisent environ 21,000 livres.

Le quota accepté par la bande de Restigouche en 1980 s'élevait à 25,000 livres, ce qui a été consigné dans une entente conjointe entre le Conseil et le MLCP. Néanmoins, le rapport divulgué hier par le Conseil de bande précise que ce dernier avait fixé en vertu de son pouvoir de réglementation ce même quota à «36,000 livres», ou 3,600 saumons.

Le rapport en provenance de la réserve estime à environ 30 personnes le nombre d'Amérindiens de Restigouche qui se sont adonnés cette année à la pêche au saumon, utilisant à cette fin 19 chaloupes regroupées à trois quais. Les filets, précise le rapport, ont des mailles d'environ 5 pouces et leur longueur varie entre 150 à 300 pieds. Le biologiste Roy affirme d'autre part qu'en comparaison avec les filets utilisés en haute mer, la technique amérindienne de Restigouche, qui se limite aux eaux québécoises, est «très inefficace».

Les filets, note M. Roy, ont tendance à récolter les algues en suspens, ce qui les rend visibles au bout d'une demi-heure aux saumons, d'où une nette diminution de leur efficacité. Chaque filet prend en moyenne deux saumons en une nuit, affirme le rapport.

Le biologiste indien compare ensuite la prédation indienne à celle des pêcheurs en haute mer et se surprend de ce que le gouvernement québécois n'ait pas imité le Nouveau-Brunswick qui a interdit, en 1972, la pêche commerciale côtière au saumon.

En réalité, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont interdit la pêche côtière simultanément en 1972. Cette année, le Nouveau-Brunswick a levé cette interdiction que le Québec a maintenue pour sa part en dépit des pressions des pêcheurs commerciaux.

Le rapport publié par la bande indienne de Restigouche prend position d'autre part en faveur d'une limitation de la saison de pêche sur les côtes terre-neuviennes, où près du quart de la récolte du saumon québécois se pratique chaque année. Le gouvernement du Québec revendique depuis quelques années du gouvernement fédéral qu'il limite dans le même sens la pêche terre-neuvienne aux saumons québécois.

Ile d'Argent: Québec se lave les mains des inondations

par Alain Duhamel

Le ministère de l'Environnement ne peut faire obstacle au projet d'habitation de l'île d'Argent même s'il refuse, pour se dégager de toute responsabilité advenant une inondation, d'émettre un certificat de radiation dans la zone inondable de la rivière Des Prairies.

Dans une communication récente avec les promoteurs immobiliers de l'île d'Argent, les frères d'Argento, le ministère de l'Environnement lui a fait savoir qu'il n'avait ni fondement légal suffisant, ni moyen financier pour lui interdire de mettre en chantier son projet de construction. Tout au plus, après l'examen de l'étude d'impact écologique déposée par le promoteur, pourra-t-il rechercher avec lui les moyens de minimiser les effets de son entreprise sur la vie aquatique.

L'île d'Argent est le nom que donnent à l'île Rochon les frères d'Argento. Leur projet consiste à construire sur cette petite île, qui fait partie du quartier Rivière-des-Prairies, deux tours de 16 étages et deux tours de 20 étages contenant 700 appartements en copropriété. L'île Rochon se trouve dans la zone d'inondation avec période de retour aux 20 ans, et risque d'inondation chaque printemps.

Une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec prévoit que, dans les zones d'inondation, les gouvernements supérieurs décourageront la construction et inciteront les administrations municipales à l'interdire par voie de règlement de zonage.

Plusieurs municipalités québécoises l'ont fait mais, à Montréal, les incitations n'ont manifestement pas eu de succès puisque le conseil municipal a donné en mars son approbation au plan de construction et d'occupation et lèvera bientôt, vraisemblablement à la prochaine assemblée le 13 juillet, les derniers obstacles à la mise en chantier. Il s'agit de supprimer dans la résolution du conseil municipal l'article par lequel le Service des permis et inspections ne pouvait émettre un permis de construction sans l'émission d'un certificat de radiation.

L'entente Canada-Québec sur les zones inondables prévoit que la construction peut être permise si, par divers moyens approuvés, le constructeur met son projet à l'abri des inondations. Dans ce cas, le ministère de l'Environnement peut émettre un certificat de radiation pour le territoire visé par le projet. Dans le cas de l'île d'Argent, aussi longtemps que le promoteur se maintien au-dessus de la ligne des hautes eaux sans affecter la vie aquatique, il n'a pas à craindre une intervention du ministère de l'Environnement. Le fait pour un promoteur de ne posséder aucun certificat de radiation peut cependant lui poser d'autres difficultés. L'entente Canada-Québec prévoit en effet que la Société canadienne d'hypothèques et de logement ne pourra de quelque manière que ce soit contribuer au financement d'un ouvrage vulnérable aux inondations. Elle ne pourrait, par exemple, garantir les prêts hypothécaires des éventuels acheteurs d'appartement à l'île d'Argent si elle n'est pas convaincue de l'invulnérabilité de la construction aux inondations.

L'absence d'un certificat de radiation prive toutefois les éventuels copropriétaires de leurs recours auprès des gouvernements supérieurs advenant des dommages importants à leur immeuble à la suite d'une inondation. Les propriétaires d'immeubles dans les zones inondables désignées en vertu de l'entente Canada-Québec y vivent à leurs risques et périls.

Il n'est pas certain, toutefois, que la Ville de Montréal pourrait se soustraire aux réclamations d'éventuelles victimes d'inondation après avoir donné une permission de construire en toute connaissance de cause.

Six mois de détention pour $50 millions de «Diacepam»

par Bernard Morrier

Un individu de 34 ans, Yvan Pagé, a été condamné hier à six mois d'emprisonnement après s'être reconnu coupable de possession dans un but de trafic de 1,003 livres de poudre «Diacepam», soit une quantité suffisante pour produire 22 millions de comprimés de valium.

Au détail, sur le marché noir, cette quantité de comprimés aurait pu rapporter entre $50 et $60 millions.

En imposant sa sentence, le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions de la paix, a fait remarquer que Pagé, qui n'avait aucun antécédent judiciaire, pouvait plutôt être considéré comme un «courrier» et non comme un trafiquant de drogues. La preuve a d'ailleurs démontré que son niveau de vie se situait à peu de chose près au seuil de la pauvreté, ce qui n'est pas le cas pour les trafiquants professionnels.

C'est le 20 mai dernier que Pagé avait été appréhendé par les policiers, alors que la poudre en question se trouvait à bord d'un camion volé qu'il conduisait.

Ottawa accepterait plus de Polonais

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral de l'Immigration a annoncé hier son intention, de dépasser l'objectif de 4,000 réfugiés d'Europe de l'Est fixé pour cette année, si la situation en Pologne le justifie.

M. Lloyd Axworthy a fait savoir qu'il a demandé à M. Paul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, de lui faire part dans une dizaine de jours de la situation qui prévaut dans les camps de réfugiés d'Autriche, où vont la plupart des Polonais après avoir quitté leur pays.

M. Axworthy a fait remarquer que le Canada s'était réservé de la place pour 2,000 réfugiés de plus et qu'il serait possible d'accepter un plus grand nombre de Polonais, de même que des réfugiés d'autres pays, comme le Salvador. D'ailleurs, a rappelé le ministre, le Canada a déjà fait un effort spécial pour l'Europe de l'Est en doublant, cette année, le nombre de réfugiés de cette région qu'il va accepter.

M. Hartling a signalé qu'il existe des centaines de réfugiés Polonais en Autriche et qu'on demandera probablement au Canada d'en accepter une centaine.

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

SOUS-COMITÉ DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SUR LA RÉSERVE DES FORCES ARMÉES

Un Sous-comité de la Chambre des communes a été chargé d'étudier la situation, le potentiel et le rôle de la réserve des Forces armées.

Les particuliers et les organismes sont invités à soumettre un mémoire écrit. Ils doivent faire connaître leurs intentions à cet égard au greffier du sous-comité au plus tard le 31 juillet. Les mémoires doivent parvenir au Sous-comité avant le 15 septembre 1981.

Les demandes de renseignements et les mémoires doivent être adressés au

Greffier
Sous-comité du Comité permanent
des affaires extérieures et de la
défense nationale sur la réserve
des Forces armées
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
No de tél: (613) 992-9628

Monsieur Maurice Harquail, député, Président

Hurtubise HMH vous propose:

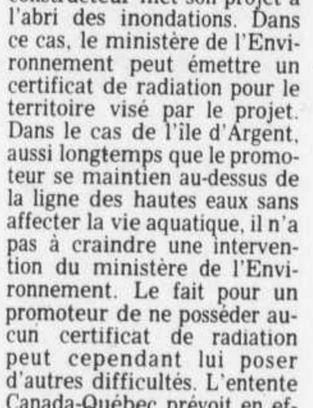

Une véritable découverte de Fernand Leduc. Vers les îles de Lumière

328 pages — **18.50 $**

Un phénomène connu mais mal compris. Délinquants pourquoi? de Maurice Cusson

276 pages — **12.95 $**

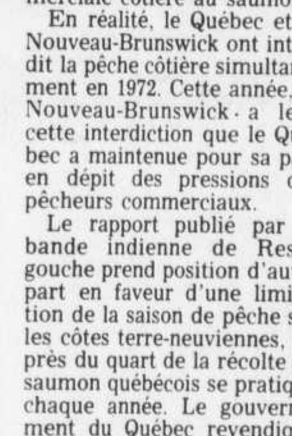

Le bilan de la dernière campagne électorale québécoise de André Bernard et Bernard Descôteaux Québec: élections 1981

230 pages — **13.95 $**

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

À DÉCOUPER ET À CONSERVER - À DÉCOUPER ET À CONSERVER

Les Services Culturels Sophie-Barat

Histoire de l'Art
1981 - 82

Avec le Professeur Jean-Claude Planchard

Le XVIIIème siècle en Europe
Introduction à l'Islam

Première série

Mercredi, 30 septembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN FRANCE (1). Du baroque solennel aux préciosités rocailles. La fin du règne de Louis XIV: peinture et architecture. L'art de la Régence. La querelle des Classiques (Poussin) et des Modernes (Rubens): Watteau - F. de Troy - J.B. Pater - J.M. Nattier - N. Lancret.

Mercredi 7 octobre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN FRANCE (2). Panorama des arts appliqués. Le cadre de vie. Éléments de la décoration et décoration intérieure. Le mobilier et les arts ornementaux dans les styles Régence et Louis XV jusqu'en 1760.

Mercredi 14 octobre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN FRANCE (3). L'architecture du siècle de Louis XV. Les hôtels particuliers et les grands ensembles. Versailles sous Louis XV. La nouvelle architecture religieuse. La peinture: les différents genres - J.F. de Troy - N. Lancret - F. Boucher.

Mercredi 21 octobre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN FRANCE (4). Le Néo-Classicisme dans les arts et la civilisation. Le retour à l'antique. La décoration intérieure et le cadre de vie. Les styles Transition et Louis XVI, dans le mobilier et les arts appliqués, jusqu'en 1780. Versailles sous Louis XVI.

Mercredi 28 octobre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN FRANCE (5). Panorama de l'architecture, de la peinture et des arts appliqués dans les vingt dernières années du siècle. La période révolutionnaire et les arts. La nouvelle peinture et les progrès du Romantisme.

Mercredi 4 novembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN ITALIE. Panorama des principales réalisations architecturales. Les grands peintres du siècle: Magnasco - Pannini - Piazzetta - Pittoni. La peinture à Venise: Canaletto - Tiepolo - Longhi et Guardi. Les peintres de "caprices".

Mercredi 11 novembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN ALLEMAGNE (1). L'architecture des grandes abbayes baroques (baroque et rococo). Panorama: Weingarten - Ottobeuren - Zwiefalten - Viezehnheiligen - Melk. Les principales églises. Le triomphe du mouvement et de la surprise dans la peinture et la sculpture.

Mercredi 18 novembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN ALLEMAGNE (2). Panorama de l'architecture civile. Les grands ensembles. Du baroque au retour à l'antique. Les palais de Nymphembourg Schonbrunn - la résidence de Wurzbourg. Le Néo-Classicisme et l'influence de Winckelmann.

Mercredi 25 novembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN ANGLETERRE (1). La peinture nationale anglaise. Hogarth et Gainsborough. Les grands portraitistes: Reynolds - Romney. La caricature. Les débuts du Romantisme.

Mercredi 2 décembre 1981
LE XVIIIème SIÈCLE EN ANGLETERRE (2). Panorama de l'architecture civile et des arts appliqués. Les influences continentales: Hollande - France - Italie. L'art Palladien. Le mobilier Rocaille. Les premiers traités d'ébénisterie: T. Chippendale. Les chinoiseries. Le Néo-Classicisme dans les arts appliqués et le cadre de vie.

Deuxième série

Mercredi 28 janvier 1982
LE XVIIIème SIÈCLE EN ESPAGNE. L'emprise du baroque. Importance de l'Académie. Les peintres académiciens. Francisco Goya, le premier des grands peintres modernes. Goya, chroniqueur de son temps par la gravure. Peinture et décoration.

Mercredi 3 février 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (1). Rappel historique des débuts de l'Islam. Le Coran. Les forces de l'unité. L'écriture et le rejet de la sculpture. La communauté religieuse. Unité dans la diversité du monde islamique. La conversion par la conquête.

Mercredi 10 février 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (2). L'expansion de l'Islam. Les arts sous la dynastie des Ummayyades: Jérusalem - Damas - Jéricho. L'Islam en Espagne: Cordoue et Grenade. Les arts sous la dynastie Abbasside. Les premières grandes mosquées: plans et structure. L'Islam en Afrique du Nord.

Mercredi 17 février 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (3). L'art islamique en Égypte. La progression de l'Islam en Perse. Les arts sous la dynastie des Seldjoukides. L'architecture de la Perse musulmane. La mosquée à "iwans": caractéristiques et plans.

Mercredi 24 février 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (4). L'Islam en Turquie. La tradition byzantine et l'Islam. L'art sous les Ottomans. Panorama de l'architecture des grands ensembles. L'architecte Sinan. Le rayonnement de l'art ottoman.

Mercredi 3 mars 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (5). La peinture arabe. Les débuts de l'art pictural. Peinture et Coran. Peinture et mosaique. L'art du livre illustré. Les manuscrits. Les poètes, la fable et le livre. L'Islam et Byzance. Les Corans enluminés.

Mercredi 10 mars 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (6). La peinture persane. Les débuts de l'art pictural. L'influence des Mongols. L'art du livre précieux. Les "Chah Nameh" ou Livres des Rois. Les Contes des Mille et une Nuits illustrés. La poésie par la peinture. Les différentes Écoles. La dynastie Séfévide et l'âge d'or de la peinture.

Mercredi 17 mars 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (7). Les arts appliqués de l'Islam. La céramique: principes, influences et décoration. Héritage de l'antiquité. Les grands centres de production et leurs réalisations. La mosaique dans la mosquée. L'art des tapis ou le luxe des nomades: principes et décoration. Les grandes familles de tapis d'Orient.

Mercredi 24 mars 1982
INTRODUCTION À L'ISLAM (8). L'Inde islamique. La conquête par l'Islam. Caractéristiques de l'art islamique de l'Inde. L'art sous les empereurs Moghols au XVI - XVII - XVIIIème siècles. Les principales réalisations architecturales: des grandes mosquées aux mausolées. Les arts ppliqués de l'Inde islamique. La miniature moghole.

Mercredi 31 mars 1982
INTRODUCTION À L'ORIENT (1). L'Ikebana, ou au Japon, l'art des "fleurs vivantes". Amour et compréhension de la nature en général et de la fleur en particulier. Le Japon pays des fleurs. Ikebana: philosophie et qualité de la vie. Arrangement floral et religion. Les grandes écoles d'Ikebana. Introduction à la philosophie Zen.

Les cours débutent à 20 heures.

2 séries (avec diapositives) **$40.00**
1 série.. **$25.00**

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE AVANT LE 1er SEPTEMBRE 1981.
RENSEIGNEMENTS: **388-4751 — 331-3137 — 334-0344**

Toutes ces conférences seront données à:

L'AUDITORIUM NOTRE-DAME DE LA MERCI
555 OUEST, BOUL. GOUIN

À DÉCOUPER ET À CONSERVER - À DÉCOUPER ET À CONS

Banisadr appelle à la résistance

L'Iran rejette l'offre de trêve irakienne

TÉHÉRAN (AFP) — À la veille du Ramadan, les autorités iraniennes ont réaffirmé leur détermination face à l'Irak, confirmant le rejet de la trêve proposée par Bagdad à l'occasion du mois de jeûne musulman, qui commence aujourd'hui en Iran.

Le président du Parlement, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, a déclaré hier à Téhéran qu'il s'agissait d'un «complot». «Saddam (M. Saddam Hussein, président irakien), se trouve au bord de l'échec et prend pour prétexte le mois de Ramadan pour demander un cessez-le-feu et reconstituer ses forces», a-t-il dit aux fidèles réunis à l'occasion de la prière hebdomadaire à l'université de la capitale.

La veille déjà, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que les soldats iraniens «continueraient le combat à jeûn».

Le même jour, le général Valiollah Fallahi, commandant en chef des forces armées par intérim, a affirmé que 45 pour cent des territoires occupés par l'Irak aux premiers jours de la guerre ont été repris par l'Iran. Enfin, le ministère des Affaires étrangères a publié un communiqué accusant «Saddam» de faire le jeu de «l'impérialisme» et du «sionisme» et demandant aux États arabes d'utiliser l'arme du pétrole pour «expulser le sionisme agresseur de la région».

Les autorités iraniennes cherchent à rappeler à l'opinion publique que la guerre avec l'Irak se prolonge, alors que, ces jours derniers, elle était passée au second plan par rapport aux événements intérieurs — la déchéance politique de M. Banisadr, l'attentat ayant coûté la vie à l'ayatollah Behechti et 73 autres personnes et la préparation des présidentielles du 24 juillet.

Si cette date est maintenue, les Iraniens n'auront que 16 jours pour arrêter leur choix: le ministère de l'Intérieur vient en effet de repousser au 8 juillet la date limite pour le dépôt des candidatures.

Aucun homme politique n'a encore annoncé officiellement son intention de briguer la présidence de la République. Dans son discours à l'Université de Téhéran, l'hodjatoleslam Rafsandjani a par ailleurs cherché à expliquer la situation politique du pays en énumérant les différentes forces en présence: «Nous», c'est-à-dire tous ceux qui suivent «la ligne de l'imam», les «hérétiques» de droite (Les États-Unis et leurs alliés à l'étranger) et de gauche (les groupes d'opposition marxistes), et les «hypocrites» qui se réclament de l'islam (les «libéraux» pro-occidentaux à droite et les «Moudjahedine du peuple» à gauche).

Cette démonstration a conduit le président du Parlement à réaffirmer la thèse du complot général qui serait à l'origine de l'attentat contre le siège du PRI, complot auquel participeraient les «hérétiques» et les «hypocrites» de gauche et de droite, ainsi que «l'athéïsme mondial».

M. Rafsandjani a retracé également le conflit entre les intégristes religieux et l'ancien président Banisadr, soulignant qu'il avait tenté, avec l'ayatollah Behechti, d'empêcher son élection, et qu'à la suite de la victoire de l'ancien ministre de l'Économie, l'imam Khomeiny avait demandé que l'on obéisse au président.

Enfin, il a révélé que c'était le Guide de la révolution qui avait conseillé aux intégristes de limiter les prérogatives du président en renforçant les pouvoirs du parlement.

«Nous nous sommes mis d'accord sur une politique qui maintiendrait Banibadr à la présidence, mais sous notre surveillance. L'imam, nous disait: n'ayez pas peur, il se destituera lui-même», a conclu M. Rafsandjani.

Par ailleurs, l'ex-président iranien Abolhassan Banisadr a lancé un «appel à la résistance» aux Iraniens dans une interview exclusive accordée le 16 juin dernier «quelque part au Kurdistan» à l'hebdomadaire arabe de langue anglaise 8 Days publié à Londres.

Dans cette interview, la première qu'il ait donnée depuis sa destitution de la présidence le 12 juin, l'ex-président demande aux Iraniens de «résister en permanence et de toutes les manières».

Il se déclare «confiant que ceux qui ont été capables de s'opposer à la dictature des Pahlavis, la dynastie du chah défunt, seront aussi capables de se battre à présent contre ceux qui utilisent des méthodes illégales pour obtenir le pouvoir en Iran».

L'ex-président iranien a affirmé que «le peuple était avec lui» rappelant qu'il avait été élu avec 80 pour cent de voix. «En fait, a-t-il ajouté, les divergences entre moi-même et le Parti républicain islamique ont débouché sur un conflit ouvert lorsque j'ai réclamé l'organisation d'un référendum pour vérifier les sentiments du peuple à ce sujet. Mais le parti et ses leaders ont préféré être le seul juge. Ils ont choisi la voie de la censure et de la répression...»

M. Banisadr a, d'autre part, déclaré que l'imam Khomeiny «n'a pas de contact avec la réalité du pays. D'autres l'informent sur le cours des événements, c'est pourquoi ses verdicts et ses jugements, a poursuivi M. Banisadr, ne correspondent pas à la réalité du moment».

L'ex-président a conclu: «Ceux qui pensent qu'après la victoire de la révolution de février 1979, ils peuvent gouverner le pays par le sectarisme et en utilisant la torture et la répression comme méthodes politiques, sont aveugles».

Brésil: l'affaire Riocentro, un complot de l'extrême-droite militaire?

RIO DE JANEIRO (AFP) — «L'affaire Riocentro», qui s'est soldée le 30 avril au soir par la mort d'un sergent et la mutilation d'un capitaine des services spéciaux de l'armée pouvait être le point de départ d'une opération de déstabilisation orchestrée par l'extrême-droite militaire et qui aurait pu servir de prétexte à des arrestations dans les milieux de gauche, estime-t-on dans certains secteurs de l'opposition.

Les hypothèses soulevées dans ces milieux sont difficilement véritiables mais l'hebdomadaire de gauche Movimento et, après lui, l'ensemble de la grande presse (O Estado de Sao Paulo, Jornal Do Brasil, O Globo), publient une série de faits troublants, dont certains infirment totalement les principales conclusions de l'enquête de police militaire concernant l'explosion de la bombe dans la voiture de deux militaires.

Selon les enquêteurs, le sous-officier et l'officier auraient été victimes d'un attentat monté par l'extrême-gauche, contrairement aux allégations selon lesquelles ils auraient été victimes d'un accident en amorçant l'une des bombes qu'ils se préparaient à placer dans les installations du Centre des conventions (Riocentro), où plusieurs dizaines de milliers de jeunes assistaient à un spectacle artistique organisé à l'occasion du 1er mai.

D'après des indices relevés après l'explosion, la presse avait écrit que l'accident avait dû se produire alors que le sergent, assis sur le siège avant droit de la voiture, manipulait la bombe posée sur ses cuisses. Les enquêteurs militaires soutiennent qu'il s'agit d'une hypothèse absurde du fait que les organes génitaux du sergent seraient intacts. Or la presse a noté que la photo du cadavre, exhibée par les enquêteurs, ne montrait que la partie supérieure du corps, le reste étant camouflé.

Bien plus, la grande presse a publié hier le rapport d'autopsie, où il est écrit que les parties génitales du sergent avaient été dilacérées par l'explosion, ce qui contredit catégoriquement le rapport des enquêteurs.

D'autre part, Movimento et, après lui, l'ensemble de la grande presse, relèvent «d'étranges coïncidences» qui donneraient à penser que «l'affaire» pourrait s'insérer dans un complot.

La presse note que le directeur administratif de Riocentro, un colonel de réserve connu pour ses opinions libérales, avait été écarté de ses fonctions le 4 avril. Il est également noté que le responsable de la sécurité du Centre de convention avait été affecté exceptionnellement à une autre mission, quelques heures avant le début du spectacle.

La presse relève aussi que contrairement à la règle, aucun dispositif spécial de police n'avait été mis en place à Riocentro pour y assurer la sécurité.

Il est relevé enfin que deux seulement des vingt issues de Riocentro étaient ouvertes, alors que toutes auraient du l'être normalement pour assurer une évacuation rapide des milliers de spectateurs en cas d'accident.

Dans ces conditions, l'explosion d'une ou plusieurs bombes dans l'enceinte du centre aurait pu provoquer la mort de très nombreuses personnes, créant du même coup un climat de déstabilisation pouvant justifier l'adoption de mesures d'exception. Movimento note que dans la journée du 30 avril, des rumeurs avaient circulé à propos de l'imminence d'événements graves.

Jetant la suspicion sur l'extrême-gauche, les enquêteurs militaires ont fait remarquer que le sigle «VPR» avait été inscrit à la peinture sur de nombreux panneaux indicateurs près de Riocentro avant l'événement. La presse note pour sa part que l'avant-garde révolutionnaire du peuple (VPR) a été totalement décapitée dans les années 70. En outre l'identité des auteurs des inscriptions est pratiquement invérifiable.

Les protestations contre les conclusions de l'enquête de la police militaire continuent de se multiplier dans les milieux politiques et intellectuels de l'opposition.

Une réunion des présidents des partis de l'opposition est prévue dans les prochains jours à Rio de Janeiro afin d'établir une position commune dans cette affaire.

Le Parti des travailleurs de M. Luis Inacio Da Silva n'écarte pas la possibilité d'engager une action en justice contre le président de la République lui-même. Quant aux dirigeants du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), ils se refusent à tout marchandage avec le gouvernement. Si le gouvernement tente d'obtenir du PMDB qu'il passe l'éponge sur cette affaire en échange de la promesse que les élections auront bien lieu en 1982, il se heurtera à un refus catégorique, a déclaré un dirigeant du PMDB.

Parallèlement, une campagne d'extrême-droite faisant état d'une conspiration marxiste internationale et d'un plan insurrectionnel de l'extrême-gauche, se dessine dans un certain secteur de la presse.

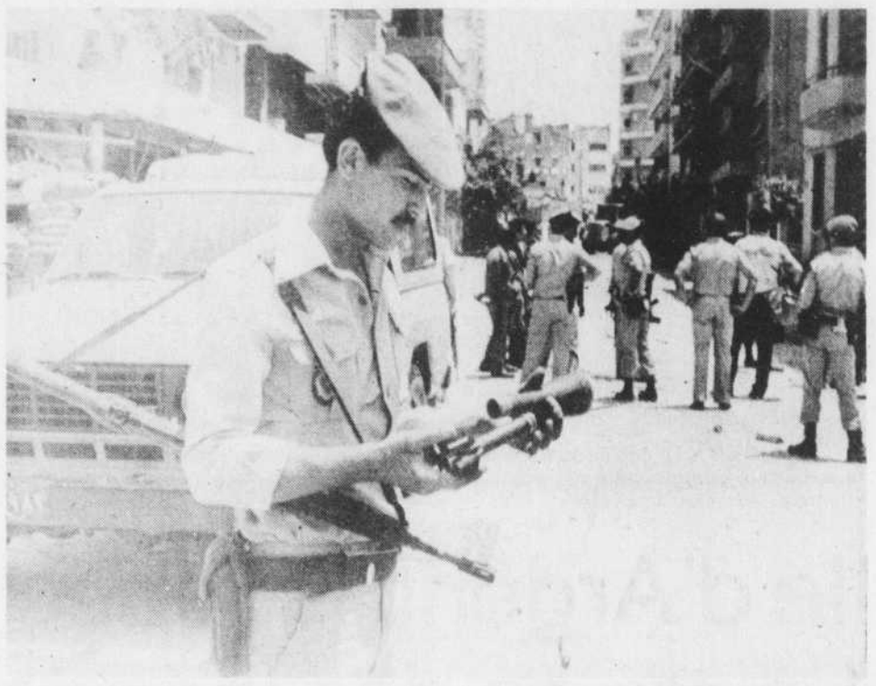

Les forces de sécurité libanaises montent la garde dans le quartier de Sodeco, au centre de Beyrouth, fermé à toute circulation depuis quelques jours. Le comité quadripartite arabe doit se réunir aujourd'hui pour tenter de rétablir la sécurité dans le pays. (Photolaser AP)

Ulster: Ian Paisley condamne la formation d'un conseil régional

LONDRES (AFP) — Les propositions du secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, pour un conseil consultatif régional ont reçu un accueil très réservé dans les milieux politiques britanniques tandis que les extrémistes protestants d'Ulster ont immédiatement manifesté leur opposition à cette initiative.

Le révérend Ian Paisley, député et chef de file des protestants «durs», qui avait boycotté le débat de jeudi à la Chambre des Communes sur l'Irlande du Nord, a réuni dans la soirée quelque 2,000 de ses sympathisants qu'il a fait défiler dans un style très militaire dans un petit village du comté de Tyrone (sud de l'Ulster).

Après les avoir énergiquement harangués, leur déclarant qu'il ne leur restait plus désormais que «le choix de tuer ou d'être tués», M. Paisley a annoncé qu'il se chargerait «d'en finir au plus vite» avec le conseil consultatif proposé par M. Atkins.

Deux autres députés unionistes (protestants) ont également condamné la formation d'un tel conseil.

Les précédentes initiatives politiques britanniques visant à faire participer les Nord-Irlandais à l'administration de leur province ont toutes échoué en raison de l'opposition des dirigeants de la communauté protestante à partager le pouvoir avec les catholiques.

Les observateurs notent d'ailleurs que M. Atkins, tout en prenant l'initiative tant réclamée par la classe politique britannique, a considérablement réduit ses ambitions par rapport à ce qu'avaient tenté des gouvernements précédents.

L'accord de Sunningdale, conclu en 1973 avec la participation de la République d'Irlande, prévoyait une assemblée législative élue à la représentation proportionnelle et la formation d'un gouvernement autonome, dirigé par un premier ministre nord-irlandais.

Cet accord, introduisant le partage du pouvoir en Ulster, fut appliqué cinq mois, mais l'opposition des unionistes et une grève générale des protestants en eurent raison.

Une autre tentative, en 1975, pour créer cette fois une assemblée constitutionnelle, n'eut guère plus de succès.

Fort de cette expérience et du nouvel échec l'an dernier (à cause du boycottage de M. Paisley) de la série de consultations entamées avec les partis politiques d'Ulster, M. Atkins a encore abaissé la barre en créant un conseil consultatif de 50 élus de la province qui aura pour tâche de conseiller le gouvernement britannique.

Alors que l'Irlande du Nord devient un boulet de plus en plus lourd à traîner, politiquement, pour la Grande-Bretagne, certains espoirs se tournent maintenant vers le nouveau premier ministre de la République d'Irlande.

Lefever devient conseiller de Haig

WASHINGTON (AFP) — M. Ernest Lefever, qui avait renoncé sous la pression parlementaire au poste de secrétaire d'État adjoint pour les droits de l'homme, a été nommé conseiller spécial de M. Alexander Haig pour les questions de terrorisme, a annoncé jeudi soir le département d'État.

Selon M. Joe Reap, porte-parole du Département d'État, les fonctions de M. Lefever consisteront également à conseiller le secrétaire d'État sur la politique de non-prolifération nucléaire des États-Unis, et au besoin sur des problèmes de politique générale.

M. Lefever avait été désigné par le président Reagan au poste de secrétaire d'État adjoint pour les droits de l'homme. Au cours de ses dépositions devant la commission sénatoriale des affaires étrangères chargée d'examiner sa désignation, il avait recommandé la sévérité envers l'URSS et ses alliés et une diplomatie discrète envers les gouvernements autoritaires alliés des Etats-Unis. Cette position lui avait valu l'opposition des démocrates et de nombreux groupes de défense des droits de l'homme, qui l'accusaient en outre d'avoir mis le centre d'études politiques qu'il dirigeait au service de la firme Nestle.

Les pourparlers de Begin marquent le pas

TEL AVIV (Reuter) — Dans l'attente des résultats définitifs des élections législatives de mardi, M. Menahem Begin a marqué hier une pause dans ses efforts pour former une nouvelle coalition gouvernementale.

Selon les dernières projections par ordinateur, le Likoud de M. Begin et le Parti travailliste de M. Shimon Pérès auraient remporté chacun 48 des 120 sièges de la Knesset.

De source politique, on apprenait que les formations rivales étaient si proches l'une de l'autre qu'un réajustement même mineur pourrait se révéler décisif. Les résultats définitifs seront sans doute connus aujourd'hui ou demain bien qu'ils ne doivent être annoncés officiellement que mardi.

De source proche du Likoud, on estime que cette incertitude ne fait que compliquer la tâche de M. Begin.

Une alliance parlementaire du Likoud avec les trois partis religieux, qui détiennent ensemble 13 sièges, l'assurerait d'une majorité de deux mandats, ce qui représente une marge insuffisante pour gouverner, estimait-on de source politique.

MM. Begin et Pérès essaient tous deux de se concilier les partis religieux. Le dirigeant travailliste a rencontré hier les chefs de l'Agoudath Israël, qui avaient formulé la veille plusieurs exigences en matière de législation religieuse.

Selon M. Pérès, les fondations qui permettront la poursuite du dialogue ont été posées. Mais de source travailliste, on estimait plus qu'improbable que M. Pérès, qui dirige une formation traditionnellement laïque, puisse satisfaire les demandes de l'Agoudath.

Les dirigeants du Parti national religieux (PNR) ont suggéré pour leur part que soit formé un gouvernement d'union nationale, auquel participeraient les deux grandes formations. Mais MM. Pérès et Begin s'y sont déjà déclarés opposés.

M. Yosef Burg, chef de file du PNR, a déclaré à la radio israélienne qu'il pensait qu'il conviendrait d'attendre un an avant qu'une nouvelle consultation soit organisée.

Un député travailliste a estimé que son parti rentrerait probablement sans regret dans l'opposition, laissant M. Begin se débattre pour gouverner avec la majorité la plus étroite qui soit.

À Pékin, le Quotidien du Peuple écrivait hier dans un éditorial que le résultat des élections israéliennes, qui n'ont pas permis de dégager une majorité nette, témoignait du manque de confiance des électeurs.

La cause, expliquait le journal, en était la ligne expansionniste adoptée à la fois par le Likoud et par les travaillistes.

Le Parti travailliste, écrit le quotidien chinois, a «lancé quatre guerres au Proche-Orient», et ce n'est que le mécontentement de l'opinion qui l'a incité à changer de politique ces dernières années.

Quant au Likoud, dont le but était la création d'un «grand Israël», «il continuait à fonder des colonies de peuplement Juives de caractère militaire et allait jusqu'à revendiquer Jérusalem comme sa capitale éternelle et indivisible.»)

1,000 tués au Ghana

ACCRA (Reuter) — Le bilan des affrontements qui ont opposé le mois dernier dans le nord du Ghana les tribus komkomba et nanumba pourrait atteindre un millier de morts, a déclaré jeudi à l'agence Reuter un député, M. S.B.Dy-Yakah, en faisant état d'informations de source militaire.

Selon le parlementaire, qui revient d'une tournée dans la région de Bimbilla, les rues d'un village détruit lors des affrontements étaient toujours jonchées de cadavres.

Le bilan exact n'est toujours pas connu, l'armée et la police découvrant de nouveaux corps dans la brousse, a ajouté M. Dy-Yakah, qui fit partie de la délégation parlementaire qui s'est rendue sur le lieu des graves incidents de Bimbilla.

D'autre part, le quotidien gouvernemental The Graphic écrivait jeudi que les affrontements tribaux avaient fait 30,000 sans-abri et provoqué la destruction de quatre villages.

Le marasme du marché du café compromet l'économie au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — L'activité économique n'a cessé de baisser au Salvador depuis 1979 et, selon les observateurs, le marasme du marché du café, principal produit d'exportation du pays, compromet sérieusement les projets de redressement du gouvernement.

Au cours des trois dernières années, quelque $2 milliards ont fui ce pays de cinq millions d'habitants. Les investissements privés sont tombés à zéro et durant le premier trimestre 1981 les investissements publics ont été inférieurs de 50 pour cent aux prévisions.

En 1980, le Produit national brut (PNB) a, selon les statistiques officielles, accusé une baisse de 10 pour cent par rapport à 1979. Pendant le premier trimestre de cette année son rythme a été inférieur de 20 pour cent à celui du début 1979.

Le gouvernement espère enrayer ce déclin. Le ministre de la Planification, M. Atilio Vieytez, a affirmé à l'AFP que pour l'ensemble de 1981 le PNB ne devrait diminuer que de deux pour cent par rapport à 1980. Il a toutefois souligné que «la crise internationale du café ne figurait pas dans nos plans et rend la situation beaucoup plus difficile».

«Si le café baisse, le pays s'écroule», dit-on dans ce pays ou les exportations de café sont la principale source de devises étrangères. Les observateurs estiment que cette affirmation est proche de la réalité.

Les cours du café sur le marché international sont tombés de quelque $2,000 la tonne à $860. En outre, le Salvador a été affecté par une diminution de son quota d'exportation dans le cadre de l'Organisation internationale du café.

Ce quota est actuellement fixé à 270,000 tonnes ce qui, aux cours actuels, représente quelque $210 millions, alors que les exportations de café avaient rapporté $320 millions en 1980 et $490 millions en 1979.

Avec une production de l'ordre de 360,000 tonnes cette année et des stocks de l'ordre de 100,000 tonnes, le Salvador cherche à trouver de nouveaux débouchés afin d'améliorer sa balance commerciale. En dépit de ses violentes attaques contre l'Union soviétique et les pays socialistes, le gouvernement étudie, selon M. Vieytez, la possibilité de vendre du café à ces pays, ainsi qu'au Japon.

Au total, les exportations salvadoriennes devraient se chiffrer cette année à $830 millions. Mais durant la même période le pays devra importer pour $1 milliard de marchandises.

Les importations de produits de luxe sont pratiquement arrêtées, mais pour fonctionner normalement les industries ont besoin d'importer des matières premières, des machines et des services qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer.

Le problème de la Banque centrale du Salvador, c'est qu'elle manque de réserves liquides, explique M. Vieytez. Pour lui, elle dispose de suffisamment d'autres réserves, or et droits de tirage spéciaux.

Le gouvernement salvadorien espère obtenir du fonds monétaire international $460 millions de crédits pour les trois prochaines années. Il a également demandé une aide à la Banque mondiale, et bénéficiera cette année de prêts s'élevant à $140 millions de la part des États-Unis et à $80 millions de la part du Venezuela et du Mexique dans le cadre de leur programme d'assistance pétrolière aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Selon de bonnes sources, les économistes du gouvernement estiment que le coût d'un programme visant à arrêter la baisse de la production, en se contentant d'un taux de croissance zéro, serait de $260 millions.

Le ministre de la Planification estime que cette stabilisation pourrait se produire vers la fin de cette année. Il fonde ses espoirs sur trois secteurs: l'agriculture, la construction et l'industrie.

En 1980, la production agricole avait diminué de 11 pour cent. En 1981, estime-t-il, cette baisse devrait se limiter à 1.8 pour cent.

Le gouvernement prévoit d'autre part que la construction privée et les travaux publics devraient augmenter de 32 pour cent cette année après avoir diminué de 25 pour cent l'an dernier. Ce redressement devrait résulter d'une politique énergique de crédits visant à relancer la construction de logements.

Enfin, dans le secteur industriel, l'administration espère que la production sera stationnaire cette année, alors qu'elle avait diminué de 17 pour cent en 1980, selon les statistiques officielles.

Mais, estiment les observateurs privés, l'appauvrissement du marché intérieur, la diminution des exportations, la hausse des cours des matières premières et la baisse des réserves de devises devraient se solder par un nouveau déclin du PNB, de l'ordre de quatre pour cent par rapport à 1980.

le DEVOIR
publiera son
cahier spécial
sur
l'éducation
le 28 août prochain
thème
L'éducation des adultes
à l'heure de la Commission Jean
Pour tirés à part
SERVICE DU TIRAGE
844-3361
Publicité
FRANCINE GINGRAS
844-3361
Vu la grève des postes, si vous désirez nous faire parvenir vos textes d'annonces avant de partir en vacances, nous les accepterons exceptionnellement par téléphone.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

samson,
bélair
& associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

L'Afrique, continent des réfugiés

par
Marc M. Parent

ON connaît encore bien peu de leur drame quotidien. Et pour cause. Leur sort n'est pas spectaculaire, il ne peut donc pas faire la première des journaux. Pourtant, les réfugiés africains comptent pour près de la moitié du nombre total de réfugiés dans le monde (dix millions). Des étendues désertiques de la Corne de l'Afrique aux forêts humides de l'Angola, ils attendent patiemment la venue d'un sort meilleur dans des camps «provisoires», ils errent sans abri avec leur maigre bien ou cherchent à recréer, avec le peu qu'ils ont, leur milieu familial et social dans un nouveau pays, étranger pour eux.

Plusieurs trouveront que le chiffre de cinq millions de réfugiés pour l'ensemble de l'Afrique est gonflé. Peut-être l'est-il? D'ailleurs les statistiques disponibles nous viennent des pays hôtes, seules sources valables pour un tel recensement. Mais, même si l'on déduit une marge considérable de 25%, le nombre de ces réfugiés n'en demeure pas moins impressionnant. Il nous révèle un fait intéressant. Il existe en effet chez les pays africains un instinct d'accueil et de générosité que l'on retrouve rarement dans de telles circonstances dans d'autres pays. Rappelons-nous le traitement réservé aux naufragés de la mer en Asie du Sud-Est, comment les populations locales les attaquaient, les volaient, les tuaient même.

L'Afrique a toujours connu un problème de réfugiés que ce soit causé par la famine ou par la sécheresse. Mais, l'avènement et la fin du colonialisme devaient accroître considérablement ce problème et lui donner cette notoriété qu'on lui connaît aujourd'hui. Car le colonialisme divisa l'Afrique par des frontières répondant à ses besoins et non en tenant compte des répartitions tribales ou religieuses. Des minorités ethniques, culturelles et religieuses se retrouvèrent sous la domination de tribus plus importantes. La recherche d'une autodétermination, mot-clé des mouvements de libération africains, qui s'en suivit, est venue remettre en question les frontières héritées du colonialisme. Mais, avoir procédé à une redistribution des frontières nationales de l'Afrique après l'indépendance aurait créer des problèmes irrésolubles et interminables.

L'Organisation de l'unité africaine a donc choisi de retenir le principe de l'inviolabilité des frontières existantes à l'accession de chaque pays, ce qui n'a pourtant pas empêcher les gouvernements-membres de prendre les armes pour tenter de les modifier. Ces guerres déclarées ou ces luttes armées, au Biafra, au Katanga, en Erithrée ou ailleurs, ont elles aussi contribué à augmenter le nombre de réfugiés. L'Éthiopie et la Somalie sont encore à s'affronter sourdement pour le contrôle du désert de l'Ogaden, dans la Corne de l'Afrique, une frontière héritée de la décision italienne, prise au début du siècle, d'ignorer complètement les divisions territoriales tribales et d'accorder cette région à l'Éthiopie. Les conflits actuels au Sahara Occidental et en Namibie ont, eux aussi, la même nature.

Dans les années 70, à ces causes est venu s'ajouter un nouveau phénomène. Le non-respect des droits de l'homme par des chefs d'État tyranniques tels Jean Bokassa de l'Empire Centrafricain, Macias Nguema de Guinée Équatoriale et Idi Amin d'Ouganda a eu pour conséquence directe de mettre en fuite des centaines de milliers de personnes. La prise de pouvoir, dans de nombreux autres pays africains, par des militaires en a encore augmenté le nombre. La confrontation des intérêts Est-Ouest en Afrique, défendus directement par les grandes puissances, ou indirectement, par des intermédiaires tels la France et Cuba, a influencé aussi fortement le cours des événements. Mais le problème des réfugiés africains n'a pas d'origines simples ou uniques; il semble être le produit tant de la lutte pour le pouvoir que des conflits idéologiques.

Les résultats sont de toutes manières les mêmes. La Somalie, un pays pauvre et désertique, situé sur les côtes de l'océan Indien, à l'entrée de la mer Rouge, se dispute actuellement avec le Pakistan, l'honneur d'être le pays qui héberge le plus grand nombre de réfugiés sur son territoire. Près d'un million et demi d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards s'entassent dans des camps sordides ou errent à la recherche de nourriture et d'eau. Car les pays de la Corne d'Afrique connaissent la pire sécheresse des 30 dernières années. À eux seuls, ces réfugiés représentent plus du tiers de la population totale somalienne. La majorité de ceux-ci sont des nomades qui ont dû quitter leur région désertique de l'Ogaden où ils vivaient devant l'ampleur et l'intensité des combats entre les armées éthiopienne et somalienne. La Somalie, qui fait partie de ce que l'on appelle aujourd'hui le quart-monde, c'est-à-dire de ces pays dont l'économie est sans ressources, a ouvert toutes grandes ses frontières aux réfugiés en raison de ses affinités ethniques et tribales avec eux.

Il y a 30 camps en Somalie qui sont regroupés dans trois régions distinctes, soit près de Hargeise au Nord, de Belet Ouen au Centre et de Gédo au Sud. Près de 90% des réfugiés qui vivent dans ces camps sont des femmes, des enfants et des vieillards. Et malgré les efforts des organisations internationales d'aide et des fonctionnaires des Nations unies, la distribution de nourriture est insuffisante et irrégulière. Selon certains fonctionnaires sur place, près de 40% des vivres envoyés d'Amérique et d'Europe Occidentale disparaissent en Somalie avant d'atteindre les camps de réfugiés. Ceux-ci, vivant dans des huttes de lambeaux, affirment qu'ils ont été repoussés d'Ogaden par les Éthiopiens qui ont tué les hommes et le bétail. Ils font face à un long séjour dans ces camps de misère qui se délabrent à chaque jour alors que chacun recherchent de nouveaux matériaux pour la construction de nouvelles huttes ou tout simplement pour le feu.

En Ogaden même, du côté éthiopien, il y a aussi des victimes de la guerre: ils sont en moins grand nombre, mais leur situation est plus désespéré encore. Dans un camp près du poste militaire de Dégahabur, plusieurs enfants sont laissés, abandonnés à leur sort et meurent de faim. Les soins médicaux sont inexistants. Les docteurs et infirmières qui s'occupent activement dans les camps de Somalie ne peuvent se rendre en Ogaden du fait que les autorités marxistes de l'Éthiopie sont préoccupées par les activités militaires des rebelles dans cette région et ne souhaitent guère la présence d'Occidentaux dans la région.

La révolution éthiopienne a elle-même été à l'origine du déplacement de plus de deux millions de réfugiés. Plus d'un demi-million ont fui vers le Soudan, la majorité cherchant refuge des combats en Érithrée. Près de 45,000 autres se sont réfugiés dans le nouveau petit État de Djibouti, sur la mer Rouge, où un habitant sur cinq est un réfugié.

Le Soudan est certainement le plus généreux des pays d'accueil en Afrique. Il offre même un accueil permanent à ceux qui désirent s'installer dans certaines régions du pays. En plus des réfugiés de l'Éthiopie et de l'Érithrée, le Soudan reçoit des milliers de réfugiés du Tchad, en proie à la guerre civile et à l'occupation libyenne, et de l'Ouganda, où des massacres continuent à se produire quotidiennement.

Un des camps de refugiés les plus actifs actuellement en Afrique est celui de Kousseri, au Nord du Cameroun, à la frontière avec le Tchad. De l'autre côté du fleuve Chari, qui divise les deux pays, se trouve la capitale ravagée du Tchad, Ndjamena. Un tiers des deux millions six cent mille réfugiés tchadiens ont traversé le fleuve et s'entassent dans des tentes et des huttes de fortune, données par l'ONU près de la ville de Kousseri. Personne ne sait exactement la durée de leur séjour. La situation hygiénique n'est guère idéale et des épidémies menacent de se déclarer, alors que les incertitudes des intentions du colonel Qaddafi au Tchad empêche tout retour des réfugiés dans leur pays.

La situation des réfugiés africains n'est pas irrémédiable, mais elle est très difficile à contrôler et à améliorer. Il y a cependant de l'espoir. Au Zimbabwe, par exemple, le Haut Commisariat pour les réfugiés termine actuellement un plan d'aide à la relocalisation et au rapatriement d'un million de personnes dont la vie quotidienne fut perturbée par la guerre d'indépendance.

Dans le Sud du continent, la situation n'est pas cependant aussi enviable que celle qui prévaut au Zimbabwe. Le Zaïre demeure un vaste centre de transition pour des centaines de milliers de réfugiés qui ont fuit les persécutions ethniques et politiques des pays voisins. En Angola, les réfugiés namibiens deviennent un fardeau de plus en plus lourd pour une économie fragile qui tente vainement de «décoller». Près de cinquante mille Namibiens ont fui leur pays pour éviter d'être victimes des affrontements qui ont lieu entre les troupes d'Afrique du Sud et celles du mouvement d'indépendance nationale, le SWAPO.

La conjoncture dans les États d'Afrique Australe pourrait se dégrader rapidement. Les États frontaliers de l'Afrique du Sud ont reçu jusqu'à maintenant que quelques milliers de refugiés, mais si la tension entre les communautés blanche et noire devait s'aggraver, ce nombre pourrait se multiplier très rapidement. Le Zimbabwe pourrait alors devenir pays d'accueil, comme la Namibie.

La responsabilité financière des réfugiés africains est difficile à supporter. Les États africains ont besoin d'un milliard deux cent millions de dollars pour subvenir aux besoins quotidiens de ces cinq millions de réfugiés. Si la communauté internationale devait y répondre que de moitié seulement, les pays d'accueil seraient certainement en mesure de répondre et de poursuivre leur aide.

Mais les États occidentaux ont été diligents à donner leur aide aux naufragés de la mer en Asie du Sud-Est du fait que ces dernier fuyaient le communisme. Ces mêmes pays donateurs seront-ils aussi généreux dans leur aide à des pays africains, dont quelques uns marxistes, et cela pour des raison purement humanitaires? Quant aux pays de l'Est et son chef de file, l'Union soviétique, que peut-on attendre de ces pays qui ne donnent que parcimonieusement, mais «fraternellement» à leurs alliés, mais que l'on ne voit pas très souvent contribuer à l'aide internationale pour les réfugiés?

De nombreuses contributions et plusieurs engagements financiers ont été donnés ou promis lors de la récente conférence internationale sur les réfugiés africains. Cette conférence, réunissait plus de 80 pays donateurs, à Genève; ces nations riches et prospères à cette occasion ont entendu les cris de détresse et de misère de ces réfugiés oubliés. Mais l'ensemble des besoins qui a été couvert par les dons des pays donateurs ne porte que sur une courte période, soit une année, alors que ces millions de réfugiés se retrouveront dans la même situation l'an prochain si les nations riches ne mettent pas sur pied un plan d'aide économique aux pays africains dans le but indirect de leur donner la stabilité politique. Le dialogue Nord-Sud sera-t-il en mesure d'initier un tel plan? Les discussions s'éternisent et des réfugiés meurent, chaque jour.

Les chrétiens et le développement en Égypte

Pays de très vieille tradition chrétienne, l'Égypte est aujourd'hui très largement musulmane: 34 millions sur une population globale de 42 millions. Les coptes orthodoxes sont 8 millions, les protestants 100,000 et les catholiques autant répartis en plusieurs rites: copte, maronite, grec catholique, chaldéen, arménien, latin, syriaque. Si un certain nombre de catholique appartiennent à la classe privilégiée du Caire, le très grand nombre sont des paysans pauvres et vivent en Haute-Égypte. Un mouvement, né il y a 50 ans, sous l'impulsion d'un jésuite arabe, le P. Henri Ayrout, est aujourd'hui engagé dans une expérience de développement dans cette région du pays. Mona Zalat, membre de l'équipe responsable de l'Association chrétienne de la Haute-Égypte a bien voulu évoquer pour les lecteurs du DEVOIR quelques aspects méconnus de la vie sociale et religieuse en Égypte.

par Denise Robillard

C'EST en mettant en parallèle les réactions occidentales face aux événements qui secouent les divers pays du Moyen-Orient et ses propres réactions lorsqu'elle a pris conscience de ses racines coptes, que Mona Zalat a choisi de s'expliquer. Le mot «copte» désigne l'ethnie égyptienne.

Née au Caire, éduquée dans la culture occidentale dans les écoles renommées de cette ville tenues par des religieuses étrangères, Mme Zalat travaille d'abord pour l'UNESCO au projet de sauvetage des monuments nubiens. Elle qui ne connaît que le rite catholique, latin ou grec, elle cherche alors une église où elle pourra célébrer le jour de Pâques. Elle entre dans une église copte, et c'est la révélation: «J'y suis restée près près de quatre heures, les messes coptes sont très longues, dit-elle. J'étais époustouflée de tout ce que je voyais!... D'abord, des paysans! Or, pour moi, un paysan, c'est un musulman, exactement comme vous en Occident, avoue-t-elle.»

Elle est frappée par le déroulement même que cette messe à laquelle participent les gens avec leurs enfants. Elle découvre la vie, une façon, nouvelle pour elle, de célébrer avec une communauté, les chants, la liturgie, une croix illuminée que tout le monde voulait toucher et le prêtre qui faisait partie de cette fête. Une culture religieuse vivante!

Après ce premier contact avec l'Église copte, Mona Zalat s'intéresse à une exposition d'artisanat organisée à Akhmim par l'Association chrétienne de la Haute-Egypte. Elle adhère au mouvement en 1969. Avant de faire état des activités de l'Association, elle tient à revenir sur son expérience personnelle. Elle se reconnaît une double identité, elle est de culture arabe et de culture occidentale. À propos de la réaction violente du monde arabe contre l'Occident et ce qu'il a été pour lui, elle explique: «Moi, en tant qu'arabe, je vois dans cette culture toute une richesse à apporter dans le monde. Toute la question est de savoir comment l'apporter d'une façon constructive et positive. Comment se calmer et se comprendre soi-même? Comment comprendre le monde et ce que ce monde a besoin d'entendre de nous?»

Elle s'étonne, mi-amusée, mi-indignée, de la mode du bouddhisme qu'elle découvre en Amérique: «Je me dis: on dirait que les Églises orientales n'ont jamais existé! Car c'est tout à fait cet esprit contemplatif qu'on y trouve, bien différent de l'Église occidentale latine! C'est le même Esprit, le même Christ, le même évangile, mais ça s'est développé, en raison de l'histoire, d'une façon bien différente. Et moi, je l'ai découvert une fois adulte! Et je sais comment on peut ne pas savoir... Quand j'ai découvert cette réalité, j'ai été une semaine sans pouvoir parler à ma mère...»

Revenant à son premier contact avec l'Association, Mona Zalat précise qu'Akhmim est la deuxième plus ancienne ville du monde, après Damas, et qu'on y fait du tissage depuis l'ère pharaonique. On le fait encore aujourd'hui avec les mêmes métiers, on utilise encore les mêmes couleurs. On en fait actuellement une exposition à Washington. Alors que cet artisanat languissait, l'Association a conçu le projet de travailler avec les gens de cette ville pour promouvoir cet artisanat, puis avec les femmes analphabètes et très pauvres, «donc chrétiennes», précise Mme Zalat.

Comment expliquer cet état de pauvreté? Mona Zalat répond que depuis la conquête arabe, en 640, les différents gouvernements qui se sont succédé en Egypte ont favorisé l'islam aux dépens des chrétiens. Par exemple, on imposait de lourdes taxes dont on était exempté si on se faisait musulman. Les chrétiens ont alors dû fuir vers le sud, qui est la partie la plus pauvre du pays. S'est développée chez les chrétiens une extraordinaire militance. Dans les villages, on se tatoue la croix sur le poignet comme signe qu'on a préservé sa foi aux dépens de sa fortune. L'Egypte est une terre de martyrs, ajoute Mme Zalat, non sans dénoncer une certaine tendance à «appeler au martyre» qui affleure souvent et qu'elle juge dangereuse.

Mais l'islam, insiste Mme Zalat, n'est pas une religion fanatique, c'est la manipulation qu'on en fait qui est condamnable. C'est une religion pleine de largeur, de tolérance: «Le danger, c'est quand la victime réagit en victime, une réaction bien compréhensible, qu'il importe de reconnaître, de comprendre et d'interpréter avec sagesse. Je dois dire qu'en Egypte, on a développé cette sagesse, cette endurance. Ce n'est pas compris par tous les autres pays arabes.»

Héritier de trois cultures — pharaonique, copte, islamique — l'Egyptien est cultivé, déclare Mona Zalat: «Quand tu rencontres un homme ou une femme analphabète en Haute-Egypte, tu sens que c'est une personne cultivée, mais qui le sait? Lui-même ne le sait pas, sa société ne le sait pas, son gouvernement ne le sait certainement pas! La mentalité et les préjugés du monde veulent que les paysans soient incultes! Ce n'est pas vrai!! J'ai été reçue comme une reine dans des maisons de Haute-Egypte, dans un contexte de vraie pauvreté, mais où tu sens une dignité, une classe, dans la façon dont on te reçoit. On est digne dans sa misère.»

C'est ce qu'a compris le P. Henri Ayrout, il y a 50 ans. Une figure de l'Église, déclare Mona Zalat, «peut-être le premier jésuite à vraiment s'engager dans son pays». C'était un visionnaire, très oecuménique, large d'esprit, très influent auprès du gouvernement. Sociologue, il a écrit un livre, *Le paysan*, qui a été interdit, suspecté d'être «communiste». Il a commencé à travailler en Haute-Egypte à une époque où personne n'en parlait. Il a commencé par l'éducation et ouvert des écoles alors que la politique gouvernementale n'en avait pas prévu dans son programme.

Avec la déclaration de la guerre en Europe, en 1939, les communautés missionnaires qui dirigeaient ces écoles ont vu tarir leurs sources financières. Un groupe de femmes égyptiennes de la haute société du Caire décide de trouver l'argent sur place et de sauver ces écoles. C'est de ce moment que date l'association connue aujourd'hui sous le nom d'Association chrétienne de la Haute-Egypte pour les écoles et la promotion sociale. Elle est reconnue d'utilité publique par le gouvernement.

Au moment de la révolution, en 1958, le P. Ayrout a reconnu la nécessité de travailler au développement par ces écoles devenues des écoles régulières, en ce sens qu'elles ont dû adopter le programme commun et répondre aux normes gouvernementales. On s'est alors employé à améliorer la qualité des écoles catholiques. L'Association offre aux enseignants de ces écoles un service d'aide. Grâce à un programme élaboré il y a quatre ans, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe en place depuis 12 ans, on offre aux professeurs qui veulent enseigner dans ces écoles, une semaine intensive de formation au cours de laquelle on les invite à faire partie d'un mouvement. On leur offre une importante somme d'informations sur l'Egypte et son contexte, on y fait une analyse du pays aux points de vue social, économique, historique, psychologique, etc. à partir de méthodes psycho-sociales éprouvées. Ils sont amenés à découvrir le vrai visage de la Haute-Egypte, fort différent des clichés véhiculés par la télévision, note Mme Zalat. Ils en découvrent la richesse, de même que la qualité humaine des paysans.

Ce programme vise essentiellement à «faire de ces enseignants des agents de développement, à partir de leur rôle même de professeurs. Pour nous, ajoute Mona Zalat, l'école n'est pas un but en soi, mais un moyen de développement.» On estime avoir du pain sur la planche pour 50 ans! Ce qu'on veut promouvoir, c'est une éducation libre, et l'intelligence de ce qu'est un processus d'éducation.

L'Egypte est aujourd'hui «en crise d'idéologie,» ajoute Mona Zalat, et l'éducation est très liée à l'idéologie. Le programme scolaire obligatoire est très rigide, très mal adapté au milieu rural. Il a été conçu par des bureaucrates ignorants de la vie rurale. Or l'Egypte est un pays rural. On cherche à sensibiliser les professeurs. Par exemple, dans un cours d'instruction civique, on propose comme héros celui de la guerre du 6 octobre: «Mais ces gens ont d'autres héros dans leur vie, des personnes qui ne sont jamais allées au front! Et le professeur perpétue ces notions aussi longtemps qu'il n'est pas conscient de ces lacunes, libéré.»

Voir page 24: Les chrétiens

religion

Conseil scolaire de l'île de Montréal
500 boul. Crémazie est, Montréal, Qué. H2P 1E7

AVIS

Veuillez noter que le Conseil scolaire de l'île de Montréal tiendra sa réunion régulière du mois de juillet 1981 le 13 au lieu du 20 et sa réunion régulière du mois d'août 1981 le 24 au lieu du 17.

Les réunions du Conseil scolaire sont publiques et se tiennent hatibuellement le 3e lundi de chaque mois à 20 heures au 500, boulevard Crémazie est, à Montréal.

Le secrétaire général
Jean Marcoux

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

UNIVERSITÉ LAVAL
sciences de l'administration
extension de l'enseignement

ADMISSION AUX PROGRAMMES
EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION
TRIMESTRE D'AUTOMNE 1981
(du 31 août au 11 décembre 1981)

Les COURS DU SOIR des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'administration s'adressent aux adultes, déjà sur le marché du travail, ou aux finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.

Cours offerts: Des COURS DU SOIR en sciences de l'administration sont offerts dans les disciplines suivantes:

Droit et les affaires
Évaluation
Gestion des opérations
Gestion économique
Gestion financière
Gestion par système d'information
Management
Méthodes quantitatives
Sciences comptables

Un candidat peut demander l'admission à ces cours soit à titre d'étudiant hors programme, soit à titre d'étudiant dans l'un ou l'autre des PROGRAMMES suivants:

Administration institutionnelle
Approvisionnement (A.C.G.A.)
Évaluation (I.C.E.)
Gestion d'entreprises (I.B.C., I.C.A.)
Management
Sciences comptables (C.A.*, C.G.A.)
Sciences industrielles (R.I.A.)

*Pour le programme en sciences comptables C.A., le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire décerné au terme de trois années d'études après le D.E.C.

Conditions d'admission: Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 (ou l'équivalent) du secondaire V et remplir la formule "Description de l'expérience de travail".

Date limite de réception des demandes d'admission: 15 juillet 1981

Renseignements: Bureau de l'Extension
Faculté des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration (local 144)
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585

Cité universitaire, Québec

"Cet été, je me cultive!"

pour une quatorzième année
LE CONSERVATOIRE LASSALLE
vous offre des COURS D'ÉTÉ en
SCIENCE DE LA PAROLE
Inscrivez-vous à notre deuxième série de cours
il nous reste encore quelques places disponibles

Cours du jour
Du 27 juillet au 21 août
LUNDI À VENDREDI
de 9 h 20 à 12 h 10

Cours du soir
Du 27 juillet au 26 août
LUNDI - MARDI - MERCREDI
de 18 h 20 à 21 h 10

INSCRIPTION: Dès maintenant

Pour renseignements:
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034
Permis: 749569

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS IMPORTANT
PAIEMENT DES AMENDES
(INFRACTIONS aux règlements de circulation, de stationnement ou du contrôle des chiens.)

Pendant la durée du conflit des Postes canadiennes, le public est prié de noter ce qui suit:
1. si vous recevez un billet de contravention (circulation, stationnement ou contrôle des chiens) vous NE DEVEZ PAS UTILISER LA POSTE pour effectuer le paiement de votre amende;
2. le délai pour effectuer votre paiement à une succursale de banque ou de caisse populaire Desjardins située dans le district de Montréal est porté à 10 JOURS À COMPTER DE LA DATE de la délivrance du billet;
3. vous avez avantage à respecter les délais de paiement et à vous assurer que la VILLE À BIEN REÇU le vôtre à temps, afin de prévenir la continuation des procédures à vos frais.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 juillet 1981

Marc Boyer,
Greffier de la Ville

TORONTO

Baisse des cours

La Bourse de Toronto a terminé la journée d'hier sur un recul de 3.34 points à 2331.73.

Huit des 14 compartiments du marché ont retraité, l'immobilier-construction faisant une chute de 153.13 à 8995.82. Mais les aurifères progressent de 43.33 et se hissent à 3711.47.

On dénombre 206 titres en hausse, 238 en baisse et 223 inchangés. Le volume était faible: 3.64 millions d'actions, et la valeur chiffrait $66.3 millions.

Les échanges d'actions Texasgulf ont été suspendus à l'ouverture dans l'attente d'une déclaration. Dernière cote: $56 1-8.

Parmi les valeurs industrielles traitées hier, Cadillac Fairview perd 1 7-8 à $48, Whonnock A 1 3-8 à $12 3-4, Hiram Walker Resources 1-4 à $33 5-8, Dome Pete 1-4 à $24 1-4 et Canadian Pacific 1-8 à $44 5-8. Par contre, Electrohome Y gagne 1 3-4 à $19, Hammer Siddeley 1 1-2 à $19 3-4, Electrohome X 1 1-2 à $19, Cominco 1 1-2 à $52 1-4 et Monenco A 1 à $18.

Dans le secteur minier, Westmin Resources perd 5-8 à $12, Gibraltar Mines 1-2 à $10 et Teck Corp. A 1-2 à $19 1-4. Lake Shore Mines prend 1 à $21 et Little Long Lac 3-4 à $17.

Parmi les pétroles, Ocelot Industries B cède 1 1-2 à $58 1-2, PanCanadian Pete 1 à $92 et Drummond Pete 1-2 à $6 1-4. Francana Oil gagne 7-8 à $24 1-2 et Basic Resources 3-4 à $10 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1540	$7⅜	7⅜	7⅜	−½
AMCA Int	2363	$25	24⅝	24⅝	−⅝
AbtlPrce	355	$26¼	26	26¼	+¼
Abitbi10	z150	$43⅛	43⅛	43⅛	
Acklands	500	$15⅜	15⅛	15¼	+⅛
Ackld 2p	500	$14	14	14	+¼
Afton Min	13472	$58½	58⅛	58½	+⅜
AgnicoE	4800	$9⅝	9½	9½	+⅛
Agra Ind A	100	$8⅝	8⅝	8⅝	−⅝
Albany	2800	175	170	174	
AltEnergy	19520	$24⅛	23⅞	24	−¼
AltaNat	100	$25	25	25	
Alcan	21331	$33⅝	33⅛	33⅛	
AlgoCent	3893	$17½	17	17½	
AlgomaSt	10000	$43	43	43	
AStel p	200	$21	21	21	
Amcan	5115	380	375	380	+10
Am Eagle	2500	370	370	370	+15
AmLeduc	5500	61	61	61	
AndresWA	600	$15	14¾	15	
AndresWB	100	$14¾	14¾	14¾	+¼
Ang D Gld	2950	385	375	385	+10
AngUDev	300	180	180	180	+5
Aquitaine	6594	$61	60	60¼	−¾
Arbor C	625	475	475	475	
ArgusBpr	z50	$22¼	22¼	22¼	
Asamera	3250	$16½	16⅜	16½	+⅜
AsocPorc	500	$6¼	6¼	6¼	
Astral	800	485	465	465	−25
Atco I	6278	$10¾	10½	10¾	
Atco II	2064	$10¾	10¾	10¾	
AtlCCop	2500	122	120	120	−5
AtlasYk	800	105	102	102	−3
AtoHardA	500	$12¾	12¾	12¾	−⅛
BPCan	6548	$48¼	47½	48¼	+⅜
Bachelor	3215	385	380	380	+5
Bakertalc	z200	93	93	93	
BanisterC	400	$6½	6½	6½	+¼
BankBC	1298	$49	48⅛	48⅛	−¾
BankMtl	10776	$28⅛	27¾	28⅛	+¼
Bk Mtl 285	2925	$32¾	32½	32¾	+½
BankNS	8179	$26½	26¼	26⅜	−⅛
Bary Expl	9000	121	113	121	
Basic Res	3000	$10¾	10¾	10¾	+¾
Bathrstp	200	$11¼	11¼	11¼	
BellCanad	27164	$18⅞	18⅝	18¾	−⅛
BellBpr	600	$56¼	56¼	56¼	+½
BellCpr	z40	$19⅞	19⅞	19⅞	
Bell1.80	425	$16¼	16	16¼	+¼
Bell1.96	400	$22¼	22¼	22¼	
Bell2.05	4950	$20⅛	20	20⅛	+⅛
BethCop	200	$37½	37½	37½	
BighartOG	300	$7¼	7¼	7¼	
BI Hawk	1000	40	40	40	+2
BlackPhot	1000	$32	32	32	
Bluesky	2350	$9⅜	9	9	
BombdrA	230	$16⅛	16⅛	16⅛	−¼
BombdrB	700	$15½	15½	15½	+¼
Bonza O	1962	$7⅞	7⅝	7⅝	
BonanzaW	2000	108	108	108	−4
BowValy	11815	$22⅛	21⅞	22	−⅛
BowVly7	300	$81¾	80½	81¾	+1¼
BowVly R	3750	$12⅛	12	12	+⅛
Bralor Res	2200	$14½	14¼	14½	
Bramalea	1460	$12	12	12	−¼
BrascanA	22916	$35¼	34⅞	34⅞	−¼
Brscn8½	400	$21	21	21	
Brenda M	175	$25¼	25¼	25¼	−¾
Brinco	7093	$8⅝	8½	8½	−⅛
Brincop	205	$5⅜	5⅜	5⅜	
BCFP	3283	$17¼	17	17¼	+¼
BCRIC	15205	475	455	455	−20
BC Phone	1425	$15½	15⅜	15½	−⅛
BCPh4½p	z60	$37	37	37	
BCPh1956	z35	$39¼	38¾	39¼	
BCPh5.15	z10	$45	45	45	
BCPh5¾p	z10	$46¾	46¾	46¾	
BCPh6pr	z2	$48	48	48	
BCPh6.80	1000	$15	15	15	
BroulReef	200	145	145	145	
Brunswk	2700	$17	16¾	16¾	+⅛
BuddCan	1000	$8¼	8¼	8¼	−½
CAE	6465	$11	10⅞	11	+¼
CCLInd	5550	$9	9	9	−⅛
CIL	389	$36⅛	36	36⅛	
CME Res	300	290	285	285	−15
CadFrv	18477	$48½	47¼	48	−1⅞
Cad Frv A	362	$6⅞	6⅞	6⅞	
CalvrtDB	300	$6½	6½	6½	
Calvert	100	150	150	150	
CamelOG	10200	$7½	7⅜	7½	+⅛
Camflo	20080	$25	25	25	
CampRL	11460	$17¾	17¼	17⅜	+⅛
Campeau	1200	$14⅞	14⅞	14⅞	−⅛
CanCem	2120	$14½	14⅜	14⅜	−⅛
CCem6½	100	$11	11	11	
CCem2p	600	$15	15	15	+⅜
CDC	106347	$15⅛	14¼	15	+⅝
CDCprB	2377	$149	141½	149	+7½
CDC1980	40125	$20⅝	19½	20½	+¾
CanMalt	500	$39½	39½	39½	−½
CNorWest	2640	$41	40½	40½	−½
CanPEnt	10249	$23¼	23	23¼	
CPackrs	1200	$34⅜	34¼	34⅜	−⅛
CPerm	271920	$30	28	30	+5
CPerm6¾	13140	$35½	33	35½	+2½
CS Pete	500	$11½	11⅜	11½	−⅛
Can Trust	750	$29	28¾	29	+⅛
CCurtis	1000	110	110	110	−4
CFormst	100	$5½	5½	5½	−¼
CG Invest	760	$27	26⅛	27	+½
CIBkCom	8091	$28¼	28	28⅛	−⅛
CIBC2.05p	4760	$23¾	23¼	23¼	+⅛
CLencour	2000	51	51	51	+1
CNat R	11650	$15⅜	14¾	14⅞	
CNat8.50	500	$31¾	31¾	31¾	−1¼
COcdental	12800	$17½	17	17	−⅜
CPLtd	43670	$44⅝	44⅜	44⅜	−⅛
CReserve	2200	$26¼	26	26¼	+¼
CdnTire	z10	$32¾	32¾	32¾	
CdnTireA	515	$35	34½	35	+¼
CUilties	200	$22¼	22¼	22¼	
CU 10¼	490	$24½	24½	24½	
CUtil2ndD	2400	$24½	24¼	24¼	−¼
CUtil2ndE	200	$23¼	23¼	23¼	−1¼
CWNG4pr	100	$6¾	6¾	6¾	
CWN 5½p	200	$9	9	9	−¼
Canbra	150	$8¼	8¼	8¼	−¼
Canray	1335	150	150	150	
CanronA	1000	$19½	19⅜	19⅜	−⅛
Canusa	24050	435	420	425	−5
Canusaw	6430	175	165	165	−2
Cara	850	$6¼	6⅛	6¼	+⅛
CaraA	1150	$6¼	6⅛	6⅛	−⅛
CarlOK	3625	$7¾	7⅝	7¾	
CarlAp	600	$19⅛	19	19	
CarlBp	110	$23¼	23¼	23¼	−⅜
CarmaA	2050	$17	17	17	−⅛
Carmacvp	1800	$20¼	19¾	19¾	−¼
CarolinM	1750	$24½	24	24½	+⅜
Celanese	325	$13¼	13¼	13¼	
Celan175p	300	$14⅞	14⅞	14⅞	+⅛
CentrlTr	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Chnclr	8366	360	340	350	+5
CharterOl	1000	220	220	220	−5
Cherokee	1500	$8⅞	8⅜	8⅞	+⅛
ChibKay	69300	41	35	39	+4
ChieftanD	2500	$25	24¾	25	−¼
Chrysler	1700	$8½	8⅜	8⅜	
CHUMB	100	$14½	14½	14½	−½
Clarion	850	$8¾	8¾	8¾	
CoastalA	1000	$7½	7¼	7½	+¼
Coch-Dun	100	$10⅛	10⅛	10⅛	−⅜
CohoA	1165	$14	14	14	
Coin Lake	2500	65	60	65	+5
Cmplx	1700	260	250	250	−10
Cominco	3406	$62¼	60¼	62¼	+1½
ComincoA	500	$21	21	21	
ComrclOG	1800	330	315	315	−5
Cmplg	900	$14⅞	14½	14½	−½
Computel	300	$15	12½	15	+3
Comtech	500	$5¼	5¼	5¼	−¼
Coniagas	200	225	225	225	+3
ConBathA	1575	$26⅜	26	26⅜	+⅛
ConBathp	150	$13¾	13¾	13¾	−¼
ConFardy	500	295	290	290	−10
ConCopper	3250	90	81	90	−2
CDurham	5500	315	310	315	
C Marben	2500	134	131	131	−1
Cons Prof	12300	205	180	205	+12
C Rexspar	1000	65	65	65	+3
Consoltex	600	$6	6	6	
ConDistrb	610	$9½	9¼	9½	+¼
ConGlass	7200	$19¼	19	19	+1
Conventrs	3700	$12⅞	12¾	12¾	−⅛
ConwestA	800	$6¼	6⅛	6⅛	−⅛
ConwestB	313	$5¾	5⅜	5¾	+⅛
CopFields	1200	$16½	16½	16½	
Corbyvt	500	$27¾	27¾	27¾	−¼
CorbyB	500	$26½	26½	26½	+½
CFalconC	5393	$14¼	13⅞	13⅞	−¼
CosekaR	3400	$19¾	19⅜	19½	−½
Coseka7p	600	$10	9¾	10	+¼
CostainLtd	2000	$13¾	13¾	13¾	
Courvan	8900	65	61	65	+1
Craigmt	300	430	430	430	−5
CrainRL	400	$14	14	14	+⅛
Crestbrk	100	$29¾	29¾	29¾	
Crwn Life	z1	$120	120	120	
CZeirbaA	200	$32½	32½	32½	
Cullaton	1125	$12	11⅞	12	+½
CuvierM	2500	61	61	61	−2
Cyprus	20975	$31½	30⅝	31	
Czar Res	17100	$11	10⅝	11	+⅜
Czarun	200	$11	11	11	−¼
DRGA	500	$7¾	7¾	7¾	−¼
Dalco Pet	500	490	480	480	−20
Daon Dev	4875	$11⅞	11¾	11⅞	+⅛
DejourMn	6550	77	74	75	+2
DEldona	8000	155	151	151	−1
Delhi Pac	5500	97	95	96	
Denison	1612	$46	45⅜	45⅜	
DicknsnA	2025	$5½	5¼	5½	+⅜
DicknsnB	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Digtech	1000	$10	9¾	9¾	−¼
Discovry	1000	180	180	180	+10
DofascoA	400	$45¼	45¼	45¼	−¼
Dfs 235	500	$20	20	20	
Dofascowt	240	$9⅝	9⅝	9⅝	
Domanl	550	$8⅞	8½	8½	+⅛
DomeCda	61140	$10⅜	10⅛	10⅛	−⅛
DomeMine	11550	$25¼	24⅝	24⅞	+⅜
DomePete	65844	$24⅜	24¼	24¼	−¼
DPeteAp	200	$16½	16½	16½	−⅜
DPeteBp	z2	$16¼	16¼	16¼	
DCitrus	2200	$5⅝	5½	5½	−½
DExplor	6500	145	140	140	+5
DomStore	z10	$21½	21½	21½	
D Textie	101	$18½	18½	18½	−⅜
Domtar	3640	$32½	32⅛	32½	+¼
Domtarpr	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛
DrumndP	3850	$6¾	6¼	6¼	−½
Dunraie	534	220	215	215	
DuPontA	z84	$37¾	36⅞	37¾	
Dylex LA	1180	$18½	18¼	18¼	−¼
Dynamar	8200	$5⅞	5¾	5⅞	+⅛
EstMlrtic	z25	340	340	340	
EchoBUn	300	$36	36	36	
EgoRes	4700	130	125	125	−4
ElcthomX	5412	$19	17½	19	+1½
ElcthomY	18049	$19	17	19	+1¾
Electhomp	z25	$57	57	57	
ElksStors	1910	$5⅞	5¼	5⅞	+½
Emco	200	$16	16	16	
EnrgyRes	300	155	155	155	+5
Extndcar	700	$14	14	14	
Extd A	589	$14¼	14⅛	14⅛	−⅜
FCA Intl	3253	$6½	6½	6½	−⅛
Fibrg Nik	9885	$100	99	100	
FathmOcn	900	215	215	215	+5
FedIndA	2220	$15⅛	15	15⅛	+⅛
Finning A	600	$13¾	13¾	13¾	−¼
Finning B	3600	$13¾	13¾	13¾	−¼
FiranGndl	6800	285	275	285	+5
FCalgary	3500	365	365	365	
FCityFin	310	$23	23	23	
FCtyTrD	300	$6⅞	6⅞	6⅞	−⅛
FMar	1000	250	250	250	+10
Foodexp	2300	$5¼	5⅛	5⅛	+⅛
FordCnda	100	$50½	50½	50½	
Francana	1300	$24½	23⅞	24½	+⅞
GMRes	3600	475	455	455	−20
Galveston	4058	260	252	260	−5
GazMetr	575	$5⅞	5⅞	5⅞	−⅛
Gaz5½p	z50	$44¾	44¾	44¾	
GDistrbw	2900	$11⅝	11½	11½	−⅜
GMC	z97	$62	62	62	
Genstar L	29450	$35¼	34½	34⅝	−⅝
Gnstar2.35	800	$38¼	37½	37½	−1¼
Geocrude	2800	380	375	380	+5
GiantYk	2650	$14½	14	14½	
Gibraltar	1100	$10¼	10	10	−½
Goldale A	200	$7½	7½	7½	+⅛
GoldundM	6500	111	106	110	
Goodyearp	125	$33	33	33	−¼
Grandma	1775	$11⅝	11¼	11½	−⅛
GLForest	450	$85	85	85	
GNFin	z80	$7½	7½	7½	
GWSteelA	300	$6½	6½	6½	
Greyhnd	1208	$18¾	18¼	18¾	+½
GulfCan	39656	$28½	28⅛	28⅜	
Gulfstrem	13075	$6⅛	6	6	−⅛
Gulfstrmw	z18	125	125	125	
HCIHldgA	2438	$13⅝	13½	13⅝	−⅛
HCIHldgB	300	$13½	13½	13½	−¼
HCI Hldw	200	330	330	330	−20
Haley	14650	$6⅞	6½	6¾	
HalifaxD	350	385	370	385	+15
HGroupA	900	$6⅜	6¼	6¼	
HardCrpA	2175	310	300	310	+10
HardCrpC	225	275	275	275	−35
HarlequnA	300	$28½	28½	28½	
Hawker	12985	$19¾	19½	19¾	+1½
HayesD	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Highwood	2300	370	355	355	−5
Hollinger	z65	$42⅛	42⅛	42⅛	
HBayMng	550	$30¾	30⅝	30¾	+⅛
HBayCo	9567	$29⅛	28¾	28⅞	
HBCpr	2830	$15⅞	15½	15½	−⅛
HBOilGas	37280	$37¾	37⅛	37½	+⅜
Husky Oil	17060	$16½	16¼	16½	+¼
HuskyBpr	100	$34¼	34¼	34¼	−¼
HydraEx	13000	85	80	85	
IAC	5450	$10⅜	10¼	10¼	−⅛
IUIntl	4602	$18⅛	18	18⅛	+⅛
Imasco	700	$36⅞	36½	36⅞	
ImascoAp	z29	235	235	235	
ImascoBp	200	$39¼	39¼	39¼	−¾
ImpOilA	37824	$36⅝	36	36⅜	+½
ImpOilB	539	$36¼	36¼	36¼	+⅜
Inco	23128	$23¾	23½	23⅝	
Indal	150	$17½	17½	17½	+½
InlandGas	810	$17	16½	17	+½
Inland Gp	600	$8½	8⅜	8½	+½
IndG10p	200	$21	21	21	+½
Inter-City	3850	$15⅜	15⅛	15¼	+⅛
IntrCwf2	1500	$11¼	11	11¼	+¼
IBM	z173	$67½	66¼	66¼	
IntMogul	z11	$9⅜	9⅜	9⅜	
Intl Thom	700	$5½	5½	5½	−⅛
IntprPipe	3801	$15¼	15	15¼	+¼
Ipsco	200	$29¼	28¾	28¾	−¾
Inverness	700	$6	5⅞	6	+⅛
IronBayT	100	$6⅛	6⅛	6⅛	−¼
Irwin Toy	z102	$12½	11⅞	12½	
JQRes	1200	245	240	245	−5
Jannock	4201	$12⅛	11¾	11¾	−¼
Jannock8	1300	$10	10	10	
Janockwf2	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	−⅛
Jorex Ltd	600	73	73	73	−2
Joutel	2900	$5¼	5⅛	5¼	
KamKotia	4400	340	325	325	−5
KelseyH	1400	$13½	13	13	−½
KerrAdd	1831	$22¾	22¼	22¾	+¼
KAnacon	1000	120	120	120	+5
LKResA	800	450	440	450	+10
LKResB	500	400	400	400	
LabattA	1847	$27⅝	27⅜	27⅜	−⅜
Lacana	1360	$7¾	7⅜	7¾	+⅛
Lacanaw	2500	335	310	335	+35
LaidlawA	3550	$9⅝	9½	9½	
LaidlawB	2850	$9⅝	9⅜	9⅜	−⅛
LOntCem	150	$7¾	7¾	7¾	
LShore	1553	$21¼	20½	21	+1
LarderRes	10200	85	84	85	
LasitrKm	5500	135	130	135	+15
Laurasia	6000	71	71	71	
LauFinp	254	$12¼	12¼	12¼	−¼
LavaCap	1360	$6	5⅞	5⅞	−⅛
Leigh1	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Leigh2	300	$7	6¾	7	+⅛
LLLac	3642	$17	16¼	17	+¾
LoblawCo	7130	$6¾	6⅝	6⅝	−⅛
LobCopr	z10	$19⅞	19⅞	19⅞	
LobLtdAp	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
LobLtdBp	600	$14	14	14	+⅛
LochielA	7004	340	330	340	
LochielB	7700	310	305	310	
Lochiel9p	100	$11½	11½	11½	
Lumonics	1200	$17	16⅞	17	
Lynx Can	300	120	120	120	−5
LyttonM	11900	150	136	136	−5
MDSHA	800	$13½	13½	13½	−⅜
MICC	215	$10¼	10¼	10¼	
MSR Exp	1300	$12¾	12⅜	12⅜	−⅜
MSZRes	18600	335	325	330	
MSZResw	2200	130	125	130	+10
MTSInter	11500	195	185	195	+14
MclanHX	1500	$12	12	12	−¼
MclanHY	35000	$12	12	12	
Macmilan	5328	$41¼	41	41¼	+¼
Mcmiln200	265	$27¾	27¾	27¾	
Mcmiln208	359	$25	25	25	−¼
Madeline	2000	190	180	180	−15
MagnaB	100	$12	12	12	
Magnetcs	1600	160	160	160	
MajstcWil	1000	460	450	450	
ManBar	800	77	77	77	
Maritime	1216	$21½	21½	21½	−¾
MarkSpnc	35000	$10¾	10¾	10¾	
MarkWrk	3650	$9⅛	9	9⅛	+⅛
MassFer	33853	355	340	345	−15
MasFA	2250	$11¼	11⅛	11⅛	−¼
MasFB	3750	$11⅛	10⅞	11	−¼
Matchan	4000	64	61	61	−4
Maynard	1100	$6¾	6½	6½	−½
McAdam	3000	66	65	65	+3
McChip	300	169	169	169	−1
McIntyre	z45	$57⅞	57⅞	57⅞	
McLaghln	100	$9¼	9¼	9¼	
McPhar	1000	$5	5	5	−⅛
Melcor	800	$25¾	25⅝	25¾	−¼
Mercantil	700	$20⅛	20	20⅛	+⅛
MerlaE	363521	$12⅛	11⅞	12⅛	+⅛
Merlandp	3900	$26¼	26⅛	26¼	
Meston	1000	$5	475	5	+½
Minrl Res	5200	222	211	215	+4
MitelCorp	10433	$37½	37	37¼	−¼
MolsonA	850	$27⅝	27½	27½	
MolsonB	400	$26½	26½	26½	
MncoA	100850	$18	17	18	+1
Moore	3790	$43⅜	42⅞	43⅛	+⅛
Morisn	400	360	360	360	−10
MtJamie	2000	85	85	85	+10
Murphy	2000	$35⅜	35⅛	35⅜	+⅛
NBCook	500	$6¼	6¼	6¼	−¼
NBUMine	4700	$6¾	6¼	6¾	+¼
NSRRes	7000	75	72	75	+5
NatBkCan	3017	$12⅞	12⅝	12⅝	−⅛
NatBkcv	100	$27¾	27¾	27¾	
NHeesEnt	532	$16¾	16½	16½	−⅜
NatPete	1000	183	176	178	−5
NatSeaA	375	$10¾	10¾	10¾	
NTrst	142160	$24½	24½	24½	
Neomar	300	325	325	325	
NBTel	451	$17¾	17½	17¾	+⅛
NKelore	6500	55	54	54	+1
NQueRagl	3000	$5⅜	5	5¼	
NYorkOil	4100	285	285	285	−5
NfldCapA	100	$12⅜	12⅜	12⅜	−⅛
NfldLPA	418	$21½	21½	21½	−½
NfldTel	1137	$9½	9½	9½	
NfldTe975	494	$17	17	17	−½
Newnor	11000	25	24	25	+4
NickOffset	500	135	135	135	
NickRim	3500	35	34	35	+5
NobleM	1000	175	160	160	−20
Noma Ind	500	$16¼	16	16	
NorAcme	10200	165	150	150	−5
Noranda	26820	$33⅛	32½	32⅞	−⅛
Nornp	16878	$106	106	106	−¼
Norbaska	6383	79	75	75	−4
Norcen	3168	$30¼	30	30¼	+¼
NorcenB	150	$24	24	24	−¼
Norcn288	100	$57¼	57¼	57¼	−¾
NorCt785p	800	$16⅝	16½	16½	−⅜
NorTel	1855	$48	47¾	48	+½
Northgat	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Northld	4200	57	53	56	+6
Northstar	1200	$6	6	6	+⅛
Nthumber	2800	175	160	168	−7
NovaAltA	59216	$11⅝	11⅜	11½	−⅛
NovaEp	200	$17	17	17	
NovaJp	800	$48	48	48	−1¼
NovaKp	2440	$31	30½	30½	−⅞
NBeauc	1000	115	100	115	+30
NowscoW	300	$23	23	23	
Nu-WstA	4650	$12⅝	12¼	12¼	−⅜
Nu-WstC	17392	$11⅛	10⅞	11	−¼
Nu-Wst9p	z3	$15¼	15¼	15¼	
NufortRes	3500	78	75	78	+4
Numac	785	$30	30	30	−¼
OPI	7600	$15	14½	14½	−¼
Oakwood	1800	$22⅜	22¼	22¼	−¼
Oakwodpr	1100	$26¼	26	26	
Obrien	1300	285	280	280	
OcdentlPt	100	$34	34	34	
OcelotA	430	$61½	59	59	+½
OcelotB	11650	$60	58¼	58½	−1½
Odyssey	400	$7¼	7¼	7¼	
Omega	2750	$11	10¾	10¾	
Onaping	7300	$9⅝	9⅛	9⅜	
OshawaA	700	$14¼	14¼	14¼	
Osisko	4000	46	45	45	−1
PCLIndust	1700	$6	5¾	6	
PacCoper	5600	340	330	330	−15
PagePet	200	$21⅝	21⅜	21⅜	−⅜
PagurianA	6296	$6¾	6⅝	6¾	
Pgrn w	400	135	135	135	−2
Pamour	1600	$9½	9½	9½	−¼
PanCanaA	1900	$8½	8¼	8¼	
PanCanaB	1000	$8½	8½	8½	+½
PanCentr	10200	450	425	440	+10
PanCanP	2075	$92	91½	92	−1
Parlake	6000	176	176	176	
Peerless	2500	$8¾	8½	8½	
Pembina	2300	$12⅜	12¼	12⅜	+⅛
PennWest	2310	225	210	210	−5
Pennant	2500	279	271	271	−4
PJewlA	100	$17	17	17	−½
Petro Sun	600	280	280	280	−10
Petrofina	307	$120	120	120	+⅜
Petrotech	6600	$9⅛	8¾	9⅛	+⅜
PhillipsCb	100	$19¼	19¼	19¼	+¼
PhotoEng	300	$15	15	15	
PinePoint	1075	$48¾	48	48¼	
PlaceG	5800	235	235	235	−5
Placer	5775	$20½	20⅛	20¼	
Pominex	1200	91	90	90	
Ponder	1900	235	235	235	
PopShops	8045	90	86	86	−4
PowrCorp	7175	$20⅞	20¾	20¾	+¼
Precamb	9550	$6⅛	5⅞	6	+⅛
Provigo	100	$16⅝	16⅝	16⅝	
QMGHldg	33000	$14¼	13¾	14⅛	−¼
Quartet	1100	$5¼	5	5¼	−¼
Qasar Pet	600	340	335	335	+5
Que Sturg	2350	350	345	350	
QueTel	100	$18¼	18¼	18¼	+¼
Ram	1550	$12⅝	12	12⅝	+½
Ram wt	500	200	200	200	+30
RchmnA	9748	$8½	7¾	8¼	+¼
Ranger	9980	$15¼	15⅛	15⅛	+¼
Rayrock	3600	445	430	445	+15
ReadersD	200	$9¼	9¼	9¼	
Redlaw	500	170	170	170	
Redpath	900	$17	17	17	−½
Rdpth1.665	100	$19½	19½	19½	
R Sth A	3101	$11½	11¼	11½	+¼
Reichhold	2793	$11¾	11¼	11¾	+½
Reich10½	2850	$8⅝	8½	8½	−¼
ReitmanA	3000	$26½	26½	26½	
ResServic	200	$7	7	7	+½
RileysD	2650	280	260	261	−19
RioAlgom	13854	$39¾	39⅜	39⅜	−⅜
RioAlto	700	400	390	400	
RLittle	1100	310	305	305	−20
RogersA	720	$12⅛	12	12⅛	+⅛
RogersB	320	$12¼	12¼	12¼	+⅛
Rolland	500	$8⅜	8¼	8¼	−¼
Roman	850	$18⅜	18	18	−⅛
RonyxCor	300	$8⅝	8⅝	8⅝	
Rothman	100	$25¾	25¾	25¾	
RoxyPet	8200	$6⅛	6	6⅛	+⅛
Royal Bnk	16462	$27⅝	27⅜	27⅝	−⅛
Ryl T&M	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
RyTrscoA	5083	$20	19¼	19¼	−⅞
Ruprtind	5180	$7⅝	7½	7½	
StFabien	3500	46	45	45	
SandwellA	z50	$11½	11½	11½	
Scarboro	1800	450	450	450	+5
Scarborow	200	165	161	161	−14
Sceptre	2804	$15¾	15¼	15½	−¼
Sceptrepr	100	$25	25	25	
Scintrex	100	$13	13	13	
Scot York	200	$6½	6½	6½	
Scotts	450	$6	6	6	−⅛
Scotts C	400	$6	6	6	−⅛
ScurryRn	z85	$52⅞	52⅞	52⅞	
Seagram	8410	$66¾	66	66½	−½
Seaward	3700	265	261	262	−7
Seawaypr	300	$7¾	7⅜	7¾	
SelkirkA	200	$27	27	27	+1
Shawnee	500	135	130	130	−5
ShellCan	7100	$27⅛	26¾	27⅛	+½
Shelter	700	475	470	470	
SheperdP	100	$8¾	8¾	8¾	
Sherritt	2525	$13¼	12⅝	13	−⅜
Sigma	2200	$13⅜	13½	13½	−½
Silvmq	2500	55	54	54	
Silverton	7800	400	370	400	
SilverwdA	256	$16¼	16	16¼	
SilverwdB	z6	$17⅝	17⅝	17⅝	
SimcoEri	z40	325	325	325	
SSearsA	1025	$7	7	7	
SklarM	5100	$7⅛	7	7	
SlaterStl	1300	$17	17	17	
SobeysA	100	$13⅜	13⅜	13⅜	−⅜
Somvillep	z10	$24½	24½	24½	
Southm	3300	$34⅛	34	34⅛	+⅛
SparAero	10560	$9	8¾	9	+¼
SparAerop	400	$18	18	18	+1
Spar w	700	250	250	250	+15
Spooner	3100	129	123	128	+11
StBrodcst	100	$12	12	12	
Stanford	3800	$8¾	8¼	8¾	+⅜
Stanfordr	1100	13	13	13	+1
SteepR	300	470	470	470	−10
StelcoA	4640	$35¼	35	35	−½
StelcoB	z29	$34¾	34¾	34¾	
StelcoCp	1800	$26½	26⅛	26½	
StelcoDp	2100	$23¾	23½	23½	−½
Strhcona	10590	90	90	90	
StrathrnA	4100	135	135	135	−5
SulpetroB	1200	$32⅛	31⅞	31⅞	+⅛
Sulpetro7p	3500	$29⅜	28⅞	28⅞	−½
Sulivan	5075	400	400	400	
SunbrstE	2500	60	58	58	−1
Suncorpr	700	$24⅞	24¾	24¾	−¼
SystmhsA	13200	$12⅝	12⅜	12½	+¼
TalcorpA	600	400	400	400	
Tara	100	$13	13	13	
TeckCorA	1030	$19⅝	19¼	19¼	−½
TeckCorB	13220	$16½	16	16¼	−¼
Tectonic	1100	475	465	475	
Tectonicw	600	200	180	180	−10
TelMetrB	100	$17¾	17¾	17¾	−½
Temag	4800	415	405	415	
TexCan	33425	$36¼	35¼	36¼	+⅞
ThdCGInv	100	$24	24	24	+½
ThomNA	3351	$22¾	22⅛	22½	+¼
Tombill	300	189	189	189	−11
TncrfR	z1	450	450	450	
Toromont	800	$8½	8⅛	8⅛	−½
TorDmBk	4912	$29½	29¼	29⅜	−⅛
TDBk1.835	300	$17¼	17¼	17¼	−⅛
Tor Sun	900	$11	11	11	+¼
TorstarB	800	$16¾	16¾	16¾	−¼
Torstar268	2065	$23¼	23	23¼	
Torstar w	z99	470	460	470	
TotalPet	2100	$21	20⅞	21	
TotalPAp	650	$35⅞	35½	35⅞	+¼
TradersA	483	$13	13	13	−⅛
TraderAp	200	$13⅝	13⅝	13⅝	
Trade7½p	z15	$29¼	29¼	29¼	
TrCGlass	300	$13	13	13	
TrCanRes	2200	485	475	475	
TrCRp	2200	$18½	18½	18½	+¼
TrnsMt	3950	$11¼	11⅛	11¼	
TrnsWst	800	$6¼	6⅛	6⅛	+⅛
TrAlt A	10388	$19	18¾	19	+⅜
TrAlt B	242	$18½	18½	18½	−⅜
TrAlta1.40	265	$20¼	20¼	20¼	+¼
TrCan PL	12391	$24¾	24½	24¾	+¼
TrP2.80p	300	$25	25	25	+¼
TrP4.50p	150	$49¼	49¼	49¼	+½
TrP1stp	500	$49⅜	48½	48½	−1½
TrP1stE	200	$49¼	49¼	49¼	+⅛
Trpcfic	4666	265	260	262	+1
Trimac	8400	$13¼	13	13⅛	−⅛
TrinChib	5900	33	31	31	−1
TrinityRes	20350	$14⅞	14½	14½	
TrizecCrp	800	$32½	32	32½	+⅛
Turbo	32339	$10⅞	10½	10½	−¼
Turbosp	z13	$10⅝	10⅝	10⅝	
Turbo8¾	100	$14	14	14	−¼
Turbo10½	100	$18	18	18	
UlsterPet	4220	$6¼	6	6	
UnicanS	200	365	365	365	+10
Unico A	522	$8¾	8¾	8¾	−¼
Unic w	2000	450	425	425	−75
UnCarbid	380	$22	21¾	21¾	−¼
UGasA	6025	$11⅛	11	11	−¼
UnAsbstos	1500	$10⅛	10⅛	10⅛	−⅜
UCanso	3568	$22½	21¾	22¼	+⅛
UnCorp	100	$28½	28½	28½	
UKeno	240	$24⅛	24⅛	24⅛	−⅝
U Siscoe	100	$17⅛	17⅛	17⅛	−⅛
UW OG	3000	145	140	140	−10
VS Serv	200	$11¾	11¾	11¾	
Venpower	300	175	175	175	+20
VerstlCIA	900	$17	17	17	
VerstlCIB	3100	$17	17	17	
VerstlCorp	z17	$10¾	10¾	10¾	
Verstlwf2	1000	$15½	15½	15½	
Vestgron	1100	$24	23⅝	24	+¼
VGTrstco	1048	$7	7	7	+¼
Villcentre	550	$15½	15⅛	15⅛	−¾
VulcanInd	2800	$13	12⅛	12⅛	−1
WajaxA	6300	$12½	12	12	−¼
WalkerR	36424	$33⅞	33½	33⅝	−¼
Walker7½	1935	$30¾	30¼	30¼	−½
WalRedkp	300	$6	6	6	−¼
Wardair	700	$10	9¾	9¾	−⅛
Warren	16150	260	230	260	+30
Wrintn	5500	133	130	133	+2
Weldwod	650	$30¾	30¾	30¾	+¼
Wstburne	2050	$23¼	22⅞	23¼	+⅝
WcoastPt	250	$22½	22½	22½	
W Pet A p	z40	$44¼	44¼	44¼	
WcoastT	56050	$13⅜	13½	13½	−¼
Wesgroth	1500	310	300	310	−10
Westmin	12100	$12¼	12	12	−⅝
Westminp	11450	$25⅜	25	25⅜	
Westmntr	100	$5¼	5¼	5¼	
Weston	z90	$35⅜	34¾	35⅜	
Wharf	200	425	425	425	−10
Whonock A	1610	$13⅞	12¾	12¾	−1⅜
Willroy	600	$8⅜	8⅜	8⅜	
Win-Eld	1000	55	55	55	
Windfall	2700	150	140	150	
WoodwdA	900	$18	18	18	+⅛
YkBear	3900	$9¼	9⅛	9¼	
Trust Units					
BM-Rtun	1700	$7	7	7	
CPermun	2110	$6⅞	6¾	6⅞	+⅛
CRealtyu	2100	$5½	5½	5½	
TDRealty	900	$23¼	23¼	23¼	+⅛

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
17% Intérêt annuel. Période de 1 an.
TRUST GENERAL DU CANADA

Wall Street: une semaine écourtée

Wall Street n'a cessé de fléchir au cours de la semaine écoulée — écourtée de sa séance d'hier en raison des congés de la fête de l'Indépendance américaine — en raison du climat économique et financier jugé peu favorable par les investisseurs.

L'indice des industrielles a clôturé cette brève semaine à 959.18 faisant ainsi ressortir une chute de 33.68 points sur la fin de la semaine précédente.

Parallèlement, l'activité a été en très nette baisse, 174.2 millions de titres seulement ayant changé de mains contre 223.4 millions au cours de la semaine précédente.

L'évolution du marché a été due essentiellement au maintien des tensions sur les taux d'intérêt américains — la Chase Manhattan Bank, troisième banque du pays, ayant notamment relevé de 20 à 20.5% jeudi son taux d'intérêt de base — et aux indications, confirmées par le secrétaire au Trésor, d'un ralentissement éventuellement sensible de l'activité économique en raison des mesures prises pour lutter contre l'inflation.

Tous les secteurs ont été touchés par le mouvement de baisse.

Parmi les principaux titres, Exxon a clôturé jeudi à 33 5-8 contre 34 5-8 vendredi dernier, Texas Co à 34 1-2 contre 35, Alumnium Co à 28 5-8 contre 29 5-8, US Steel à 28 5-8 contre 29 7-8, Dupont à 51 1-4 contre 53, Boeing à 29 7-8 contre 31 1-8, General Motors à 52 contre 54 1-4, Ford Motor à 23 1-8 contre 24 1-8, Goodyear à 18 7-8 contre 19 5-8, United Airlines à 25 1-8 contre 26 1-8, General Electric à 60 1-2 contre 63 7-8, IBM à 56 7-8 contre 58 3-4, Sears à 18 5-8 contre 19 3-8 et Xerox à 63 contre 63 3-8.

Un titre s'est inscrit en vedette, l'action de Texasgulf, à la suite de l'O.P.A. lancée sur cette société par Elf Aquitaine. Suite à cette O.P.A., l'action Texasgulf a gagné lundi 11 points à 48 1-2 et a terminé la semaine à 47.

MONTRÉAL

Faible activité

Faible activité hier à la Bourse de Montréal qui a clôturé en hausse de 0.39 à 366.31. En tout 318,117 actions ont été jouées au lieu de 513,846 le jour précédent.

Sept des onze secteurs du marché ont fléchi. Les services publics cèdent 1.22 à 262.81, les industrielles 1.13 à 398.25 et les bancaires 0.47 à 363.41, tandis que les pétrolières gagnaient 7.44 à 705.68 et que les papetières restaient stationnaires à 256.93.

Denison gagne 2 à $45 7-8 et Monenco A 1 1-4 à $18. Imperial Oil A, valeur industrielle la plus traitée, gagne 3-8 à $36 1-8 et Silver Stack, minière en vedette, prend 1-2 à $12.

Les affaires terminées, on compte 44 valeurs en hausse, 53 en baisse et 47 inchangées.

Aquitaine perd 3-4 à $60 1-2, Steinberg A 1-2 à $33, Reed Stenhouse 3-8 à $11 1-2, Northern Telecom 1-4 à $47 3-4, Noranda 1-4 à $32 3-4, Dome Pete 1-4 à $24 1-4 et Dome Canada 1-8 à $10 1-8. Total Petroleum gagne 1-4 à $35 7-8 et Banque de Montréal 1-4 à $28 1-8.

Parmi les pétroles, Shell gagne 1-2 à $27 1-8 alors que Gulf campe sur ses positions à $28 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AlgueInc.	1200	300	275	275	−25
Alcan	7709	$33⅝	33⅛	33⅛	
Algoma	100	$43	43	43	
AlgomaA	1000	$20¾	20¾	20¾	−¼
AmcaInt	650	$25	24⅝	24⅞	
Aquitaine	10500	$61	60	60½	−¾
BC Phone	1100	$15½	15½	15½	
BankMtl	3392	$28⅛	27⅞	28⅛	+¼
BmoA	1400	$32½	32½	32½	+¼
BankNS	1832	$26½	26½	26½	−¼
BqEpargne	316	$17	16½	16½	+½
BqueNat	3813	$12⅞	12⅝	12⅝	
Bq Nat A	200	$27¾	27¾	27¾	+⅛
BellCanad	9373	$18⅞	18¾	18¾	
Bell pr H	300	$20	20	20	−¼
Bow Val	1000	$22	22	22	−⅛
BrcanA	517	$35⅛	34⅞	34⅞	−¾
CAE Ind	300	$11	10⅞	11	+¼
Campeau	460	$14⅝	14⅝	14⅝	−⅜
CdaCem	200	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
CDevlp	1620	$15	14⅝	15	+¾
C Perm M	248	$29¾	29½	29¾	+2¾
C Perm A	200	$34	34	34	+1⅝
C Imp Bank	280	$28	28	28	−⅛
CmImpPr	1000	$23⅝	23½	23⅝	+⅛
CP Ltd	4100	$44¾	44⅜	44½	⅛
CanronA	300	$19¼	19¼	19¼	−¾
CarenaB	200	$30	30	30	
CarlOk	400	$7¾	7¾	7¾	+⅛
Celanese	200	$13¼	13¼	13¼	−¼
CentDyn	1100	130	128	128	−2
Chrysler	1000	$8½	8½	8½	+¼
C Bath A	21800	$26¼	26	26¼	
Consoltex	700	$6	6	6	
Dalmy	550	$10¼	10¼	10¼	
Denison	600	$45⅞	45¾	45⅞	+2
Domco	300	$7¾	7¾	7¾	
DomeCda	6250	$10⅜	10⅛	10⅛	−⅛
DomeMns	100	$25⅛	25⅛	25⅛	+2⅛
DomePete	8625	$24⅜	24¼	24¼	−¼
Domtar	226	$32⅛	32⅛	32⅛	
DrumcallA	400	$11¼	11¼	11¼	−¼
EnePreA	1000	155	155	155	
EntrepCP	2058	$23¼	23¼	23¼	+⅛
FCAInter	100	$6⅜	6⅜	6⅜	−⅛
GazMetr	1950	$5⅞	5⅞	5⅞	−⅛
Genstar	700	$35⅜	35	35	−½
GulfCan	6665	$28½	28¼	28⅜	
Hawker	500	$19¾	19¾	19¾	+1
WikrCons	3500	$33⅞	33⅝	33⅝	−⅛
Wikr Pr E	4100	$30¾	30⅜	30¾	−⅛
HB Oil Gas	1150	$37¾	37⅜	37¾	+⅞
HuskyOil	1700	$16½	16⅜	16½	+¼
IAC			325	$10¼	
Imp O B	1219	$36	36	36	+⅜
Inco	7725	$23⅝	23½	23⅝	
Kiena	2100	$19	18¾	19	+½
MRRM	200	$29½	29½	29½	+½
McM Bldl	250	$41	41	41	
MassFer	2880	350	345	345	−10
Mercantl	100	$20⅛	20⅛	20⅛	+⅛
Merland	100	$12	12	12	+⅛
MitelCorp	355	$37¼	37¼	37¼	−½
MonencoA	8000	$18	18	18	+1¼
NewfldF	500	$8½	8½	8½	
Noranda	9850	$33⅛	32⅝	32¾	−¼
Normick	273	$8	8	8	
Nor Tel	2337	$47¾	47¾	47¾	−¼
NovaAlta	4700	$11⅝	11½	11½	−⅛
Nova612	800	$30½	30½	30½	−½
PancdnPt	100	$92½	92½	92½	−½
PowrCrp	125	$20¾	20¾	20¾	+¼
PrefacA	900	150	150	150	
Provigo	2000	$16½	16½	16½	
PubSfrge	100	$17	17	17	
QueTel	501	$18½	18½	18½	
Redpath	200	$17	17	17	
ReddSten	3000	$11½	11½	11½	−⅜
Reichold	100	$11¾	11¾	11¾	−¼
ReitmanA	928	$26	25¾	26	−½
ResSer	200	$6⅞	6⅞	6⅞	−1⅜
RoyalBank	2837	$27⅝	27⅜	27⅝	
RoyalBa	600	$18	18	18	+¼
Seagram	900	$66¾	66¼	66½	−½
ShellCan	2080	$27⅛	26⅝	27⅛	+½
SilStack	2775	$12	11½	12	+½
SteinbgA	2505	$33	33	33	−½
StelcoA	666	$35¼	35	35	−½
TeleMet B	250	$17⅞	17¾	17⅞	−⅛
Texaco	1550	$36¼	36	36	+1
Tor Dm Bk	500	$29¼	29¼	29¼	−¼
Tot Pet pr	2100	$35⅞	35¾	35⅞	+¼
TrCanPl	902	$24½	24½	24½	−¼
UnigesA	200	225	225	225	
UnigesB	4700	115	115	115	
Union G A	1050	$11	11	11	−¼
Velcro	770	$13	12⅞	12⅞	−1⅛
WjaxA	500	$12½	12½	12½	
Westburne	1000	$23	23	23	+½
WcostTrn	310	$13½	13½	13½	−¼
YorkLam	9000	63	60	60	
Total sales: 248,223					
Trust Units					
TD Ritun	400	$23⅛	23⅛	23⅛	−¼
Total sales: 400					
JuniorMinesOils					
Abcourt	1800	250	235	250	+30
Americ	1000	53	53	53	−1
Bateman	5000	17	17	17	−3
Belchas	5000	60	60	60	−5
Bruneau	3000	35	35	35	+1½
CadillacEx	1400	$6½	6	6½	+½
Cons I Res	1000	160	160	160	+4
C Sum	500	58	58	58	−4
Dumgmi	500	485	485	485	
Dumont	6500	56	55	56	−1
E SulM	500	340	340	340	+15
JamexExpl	1400	280	275	275	−10
KewGold	1000	210	210	210	−1
Laduboro	4200	125	125	125	+3
LynxExp	200	120	120	120	−5
Mid—Can	500	135	135	135	+5
Muscocho	2300	120	110	115	+5
MusWt	500	30	30	30	−10
NUngava	4183	113	110	110	+5
ProtoEx	5360	250	245	250	+25
ProvExp	700	100	100	100	
QueExpl	2600	105	91	100	+2
Queenstn	7800	350	350	350	
Talisman	1000	70	70	70	+5
VikingRs	4500	35	30	30	−5
Wrightbr	6400	150	130	150	

L'or et l'argent

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille.

Londres: $414.00 ($414.50); **Paris:** $484.70 ($462.49); **Francfort:** $415.06 ($412.14); **Zurich:** $414.50 ($415.50); **Hong-Kong:** $417.29 ($413.38).

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $491.50 (demande) et $500.10 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $9.83 (demande) et à $10.55 (offre).

DEVISES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.3415
Afrique Francoph.	Franc CFA	0.004204
Allemagne-Ouest	Mark	0.4988
Antilles-Anglaises	Dollar	0.4469
Australie	Dollar	1.3782
Autriche	Schilling	0.07077
Bahamas	Dollar	1.2115
Belgique	Franc	0.03043
Danemark	Couronne	0.1591
Espagne	Peseta	0.01246
Etats-Unis	Dollar	1.2024
Finlande	Mark	0.2674
France	Franc	0.2102
Grèce	Drachme	0.02039
Hollande	Florin	0.4486
Hong Kong	Dollar	0.2152
Inde	Roupie	0.1366
Israël	Sheqels	0.1040
Italie	Lire	0.001000
Jamaïque	Dollar	0.6774
Japon	Yen	0.005273
Liban	Livre	0.2784
Mexique	Peso	0.04912
Norvège	Couronne	0.1990
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.01699
Portugal	Escudo	0.01882
Royaume-Uni	Sterling	2.2773
Suède	Couronne	0.2348
Suisse	Franc	0.5810
Venezuela	Bolivar	0.2802

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1-10 et cotait $1.2006 face à la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-4 à $2.2739.

À New York, le dollar canadien a gagné 7-100 à $0.8329 mais la livre a perdu 1-20 à $1.8940.

BÉNÉFICES

D'Eldona Gold Mines: neuf mois clos le 31 janv.: 1981, $22,974; 1980, $141,880.

Dover Industries: exercice clos le 31 déc.: 1980, $2.01 millions ou $2.27; 1979, $1.77 million ou $2.

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Alcan	Fb	32½	2	65	$4⅜	$33⅛
Alcan	Fb	32½p	1	3	175	$33⅛
Alcan	Fb	35	2	232	$3¼	$33⅛
Alcan	Fb	40	4	190	$2	$33⅛
Alcan	Fb	40 p	1	43	$7	$33⅛
Alcan	Ag	32½	842	318	$2⅜	$33⅛
Alcan	Ag	35	4	473	100	$33⅛
Alcan	Ag	35 p	1	121	$2⅛	$33⅛
Alcan	Nv	32½	23	251	$3⅜	$33⅛
Alcan	Nv	32½p	9	22	125	$33⅛
Alcan	Nv	35	40	523	$2¼	$33⅛
Alcan	Nv	40	22	1138	95	$33⅛
Alcan	Nv	40 p	20	175	$6¾	$33⅛
Alcan	Nv	45	60	373	45	$33⅛
Alt Enr	Sp	25	6	80	140	$24
Aqutin	Mr	55 p	2	14	$3	$60½
Aqutin	Sp	55 p	10	78	$2	$60½
Aqutin	Sp	65	5	246	$3½	$60½
Aqutin	Sp	70	53	302	$2⅛	$60½
Aqutin	Dc	65	13	19	$6½	$60½
Aqutin	Dc	70	3	269	$4½	$60½
Asama	Ja	17½	1	36	$2	$16½
Asama	Ja	20	3	77	150	$16½
Asama	Jy	20 p	1	13	$3¾	$16½
Asama	Oc	17½	13	321	145	$16½
Asama	Oc	20 p	1	17	$3½	$16½
BellCan	Fb	20	13	1241	90	$18¾
BellCan	Ag	17½	20	210	170	$18¾
BellCan	Nv	20	14	2891	55	$18¾
Bk Mtl	Fb	27½	3	405	$3	$28⅛
Bk Mtl	Ag	27½	10	355	110	$28⅛
Bk Mtl	Ag	30 p	1	28	$2	$28⅛
Bk Mtl	Nv	27½	15	343	$2	$28⅛
Bk Mtl	Nv	30	10	518	100	$28⅛
Bk NS	Mr	30	5	7	125	$26⅜
Bk NS	Sp	25	5	5	$2½	$26⅜
Bk NS	Dc	27½	18	104	160	$26⅜
Bow Val	Ja	22½	11	97	$3½	$22
Bow Val	Jy	17½	1	777	$4⅜	$22
Bow Val	Jy	20	39	2356	$2	$22
Bow Val	Jy	20 p	3	171	10	$22
Bow Val	Jy	22½	40	1529	65	$22
Bow Val	Jy	22½p	3	206	90	$22
Bow Val	Jy	25	8	847	15	$22
Bow Val	Oc	17½	3	547	$5¾	$22
Bow Val	Oc	20	14	1496	$4	$22
Bow Val	Oc	22½	52	2217	$2⅜	$22
Bow Val	Oc	22½p	5	117	165	$22
BP Can	Ja	45	13	235	$9½	$48¼
BP Can	Jy	45	5	404	$2¾	$48¼
BP Can	Jy	50	37	326	75	$48¼
BP Can	Oc	45	13	411	$7¼	$48¼
BP Can	Oc	50	15	388	$5	$48¼
Brscn A	Nv	40	5	5	100	$34⅞
C Im B	Dc	30	7	407	120	$28⅛
C Im B	Dc	32½	10	376	55	$28⅛
C Im B	Dc	32½p	5	41	$4¼	$28⅛
CanP E	Fb	25	6	27	$2	$23¼
CanP E	Nv	22½	20	475	$2½	$23¼
CBth A	Ja	25	5	55	$3¾	$26⅜
CBth A	Oc	25	10	42	$2¾	$26⅜
CBth A	Oc	27½	20	212	150	$26⅜
Cmnc	Mr	70 p			$9	$62¼
Cmnc	Sp	65	9	210	175	$62¼
Cmnc	Sp	65 p	5	101	$5	$62¼
Cmnc	Sp	70	2	171	75	$62¼
Cmnc	Dc	60 p	16	61	$2⅜	$62¼
Cmnc	Dc	65 p	1	23	$5⅜	$62¼
Cmnc	Dc	70	6	24	150	$62¼
CP Ltd	Ag	40 p	14	40	25	$44⅝
CP Ltd	Ag	45	9	1177	$2⅛	$44⅝
CP Ltd	Ag	45 p	7	226	170	$44⅝
CP Ltd	Ag	50	5	849	60	$44⅝
CP Ltd	Nv	45	13	350	$4⅝	$44⅝
CP Ltd	Nv	45 p	10	169	$2⅜	$44⅝
CP Ltd	Nv	50	59	627	$2⅛	$44⅝
CRL	Mr	17½	29	38	$3½	$17⅜
CRL	Mr	20	20	33	$2	$17⅜
CRL	Mr	20 p	10	13	$3½	$17⅜
CRL	Sp	15	5	20	$3⅜	$17⅜
CRL	Sp	15 p	20	25	80	$17⅜
CRL	Sp	18⅜	5	119	140	$17⅜
CRL	Sp	18⅜p	12	260	$2	$17⅜
CRL	Sp	20	47	517	90	$17⅜
CRL	Sp	21⅜	5	345	50	$17⅜
CRL	Sp	23⅜	9	584	40	$17⅜
CRL	Sp	25	6	349	35	$17⅜
CRL	Sp	25 p	5	17	$7¾	$17⅜
CRL	Dc	17½	19	111	$2¾	$17⅜
CRL	Dc	17½p	10	137	180	$17⅜
CRL	Dc	20	1	531	190	$17⅜
CRL	Dc	20 p	4	66	$3	$17⅜
CRL	Dc	23⅜p	2	12	$6⅛	$17⅜
D Pete	Ja	18	5	364	$8½	$24¼
D Pete	Ja	20	5	577	$7⅛	$24¼
D Pete	Ja	20 p	5	1005	100	$24¼
D Pete	Ja	22	10	448	$6	$24¼
D Pete	Ja	25 p	15	147	$2⅝	$24¼
D Pete	Jy	12	5	804	$12½	$24¼
D Pete	Jy	13	1	251	$11¼	$24¼
D Pete	Jy	15	5	308	$9¼	$24¼
D Pete	Jy	18	7	1399	$6½	$24¼
D Pete	Jy	19	75	3330	$5¼	$24¼
D Pete	Jy	22	87	5215	$2½	$24¼
D Pete	Jy	22 p	10	1789	35	$24¼
D Pete	Sp	15	10	19	$9⅝	$24¼
D Pete	Sp	20	2	550	$5⅜	$24¼
D Pete	Sp	22½p	75	242	100	$24¼
D Pete	Sp	25	102	888	$2¼	$24¼
D Pete	Sp	25 p	3	61	$2¼	$24¼
D Pete	Oc	15	13	368	$10⅜	$24¼
D Pete	Oc	16	10	1917	$9½	$24¼
D Pete	Oc	18	1	1369	$7¾	$24¼
D Pete	Oc	20	62	5072	$5⅞	$24¼
D Pete	Oc	20 p	5	1092	75	$24¼
D Pete	Oc	22	61	4723	$4⅞	$24¼
D Pete	Oc	22 p	19	821	125	$24¼
D Pete	Oc	25	156	7562	$3⅛	$24¼
D Pete	Oc	25 p	37	649	$2⅝	$24¼
D Pete	Dc	18 p	10	183	40	$24¼
D Pete	Dc	22½p	11	49	175	$24¼
D Pete	Dc	25	1	121	$3⅞	$24¼
Denis	Jy	45	3	413	125	$45⅞
Denis	Jy	45 p	5	119	75	$45⅞
Denis	Jy	55	1	228	1	$45⅞
Denis	Jy	60	1	225	1	$45⅞
Denis	Oc	45	5	289	$4⅛	$45⅞
Denis	Oc	50	3	262	185	$45⅞
Denis	Oc	55	2	148	60	$45⅞
Dom M	Ja	25	11	76	$4⅛	$24⅞
Dom M	Jy	22½	3	79	$2⅝	$24⅞
Dom M	Jy	25	6	296	110	$24⅞
Dom M	Jy	27½	20	980	1	$24⅞
Dom M	Oc	22½	10	91	$4¼	$24⅞
Dom M	Oc	25	12	273	$2½	$24⅞
Dom M	Oc	25 p	5	101	$2	$24⅞
Dom M	Oc	27½	2	354	175	$24⅞
Dom M	Oc	30	9	140	95	$24⅞
Dom M	Oc	30 p	1	7	$5¾	$24⅞
DTex	Sp	17½	3	103	$2⅛	$18½
Gnstar	Ja	45	15	82	120	$34⅝
Gnstar	Jy	35	63	737	40	$34⅝
Gnstar	Oc	35 p	28	106	140	$34⅝
Gnstar	Oc	40	15	872	130	$34⅝
Gulf C	Fb	27½p	252	189	$2	$28⅜
Gulf C	Fb	30	11	582	$3¾	$28⅜
Gulf C	Fb	30 p	250	297	$3⅛	$28⅜
Gulf C	Ag	22½	10	1111	$6⅛	$28⅜
Gulf C	Ag	25	334	4594	$4¼	$28⅜
Gulf C	Ag	27½	183	11160	$2½	$28⅜
Gulf C	Ag	30	294	6740	110	$28⅜
Gulf C	Ag	30 p	1	124	$2¼	$28⅜
Gulf C	Nv	22½	10	1022	$7⅜	$28⅜
Gulf C	Nv	25	41	1936	$5¾	$28⅜
Gulf C	Nv	27½	270	2854	$4	$28⅜
Gulf C	Nv	30	76	2219	$2¾	$28⅜
HB Mn	Dc	30	3	3	$1¼	$30¾
HBOG	Fb	35	6	47	$8⅛	$37½
HBOG	Fb	40	15	140	$5	$37½
HBOG	Fb	40 p	10	57	$5½	$37½
HBOG	Ag	30	11	1603	$8¼	$37½
HBOG	Ag	32½	54	472	$6⅜	$37½
HBOG	Ag	35	124	4160	$4¼	$37½
HBOG	Ag	35 p	3	239	130	$37½
HBOG	Ag	40	256	4096	$2	$37½
HBOG	Ag	40 p	1	156	$3⅝	$37½
HBOG	Nv	27½	10	205	$11⅞	$37½
HBOG	Nv	35	27	1005	$6½	$37½
HBOG	Nv	40	55	1054	$4	$37½
Husky	Ja	15	5	199	$3¾	$16½
Husky	Ja	17½	5	270	$2⅜	$16½
Husky	Jy	15	18	1801	175	$16½
Husky	Jy	17½	46	2039	35	$16½
Husky	Jy	22½	1	825	5	$16½
Husky	Oc	15	4	423	$2¾	$16½
Husky	Oc	15 p	1	62	55	$16½
Husky	Oc	17½	75	1428	155	$16½
Husky	Oc	20	33	1403	75	$16½
I Pipe	Nv	17½	2	213	20	$15¼
IAC	Mr	10	2	5	180	$10¼
IAC	Sp	10	2	340	140	$10¼
I-City	Mr	17½	2	28	175	$15¼
I-City	Mr	20 p	5	22	$4⅞	$15¼
I-City	Sp	17½	11	1559	55	$15¼
I-City	Dc	17½	4	341	130	$15¼
I-City	Dc	20	2	491	65	$15¼
Inco	Fb	22½	10	15	$4¼	$23⅝
Inco	Fb	25 p	11	41	$2⅜	$23⅝
Inco	Fb	27½	2	42	175	$23⅝
Inco	Fb	30	1	71	150	$23⅝
Inco	Ag	20	16	993	$3⅞	$23⅝
Inco	Ag	22½	10	731	$2⅛	$23⅝
Inco	Ag	25	36	1795	90	$23⅝
Inco	Ag	25 p	54	498	160	$23⅝
Inco	Ag	27½	106	1923	40	$23⅝
Inco	Nv	20	5	142	$4¾	$23⅝
Inco	Nv	25	33	781	$2	$23⅝
Inco	Nv	25 p	10	61	$2	$23⅝
Inco	Nv	27½	17	867	120	$23⅝
Inco	Nv	27½p	1	43	$4	$23⅝
IOil A	Fb	35 p	3	23	$2	$36⅜
IOil A	Ag	35	19	1543	$2¾	$36⅜
IOil A	Ag	35 p	5	345	75	$36⅜
IOil A	Ag	40	22	2216	80	$36⅜
IOil A	Nv	35	2	521	$4⅜	$36⅜
IOil A	Nv	40	22	722	195	$36⅜
Labat A	Ja	27½	21	16	$2⅝	$27⅜
Labat A	Ja	30	5	67	150	$27⅜
Labat A	Jy	30	3	270	5	$27⅜
MB Ltd	Ag	40 p	3	92	90	$41¼
Moore	Ag	45	5	665	90	$43⅛
Nat Bk	Fb	12½	5	42	140	$12⅝
Nat Bk	Nv	15	48	431	15	$12⅝
Nor Tel	Ja	45	2	90	$6	$48
Nor Tel	Ja	50	9	103	$3¾	$48
Nor Tel	Ja	50 p	4	28	$3½	$48
Nor Tel	Oc	45	10	106	$5¼	$48
Nor Tel	Oc	45 p	10	74	135	$48
Nor Tel	Oc	55	3	72	$2	$48
Noran	Fb	30	10	26	$5¾	$32⅞
Noran	Fb	32½	6	55	$4¼	$32⅞
Noran	Fb	35	14	557	$2⅞	$32⅞
Noran	Ag	27½	110	1327	$5¾	$32⅞
Noran	Ag	30	142	1101	$3⅝	$32⅞
Noran	Ag	30 p	3	257	50	$32⅞
Noran	Ag	32½	46	1401	115	$32⅞
Noran	Ag	32½p	10	219	115	$32⅞
Noran	Ag	35	54	2510	75	$32⅞
Noran	Ag	35 p	31	125	$2⅝	$32⅞
Noran	Nv	25	1	555	$8⅛	$32⅞
Noran	Nv	27½	10	115	$6⅝	$32⅞
Noran	Nv	27½p	5	42	25	$32⅞
Noran	Nv	30	1	567	$4⅝	$32⅞
Noran	Nv	32½	22	381	$3⅛	$32⅞
Noran	Nv	35	11	627	$2	$32⅞
Noran	Nv	35 p	1	81	$3	$32⅞
Norcn	Ag	30	1	292	150	$30¼
Norcn	Nv	30 p	1	4	125	$30¼
Nova A	Fb	10	20	508	$3	$11½
Nova A	Fb	12½p	10	11	135	$11½
Nova A	Ag	10	5	462	175	$11½
Nova A	Nv	12½	20	1352	85	$11½
Nova A	Nv	15	50	472	40	$11½
Powr C	Fb	20	2	647	$3¾	$20¾
Powr C	Ag	22½	13	228	65	$20¾
Powr C	Nv	22½n	10	82	150	$20¾
Rang	Ja	15	46	446	$3¼	$15⅛
Rang	Jy	15	2	1757	80	$15⅛
Rang	Jy	15 p	10	335	40	$15⅛
Rang	Jy	16⅜	11	1151	25	$15⅛
Rang	Jy	20	18	1319	5	$15⅛
Rang	Oc	12½	7	566	$3⅝	$15⅛
Rang	Oc	15	37	1815	$2¼	$15⅛
Rang	Oc	17½	27	1751	110	$15⅛
Rang	Oc	20	49	817	70	$15⅛
Rang	Oc	22½	20	453	50	$15⅛
Roy Bk	Ja	27½	2	127	$2½	$27⅝
Roy Bk	Jy	27½p	5	13	50	$27⅝
Roy Bk	Oc	30	1	370	90	$27⅝
Roy Bk	Oc	32½	15	156	40	$27⅝
Segrm	Ja	65	10	206	$7⅜	$66½
Segrm	Jy	65	5	402	175	$66½
Segrm	Jy	65 p	6	8	45	$66½
Segrm	Jy	70 p	11	23	$3⅜	$66½
Segrm	Oc	65	5	514	$5⅞	$66½
Segrm	Oc	65 p	10	41	125	$66½
Segrm	Oc	70	3	626	$2⅞	$66½
Segrm	Oc	75	1	246	170	$66½
ShellC	Fb	27½p	2	9	$2	$27⅛
ShellC	Ag	25	1	394	$3	$27⅛
ShellC	Ag	27½	5	945	125	$27⅛
ShellC	Ag	27½p	20	534	110	$27⅛
ShellC	Ag	30	20	973	60	$27⅛
Stlco A	Fb	35 p	10	15	135	$35
Stlco A	Ag	35	10	580	170	$35
Stlco A	Ag	40	6	1057	35	$35
Stlco A	Nv	35 p	20	101	130	$35
T-D Bk	Sp	30	5	15	110	$29⅜
T-D Bk	Sp	35	10	485	20	$29⅜
Total P	Ja	20	5	196	$4¼	$21
Total P	Ja	25	1	225	$2	$21
Total P	Jy	20	2	522	175	$21
Total P	Oc	20	12	1002	$3¼	$21
Total P	Oc	22½	4	757	$2	$21
Wcoast	Mr	15	1	31	80	$13½
Wlkr R	Sp	30	10	2211	$4⅞	$33⅝
Wlkr R	Sp	32½	40	1614	$3¼	$33⅝
Wlkr R	Sp	32½p	11	104	130	$33⅝
Wlkr R	Sp	35	55	3225	$2⅛	$33⅝
Wlkr R	Dc	35	5	510	$3¼	$33⅝

OBLIGATIONS

Baisse des cours cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a cédé 30 cents. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont perdu un demi-point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 14.5%. Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 18.81% au lieu de 18.83% la semaine dernière, et ceux à six mois se traitaient à 18.83% au lieu de 18.77%.

au jour le jour

■ Permanent: o.k. à Genstar

Genstar appuie sur l'accélérateur pour acheter Canada Permanent et le conseil d'administration du Permanent embarque... En effet, le conseil du Permanent a recommandé hier aux actionnaires d'accepter la nouvelle offre de Genstar, au prix de $31 l'action ordinaire et de $36.90 l'action privilégiée. Le conseil trouve cette nouvelle «offre inconditionnelle» tout à fait convenable et supérieure à l'offre actuelle de First City. Cette dernière avait cependant séduit 71% des actions Canada Permanent, au prix de $36 l'unité. Genstar paie comptant alors que First City Financial Corp propose un échange d'actions assez complexe. L'offre de First City avait été prolongée tandis que celle de Genstar est valable jusqu'au 6 juillet, minuit.

■ Journée de la coopération

La Journée mondiale de la coopération sera célébrée aujourd'hui aux Iles-de-la-Madeleine, où l'on compte pas moins de 19 coopératives. Cela représente pour les Iles: 466 emplois, 60% du marché alimentaire, 80% du camionnage, 100% du transport maritime et environ $18 millions de chiffres d'affaires. Cette journée concluera une «Semaine de la coopération» célébrée partout, même par un feu de camp et un souper dansant... Le Conseil de la coopération du Québec a rappelé que 350 millions de coopérateurs dans 67 pays croyaient à la philosophie coopérative pour le développement économique et social.

■ Seagram-Conoco: justice!

Non seulement Seagram nie-t-il toutes les accusations portées par Conoco, qui l'a traîné devant la justice le 30 juin, mais le distillateur canadien accuse les administrateurs de Conoco de violations graves des lois fédérales sur les valeurs mobilières. Et Seagram accuse les administrateurs, y compris le PDG, Ralph E. Bailey, de manquements à leurs devoirs de fiduciaires. Neuf cadres de Conoco, dont M. Bailey, se seraient assurés des contrats lucratifs à long terme. Conoco a trompé Seagram lors des négociations «sérieuses» du 30 et 31 mai puisque Conoco utilisait Seagram comme appât pour attirer Dome Petroleum, prétend Seagram qui aurait injecté au moins $1.1 milliard de capitaux neufs si l'offre avait été acceptée. Le dossier s'alourdit à la cour du district Sud de l'état de New-York...

■ Un chantier neuf à Gaspé

Le Chantier maritime de Gaspé rouvre officiellement ses portes aujourd'hui, après avoir été reconstruit. Le Chantier avait en effet été détruit par un incendie en février 1979, peu de temps après que cette filiale des Pêcheurs Unis du Québec se soit lancée dans la construction industrielle de bateaux en fibre de verre. Dès février dernier, un premier contrat pour deux chalutiers de 65 pieds était confié au Chantier maritime, dont la reconstruction a coûté $1 million. Avant l'incendie, le chantier employait 80 personnes, ce qui en faisait le plus important industriel de Gaspé.

■ Autos US en progression

La production des cinq constructeurs d'automobiles américains s'est accrue de 33% en juin par rapport au même mois de 1980. General Motors, Ford, Chrysler, American Motors et Volkswagen États-Unis ont produit en juin 708,195 unités contre 531,876 en juin 1980. Depuis le début de l'année, la production de ces constructeurs est en hausse de 4.5%, par rapport à celle du premier semestre de 1980 à 3.57 millions d'unités.

En juin, la production de GM est en hausse de 27% à 447,597 unités; celle de Ford augmente de 38% à 149,930 unités; celle de Chrysler progresse de 111% par rapport à son très bas niveau de juin 1980 à 83,784 unités; celle de American Motors augmente de 4.6% (14,492) tandis que celle de Volkswagen États-Unis a chuté de 34% (12,392).

■ Une Rolls 56 en prime

Le marché immobilier de Vancouver s'est refroidi à un point tel que, pour vendre sa maison, Stan Stanley donne en prime sa Rolls-Royce 1956 Silver Cloud.

Les taux d'intérêt élevés et le grand nombre d'inscriptions — le double du stock du mois de mai dernier — ont refroidi l'un des marchés immobiliers les plus fiévreux jamais vus dans la région de Vancouver. «J'aime ma Rolls mais je vais devoir m'en séparer», dit M. Stanley. Il estime que sa voiture vaut $35,000 à $40,000.

Depuis trois mois que sa maison de cinq chambres à coucher figure sur la liste des immeubles à vendre, il a fait baisser le prix de $234,000 à $219,000. Personne n'a mordu à l'appât. Il demande à présent $250,000 pour sa maison et sa Rolls.

■ En raccourci

Mme Y. Lefebvre-Richard, P.D.G. de la compagnie montréalaise **J.B. Lefebvre** siégera au conseil d'administration de la **Banque du Canada... M. Isin Ivanier**, président de la compagnie **Ivaco** a reçu le titre de **Docteur Honoris causa** de l'Institut israélien de technologie à **Haifa;** il a fait don d'un laboratoire de recherche sur le coulage et la soudure des métaux... **Dofasco** construira d'ici 1984 une quatrième ligne de décapage à son usine d'**Hamilton,** avec une capacité d'un million de tonnes par an, au prix de $90 millions... **Le gouvernement du Québec** a recommandé que les hausses de tarif réclamées par **Bell Canada** soient considérablement **réduites,** notamment sur le service résidentiel de base et sur la ligne individuelle d'affaires... Un **règlement fédéral** fixe maintenant les dates à partir desquelles la publicité et les balances devront être **métriques,** selon un calendrier établi par zones géographiques... La compagnie **Dreco,** d'Edmonton fournira du matériel de forage en **Australie,** grâce à l'accord de financement de $6 millions (US) de la SEE... Un cablodiffuseur de Toronto, **Rogers Cablesystems,** vend ses intérêts dans **Famous Players Ltd** ainsi que dans diverses compagnies pour obtenir $50 millions et concentrer ses efforts dans la télévision par cable... **Feu vert** au terminal de gaz naturel liquéfié de **Gros-Cacouna,** accordé par le Conseil des ministres du Québec, après les audiences publiques de l'environnement sur le projet de **TransCanada Pipeline Ltd...** Des **politiques** fiscales, énergétiques et commerciales devront être combinées pour résorber l'**inflation,** selon le président de la **Banque de Montréal.**

— **Marie-Agnès Thellier**

FONDS MUTUELS

AGF Group
AmerGrwth 10.39
Cdn
S Egy 10.15
Cdn Sec Gth 13.25
Cdn Trusteed 3.54
Corp Invest 8.59
Corp Inv Stk 16.39
Gwth Equity 6.95
Japan 5.98
nMMF18.35p10.00
OptionEquity 4.81
Special 11.92
Bolton Tremblay
Cda Cumul 13.96
IncomeFund 8.82
Internatnl 13.44
PldResourcs 12.43
Taurus 18.39
Calvin Bullock Gr
Acrofund 2.47
Banner Fund 7.20
CIF 6.44
CIF Income 8.98
Centgal Group
yCam Gwth 7.76
yCompound 9.92
yDividend 10.57
yFund 4000 6.41
yIntl Energy 2.86
yIntl Gwth 7.19
yIntl Income 3.89
yNat Res Gth 6.60
yNorthn Egy 5.21
yRevenueGth 4.16
yUnivest 7.50
CSA Mgmt Gr
Goldfund 3.99
Goldtrust 4.66
Confed Group
Dolphin Eqty 6.55
yDolphinMtg 4.72
Cundill Group
Security 10.14
Value 7.72
Dynamic Group
ynDyn Amer 7.00
ynDynFund 16.00
xdynDyn Inc 5.10
Eaton Bay Group
Commwth 6.55
Dividend 5.19
Growth 8.90
Icome 3.15
Internatnl 9.07
Viking 10.32
Guaranty Trust Gr
ynInvEquity 14.32
ynInvIncome 3.67
ynMortgag 9.40
Guardian Group
Enterpris 1.28
Grouped Inc 5.79
Gwth Fund 25.42
North Amer 6.95
Mutual Acu 6.33
Sec Income 10.25
World Equity 7.72
Investors Group
yBond 3.63
yDividend 7.73
yGrowth 17.14
yInternatnl 10.92
yJapan 16.77
yMortgage 4.39
yMutual 7.26
yProvidt Stk 9.96
yRetiremnt 12.47
ynJonesHewrd 5.51
Montreal Trust Gr
ynEquity 26.24
ynIncome 6.59
ynInternatl 11.95
ynMortgage 9.01
Principal Gr
yCollective 14.93
yGrowth 7.64
yVenture 8.33
yBond 2.65
Prudential Gr
Growth 10.03
Income 4.23
ySask Dev Fd 3.89
Scotiafund Gr
Scotiafund 1.82
ScotiafndMtg .87
Sterling Group
Equity 8.41
yMortgage 4.55
yTempletnGth 9.31
United Bond Share
xdRoyFund 13.34
xdRoyFndInc 4.42
Universal Group
Equity 15.78
Income 3.42
American 6.39
Resource 7.17
Non-Members
ynAltamiraFd 6.16
Assoc Inv 10.38
yBeaucanagx 7.32
Canagex Gr
yHypotheq 9.18
yObligatns 7.59
Capital Gth 6.28
nCapstone 5.07
ynComCpMtg 9.35
Co-op Trust Gr
ynCo-op Fnd 15.63
ynLandmk 15.49
Desjardins Gr
yActions 14.82
yHypotheq 3.89
yInternatl 12.98
yObligatns 3.75
yQuebec 7.17
nySpec 12.02
Dixon, Krog Gr
Dixon, Krog 15.62
Heritage 5.37
Vanguard 15.59
yDomequity 19.26
yDominComp 14.78
Dreyfus Group
yInc 15.69
yInternatl. 26.71
Executv Intl 1.29
nFst Cdn Mtg 9.35
nFiscon Fund 5.68
Harvard 14.28
Industrial Gr
Indust Amer 3.87
Indust Div 7.03
Indust Eq 11.42
Indust Gth 7.07
Indust Incom 7.07
Indust Pens 29.62
yMaritime Eq 4.56
Marlborough 10.12
nNatrusco 23.85
NW Group
Canadian 8.55
Equity 14.57
Pemberton Gr
nPacific Div 7.86
nPacific Ret 5.34
nPacific US 6.79
PHN Group
yBond 7.45
yCanadian 15.30
yDivIncome 11.00
yFund 23.93
yPooled 39.27
nyRRSP 26.79
PMF Managmnt
nPensionMu 12.49
nXanadu Fd 7.48
Pret et Revenu Gr
yAmerican 14.95
yCanadian 9.53
yFonds H 4.70
yRetraite 9.93
Synchrovest 7.86
yTradex 5.84
Trans Canada Gr
A 5.63
B 68.90
C 12.61
United Group
Accumula 7.93
Accumula R 7.73
American 2.95
yCont Mortg 4.89
Horizon 5.75
Security 3.80
Venture 7.70
Venture Ret 9.83
nyWaltaine 33.38
yWestern Gth 6.65

Steinberg obtient 47% de Sucre Atlantic et ferme Cartier

par

Marie-Agnès Thellier

La compagnie Steinberg a fermé hier sa sucrerie «Sucre Cartier» de Ville-Saint-Pierre, qui venait pourtant d'être modernisée et qui employait 122 personnes.

Steinberg sera désormais ravitaillé en sucre par la raffinerie Sucre Atlantic, de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, puisque la chaîne québécoise détient maintenant 47.5% des actions votantes du Sucre Atlantic, dont le siège social est à Montréal.

Dans un communiqué rendu public hier après-midi, Steinberg annonce en effet que sa filiale Sucre Cartier cessait immédiatement ses activités manufacturières «devant la certitude de devoir accuser des pertes croissantes dans un marché difficile».

Le même communiqué rendait public une transaction intervenue dernièrement avec la compagnie Jannock, de Toronto, qui détenait à 100% Sucre Atlantic. L'essentiel des actifs de Sucre Cartier, incluant ses contrats de vente, ont été cédés à Sucre Atlantic. En contre-partie, Jannock cédait 47.5% du capital-actions de sa filiale montréalaise à Steinberg et, 5% à Pen Fund Capital.

Jannock et Steinberg ont donc des parts égales d'actions votantes (47.5%) dans la compagnie Sucre Atlantic et Steinberg se dit assurée de voir satisfaits les besoins en sucre de sa clientèle.

Mais si les résultats financiers de Sucre Cartier étaient insatisfaisants, rien ne laissait cependant prévoir une fermeture imminente. Dans le rapport annuel 1980 de la compagnie Steinberg, on lit en effet que la modernisation entreprise en 1979 deviendrait pleinement opérationnelle avant juillet 1981. «L'amélioration de la qualité du produit et l'accroissement de la capacité devraient avoir pour effet d'attirer de nouveaux clients, ce qui nous permettra d'obtenir une meilleure rentabilité pour l'exercice 1981-82», déclarait alors la compagnie. La modernisation a augmenté de 20% la capacité de production alors que l'industrie canadienne du raffinage se plaignait déjà d'une surcapacité.

La fermeture de la raffinerie Sucre Cartier à Ville Saint-Pierre bénéficiera largement à la raffinerie Sucre Atlantic de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, qui était sous-employé selon son président M. Léo Labrosse. Interrogé par téléphone ce dernier a précisé que la production sera augmentée à Saint-Jean sans aucune embauche.

Sucre Atlantic emploie environ 500 personnes, dont 100 à Montréal dans son centre de distribution, qui a récemment été agrandi pour expédier des sucres liquides, après la mise en marché d'un nouvel édulcorant de sirop de maïs.

Le communiqué émis hier par Steinberg estime à plus de $2 millions les compensations et bénéfices supplémentaires que se partageront les 122 employés mis à pied hier. 86 personnes sont membres du Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie et du tabac (local 333 de la FTQ).

Les employés syndiqués recevront leur salaire jusqu'au 8 octobre tandis qu'un montant forfaitaire équivalent à leur salaire entre le 9 octobre et le 31 décembre (y compris les vacances) leur sera versé. Un comité de reclassement a été mis sur pied conformément à la loi et Sucre Cartier a créé un «comité de liaison et d'information qui verra à épauler les employés dans leurs démarches subséquentes».

La raffinerie Cartier de Ville Saint-Pierre était la plus petite raffinerie de sucre de canne du Canada. Elle détenait cependant environ 19.2% du marché québécois et 6.5% du marché canadien, selon un porte-parole de Steinberg. Elle vendait le quart de sa production à sa maison-mère, Steinberg, dont le chiffre d'affaires atteignait l'an dernier $2.2 milliards. Selon une analyse récente de M. Denis Ouellet, de Lévesque Beaubien, le chiffre d'affaires aurait pu atteindre cette année $2.5 milliards, avec des bénéfices totaux de $36.6 millions ($28 millions en 1980.

Cependant l'analyste signalait que Les Aliments Steinberg, une boulangerie, et Sucre Cartier souffraient de la sur-capacité de production, sur le marché du pain comme sur celui du sucre. «La performance du secteur de la boulangerie ne devrait guère être meilleure (dans les cinq prochaines années) mais la vente éventuelle de Sucre Cartier aura une incidence positive sur les résultats de la filiale de la fabrication», écrivait M. Ouellet le 29 mai dernier.

Reste à voir si Steinberg ne cherchera pas à se défaire aussi de sa boulangerie, dont une étude exhaustive de toutes les activités avait été entreprise il y a dix mois, pour rationaliser les opérations par la fermeture de certaines chaînes de fabrication.

La Société Inter-Port obtient $9 millions de Québec et Ottawa

par

Marie-Agnès Thellier

La Société Inter-Port de Québec vient de recevoir $9.25 millions de Québec et d'Ottawa pour acquérir et aménager une zone industrielle à Lauzon, pour participer à des projets industriels et pour poursuivre la promotion économique de la Zone métropolitaine de Québec.

Une entente auxiliaire Canada-Québec a en effet été signée hier à Québec par M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), par M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec et par M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales.

À cette occasion, les représentants des gouvernements fédéral et provincial ont affirmé leur foi dans le développement de la région de Québec et dans le rôle «catalyseur» de la Société Inter-Port.

Depuis plusieurs mois, la Société Inter-Port attendait cette signature de l'entente auxiliaire, dernière formalité avant de procéder à l'expropriation de 126 hectares (312 acres) à la Pointe-de-la-Martinière de Lauzon. Ce site a été choisi pour aménager de nouveaux terrains industriels, destinés à des industries lourdes qui pourraient être attirées par la profusion d'énergie et de voies de transport, à proximité du fleuve accessible toute l'année aux gros navires. Même si, jusqu'ici, aucun pourparler n'a abouti, le directeur général d'Inter-Port, M. Guislain Girard, demeure confiant, après quelques visites et quelques dossiers intéressants.

La prospection d'Inter-Port est essentiellement dirigée vers les multinationales qui fabriquent l'aluminium ou les ferro-alliages ou qui utilisent des minéraux non-métalliques. (LE DEVOIR du 12 février 81). Les terrains de Pointe-de-la-Martinière pourraient éventuellement recevoir aussi des infrastructures portuaires afin de réduire les problèmes de circulation maritime près de Québec.

Le port de Québec connaît justement une bonne année, avec l'augmentation des exportations de bois, sous forme de planches, à destination de l'Europe et avec la progression des expéditions de charbon. Le trafic pourrait atteindre cette année 20 à 21 millions de tonnes (métriques) au lieu de 17 millions en 1980.

Par ailleurs, l'entente auxiliaire prévoit qu'Inter-Port pourra participer directement au développement industriel puisqu'un fonds spécial lui permet de souscrire du capital-actions dans des entreprises «susceptibles de s'intégrer à un complexe industriel», précise le communiqué de presse.

Enfin, les nouveaux crédits permettront de poursuivre des études reliées à des projets industriels. Récemment, la Société Inter-Port a terminé des études de marché sur l'industrie agro-alimentaire ainsi qu'un rapport sur l'industrie du bois qui sera prochainement remis aux treize producteurs privés désireux de se regrouper. Elle songe à lancer des études sur la recherche appliquée.

L'organisme poursuit aussi la concertation entre les organismes de promotion industrielle de la Rive-nord et de la Rive-sud. Elle voudrait avec eux réussir à diversifier l'économie de la région métropolitaine, stagnante parce que la fonction publique n'embauche pratiquement plus et que les investissements manufacturiers sont faibles.

Même si le capital-actions de la Société Inter-Port est détenu à 60% par le MICT québécois et à 40% par le MEER fédéral depuis sa fondation en 1974, les crédits de la nouvelle entente auxiliaire seront payés à 60% par le gouvernement fédéral et à 40% par le gouvernement québécois: le MEER fournira $5,550,000 et l'OPDQ $3,700,000.

Le bois rond de Val-Morin fait l'envie des Allemands

Une petite entreprise de Val-Morin, spécialisée dans la fabrication de maisons en bois rond, est en voie de conquérir le marché allemand.

Hier, à Rossdorf, dans la région de Francfort, une centaine de personnes ont assisté à l'inauguration de la première maison de style québécois en bois rond exportée en Allemagne par la compagnie Bois Rond Laurentien. La valeur du produit exporté n'est que de $26,000, mais le Bois Rond Laurentien a indiqué avoir reçu «un nombre considérable d'offres d'importateurs allemands intéressés à notre production».

La maison de Rossdorf a été érigée sur la propriété d'un industriel immobilier, M. Ernst Lang, de Darmstadt, lequel désire répondre à une demande considérable d'habitations à charpente de bois. Le coût de construction en bois rond est de 30% moins élevé que le coût de la construction conventionnelle.

L'entente avec cet industriel allemand avait été conclue à la fin de 1980, mais un article paru dans la revue «Capital» (l'équivalent de Fortune) a suscité un immense intérêt parmi les industriels allemands.

Les produits québécois de la maison de Rossdorf comprennent les billes, les poutres, les matériaux de la charpente du toit, les planchers, les portes et les fenêtres...

La compagnie Bois Rond Laurentien a un chiffre d'affaires d'environ $800,000. Elle emploie une vingtaine de travailleurs. Près de 50 maisons ont été exportées aux États-Unis depuis 1974, année de sa création. Ses ventes annuelles au Québec s'élèvent à environ 40 unités.

■ *Acquisition de Francana*

Amax a consenti à vendre son bloc de 30% dans Adobe Oil and Gas, à Francana Oil and Gas de Calgary pour $140.3 millions U.S., soit $32 l'action, annulant ainsi un projet de vente à un prix inférieur. Francana est à 58%, propriété d'Hudson Bay Mining and Smelting, elle-même contrôlée par l'Anglo-American Corp. de l'Union sud-africaine.

Le surplus commercial rebondit à $370 millions

OTTAWA (PC) — Le Canada a enregistré, durant le mois de mai, une hausse de $361 millions de son surplus commercial qui a atteint $370 millions.

Dans son rapport mensuel publié hier, Statistique Canada a rappelé qu'en avril le surplus avait été de seulement $9 millions alors qu'il avait été d'un peu moins de $500 millions durant chacun des mois de mars et de février.

Cette progression du surplus dans les échanges commerciaux avec l'étranger provient plus particulièrement d'une chute considérable de la valeur des importations.

En mai, les exportations canadiennes ont diminué de 0.4% soit de $29 millions pour atteindre $6.889 milliards; en avril, il y avait eu une augmentation de 5.9% et, en mars, un recul de 2.8%.

En même temps, les importations durant mai ont diminué de 5.7% pour une valeur de $390 millions et ont représenté un total de $6.519 milliards; on avait enregistré une augmentation de 14.4% des achats à l'étranger, en avril, et une diminution de 3.3% en mars.

Nos exportations aux États-Unis, qui habituellement absorbent 67% de l'ensemble de nos ventes à l'étranger, ont connu une baisse de 3.3%, soit $155 millions pour atteindre $4.61 milliards. En avril, ils avaient augmenté de 12.5%. En même temps, nos importations des États-Unis, qui contribuent pour 70% de tous nos achats à l'étranger, ont augmenté de 1.5% soit $70 millions pour atteindre $4.72 milliards.

Au Japon nous avons vendu 26.5% de plus en mai, soit pour $325 millions au total, après une chute de nos ventes à ce pays de 37.4%, au cours du mois précédent.

Là où nos importations ont ralenti le plus, c'est avec le Japon après une diminution de 27% soit $110 millions pour un total de $295 millions. En avril, nos achats dans ce pays avaient augmenté de 27%.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

**S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)**

MESURES SPÉCIALES
pendant l'arrêt du service postal

Assurance-chômage

Vous devez maintenant vous présenter au **Point de distribution** desservant votre localité pour y recevoir votre chèque d'assurance-chômage et y remplir les "cartes de déclaration du prestataire". Les chèques seront remis sur présentation de la carte d'assurance sociale et d'une autre pièce d'identité portant votre signature.

Les autres transactions, comme la demande originale de prestations, devront se faire au bureau régulier.

Centres d'emploi du Canada

Les chèques alloués aux bénéficiaires des cours de formation continueront d'être distribués dans les écoles où sont donnés les cours.

Cartes d'assurance sociale

Les demandes d'obtention ou de remplacement d'une carte d'assurance sociale ainsi que toutes les modifications aux registres d'assurance sociale pourront se faire aux bureaux réguliers.

Points de distribution

Longueuil
(371, rue St-Jean)
Salle paroissiale
Église St-Pierre-Apôtre
210 ouest, Gentilly, Longueuil

Montréal-Est
(6850 est, Sherbrooke)
Buffet Brunet
6850 est, Sherbrooke

Laval
(3, Place Laval)
3, Place Laval, Suite 25

Centre-Nord
(9275, rue Clark)
Sous-sol
Église St-Simon-Apôtre
8910, rue Reims

Montréal-Galt
(1055, rue Galt)
Auditorium
4110, boulevard Lasalle
Verdun

Montréal-Ferrier
(5250, rue Ferrier)
Sous-sol
Église St-Sixte
1895A de l'Église, St-Laurent

Pointe-Claire
(189, Hymus)
Centre d'achats
189, Hymus, Chambre 308
Pointe-Claire

Lachine
(2920 ouest, rue Notre-Dame)
Église St-Ange
50, 15e Avenue, Lachine

Montréal Centre-Sud
(2085, rue Union)
2085, rue Union, 7e étage
Salle 795

Montréal-Nord
(9310, St-Laurent)
Sous-sol
Église St-Simon-Apôtre
8910, rue Reims

Brossard
(100, Place Charles Lemoyne)
Salle paroissiale
Église St-Pierre-Apôtre
210 ouest, Gentilly
Longueuil

Montréal Nord-Est
(7510, rue Viau)
Centre d'Emploi du Canada
7510, rue Viau, St-Léonard

Montréal St-Denis/Rosemont
(5800, rue St-Denis)
Sous-sol Église St-Édouard
6500, rue St-Vallier
Montréal

Montréal-Ontario
(3450 est, rue Ontario)
Plaza Ontario
3452 est, rue Ontario
Local 16

Crémazie
(3730, Crémazie)
Centre d'Emploi du Canada
3730, Crémazie, 3e étage

Montréal St-Denis/Rachel
(4205, rue St-Denis)
Sous-sol
Congrégation des Pères du très St-Sacrement
4450, rue St-Hubert

Montréal-Ouest
(4060 ouest, Ste-Catherine)
4095 ouest, Ste-Catherine
Westmount

Les 2 et 3 juillet, les chèques seront distribués à tous les prestataires. À compter du 6 juillet, votre chèque sera distribué selon le dernier chiffre de votre numéro d'assurance social soit 0 et 1: lundi, 2 et 3: mardi, 4 et 5: mercredi, 6 et 7: jeudi, 8 et 9: vendredi.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS A LOUER | APPARTEMENTS A LOUER | APPARTEMENTS A LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres, au coeur de la ville. A LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque, à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade. Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement. Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette. LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre au centre-ville, au pied de la montagne.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h, week-end 11h à 18h

Appartements LaCité
845-4173
350, rue Prince-Arthur ouest à l'angle de l'avenue du Parc

6-7-81

CONDOMINIUMS | CONDOMINIUMS | CONDOMINIUMS

CONDOMINIUMS À VENDRE

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Morgage and Housing Corporation

10 TERRASSE GOYER
DEUX MONTAGNES
Superbe vue sur le lac "Deux Montagnes"

6 unités	3½ pièces à	$35 500
2 unités	4½ pièces à	$41 000
2 unités	4½ pièces à	$43 000
3 unités	4½ pièces à	$47 500

Piscine Extérieure — Garage intérieur — Sauna
— Chauffage et Climatisation individuel — Ascenseur
• Foyer dans chaque unité

OCCUPATION IMMÉDIATE
MISE DE FONDS 10% MINIMUM
Information SCHL 663-9300
Pour visiter contactez: M. Bureau
10 Terrasse Goyer app. 205, Deux Montagnes
473-6572

Canada

6/7/81

BUREAUX À LOUER | BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie
— Service de réception, téléphoniste, photocopie.
— 5 espaces de 200 à 400 p.c., taux de base 5,95 le p.c.
866-0315
6-7-81

ANTIQUITÉS

MOBILIER SALLE À MANGER époque 1940, chêne blond, 9 morceaux, TRÈS PROPRE. 671-7177. 6-7-81

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 27-7-81

PARTICULIER, vend bureau à cylindre (roll top), en noyer, excellent état, 52 long X 21 large X 42 haut. $1200. 627-5974, 272-5207. 6-7-81

PORTES, armoires françaises Louis XIV, chêne, datées 1825, Louis XV, noyer, 250 ans. 671-7177. 6-7-81

EXCEPTIONNEL ensemble de Limoges complet pour 12, sofa Empire Américain très raffiné en mohair original, causeuse Victorienne au dossier en forme de grand médaillon Circa 1860, très beau bureau de chambre à dessus en marbre Victorien d'esprit Rennaissance, bureaux en pin, ensemble salle à manger en chêne blond de 10 pièces d'esprit Marie Tudor, plusieurs petites chaises d'appoints Victoriennes Circa 1860, collection de 13 éléphants en ivoire, dôme de type Tiffany, collection de canes, ensemble de meubles en rotin Circa 1900, boîte à charbon en cuivre jaune, ensemble à eau de 4 pièces, très exceptionnel lit de cuivre de 54" et beaucoup d'autres pièces venant de 2 successions que nous venons d'acheter. La Belle Époque de Rigaud, route 40 vers Ottawa, sortie 12, 451-4101, ouvert samedi et dimanche de 10 à 5h ou sur rendez-vous. 6-7-81

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icart — tableaux — etc... Claude Morrier, 288-0318. 6-7-81.

APPARTEMENTS À LOUER

CONDOMINIUM NEUF, 4½, Ville St-Laurent, climatisé, garage, piscine, etc... Occupation juillet. 667-9676 ou 1-227-5195. 6-7-81

RACHEL/PAPINEAU, beau 4, chêne naturel, tout payé $330. Références demandées. 286-1203, 522-4678. J.N.O.

C.D.N., 4½, avec réfrigérateur, lave-vaisselle, cuisinière, air climatisé, sauna, piscine chauffée, face U. de M., $700. 735-2970 ou 341-6581. 6-7-81

RUE SHERBROOKE, 1½ — centre-ville, sauna, terrasse, garage intérieur, loyer raisonnable. 523-1521. 6-7-81

VIEUX MONTRÉAL, grand studio, 1½ pièce, mur brique ancienne, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne. Cuisinière, réfrigérateur. Libre. $420. 878-1213. 8-7-81

VIEUX-MONTRÉAL, appartement dans un bâtiment en pierre du milieu du 19e siècle. 1000 p.c., très ensoleillé. 849-5854, 849-0709. 6-7-81

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, studio remis à neuf, conviendrait pour personne d'un certain âge de préférence. $160/mois. 845-1410. 6-7-81

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, beau 3½, tout équipé, meubles anciens, ensoleillé, calme, idéal pour sabbatique ou long séjour au mois ou + 481-7186. 6-7-81

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

HOLLYWOOD-FLORIDE, nouveau, luxueux, 2 chambres, Penthouse — Condominium à Britannia, face à la mer. $950/mois. Pour informations: Laura Abbanat, 1-305-987-9700. 6-7-81

AUTOS/MOTOS

PEUGEOT 604, 1978, beige, impeccable, jamais conduite l'hiver, toit ouvrant, finition cuir, toute équipée, 59,000 km. 671-5943, 465-2652. 7-7-81

RABBIT DE LUXE 77, automatique, toit ouvrant, a.m.-f.m., stéréo, pneus radiaux, batterie neuve, bon état, $3500 ou meilleure offre. 322-6659. 6-7-81

HONDA CIVIC 78, familiale, manuelle, 55,000 km, un seul propriétaire, $3800. 1-827-2411. 13-7-81

VOLVO BERTONE, coupe 1979, 31,000 milles, gris argent, complètement équipée, $14,000. 486-5453 après 19h. 6-7-81

BATEAUX

VOILIER O'DAY, 23', 1973, moteur 6 H.P., radio, très bon état, 739-2121. 6-7-81

CRUISER MAGNUM, 35', sport, fly bridge, moteur 454 h.p., 250 heures, génératrice Onan 6.5 K.W., U.H.F. avec station, douche, etc. Le tout en excellente condition. 514-743-3397, entre 9 et 17h sur sem. 6-7-81

BUREAUX À LOUER

RUE LIÉGE près St-Hubert, espace pour bureau 1400 pieds, chauffé, air climatisé, plancher complet a. 2ème, $1000. par mois. Inf.: 274-7875. 6-7-81

AHUNTSIC, métro Henri Bourassa, 9 bureaux + réception et s. de conférence, climatisé, chauffé. $1400/mois. Divisible. 676-7217, 8-7-81

BUREAUX À LOUER

BUREAU aménagé, idéal pour avocat, rue St-Jacques, à 2 pas du Palais de Justice. Prix raisonnable. 842-6610. 6-7-81

CHALETS À LOUER

ST-DONAT lac Archambault, site pittoresque sur presqu'île avec bord de l'eau et plage, foyer, 3 chambres, design d'architecte, mois d'août $1200. Travail: 289-5135, 270-6848. 7-7-81

COURS

lecture rapide
La bonne lecture tél:843-8145
418, Sherbrooke est Montréal H2L-1J6
6-7-81

CHALETS À LOUER

A VENDRE OU À LOUER, chalets pièces sur pièces avec très grande galerie au bord du lac du Cerf, sur terrain boisé. Pour plus d'inf.: 514-438-5552. 6-7-81

MI-AOÛT ET SEPTEMBRE, beau chalet tout confort, 3 c.c., solarium, foyer, Ste-Marguerite du Lac Masson, bord du lac, endroit tranquille. $350/sem. 1-228-4468. 6-7-81

CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST, 6 pièces + sous-sol, hivernisé, construction récente, ruisseau, plage. $39,000. 271-5338, 1-297-3235. J.N.O.

AU LAC SIMON sur Île du Canard Blanc, magnifique chalet "split level", foyer en pierre, tout équipé au gaz propane, robinet eau froide, quai en béton, $30,000. 666-6350. 6-7-81

COMMERCES À VENDRE

FLEURISTE, ville St-Hubert, prix réduit, cause départ, vente rapide, bon placement. 674-6889. 11-7-81

A VENDRE pour raison d'âge, terrain de camping 6 acres, aménagé pour 24 sites, au bord de la mer et route 132. Un mille du port de pêche et cale sèche. Prix raisonnable. Georges Ouellet, Les Méchins, Cté Matane. 11-7-81

CONDOMINIUMS

Trust Royal Services immobiliers

VIEUX MONTRÉAL
CONDOMINIUM
Cours Le Royer — Deux appartements:
1 — Appartement de 1,800 pc sur 2 niveaux. Poutres apparentes, foyer, murs de briques, cuisine moderne, climatisé, 2 chambres à coucher, salon, salle à dîner et terrasse intérieure avec vue sur le port — $168,000.
2 — Très grand 4½ de 1,020 pc, grandes fenêtres, vue sur l'Église Notre-Dame — hypothèque existante $49,500. à 15%.
Michelle Bérard 876-2515, 481-2177.
6/7/81
COURTIER

COURS

TOUS COURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES OFFERTS EN JUILLET ET AOÛT. Professeur titulaire de certificats d'enseignement. 932-4109. J.N.O.

COURS DE PEINTURE DONNÉS par artisan professionnel sur soie, pour débutants et avancés, du 6 juillet au 31 août, petits groupes, atelier spacieux et fonctionnel. Jour: 845-4430, soir et fin de sem. 282-9201 8-7-81

AHUNTSIC, cours privés de piano, étudiante à la faculté de musique de U. de M., 381-6762. 6-7-81

ANGLAIS LANGUE SECONDE pour débutant, coût minime, le cours peut se donner à la maison, cours individuels ou en groupe, jour ou soir. 766-9616. 6-7-81

DEMANDES D'EMPLOI

FERAIS TRAVAIL DE DACTYLO à la maison, 5 ans d'expérience, fournir l'équipement, 677-7247. 6-7-81

DEMANDES D'EMPLOI

PROMOTEUR!
Cadre commercial, 38 ans, expérimenté, totalisant que des succès, secteur ASSURANCE-VIE (au Québec et en France), se réinstalle au pays et recherche un poste de **HAUTE RESPONSABILITÉ COMMERCIALE.**
ROBERT HERMAN
Tél.: 277-3356
6-7-81

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BON PRIX déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances, 658-3423. J.N.O.

DIVERS

TERMINAUX Lear Siegler, A.D.M. — 3 A., Decwriter, L.A. - 34, I.B.M. 2741. Très bas prix. 285-8170, 282-0122. 6-7-81

VENDS COLLECTION MAGAZINE "Le point" de 79-80 jusqu'à ce jour. Prix 100$. 341-6289. 6-7-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ST-ZOTIQUE — Christophe Colomb, idéal pour boutique Jeans, bijoux, cadeaux ou décoration, complètement restauré, 12 x 25 + sous-sol. Plusieurs commodités incluses. Libre. 878-1213. 8-7-81

OUTREMONT
Bernard / Champagneur, jusqu'à 2,000 p.c., $6 à $15 le p.c. Idéal pour restaurant.
279-3752 - 274-2078
9-7-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO HAMILTON, Baldwin, neuf, entre 12 et 2h. 389-2815. 6-7-81

MASON & RISCH
Piano à queue, 5'9", 1½ an. Particulier, doit vendre cause départ.
744-5424
6-7-81

LIVRES

R. RUMILLY, Hist. Prov. Qué. volumes 1 à 26, reliés vert foncé, $300. Dict. Gen. du Canada en 2 vol. R.P.L. Le Jeune, $100. M. Leroux 473-9877. 6-7-81

LOGEMENTS À LOUER

ADAM (Pie IX) 4½ fermé, 2 balcons, coin tranquille, chauffage électrique, $160. 276-3328. 10-7-81

MORGAN grand 6 pièces fermé, 2 balcons, coin tranquille, chauffage électrique, $350. Aussi 5 pièces, $300. 276-3328. 10-7-81

C.D.N., Jean Brillant, face Université, haut duplex, 6½, chauffé, tapis mur à mur, frais peint, $520. Libre immédiatement. 739-9426. 6-7-81

LONGUEUIL (VIEUX), 5 minutes du métro, rez-de-chaussée, 6 pièces, foyer, lave-vaisselle, sous-sol, salle de séjour, chauffé, électricité payé, patio, garage, terrain paysager, juillet, $725. 679-8200. 6-7-81

AVENUE LAVAL ET CARRÉ ST-LOUIS, rez-de-chaussée, 6 pièces, 2 s. de bain, entièrement rénové, disponible 15 juillet, $450/mois, 288-7405. 6-7-81

ADJACENT OUTREMONT et à l'université de Montréal, luxueux haut de duplex, rénové, libre, chauffé, services fournis, pour 1 ou 2 personnes tranquilles. $525, après 19h00: 739-2939. 6-7-81

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O. 13-7-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restauré, armoires, boiseries et planchers en chêne, climatiseur central silencieux. Libre, 3½ — $380, 4½ — $480. 878-1213. 8-7-81

N.D.G., 6½, bas de duplex rénové, sous-sol aménagé, boiseries, foyer, $550., non chauffé, 486-6910, après 19h. 6-7-81

ST-DENIS PRÈS DE MÉTRO BEAUBIEN, grand 6½, propre, chauffage électrique, 3e étage, $270. 272-7493. Libre 1er septembre. 6-7-81

AHUNTSIC, 5½, haut duplex, propre, 1er juillet, $380, 878-1213. 8-7-81

AHUNTSIC, 6½, haut de duplex, chauffé, tapis mur à mur, boiseries chêne, eau chaude fournie, vue sur rivière et parc. $500. 336-5168. 6-7-81

CÔTE-DES-NEIGES, près Université, bas duplex détaché, 6½ de luxe, 2 s.b., tapis mur à mur, garage chauffé, grand jardin, état impeccable, $650. 342-0232. 6-7-81

WILDERTON, 6500, près de l'Université de Montréal, 4½, tranquille avec balcon, chauffé, garage, autres services fournis, disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, sauf le samedi. 13-6-81

MAISONS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL, maison de 7 pièces, rue paisible, 1 salle de bain familiale, 2 "powder room", 5 appareils ménager compris, grand patio et jardin clôturé. Pour 1 an à partir du 15 juillet 81, $1200/mois. Louise Longtin, 342-9393, 731-6817, FRANK A. NORMAN INC. courtiers licenciés. 13-7-81

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, ST-VENANT DE HEREFORD, ancien couvent; à louer, à partager, ateliers, dortoir, chambres pour individus ou groupe. Environnement exceptionnel. 819-658-3750. 6-7-81

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-GERMAIN DE GRANTHAM, maison 115 ans, entièrement rénovée avec grange, remise, 2 garages, terrain 53,000 p.c., ¾h. pont Hippolyte, près théâtre "Les Ancêtres" et Transcanadienne, prix $75,000. 819-395-4362. 6-7-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE | PROPRIÉTÉS À VENDRE | PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

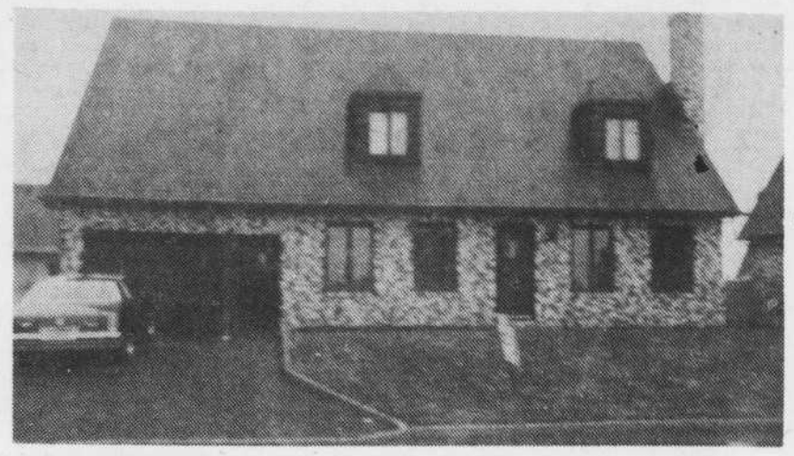

CHARLESBOURGH, près de la rue Trudelle, le plus beau secteur de Charlesbourg, construction 1978, aire ouverte, foyer pierre, porte-patio, chambre principale, une vraie occasion. **Réal Fournier 523-3448, 627-0901.**

ESPAGNE. $350,000. "TORRE BLANCA", ESPAGNE. Près de Torre Molinos, Splendide résidence en pierre dans secteur balnéaire, entourée d'un jardin magnifique. Vue sur la mer. 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, salon avec foyer naturel. Salle à manger, den, cuisine ultra-moderne. Garage. MLS. **Charles Bettan, 342-9671, 331-1235.**

CENTRE VILLE. Centre-Ville, Condominium 2 chambres à coucher, belle vue sur la montagne, garage réservé, 2 salles de bain, édifice sécuritaire, hypothèque à 11¾%, doit être vendu. **Josette Clément, 933-0661, 935-8541.**

CÔTE STE-LUC. $145,000. Réduit pour vente rapide. Luxueux condominium "townhouse" 3 grandes chambres à coucher, 2½ salles de bain. Salle de séjour et salle à manger avec foyer moderne. Jolie cuisine équipée. Bonne hypothèque. Garage double. Air climatisé central. Occupation rapide. Co-exclusif. **Biba Haboucha, 342-9671, 282-0780.**

CARTIERVILLE. $200,000. Magnifique cottage détaché en pierre, décoré avec goût. 3 chambres à coucher. 2½ salles de bain, salle de séjour avec foyer en pierre. Patio, cuisine moderne toute équipée. Bureau ou chambre à coucher au rez-de-chaussée. Sous-sol semi fini. Jardin. MLS. **Charles Bettan, 342-9671, 331-1235.**

OUTREMONT — Avenue McEachran. $76,900 — Duplex 5½-6½. Stationnement 2 voitures. Hypothèque à 13¾%. Toutes offres raisonnables seront considérées. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

N.D.G. — Ave Grey, $199,650. Maison de vos rêves. Vaste cottage 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain. Sous-sol aménagé. Garage, ravissant jardin avec patio. **Louis P. Brisson 937-3180, 935-8541.**

OUTREMONT. Agréable maison familiale détachée, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Salon avec foyer naturel — Sous-sol fini aménagé. Jardin. Garage. Idéal pour médecin. Excl. C.R. **Anger 337-5456, 935-8541.**

OUTREMONT. $210,000 ou location $1200/mois, plus chauffage et taxe d'eau. Charmant cottage en brique détaché face à un parc. Offrant 4 chambres à coucher, salle de séjour avec foyer en marbre. Den, salle à manger, salle familiale adjacente à la cuisine. Sous-sol fini. 2½ salles de bain. Garage. Occupation immédiate. Exclusif. **Charles Bettan, 342-9671, 331-1235.**

WESTMOUNT — $200,000. Maison Victorienne en pierres grises spacieuse, plafonds de 12 pieds, chambre à coucher principale 14 x 28, 3 autres chambres, den, jardin, hypothèque à 10¼% doit être vendue. **Josette Clément 933-0661, 935-8541.**

SNOWDON. $128,000. RAVISSANT DUPLEX SPACIEUX, en très bonne condition. 6½ pièces en bas avec attrayante salle de jeu finie, plus "powder room". Garage double. Près d'excellentes écoles et loisirs. Exclusif. **Sylvia Xistris 342-9671, 342-4334.**

V.M.R. $128,500. Ravissante maison 6 pièces, très ensoleillée sur cul-de-sac tranquille. Près transport et centre d'achats. Grandes salle de séjour et salle à manger. Cuisine refaite. 3 excellentes chambres à coucher. "Powder-room" au rez-de-chaussée. Garage. Joli jardin. Faites votre offre. MLS. **Mme E. Anastas 342-9671, 733-1109.**

VAUDREUIL-SUR-LE-LAC — PRIX RÉDUIT $64,900. — POUR AMATEURS DE SPORTS NAUTIQUES
Immense bungalow de 7 pièces, planchers de bois franc à la grandeur, 2 solariums, garage, maison complètement rénovée à l'extérieur, terrain de 20,800 pi. ca. Taxes $789./ann. MLS. **Pierre De Montigny 455-3917 ou 453-1900.**
6/7/81

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

DISRAELI, AUBAINE, hivernisé, face lac Aylmer, terrain 100 X 100, $28,000. 1-418-449-3074, ou 768-3846. 6-7-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

COLLECTIONNEUR échangerait un livre d'art sur Alfred Pellan "Le Cirque Sacré" et un sur Stanley Cosgrove "La Philharmonie du Plaisir" pour valeur équivalente, $3500. chaque. 622-4604. 6-7-81

OFFRES D'EMPLOIS

LIVRAISON de journaux à domicile, la nuit, secteur Tétreautville. Véhicule nécessaire. 286-1200. 6-7-81

SECRÉTAIRE LÉGALE
Sténo-dactylo, bilingue, collaboratrice d'un avocat associé senior; expérience appropriée et salaire en conséquence. Pour étude légale située au Complexe Desjardins.
281-1537
6/7/81

PROPRIÉTÉ À VENDRE

RICHELIEU, face à la rivière, ancienne maison restaurée, 8 grandes pièces, grand terrain, bâtiment annexe. $75,000. Sans agent. Après 19h sur semaine. 658-3453. 6-7-81

OUTREMONT PRÈS STANISLAS ET UNIVERSITÉ, duplex 7½ - 6½, joli jardin. Georgette Bonneville. 739-4232, Tremblay, Courtier. 735-5588. 6-7-81

BAS DU FLEUVE: ferme 160 acres, grand boisé, cédrière, trois ruisseaux, site exceptionnel à 20 milles de Rivière du Loup. Grande maison ancestrale, deux salles de bain, grange et quatre autres bâtiments, très abordable. Pas d'agent. Le soir: (418) 862-5989. 6-7-81

LORRAINE. Superbe cottage, vue magnifique sur parc, 5 chambres, foyer, cuisine rénovée, solarium désigné par architecte, terrasse, chauffe-eau et chauffage auxiliaires solaires intégrés. Terrain paysager, près golf, ski de fond, piscine, tennis. Particulier $95,000. Jour: 694-4141, Soir: 459-4423. 6-7-81

DUVERNAY bungalow 5½ pièces, sous-sol, garage, piscine 24', $70,000. Visite sur rendez-vous: 663-1226 après 6 h 00. 6-7-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N., près Université, luxueux duplex 6½, 7½, et sous-sol meublé 5 pièces. Garage double. Revenus élevés, $235,000. Pas d'intermédiaire. 731-8973. Après 6 p.m. 6-7-81

OUTREMONT: Duplex près Stanislas ou Université de Montréal, se prêtant bien à l'indivision. Jean Drouault 735-6433, 733-9753. Trust Général, courtier. 6-7-81

STE-JULIE: Domaine Haut-Bois. $59,900. Grand bungalow, 4 chambres, salle familiale — poutres — foyer brique — terrain 11,512 p.c. Lise Lavigne 653-2496, 649-3918. Montréal Trust, courtiers 6-7-81

ST-BRUNO: Split brique, sam, garage, 6¾% 2002. Janine Hudson, FRI, 653-1576, 653-2701. Trust Royal, courtier. 6-7-81

CHOMEDEY, Manoir vue sur rivière, 12 pièces, foyer, garage, grand terrain, zonage multiple. Diane & Norbert Kolbe, 667-3333 ou 661-5895. Trust Général, courtier. 6-7-81

ST-LAMBERT, condominium unité de coin, 3 c.c., séjour avec foyer, s. de jeu, s. de lavage, s. de rangement, garage, piscine. Hyp. 10¾%, jusqu'en 1984, $85,000, vente privée, après 2h, 465-4082. 6-7-81

VILLE MONT-ROYAL ouvert aux visiteurs, 890 Kenilworth, dimanche 5 juillet, 2h à 6h p.m. Cottage détaché, grand terrain, spacieux et impeccable. Particulier, $259,000. Tél.: 342-4457. 6-7-81

CENTRE-VILLE: Haut duplex copropriété 4½ tout rénové, boiseries, poutres et colonnes, bois naturel. Excl. $60,000. Jean Poissant, 735-6433, 337-2763. Trust Général, courtier. 6-7-81

SARAGUAY: Cottage brique & pierre, réduit pour vente rapide, 7 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Aline Turgeon 353-9942, 733-0329. Trust Général, courtier. 6-7-81

VAUCLUSE. Cottage, hypothèque $39,566 à 11% échue 1984, cottage 8 pièces, brique, magnifique terrain, taxes basses. Marie Langlois, 585-5441. Trust Général, courtier. 6-7-81

LAVAL, vrai bijou! Luxueuse Québécoise, 9 pièces, charme poétique de 2 foyers, vaste terrain, financée par propriétaire. Mario Ferrari, 687-6780, 337-6976, Trust Général, courtier. 6-7-81

AHUNTSIC, duplex détaché, 2x5½, sous-sol fini avec toilette et douche, chauffage à eau chaude, site commercial, Henri Bourassa, logement disponible pour acheteur. Pas d'intermédiaire. 524-4844. 6-7-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO: Secteur de prestige — style d'avant garde. Luxueux multiniveaux, plafond cathédrale, mezzanine, cuisine entièrement équipée, garage double. $129,000 Lise Lavigne, 653-2496 — 649-3918. Montréal Trust, courtiers 7-7-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

GRANDE PROPRIÉTÉ À VENDRE dans les Cantons de l'Est, 80 km de Mtl, 200 acres, facile d'accès, pas d'agent. $138,000. 248-7237. 6-7-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 524-3852, 878-2801 J.N.O.

TERRES/TERRAINS

Montaubois
- Terrains boisés
- 8 lacs non pollués
- 5 parcs
- Plages privées
- Tennis
- Pistes de ski de fond

Une nature préservée à moins d'une heure du centre-ville

Autoroute des Laurentides
Sortie 67
Direction Mont-Rolland/
Saint-Hippolyte

T.A.F. Immobilier inc.
Tél.: (514) 435.45.50
(514) 563.36.46
6-7-81

VACANCES

VACANCES VOILE, à bord Sloop 27', Chesapeake U.S.A., initiation ou perfectionnement. Capitaine Québécois. 843-3924.

Après la deuxième ronde, à la Classique Peter Jackson

Bradley et Stephenson jouent 66 et prennent les devants

par François Lemenu

POINTE-DES-CASCADES — L'Américaine Pat Bradley et l'Australienne Jan Stephenson ont profité de conditions climatiques idéales, hier au club Summerlea, pour ramener des cartes de 66, six coups sous la normale, et prendre les devants à mi-chemin de la Classique Peter Jackson, dotée d'une bourse de $200,000.

«J'ai réussi un parcours parfait à l'exception du 18e trou», a indiqué Bradley, heureuse de son décompte mais contrariée par ce bogey de dernière minute. Bradley a d'abord joué de malchance quand son coup de départ s'est logé dans un trou au centre de l'allée. Puis, elle a commis une erreur en tirant un fer-4 dans l'herbe longue alors qu'un fer-6 lui aurait assuré une bonne position à quelque 100 verges du vert. La championne de la Classique 1980 a ensuite réalisé une mauvaise approche, puis elle a commis trois putts depuis 30 pieds pour un bogey. Ce fut sa seule erreur de la journée après avoir inscrit sept birdies et 10 normales.

Jan Stephenson était également très satisfaite de son jeu comme de son cadet. Ses parents sont présentement en vacances en Amérique du Nord et son père Frank est son cadet depuis quelques tournois.

«Il s'améliore constamment, dit-elle affectueusement. Il fait de gros efforts pour garder le silence et il se presse sur le parcours, ce qui est contraire à sa nature. Mon père arrive même à replacer mes mottes de gazon».

Jan Stephenson, de Palm Springs, en Floride, au tertre de départ du deuxième trou. Elle a présenté une carte de 69, jeudi, trois sous la normale, et de 66, hier, six coups sous la normale. (Photolaser CP)

C'est la première fois que Frank Stephenson accepte de porter les bâtons de sa fille en compétition. En Australie, il était tellement nerveux qu'il se cachait derrière les arbres de crainte de jeter un mauvais sort sur sa fille. C'est pour cette raison d'ailleurs que Mme Stephenson a été le cadet de Jan lorsque celle-ci a gagné l'omnium d'Australie en remportant un match de barrage contre... Pat Bradley. Et hier, Mme Stephenson était encore auprès de sa fille sur le vert d'exercice, ramassant les balles qui tombaient régulièrement dans la coupe.

Jan Stephenson, une fort jolie blonde aux yeux gris-bleus, a défrayé la manchette des revues de golf au début de l'année à la suite de la publication d'une photo où elle apparaissait dans un déshabillé. Plusieurs golfeuses ont jugé cette photo d'un très mauvais goût et Jane Blalock, entre autres, a déclaré que le golf féminin n'avait pas besoin de ce genre de publicité qui frôle la pornographie.

Jan Stephenson ne regrette nullement ce qu'elle a fait, ajoutant même qu'elle recommencerait volontiers. «Je n'ai rien fait de condamnable et je ne comprends l'attitude des gens, dit-elle. De toute façon, j'ai obtenu beaucoup de publicité grâce à cette photo et le public est plus nombreux à me suivre. Cela est un stimulant qui m'aide à mieux jouer».

Effectivement, Jan Stephenson était accompagnée hier d'un public nombreux qui ne lui a pas ménagé ses encouragements, et ce public devrait être encore au rendez-vous lorsqu'elle prendra le départ en début d'après-midi.

Bradley et Stephenson occupent le premier rang à 135, neuf coups sous la normale, et détiennent une priorité de deux coups sur Sandra Haynie, la co-meneuse après le premier parcours. Celle-ci a joué 69, ce qui représente son meilleur départ après deux tournées cette année.

Patty Hayes a réalisé une très belle opération hier en ramenant une carte de 67. Elle détient ainsi seule le quatrième rang à 138, trois coups derrière les meneuses.

Jo Ann Washam s'est également rapprochée de la tête avec un 69, ex aequo avec Janet Coles, la co-leader après 18 trous, à 140. JoAnne Carner n'a pas renoncé pour sa part au titre qu'elle a conquis à deux reprises. Elle totalise 141 et partage le septième rang avec Cathy Reynolds. A 142, on retrouve Mary Dwyer, Nancy Lopez-Melton, Donna Caponi et Patty Sheehan. Et à 142, on note Julie Stanger, Amy Alcoott, Kathy Martin, auteur du seul aigle du tournoi, Beth Daniel et Judy Rankin. En tout 17 golfeuses ont amélioré la normale du parcours d'une longueur de 6,287 verges.

Un décompte de 151 ou moins assurait la qualification pour les deux dernières tournées et seules Sandra Post (144) et Cathy Sherk (145), deux professionnelles, ont passé l'examen avec succès chez les Canadiennes. Toutes les golfeuses amateurs ont raté la qualification, dont les Québécoises Mary Ann Hayward (158) et Michèle Guilbault (160).

Halldorson au métrique

Dan Halldorson, de Winnipeg, l'un des meilleurs golfeurs au pays, donnera cet été plusieurs cliniques de golf afin de familiariser les golfeurs... au système métrique. Halldorson sera à Victoriaville, le 7 juillet, à Winnipeg, le 12 août et à Victoria, le 1er septembre. A Victoriaville, la clinique commencera à 12 h 30, et les participants seront invités à comparer les distances obtenues en métrique.

McEnroe et Fleming vainqueurs en double

Evert-Lloyd s'adjuge un troisième titre

LONDRES (AFP et Reuter) — L'Américaine Chris Evert-Lloyd qui avait été battue ces trois dernières années en finale du tournoi de Wimbledon a renoué avec la victoire sur le gazon anglais. La championne du monde, vainqueur déjà en 1974 et 1976 s'est adjugée un troisième titre en battant hier en 60 minutes, avec une aisance surprenante, la Tchécoslovaque Hana Mandlikova 6-2 et 6-2.

Exploitant au maximum son expérience, Evert-Lloyd qui disputait à 26 ans son dixième tournoi de Wimbledon, manoeuvra parfaitement la Tchécoslovaque de 19 ans, paralysée, il est vrai, par l'importance de l'enjeu. Mandlikova, qui s'annonçait comme pouvant être une redoutable adversaire capable de l'emporter, fut l'ombre d'elle-même. Elle accumula un nombre incroyable d'erreurs gachant toutes ses chances.

Cette victoire constitue une revanche pour l'Américaine. Il y a un mois, elle avait été éliminée en demi-finale par Mandlikova aux Internationaux de France sur sa surface de prédilection: la terre battue. Or, paradoxalement c'est sur gazon, une surface qui aurait dû en principe convenir beaucoup mieux au jeu d'attaque de la Tchécoslovaque qu'Evert-Lloyd triompha.

«C'était ma première finale à Wimbledon. J'étais impressionné et j'étais trop nerveuse» dira la joueuse de l'est pour expliquer son échec.

Evert-Lloyd qui succède au palmarès à l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley, absente cette année parce qu'elle vient d'avoir un deuxième enfant, enregistra ainsi le 12-ème titre du «grand chelem» de sa carrière (3 à Wimbledon, 4 à Roland-Garros et 5 à l'US Open).

«Malgré mes 26 ans, je n'ai pas l'intention pour l'instant d'abandonner la compétition. Si je continue de m'amuser sur un court, je poursuivrai ma carrière. Je reviendrai donc sûrement à Wimbledon l'année prochaine» devait dire Evert-Lloyd après son triomphe. J'ai prouvé que lorsque j'étais parfaitement déterminée, je pouvais encore être la meilleure. J'ai un seul regret après cette finale: l'absence de mon père à qui je dois tout en tennis. Ma mère est venue à Londres. Mais lui a dû rester en Floride. Sa tension artérielle est trop forte et il doit éviter les longs déplacements».

Après un bon début de match, Mandlikova a commencé à sentir la pression de son adversaire au 3e jeu. Ses nerfs l'ont apparemment laché puisqu'elle a commis pas moins de trois doubles fautes sur son service, permettant à l'Américaine de faire le break.

Mise en confiance, la blonde Chrissie a alors appuyé sur l'accélérateur ne concédant plus que sept points sur son engagement avant d'emporter le set 6-2. Mandlikova n'a réagi qu'à 5-1 en sauvant une balle de set grâce à un magnifique passing-shot du revers, donnant alors aux spectateurs, parmi lesquels Mme Margaret Thatcher et Lady Diana Spencer, un trop bref aperçu de son immense talent.

Dès l'amorce du deuxième set, elle s'est retrouvée soumise à une intense pression de l'Américaine. Elle a tenu à 1-1, puis à 2-2 avant de craquer, commettant plusieurs erreurs sur des coups apparemment faciles au revers à la volée.

C'est d'ailleurs son revers qui devait lui être fatal. Menée 5-2 et 40-0, elle sauva une balle de match mais, du revers, mit la deuxième dans le filet.

Cinq ans après, Chris Evert-Lloyd recupérait un trophée qu'elle avait détenu pour la première fois à l'âge de 19 ans. Elle empochait aussi 19,440 livres sterling.

D'autre part, les Américains John McEnroe et Peter Fleming (tête de série no 1) ont remporté le titre du double messieurs du tournoi de Wimbledon. Ils ont battu en finale leurs compatriotes Robert Lutz et Stanley Smith (no 3) en trois manches, 6-4, 6-4 et 6-4. McEnroe et Fleming avaient déjà gagné le titre en 1979. Quant à Lutz-Smith c'est la troisième fois qu'ils échouent en finale. Ils avaient déjà perdu en 1974 et 1980.

Curieusement, ce sont pourtant Lutz-Smith qui représenteront les États-Unis en double dans le match de Coupe Davis qui opposera leur pays à la Tchécoslovaquie la semaine prochaine à Flushing Meadow. C'est le choix annoncé depuis plusieurs semaines par le capitaine Arthur Ashe qui fait confiance à leur expérience. Lutz, 33 ans et Smith, 34 ans, ont enregistré depuis plus de 10 ans de remarquables résultats en Coupe Davis.

Quant à l'enfant terrible de Wimbledon, John McEnroe, il a écopé d'une nouvelle amende de $750 suite à un incident au cours d'un match de doubles, mercredi.

Jouant avec son compatriote Peter Fleming contre les Indiens Vijay et Anand Armitraj, McEnroe avait pris à partie un juge de ligne l'accusant de favoriser les frères indiens.

Il avait déjà été sanctionné d'une amende de $1,500 pour des écarts de langage à l'égard de l'arbitre et du juge de chaise lors de son premier match de simples la semaine dernière. McEnroe risque de nouvelles sanctions à la suite de la demi-finale des simples messieurs qu'il a remportée jeudi face à l'Australien Frawley.

Les superviseurs des grand-prix de tennis ont recommandé qu'une autre amende soit infligée à McEnroe pour son comportement anti-sportif de mercredi. Cette motion sera examinée par le conseil du tennis professionnel international.

Enfin, en demi-finales doubles mixtes, les Américains John Austin et Tracy Austin ont vaincu l'Australien Tony Roche et l'Allemande de l'ouest Bettika Bunge en deux sets, 6-2 et 7-6.

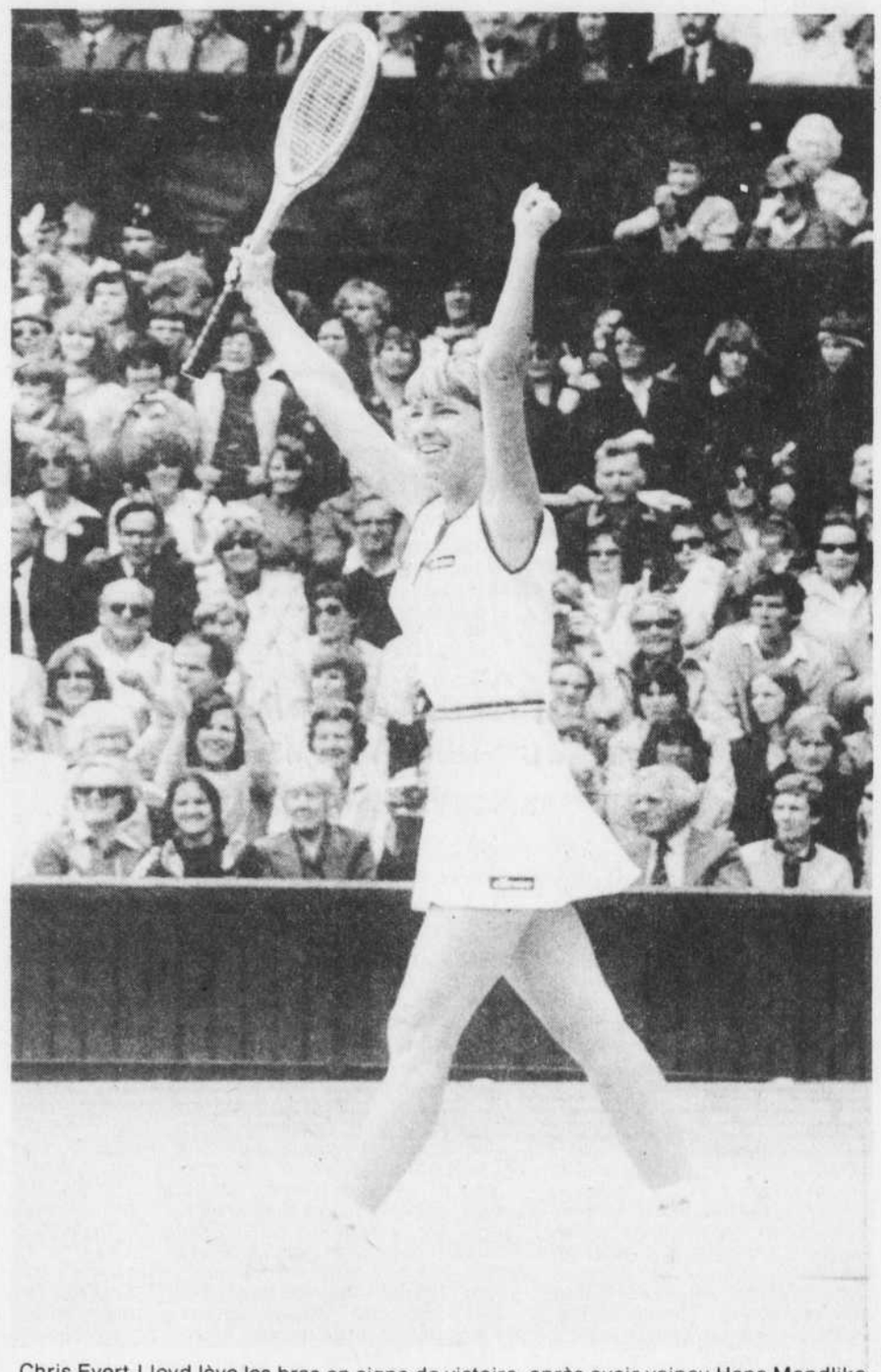

Chris Evert-Lloyd lève les bras en signe de victoire, après avoir vaincu Hana Mandlikova en deux sets, 6-2 et 6-2, à Wimbledon. (Photolaser AP)

en bref...

■ Pas de Coupe Pearson

TORONTO (CP) — Les Blue Jays de Toronto ont officiellement annulé hier le match annuel des Blue Jays contre les Expos de Montréal, pour l'obtention de la Coupe Pearson. Le match devait être présenté à Toronto, lundi, et on s'attendait à ce que plus de 20,000 personnes assistent à la rencontre, dont les profits sont versés au baseball amateur. Il sera impossible de jouer le match Expos-Blue Jays d'ici la fin de la saison, si le travail reprend, puisque les calendriers des deux équipes ne sont plus compatibles. En trois ans, depuis 1978, le baseball amateur a reçu une somme de $133,000 grâce à ce match.

■ Record d'assistance à Denver

DENVER (AP) — Une foule record de 59,691 personnes, une nouvelle marque des ligues mineures, a assisté jeudi soir à la victoire de 8-3 des Bears de Denver contre les Royals d'Omaha, au Mile High Stadium de Denver. Le record précédent était de 58,980 personnes, établi par les Bears, à Denver également, l'an dernier. Brad Mills a claqué deux circuits et produit cinq points. Le président et directeur général des Expos, John McHale, ainsi que le directeur du développement des joueurs, Jim Fanning, étaient du nombre. Denver est la filiale AAA des Expos, dans l'Association américaine de baseball.

■ Les Blues échangent Staniowski

ST. LOUIS (AP) — Les Blues de St. Louis ont échangé hier le gardien de buts Ed Staniowski aux Jets de Winnipeg, obtenant en retour le défenseur Scott Campbell, dans le cadre d'une transaction impliquant cinq joueurs. En plus de Campbell, 23 ans, les Blues ont obtenu l'ailier gauche John Markell, en retour de Staniowski, 25 ans, du défenseur Bryan Maxwell et de l'ailier droit Paul Maclean, un ancien joueur de l'équipe nationale du Canada. Campbell était le premier des Blues au repêchage des joueurs amateurs, en 1977. Il avait cependant préféré entreprendre sa carrière professionnelle avec les Jets, dans l'Association mondiale de hockey, et il était demeuré avec les Jets lors de l'intégration de l'équipe dans la Ligue nationale.

■ MacLeish aux Whalers

PHILADELPHIE (AP) — Les Flyers de Philadelphie ont échangé hier le vétéran Rick MacLeish aux Whalers de Hartford. Les Flyers ont cédé MacLeish, 31 ans, et deux joueurs des mineures, Blake Wesley, 22 ans, et Don Gillen, 21 ans, pour obtenir l'ailier droit Ray Allison, 22 ans, le défenseur Fred Arthur, 20 ans, ainsi que les premier et troisième choix des Whalers au repêchage des joueurs amateurs, en juin. Les Flyers ont aussi cédé leurs premier, deuxième et troisième choix au repêchage. L'an dernier, les Flyers ont terminé au sixième rang, et les Whalers en 18e position au classement général. Les Flyers auront ainsi une meilleure chance de mettre la main sur un joueur prometteur dès la première ronde.

Huit matchs en trois semaines

Le Manic doit l'emporter au Stade

par Francis Millien

Après un voyage dans l'Ouest des plus laborieux, le Manic entreprendra demain un marathon de huit matchs en trois semaines en affrontant les Kicks du Minnesota, au Stade olympique.

Les hommes de Firmani devront faire oublier les deux défaites enregistrées face à Calgary et Seattle qui les ont placés dans l'eau chaude, avec une fiche à la fin juin de huit victoires et dix défaites pour un total de 71 points.

Heureusement, le Manic recevra cinq fois, pour seulement trois déplacements, mais deux de ceux-ci devront être effectués à Washington et New York, ce qui rend cette aventure encore plus problématique.

La venue des Kicks demain sera encore un casse-tête supplémentaire pour l'entraîneur Eddie Firmani qui croyait revenir de Seattle avec une idée définitive de son onze de base, mais les blessures et la maladie se sont mises de la partie et vont jeter le doute jusqu'au dernier instant.

La blessure de Bob Rigby ne semble pas trop gêner le gardien de but titulaire, mais même s'il participe aux entraînements, il y a une grande différence entre le travail qu'il y effectue et les arrêts qu'il devra effectuer dans le prochain match. Toujours est-il que Rigby commencera la rencontre au grand plaisir d'Eddie Firmani.

«Commencer un match sans gardien titulaire met toujours un peu de pression sur les épaules des défenseurs et ce n'est pas le moment. Ils en ont déjà assez dans ce match qu'il nous faut gagner à tout prix», déclarait l'entraîneur du Manic.

«Minnesota représente une équipe dure à battre et je dois mettre tous les atouts de notre côté, ils jouent avec un style à l'anglaise par de très longues balles en avant et des centres aériens, aussi notre défense sera mise à rude épreuve, et la confiance dans son gardien devient primordiale dans ce cas-là», d'ajouter Firmani.

La formation montréalaise se présentera donc sur le terrain avec dans ses rangs Bobby Smith et Andy Lynch comme arrières latéraux, Carmine Marcantonio comme stoppeur, Robert Vosmaer au poste de libéro, Andy Parkinson, Tony Towers et Fran O'Brien en milieu de terrain et comme avants Thomson Usiyan, Allan Willey et Gordon Hill, de droite à gauche.

Le retour de Vosmaer renvoie donc Michel Corre dans la galerie de presse et Radi Martinovic subira le même sort, pour avoir connu un mauvais match à Calgary.

En attaque, Gordon Hill est aux antibiotiques et n'a repris l'entraînement qu'hier, aussi il se pourrait que Chris Chueden soit lancé dans la bagarre en cours de match. Allan Willey, qui a enfin trouvé le fond du filet à Seattle sera le fer de lance de cette attaque qui a encore tant à prouver et à se faire pardonner.

Il reste maintenant huit matches à domicile pour seulement six à l'extérieur et, si le Manic réussit aussi bien devant son public qu'il l'a fait dans la première moitié de saison, il a encore des chances de participer aux séries finales dès sa première année d'existence.

Toutefois il faut être réaliste et cette seule espérance tient presque d'un optimisme exagéré, compte tenu de l'effectif dont dispose l'entraîneur Eddie Firmani. Ce n'est sûrement pas dans le personnel défensif que se pose le problème, car là il y a abondance de talent, ni au milieu de terrain où on semble se stabiliser, mais bien en attaque où le nombre tout autant que la qualité semblent se faire rare.

La maladie de Gordon Hill en est un exemple, car ce n'est sûrement pas Chris Chueden qui placera le Manic sur le chemin des éliminatoires, même s'il est capable par sa fougue et sa jeunesse d'apporter un peu d'aide en rentrant en cours de match.

Alors où est cette équipe basée sur l'offensive que les dirigeants ont promis en début de saison? Les cordons de la bourse que l'on n'a pas trop délié, et le recrutement manqué en Europe seraient-ils les véritables coupables qui ont amené un entraîneur à demander à son équipe de protéger ses buts avant d'attaquer ceux des adversaires.

Le spectacle en tout cas en souffre et c'est bien dommage. Il ne reste qu'à espérer que le résultat final en vaille la peine.

Baseball: reprise des négociations ce matin

NEW YORK — Joueurs et propriétaires doivent entreprendre une nouvelle ronde de négociations ce matin, à 11 heures, à New York.

Déjà 274 matchs ont été annulés à cause de la grève, depuis le 12 juin. Selon les observateurs, le comité patronal que préside Ray Grebey aurait l'intention de déposer une nouvelle proposition sur la clause de compensation, dans l'espoir qu'un règlement intervienne avant le match des étoiles qui doit avoir lieu à Cleveland, le 14 juillet.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi
Saskatchewan 19, Toronto 18
Hier
Edmonton à Ottawa
Ce soir
Montréal en C. Britannique
Demain
Hamilton à Winnipeg

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	0	0	0	0	0	0	0
MONTRÉAL	0	0	0	0	0	0	0
OTTAWA	0	0	0	0	0	0	0
TORONTO	1	0	1	0	18	19	0
SASKATCHEWAN	1	1	0	0	19	18	2
C.-B.	0	0	0	0	0	0	0
CALGARY	0	0	0	0	0	0	0
EDMONTON	0	0	0	0	0	0	0
WINNIPEG	0	0	0	0	0	0	0

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mardi
Edmonton 2, Portland 1
Calgary 2, Dallas 1
Mercredi
Washington 3, San Diego 2, confrontation
Minnesota 2, Tulsa 0
Seattle 5, Californie 2
Vancouver 5, San Jose 1
Hier
Toronto à Tulsa
Ce soir
Seattle à Washington
San Diego à Tampa Bay
San Jose à Fort Lauderdale
Calgary à Chicago
Edmonton à Dallas
Vancouver à Portland
Demain
Minnesota à Montréal
Jacksonville à Toronto
Tulsa à New York
Atlanta à Los Angeles

MANIC

	b	a	pts
Gordon Hill	9	6	24
Andrew Parkinson	5	3	13
Andy Lynch	3	2	8
Thompson Usiyan	2	4	8
Fran O'Brien	3	0	6
Tony Towers	2	1	5
Bob Vosmaer	1	3	5
John Askew	1	3	5
Michel Corre	1	1	3
Alan Willey	1	0	2
C. Marcantonio	0	2	2
Chris Chueden	0	1	1
Bob Smith	0	1	1
Barney Boyce	0	0	0
Nick Albanis	0	0	0
Radin Martinovic	0	0	0
Damis Sutevski	0	0	0
Pat Fidelia	0	0	0

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	21	16	5	57	30	46	142
WASHINGTON	19	10	9	33	31	28	84
MONTRÉAL	18	8	10	29	29	25	71
TORONTO	18	4	14	23	44	23	47

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | **Directeur:** Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Restigouche: un choix politique

LA réserve Micmac de Restigouche vit pour l'instant dans une paix extrêmement fragile. En accordant avant-hier un permis de pêche à ses habitants, le ministre du Loisir, M. Lessard, a du même coup trouvé un moyen de proclamer, unilatéralement, trois jours de trêve par semaine soit les jeudi, vendredi et samedi, d'ici le 31 août. Pendant le reste de la semaine, les agents de conservation de la faune, aidés sans doute de la Sûreté du Québec, pourront à nouveau intervenir sur la rivière Restigouche pour lever les filets qui pourraient y avoir été tendus illégalement. On se gardera vraisemblablement d'intervenir sur la réserve même, le premier ministre ayant promis que la malheureuse opération du 11 juin ne se répétera plus.

Avant cette date, les négociateurs gouvernementaux avaient par ailleurs consenti à ce que les Micmacs de Restigouche puissent écouler sur le marché commercial, les saumons pris à l'intérieur du quota de 35,000 livres. Québec était même prêt à débourser la différence si, d'aventure, le quota ne pouvait être atteint en raison des méthodes de pêche plus restrictives que le règlement impose. Ce revirement inexpliqué est vraiment curieux. Il n'est nullement de nature à redonner confiance aux Amérindiens.

De toute façon, depuis le raid mémorable, les Micmacs n'ont plus du tout confiance envers Québec. Ils semblent prêts, à en juger par les déclarations intempestives de leur chef M. Métallic, à passer carrément à la violence. On imagine sans peine que le climat sur le territoire de la réserve doit être très tendu sinon survolté. Depuis trois semaines les délégations amérindiennes se sont succédées à Restigouche. Chacune, comme cela est normal, y a proclamé sa solidarité avec les Micmacs. Ces événements ont certainement contribué à créer une résurgence de la conscience amérindienne. Mais tout cela ne justifie en rien les propos du chef Métallic qui sont un appel à peine voilé à la violence. On sait que l'intervention démesurée du 11 juin a été le résultat de propos analogues, proférés en privé. Comme quoi la violence engendre la violence.

Mais faudra-t-il chaque année et à chaque remontée de saumons, transformer Restigouche, et, le cas échéant, d'autres localités amérindiennes en champs de bataille? Le simple bon sens indique qu'il faut trouver une solution à long terme à ce contentieux. Autrement, si le régime de la violence doit prévaloir, pourquoi pas, à la limite, faire de Restigouche un camp retranché ou un camp de concentration, selon le point de vue que l'on adopte? On pourrait ainsi mieux limiter les dégâts. Mais tout cela serait pure folie.

■

La solution à la crise de Restigouche et, en définitive au problème des relations entre la société québécoise et canadienne d'une part et les communautés amérindiennes, d'autre part doivent passer par une autre voie que celle des négociations sectorielles autour de quelques milliers de livres de saumons ou quelques oiseaux migrateurs. Ces négociations demeureront en effet toujours très ambiguës parce qu'elles reposent sur des fondements mal définis. La meilleure preuve nous en est précisément donnée par Restigouche. Le gouvernement se dit prêt à négocier. Il entame même des discussions. Il fait des propositions généreuses. Mais si ces propositions sont refusées, si l'autre partie se montre «intransigeante», il règle le tout par la force. Normalement, quand un peuple souverain se comporte de cette manière envers un autre peuple souverain, on parle d'impérialisme. Et à bon droit!

La racine du mal dans les négociations avec les Amérindiens est évidente: le gouvernement du Québec, comme les autres gouvernements dans l'État canadien, n'a jamais accepté de définir avec clarté et précision le statut juridique et surtout politique des communautés amérindiennes. Certes le Parlement canadien est-il prêt à proclamer dans la nouvelle constitution les droits des autochtones. C'est en soi un progrès. C'est cependant insuffisant car il reviendra aux tribunaux, le cas échéant, de définir concrètement ces droits. Ce serait anormal.

Or le contexte dans lequel les droits autochtones ont été consentis dans le passé, que ce soit par traité ou par des lois, est tout à fait différent du contexte actuel. Le droit international d'alors était tout entier marqué par une vision du monde dans laquelle l'Europe occupait le centre. Le reste c'était la «terra incognita» qu'il fallait conquérir et, le cas échéant, se disputer entre nations civilisées. C'est à travers cette vision du monde que s'est développé le droit impérial et colonial aujourd'hui tout à fait dépassé.

Reprendre les négociations avec les Amérindiens sur la base de ce droit colonial, c'est assurément pour ceux-ci partir perdant. Il faut donc de toute urgence pour le Québec et le Canada redéfinir le cadre juridique et politique nouveau à l'intérieur duquel ces négociations doivent se poursuivre.

Ce cadre nouveau va sûrement provoquer à l'intérieur de la société blanche des remises en question profondes, et des renoncements certains. Ainsi, on pressent tout de suite que la reconnaissance pleine et entière de la personnalité nationale des communautés amérindiennes, qui doit constituer la base de ce droit entraînera des conséquences pratiques considérables au plan politique et surtout économique. Ces conséquences varieront évidemment en importance selon les lieux: elles seront plus grandes dans Grand Nord, peut-être moins sur la Restigouche. Mais elles ne laisseront personne indifférent.

Les intérêts en jeu sont considérables. C'est vrai. Mais faut-il pour autant faire passer les intérêts économiques des plus forts avant la justice envers les peuples, fussent-ils petits et faibles? Voilà la question de fond.

Le gouvernement du Canada demeure le premier responsable du dossier amérindien. Mais on doit attendre du gouvernement du Québec, en raison même du projet national qu'il propose, qu'il fasse preuve d'un leadership vigoureux en la même matière. Il y a trois ans, en recevant les nations amérindiennes à l'Assemblée nationale, M. Lévesque avait promis qu'il proposerait dans les deux ou trois années à venir une politique amérindienne.

Quand les saumons de la Restigouche auront fini de remonter la rivière d'ici quelques semaines et que, espérons-le, tout danger de violence aura été écarté, il faudra que tous se mettent à l'oeuvre pour trouver une solution réelle et honorable à la question amérindienne. C'est là une priorité politique absolue.

Jean-Pierre PROULX

ACTUALITÉ

Le service de Dieu à Téhéran

par André Patry

Sous quelque latitude que ce soit, l'État religieux est une calamité. Il se réclame d'une légitimité indémontrable. Il nourrit l'hypocrisie, couvre l'injustice, ennoblit le crime. Il est vrai qu'on le trouve à l'aube de la civilisation; mais celle-ci lui a payé un lourd tribut.

De nos jours, l'État religieux paraît anachronique. On lui a substitué l'État idéologique, sombre et bête, dont les victimes ne se comptent plus. Cependant, à l'horizon du siècle qui s'approche, on voit de nouveau poindre dans une vaste région, connue pour son tourment du divin, la possibilité d'un retour de l'État religieux avec ses chefs illuminés et ses moralistes implacables. L'Iran, vieille terre charismatique, semble l'annoncer.

Depuis plus de deux ans, un ascète, à la poursuite de l'idéal chiite, donne au peuple dont il est devenu le guide suprême conseils et directives dans l'esprit d'une tradition qui prône la révolte contre le despotisme et exalte le martyre.

D'après ses partisans, c'est au nom de l'iman caché que l'ayatollah Khomeiny, placé en 1962 à la tête du chiisme iranien, lutte contre le Mal, d'abord incarné par le chah et les Américains, puis par ces derniers, accusés, récemment encore, d'avoir organisé l'attentat contre les dirigeants iraniens qui a coûté la vie à l'ayatollah Behechti. Cet imam caché, le douzième d'une série de guides inspirés appartenant à la famille d'Ali, le gendre de Mahomet, est disparu au Xe siècle à l'âge de cinq ans. Il est censé revenir à la fin des temps pour établir sur terre le règne de la justice. Dans l'intervalle, il agit par l'intermédiaire des ayatollahs.

En principe, Khomeiny surveille l'application par l'État iranien des prescriptions coraniques. Il peut, avec ses conseillers, désavouer toute loi adoptée par le parlement ou toute initiative prise par le gouvernement qui lui paraîtrait contraire à la règle islamique. En effet, il a donné jusqu'ici, à quelques reprises, une interprétation de la coutume musulmane qui reflète son tempérament vindicatif. Ainsi, en approuvant la détention des diplomates américains, inculpés en bloc d'espionnage, Khomeiny est allé à l'encontre des agissements de Mahomet lui-même qui tenait pour sacrée la sécurité des envoyés et leur accordait sa protection. D'autre part, en tolérant la persécution des Baha'is, il se fait le complice des guerres religieuses. Le baha'isme, apparu en Iran au XIXe siècle et dont le siège est en Palestine depuis 1868, provient indirectement d'une rupture avec le chiisme iranien dont plusieurs chefs offraient à cette époque l'image du conservatisme social et de la turpitude. C'est une religion syncrétiste fondée sur l'amour de Dieu, le respect de ses messagers (y compris Mahomet) et l'égalité de tous les hommes. Aux yeux de plusieurs Iraniens, les Baha'is sont des rénégats et méritent la mort. On les accuse, du reste, d'être des agents du sionisme, parce que leur principal centre est en Israël. Les ayatollahs, aujourd'hui, adoptent à leur égard l'attitude fréquemment prise par les anciens souverains, pourtant traités d'impies. On doit regretter que des chefs religieux, ostensiblement soumis à la volonté d'un Dieu présenté à tout instant comme clément et miséricordieux, trouvent normale sinon méritoire la mise à mort de citoyens soucieux de Le servir suivant les règles d'une conscience qu'on ne saurait raisonnablement qualifier de rétrograde.

Mais à côté de Khomeiny, dont les intentions sont sans doute sincères et auquel l'histoire a confié un rôle que le passé de l'Iran explique largement, il y a des hommes qui, au nom de l'islam, multiplient les crimes. Parmi eux se trouve un personnage sinistre, Sadegh Khalkhaki, député de la ville de Qom, qu'on a parfois comparé à un bien triste héros de la Révolution française, Fouquier-Tinville. À l'époque où il était à la tête de la justice islamique, cet ancien aliéné a fait exécuter sommairemen et avec une satisfaction exubérante, des centaines d'Iraniens. Un moment dans il est réapparu récemment sur l'avant-scène politique. En mars, devant le parlement, il a accusé de trahison son ancien allié, le président Banisadr, et exigé qu'il fut déféré au tribunal révolutionnaire. Chacun avait alors compris que l'infortuné chef d'État était désormais voué à un départ forcé. Il y a quelques semaines, Khalkhaki s'est rendu à Moscou avec une délégation de religieux iraniens. Redouté de tous, il reste l'un des leaders les plus radicaux de la révolution et aussi l'un des plus vulnérables à cause de la haine suscitée par ses abus.

Depuis le départ de Banisadr, l'autorité politique suprême s'exerce provisoirement à Téhéran, sous l'oeil de l'ayatollah Khomeiny, par un triumvirat qui a perdu son chef véritable, l'ayatollah Behechti, et dont fait partie le premier ministre Ali Radjaï, personnage apparemment médiocre, dont on dit pourtant qu'il est un candidat sérieux à la succession de Banisadr.

Mais ceux qui effectivement se disputent le pouvoir en Iran appartiennent à deux grands partis islamiques. L'un, orthodoxe et conservateur, le Parti républicain islamique, est soutenu par les intégristes. L'autre, qui regroupe plusieurs factions d'importance inégale, repose avant tout sur les Moudjahidin, ou combattants du peuple, qui défendent le contenu révolutionnaire de la religion musulmane.

Depuis la chute de Banisadr, le Parti républicain islamique domine tout: gouvernement, parlement, tribunaux islamiques, gardiens de la révolution, comités de vigilance. Il a toutes les chances de faire élire un président de son choix. Mais les combattants du peuple, qu'on dit de tendance marxiste et qui veulent créer en Iran un État moderne, représentent encore une force considérable. L'ayatollah Khomeiny, qui tente parfois d'arbitrer les conflits entre les deux grands partis, penche nettement pour les traditionalistes. La disparition du vieil imam, maintenant âgé de 81 ans, pourrait exposer le parti des intégristes à de sanglants affrontements avec les Moudjahidin, dont semblent se méfier les paysans, mais qu'appuient la plupart des groupes ethniques.

Depuis près de trois ans, l'Iran traverse une période révolutionnaire que les excès du régime impérial avaient rendue inévitable. Cette révolution se fait naturellement selon les valeurs d'une culture très ancienne. À travers sa longue histoire, l'Iran a produit de nombreux prophètes qui ont dénoncé le pouvoir établi et réclamé le règne de la justice. Mais chaque fois que la volonté de Dieu, dont ils se voulaient les interprètes, a été abusée, ils ont péri au milieu de massacres qui, eux, n'avaient rien de divin. La violence est souvent nécessaire. Mais on ne doit jamais en chercher la source dans la volonté de Dieu, à moins de ne voir en Celui-ci que le reflet suprême de nos propres égarements.

Le sommet sur l'éducation

par André Auclair

M. Auclair est attaché politique au cabinet du vice-premier ministre, M. Jacques-Yvan Morin. Il est délégué gouvernemental à la coordination du congrès mondial sur l'éducation.

Jeudi soir qui vient l'Université du Québec à Trois-Rivières ouvrira ses portes, et pour toute une semaine, à d'importantes assises qui prennent déjà toutes les proportions d'un véritable sommet mondial sur l'éducation.

En présence de quelque douze cents délégués venus d'une soixantaine de pays, monsieur Aurelio Peccei, le remarquable président du Club de Rome, inaugurera officiellement ce congrès qui a pour thème général: «l'École et les valeurs».

Qu'en est-il essentiellement? D'abord, il faut bien mentionner que si ce congrès prend l'allure d'un rassemblement extraordinaire, inusité, c'est qu'il s'inscrit dans une problématique de très grande actualité, de très grande acuité.

Cette problématique a été au coeur d'une préparation de plus en plus intense et s'est prolongée sur une période de plus de trente mois. Elle aura mobilisé — inspiré — un grand nombre de ressources, professeurs et cadres de l'UQTR pour la plupart, qui ont répondu avec enthousiasme à l'appel des instigateurs, les docteurs Louis Dessureault, Gérald Jomphe et Lucien Morin.

Le thème «l'École et les valeurs» découle de l'intuition que la crise de l'éducation, ici et ailleurs dans le monde, s'enracine — se «parasite» — dans la crise de l'éducation aux valeurs. Or, dans ce domaine, le Québec a en quelque sorte innové. En effet une recherche, «l'Esquive», commandée par le Conseil supérieur de l'éducation, aux professeurs André Naud de l'Université de Montréal et Lucien Morin de l'Université du Québec à Trois-Rivières, aura servi de toile de fond à l'idée maîtresse de ce Congrès.

Et c'est cette idée qui a tout déclenché. Outre le président du Club de Rome, monsieur Aurelio Peccei, elle a enthousiasmé l'illustre romancière et écrivain madame Han Suyan, l'évêque de l'espérance en Amérique latine Helder Camara, le philosophe et écrivain à la stature et à l'étoffe de grand homme d'État Roger Garaudy, l'historien de l'Afrique noire Joseph Ki Zerbo et enfin l'ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations unies, Mohamed Bedjaoui.

Toutes ces sommités prendront part à un «forum international» appelé «Dialogue entre civilisations» qui sera précisément l'une des pièces maîtresses du congrès. Il aura lieu le mercredi, 8 juillet.

Deux événements d'importance marqueront également ce Congrès; l'un, un symposium sur les prisons et l'autre, «l'Éducation et l'avenir du Québec».

Cette activité clôturera cette semaine privilégiée de réflexion et de partage. Elle en sera véritablement la quintessence. Et son titre est déjà tout un appel, tout un défi pour les panelistes qui l'animeront autant que pour les congressistes qui pourront intervenir.

Le symposium, animé par Gérard Marier, réunira: Lise Bissonnette, Guy Brouillet, Yvon Charbonneau, Jacques Dufresne, Jacques Grand'Maison, Louise Marcil-Lacoste, Lucien Morin, Hélène Pelletier-Baillargeon, Guylaine Roquet et Paul Tremblay.

En sa qualité de président d'honneur, monsieur Jacques-Yvan Morin

Voir page 12: Le Sommet

TÉMOIGNAGE

Pour éviter le pire

par Roland Chamberland

En ma qualité de médecin, j'ai accompagné à Restigouche une délégation de 26 personnes représentant les neuf communautés algonquines du Nord-Ouest québécois. Nous y sommes restés du 28 juin au 2 juillet. Ayant reçu un mandat du Conseil de Bande de Restigouche à cet effet, j'ai pu procéder à une enquête approfondie quant aux conséquences physiques et psychologiques des deux interventions policières des 11 et 20 juin dernier.

Nous disposons présentement de documents et d'enregistrements sonores permettant d'affirmer que ces interventions ont eu des effets désastreux sur des enfants, des femmes et des hommes de cette communauté. Il faudra cependant encore quelques jours pour mettre en forme l'ensemble de ces informations. Mais d'ici là, d'autres événements risquent fort de venir augmenter les dégâts déjà constatés.

Hier, le 2 juillet, Québec décidait unilatéralement de limiter les droits de pêche des Micmacs de Restigouche aux jours suivants: jeudi, vendredi et samedi. Les Micmacs ne pêchent jamais le dimanche. Lundi, le 6 juillet leurs filets pourraient très bien se retrouver à l'eau.

En tant que médecin, responsable d'assurer le bien-être des populations humaines, devant le danger imminent et constaté que le sang coule et qu'il y ait pertes de vie, j'en appelle à ce qu'il peut y avoir de meilleur dans la population québécoise. Mieux vaut prévenir le pire que de laisser aller la très dangereuse dynamique déjà en marche.

La violence n'a jamais eu d'autres effets que d'engendrer la violence.

LETTRES AU DEVOIR

Durant la grève des postiers, les lettres destinées à publication dans le courrier des lecteurs peuvent être déposées au siège du journal, 211 rue du Saint-Sacrement, ou à la Librairie Renaud-Bray, 5219 chemin de la Côte-des-Neiges.

■ *Le spectacle du Vieux Port*

(Lettre adressée à Natalie Petrowski.)

C'est donc avec une plume empoussiérée de méchancetés que vous avez cru utile de souligner la Fête des Québécois et plus particulièrement le spectacle du Vieux Port.

Les mini-premières parties de ce spectacle étaient il va sans dire médiocres et inutiles.

Mais lorsqu'il s'agit du vrai spectacle de cette soirée, celui de madame Dufresne, il faut croire que la «garnotte» vous ait embrouillé la vue et l'ouïe. Cette grande artiste nous a encore une fois étonnés et ravis en nous offrant du Patrimoine enfin rajeuni: BOZO à travers elle retrouvait sa vraie dimension.

Si ce que nous avons vu ce soir-là avait à vos yeux allure de propagande, il n'en était pas ainsi pour les nombreux Québécois dont le nationalisme est depuis longtemps assumé et qui réussissent à apprécier un texte sans y fixer une coloration. Cela dit, notre nationalisme de Dufresne vêtu aurait non pas couleur de propagande mais bien de surpassement, d'audace et d'authenticité.

J'ajouterai en terminant pour le bien-être de votre culture cinématographique, que la statue à laquelle vous faites référence appartient à la Columbia et que le personnage à l'armure métallique du «Magicien d'Oz» (qui n'était pas un soldat de plomb) ne montrait ni jolies jambes, ni plumes au casque.

Madame Petrowski, quand troquerez-vous votre plume de «garnotte» pour celle d'une vraie journaliste?

Claire BARIBEAU

Montréal, 29 juin

NDLR — Vous avez tout à fait raison de veiller au bien-être de la culture cinématographique et de souligner qu'il s'agissait bien de la statue de Columbia, en fait plus précisément de la statue de Screen Gems. Nous avons tenté in extremis de corriger l'erreur le soir même. Malheureusement pour des raisons d'ordre technique, la correction n'a pu être faite à l'atelier. Nous nous en excusons auprès des cinéphiles et fins connaisseurs.

■ *À la recherche de la vérité*

(Lettre en réponse à M. Maurice Cadoret, dont le texte était publié dans LE DEVOIR du 20 juin dernier.)

J'ai eu l'opportunité de lire votre lettre condamnant l'attitude de Mme Janette Bertrand dans LE DEVOIR du 20 juin dernier. Vos écrits démontrent bien à quel point votre vision de l'Homme est faussée et à quel point aussi vous vous méprenez sur ce que vous appelez la recherche de la vérité.

Pour vous, l'Être humain serait un concept divin puisque issu de Dieu lui-même. Pourtant, bien d'autres véritables chercheurs depuis Darwin, sont d'accord pour affirmer que nous sommes du règne animal. Mais évidemment cette conception ne vous plaît guère puisqu'elle implique qu'il faut continuer de chercher et se poser davantage de questions. Sachez que Darwin, que votre religion a tant condamné, ne portait pas comme vous, ces oeillères que confèrent la foi, cette croyance éperdue en un Dieu qui rassure et qui permet à l'Homme de se reposer l'esprit, de ne plus se poser de question: «tout a été écrit, tout a été dit, l'Être humain n'a plus qu'à suivre». Bêtise que tout cela monsieur! Croyez-vous vraiment que votre Dieu, après avoir créé un Univers si grandiose et si incroyable que l'on n'en connait même pas la fin, serait intéressé par les habitudes sexuelles des fourmis que nous sommes. Cessons donc de tout expliquer par la religion, de relier toutes nos activités à la présumée existence d'un Être divin. Permettons-nous un véritable développement social en cessant de croire que le bonheur ne sera là qu'après a mort. Et si il vous prend l'envie de prier pour moi et pour mon athéisme, abstenez-vous, car je crois, je crois en l'Homme.

Il est tout aussi triste de vous entendre parler de la vérité. Pour vous, la vérité doit se chercher à la lumière des écrits de l'Évangile. Quelle pâle lueur s'il en est! Et bien pour véritablement la trouver, il faut justement dépasser cet Évangile, cette foi qui nous obnubile l'esprit. Je parle de tristesse car j'ai à la mémoire ce que vous avez faits à ceux qui l'ont vraiment cherché cette vérité. Qu'il me suffise de mentionner des noms tel que Galilée, Zola que vous avez récrié, et Darwin que même aujourd'hui, quelques fanatiques continuent de condamner.

Je sais qu'il ne faut pas ressasser les erreurs du passé, mais quand il m'arrive de lire des lettres de fanatiques tel que vous qui expliquent tout avec des parcelles de textes dit sacrés, je crois alors qu'il faut critiquer de tels agissements qui sont un frein au développement réel de la société. Votre dogmatisme intellectuel est à mon avis des plus dangereux.

Et, je vous en prie, soyez rassuré. La société ne s'en vas pas vers le chaos ni le désordre sexuel, bien au contraire. Mais la religion catholique, elle, dépérit gravement. Si vilaine tendance à vouloir s'adapter au monde actuel, nous livre un peu l'image d'un parti politique qui tenterait de s'accrocher au pouvoir. Car tristement, la religion est rendue à un tournant ou elle ne peut plus expliquer le monde par des mythes. Elle n'est plus aussi rassurante qu'autrefois et tout ce qu'elle désire maintenant, c'est plaire.

Guy LACROIX
Étudiant

Rouyn, 21 juin.

■ *Le transport en commun*

Trop souvent les autoroutes, en milieu urbain, ont un aspect négatif face à la qualité de vie et à la qualité de notre environnement: pour revaloriser et civiliser ces autoroutes, il faudrait les utiliser pour le transport collectif.

En effet, les autoroutes, à plusieurs voies de circulation et sans feux de circulation, sont idéales pour le métro de surface au centre d'une autoroute (comme dans certaines villes américaines) ou de systèmes légers sur rail partageant la voie de droite (entrée et sortie d'une autoroute) avec automobiles, autobus et camion;s ces métros de surface ou ces systèmes légers sur rail auraient, toutefois, des arrêts limités (ex: au 2 km) sur nos autoroutes.

Les autoroutes, en milieu urbain, ne devraient pas être considérées comme des pistes de course: ces autoroutes doivent, donc, devenir utilitaires, à la fois, pour le transport individuel, le transport collectif et le transport des marchandises; l'introduction du transport collectif (métro de surface ou systèmes légers sur rail) sur nos autoroutes ne fera que compléter et rationaliser l'utilisation de ces autoroutes.

Dans la région de Montréal, plusieurs autoroutes ou sonts pourraient servir au transport collectif (métros de surface ou systèmes légers sur rail): le Pont Champlain et l'autoroute des Cantons de l'Est, l'autoroute 13 vers Laval et Mirabel, l'autoroute des Laurentides, la route transcanadienne sur le West Island et le boulevard Métropolitain, l'autoroute 25 (Montée Saint-Léonard) et le Pont Tunnel Louis-H. Lafontaine, l'autoroute 20 et l'autoroute 30 sur la Rive Sud, l'autoroute 440 à Laval, l'autoroute 640 sur la Rive Nord, le Pont Mercier, etc...

Les autoroutes, en milieu urbain, coûtent souvent très cher à construire et à entretenir: l'introduction du transport collectif (métros de surface ou systèmes légers sur rail) sur ces autoroutes, les rendra rentables pour l'ensemble de la collectivité.

Marc WILLIAMS

Outremont, 23 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le monde à Trois-Rivières

Jacques Dufresne

LE congrès mondial des sciences de l'éducation se tient cette année à Trois-Rivières, du 6 au 10 juillet. L'événement central, qui aura lieu le mercredi après-midi, est un forum international intitulé *Pour un dialogue des civilisations*. L'Asie y sera représentée par Han Suyin, l'Afrique par Joseph Ki Zerbo, l'Amérique du Sud par Helder Camara et Paolo Freire, l'Europe par Roger Garaudy et Aurelio Peccei, l'Amérique du Nord par René Girard. Le discours de clôture du congrès sera prononcé par le vice-premier ministre du Québec, M. Jacques-Yvan Morin.

En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux la nouvelle carte du monde de l'Allemand Arno Peters (1). La carte classique, conçue par Mercator il y a 400 ans et imitée depuis, est eurocentrique. L'hémisphère nord y est démesuré par rapport à l'hémisphère sud, notamment parce que l'équateur est au deuxième tiers de la carte plutôt qu'au milieu; l'Europe y apparaît plus grande que l'Amérique du Sud alors que sa superficie est presque deux fois moindre, le Groënland y apparaît plus grand que la Chine, alors qu'il est en réalité quatre fois plus petit.

Telle est la vision du monde qui est encore présentée dans plusieurs écoles. La carte de Peters, dont l'édition québécoise vient de paraître par les soins du professeur Jean Carrière de l'UQAM, redresse les perspectives. Elle n'est pas sans défauts puisque la projection d'une sphère sur un plan est un problème pratiquement insoluble. Ayant pris le parti de respecter la proportion entre les superficies, Peters a négligé les formes, ce qui fait que pays et continents ressemblent sur sa carte à des personnages de Modigliani.

Comme le dit Jean Carrière lui-même, la carte de Peters n'est qu'une caricature, mais elle a le mérite de corriger une autre caricature; elle s'impose donc pour cette raison. Les autorités scolaires et gouvernementales du Québec ne devraient-elles pas l'adopter officiellement et en assurer la distribution? Ne serait-ce pas un geste qu'il conviendrait de poser à l'occasion du dialogue des civilisations?

L'influence de cette carte est singulière. Elle est en elle-même, par sa seule présence, une leçon d'histoire et de géographie d'une extraordinaire efficacité. Elle invite au dialogue, à la modération, au partage.

Mercator était flamand, Peters est allemand. Il n'est pas étonnant que ces grands cartographes appartiennent tous deux au monde germanique. On sait l'importance que les Allemands attachent au «Lebensraum», à l'espace vital. Pour Kant, leur plus grand philosophe peut-être, l'espace, comme le temps, est une forme à priori de la sensibilité, c'est-à-dire l'un des deux cadres fondamentaux à travers lesquels s'organisent tout notre savoir. Un changement majeur dans la perception de l'espace terrestre constitue dans cette perspective un événement culturel de premier ordre; ce qui explique peut-être le choc que nous éprouvons en regardant la carte de Peters.

On peut expliquer ce choc en remontant encore plus loin dans l'histoire de la pensée. Dans le *gorgias* de Platon, il y a un personnage célèbre appelé Callicles qui incarne et prêche la démesure, qui se comporte vis-à-vis de ses semblables comme les pays industrialisés vis-à-vis du reste du monde. Socrate lui fait ce reproche cinglant, injurieux pour un Grec: «Tu oublies la géométrie, Callicles!» Géométrie signifie littéralement «mesure de la terre». Socrate reprochait à Callicles d'oublier la juste proportion entre les lieux, les choses et les idées. C'est ce que nous faisons depuis plusieurs siècles. La carte de Peters nous le rappelle avec force.

On peut invoquer bien d'autres arguments en faveur de cette carte. Le congrès de Trois-Rivières porte sur les valeurs. Ce mot, qui exprime la bonne volonté, a été rendu déplaisant par l'usage abusif qu'on en a fait. Il est insuffisant pour ceux qui cherchent Dieu, il a trop de connotations métaphysiques pour ceux qui cherchent leur voie hors de Dieu. Cet outil de dialogue est aussi le maître mot de la demi-mesure.

Et tout le monde, c'est-à-dire personne, est pour les valeurs, surtout lorsqu'elles sont grandes et humaines. Tout le monde aussi admet qu'il y a une crise des valeurs. Mais s'agit-il bien d'une crise à l'intérieur du monde des valeurs, que l'on pourrait régler par quelques permutations, ou d'une crise consistant à rejeter le monde des valeurs dans son ensemble? Ce dernier a perdu son attrait dans la mesure où il est calqué sur l'univers bureaucratique. Un objectif abstrait est proposé au chef, c'est-à-dire à l'intelligence, puis transmis aux échelons inférieurs, c'est-à-dire à la volonté et aux facultés pratiques. Et on espère que ce processus linéaire provoquera des changements profonds, qu'il réussira là où un regard compatissant, une parole de l'Évangile ou un poème de Verlaine ont échoué. Par exemple, on fait de la santé une valeur, qu'on définit vaguement et abstraitement. De cette définition on tire des slogans, des macarons puis (quel beau mot!) des «spots» publicitaires à répétition. Cela s'appelle du marketing social. Les Églises ont commencé à utiliser cette méthode, où la valeur n'est plus un archétype, ni même un signe mais un simple signal.

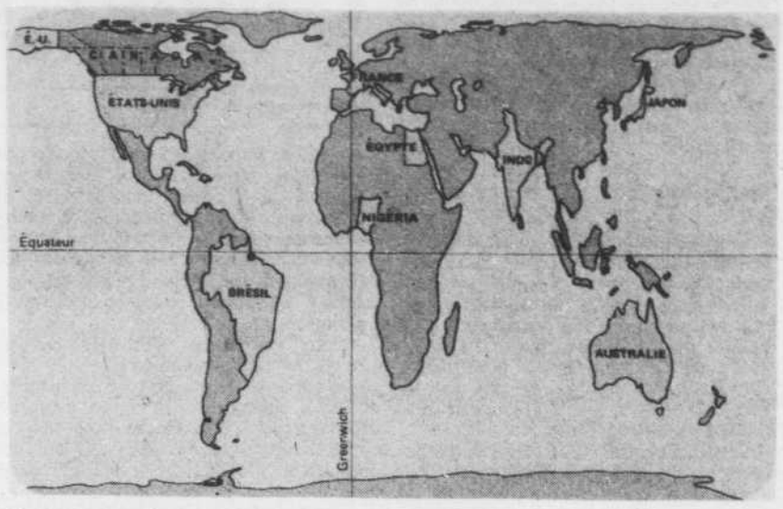

Carte du monde de A. Peters (Source: Atlas CEC)

Ce système de persuasion a trop déçu. Ou bien il est opérant et c'est le Goulag à brève échéance; ou bien il est inopérant et sa véritable utilité consiste alors à servir d'écran de fumée à des intérêts plus ou moins avouables.

Il faut faire place à l'art! Vanité de tous les discours qui ne contribuent pas de quelque manière à l'avènement de la poésie, et de l'amour dont elle est la condition! Le mot: «culture» n'existait pas au 16e siècle en français. Le mot «nourriture» désignait aussi bien les oeuvres d'art que les plats cuisinés. Il faudrait revenir à cet usage, cela nous libérerait des signaux abstraits.

Et justement la carte de Peters agit à la manière d'une oeuvre d'art. Elle nourrit. Elle ébranle notre sensibilité de façon telle que l'intolérable vérité s'infiltre en nous. Un vrai dialogue s'ébauche par là.

René Dubos, tout homme de science qu'il soit, a compris un jour qu'il devait parler en parabole, comme Nietzsche. Les formules poétiques trouvent parfois le chemin du coeur. Les autres, si brillantes soient-elles, sont condamnés à rester dans ce portique de l'âme qu'on appelle l'intelligence. Retour à l'art! Les mots et les choses sont morts. Les valeurs, ou plutôt les archétypes, nous atteindront à travers un tableau, une mélodie, un rite, une danse, comme ils l'ont toujours fait, sans que nous le sachions, du moins par cette conscience seconde qui falsifie la vie en nous.

Au programme du congrès de Trois-Rivières, le mot «art» n'apparaît nulle part. On annonce tout au plus une conférence sur l'éducation aux valeurs esthétiques. Il est vrai que les valeurs sont le thème du congrès. L'oubli apparent de l'art est tout de même regrettable et ce d'autant plus que depuis quelques années l'intérêt pour l'art semble être une tendance dominante dans la demande sociale, du moins en Occident. Il y a 12 ans, il y avait 68,000 étudiants inscrits dans les écoles de musique et les conservatoires en France. Il y en a maintenant 1,250,000. On a pu faire des observations analogues au Québec et ailleurs. Les auteurs du rapport Rioux avaient pressenti tout cela il y a quelques années. Pourquoi leurs recommandations n'ont-elles pas été prises au sérieux? Bonne question à soulever au congrès.

«El mundo es una tragedia para los que sienten y una comedia para los que piensan», dit le proverbe espagnol. Si les hommes de l'hémisphère nord sentaient un peu plus, les tragédies pourraient être évitées au sud.

Note:

(1) Diffusion: AQOCI, 1115 boul. Gouin est, Montréal; tél.: 382-4560.

L'intellectuel et le pouvoir

René Lourau, **Le lapsus des intellectuels,** Paris, éd. Privat, 1981, 293 pages.

par Denis Monière

LA production universitaire est en voie de donner naissance à un nouvel objet sociologique: les intellectuels. Le livre de Lourau n'est cependant pas le premier à prendre le sentier sinueux de la connaissance de soi. Le rôle des intellectuels a été scruté et analysé dans de nombreuses publications ces dernières années. À titre d'exemple, on peut rappeler celles de Régis Defray (que l'auteur passe sous silence incidemment), celle de Bourdieu, de Konrad et Szelenyi et de Bouricaud. Les universitaires n'ayant plus rien à se mettre sous la dent et ayant perdu leurs illusions sur leur fonction dans la lutte des classes se tournent sur eux-mêmes. Le temps de l'introspection transforme l'analyseur en analysé et aboutit à l'occasion à des manifestations anthropophagiques.

Ce qui intéresse dans le livre de Lourau ce n'est ni la nouveauté du sujet ni son traitement. L'auteur, après bien d'autres, veut montrer que les intellectuels ont commis un lapsus idéologique car dans leur production ils se sont occultés eux-mêmes. L'intellectuel dans sa pratique oublie d'analyser son rapport à ses objets d'études, à l'institution culturelle, à l'argent, au pouvoir, à la libido. Il objective ce qui arrive aux autres, mais il s'exclue comme objet d'analyse. Lourau, nous fait défiler dans la galerie des portraits de l'intelligentsia européenne de l'affaire Dreyfus à nos jours afin de nous montrer comment l'intellectuel est impliqué dans le processus de reproduction des clivages sociaux.

Il y a lapsus à son avis parce que les intellectuels ne parlent pas d'eux-mêmes, à la fois comme groupe ayant accès au pouvoir et comme individu immergé dans le quotidien. Ce faisant, ils obéissent à l'institution soit l'État qu'ils légitiment soit l'université qui leur impose les règles de la méthode scientifique (positivisme, empirisme, objectivité) qui opèrent la disjonction du sujet et de l'objet.

Lourau montre aussi à travers l'histoire des intellectuels comment ils sont, eux aussi, soumis à la loi des clivages sociaux. À l'intérieur de cette catégorie sociale il y a des conflits entre deux types d'intellectuels: les intellectuels organiques d'État et les intellectuels engagés, critique. Les premiers sont ceux qui s'appuient sur les institutions et le pouvoir pour montrer qu'ils ont l'appui réfléchi de la masse. Ils affirment ainsi leur légitimité contre ceux qui contestent l'ordre établi, c'est-à-dire les intellectuels engagés.

Mais l'analyse montre aussi que les intellectuels engagés ont tendance à devenir des intellectuels organiques. Autrement dit, l'intellectuel quel qu'il soit n'échappe pas aux jeux de pouvoir. Il n'est pas différent des autres catégories sociales. Il n'atteint pas la transcendance. Il n'est pas sans attache, il est impliqué dans le processus d'institutionnalisation. Cette réflexion a le défaut de ne pas être systématisée. Lourau tourne autour de la question de l'implication de l'intellectuel dans la société, il joue avec mais ne l'approfondit pas. Malgré ce défaut, ce livre présente un bon état de la littérature sur le rôle de l'intellectuel.

Mais l'intérêt de ce livre ne s'arrête pas là. En effet, Lourau conséquent avec sa critique, refuse la coupure privé-public, refuse de cacher le contexte de l'écriture. Pour montrer concrètement que l'intellectuel n'est pas un être désincarné, attaché à la construction du savoir pur, il entremêle à sa réflexion sociologique une chronique de la vie de l'écrivant. Il refuse de faire comme si l'écriture était sans contexte: «Depuis huit ans au moins, je tente de briser très timidement l'écriture universitaire à l'aide des épines de la vie quotidienne: travail de longue patience» (page 83). Ainsi, pour la première fois un auteur (avec la complicité de l'éditeur) a l'audace d'intégrer à son texte son contrat d'édition afin d'être fidèle à sa théorie de la transparence. Il estime que l'occultation ou le refoulement de la vie quotidienne a pour fonction de renforcer l'autorité de l'intellectuel ou de l'universitaire.

En se mettant en retrait de son texte, en jouant à l'objectivité, en se plaçant au-dessus des contingences, l'intellectuel veut se faire passer pour un dieu et faire passer son analyse pour vérité révélée. Plutôt que de céder à la tentation du divin, l'intellectuel ferait mieux d'avouer qu'il fait aussi l'amour. Cet exercice de démystification de l'écrivain est original mais insuffisant car les relations entre l'écriture et la vie privée ne sont pas elles-mêmes analysées. Cette méthode d'exposition risque de tomber dans la facilité de l'anecdotique ou de l'exhibitionnisme si elle n'est pas rattachée à un souci de dévoilement sociologique.

Pour la nouvelle intelligentsia, celle des années 70, la fusion de la théorie et de la pratique ne peut plus se réaliser par la jonction de l'intellectuel et du prolétariat. L'idée de l'intellectuel au service du peuple n'est plus crédible. C'est donc au niveau de l'individualité, dans le vécu quotidien que l'intellectuel peut mettre fin à l'écart entre la théorie et la pratique et mettre au rebut le trompe l'oeil de l'intellectuel différent des autres, marqué par la grâce du savoir. Cette nouvelle sensibilité de l'intelligentsia est axée sur la reconnaissance du fait que l'intellectuel fait parti de la totalité qu'il cherche à connaître et qu'il participe aux relations de pouvoir.

Mais lorsque nous aurons conquis la connaissance de notre implication sociale aurons-nous pour autant résolu la question de la relation du savoir et du pouvoir? Peut-être aurons-nous simplement déplacé les frontières de la naïveté?

Les illusions du pouvoir

Robert Barberis et Pierre Drouilly, **Les illusions du pouvoir. Les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque,** Montréal, éd. Sélect, 1981, 238 pages.

par Rodolphe Morissette

LES deux auteurs ont mis en recueil un ensemble de lettres et d'articles déjà publiés, depuis 1978, dans LE DEVOIR et La Presse. Augmentés, précisons-le, de quelques chapitres inédits. Ces interventions publiques et analyses de deux militants péquistes font état, en somme, du périlleux périple du gouvernement du Parti québécois au cours de son premier mandat (1976-1981).

Certes, l'unité du recueil n'est point sans failles. Il contient, d'une part, une quinzaine d'analyses fort précieuses, de nature statistique, du professeur Drouilly, de l'UQAM, relatives aux 11 élections partielles qui se sont échelonnées sur les trois dernières années et à la consultation référendaire de mai 1980. Le sociologue y reprend également ses travaux sur les deux dernières élections fédérales tenues durant la même période. Minutieuses et pertinentes, ces études n'ont pas fini d'être utiles à ceux qu'intéresse l'analyse électorale. Il convient de noter que le recueil tout entier fut rédigé avant l'élection générale du 13 avril 1981.

L'ouvrage contient, d'autre part, un ensemble d'écrits des deux auteurs à titre, cette fois, de militants péquistes. De militants progressivement déçus par les orientations étapistes du gouvernement Lévesque et que la direction du Parti québécois a épousées, de gré ou de force, au fil des ans. Aussi s'interrogent-ils aujourd'hui sur l'intérêt de militer dans ce parti devenu «quelconque», semblable aux autres. Les auteurs n'étaient pas sans souhaiter, au moment de remettre à l'éditeur leur manuscrit, une cinglante défaite — purificatrice, espéraient-ils — du gouvernement péquiste à la générale d'avril dernier.

Outre la valeur des analyses statistiques contenues dans le recueil, celui-ci présente un intérêt certain au plan du témoignage: il fixe par écrit la désillusion progressive d'un grand nombre de militants péquistes du début des années 70, qui ont conservé le goût de l'indépendance ou de la souveraineté, politique et économique, véritable.

Les auteurs s'appliquent à «démasquer la conception libérale et technocratique qui a inspiré au gouvernement Lévesque cet étapisme qui a paralysé le mouvement indépendantiste». Ils blâment le Parti québécois d'avoir, en appuyant la stratégie — provisoire? — du «bon gouvernement provincial», d'avoir perdu l'initiative du jeu politique et permis aux fédéralistes de se réorganiser après le 15 novembre 1976. Ils rendent le gouvernement toujours en place responsable des «trois ans d'apathie» qui ont suivi sa première victoire.

Si la réflexion des auteurs se révèle fort critique à l'égard de ce «bon gouvernement» qui a en somme sacrifié, selon eux, au «goût du pouvoir» son idéal premier, l'ouvrage, écrit au fil des mois et par mode de réactions successives, à chaud, aux événements électoraux clés, est pourtant dépourvu d'une critique expresse, originale et approfondie de ce qui est vraiment arrivé, ces dernières années et au-delà des stratégies immédiates, au Parti québécois.

Il manque en effet à la moitié «réflexion de militants» du recueil l'examen critique de ce va-et-vient entre l'idée de la souveraineté du Québec et l'action politique, de la transcription, par maints côtés réductrice, de l'idéal, atemporel, ou de l'utopie indépendantiste en objectifs réalisés dans le temps.

À cet égard précisément, le témoignage d'individus, pour précieux qu'il soit, tourne un peu court dans le contexte d'un ouvrage plus réflexif et qui se propose un bilan, car il omet d'analyser cette réduction de l'utopie comme comportement et comme cheminement d'un groupe. Un groupe a en effet ses processus d'évolution propres, qui ne sont point la somme des expériences individuelles.

Les auteurs résistent mal à procéder à la distribution des torts de chacun au sein du Parti québécois: du chef-président, des bureaucrates en quête de pouvoir et de militants recherchant la fausse sécurité de l'autruche.

L'expression peinée de la désillusion prend le pas sur l'analyse du passage du Parti québécois du moment de l'antithèse à celui de la thèse, du mouvement spontané et par maints côtés révolutionnaire à celui de régime. D'un régime qui perd graduellement son levain et sa force révolutionnaire, qui tend à donner à l'idéal initial un emballage dogmatique.

Comme bien d'autres, les deux militants ont vu le danger et senti la transformation qui s'est opérée au Parti québécois depuis l'échec électoral de 1973.

Le cheminement du gouvernement Lévesque au cours de son deuxième mandat donnera aux auteurs amplement l'occasion de traduire leurs réactions premières en analyse.

BILLET

Paris nous appartient

S'il avait suivi à la trace le ministre Claude Morin ces jours-ci dans Paris socialiste, le cinéaste du régime Lévesque emprunterait sans doute à Jacques Rivette ce titre de film du temps de la nouvelle vague qui colle bien au scénario qu'on tente d'écrire d'officines en cabinets entre amis péquistes et socialistes. Finis la courbette subtile et le vouvoiement condescendant à la giscarde, voici maintenant le tutoiement et la tape sur l'épaule à la rocarde.

Le ministre du Plan est d'ailleurs un vieil intime; il s'est déja mêlé de nos affaires. Le voilà qui s'introduit chez Cheysson quand Claude y fume une pipe. Et puis il y a aussi Labarrère, ministre des relations avec le Parlement, qui a usé ses poignets de chemise sur les pupitres de Laval. Et Chevènement, qui prend un pot régulièrement avec Louise Beaudoin. Michel, Claude, Jean-Pierre, et les autres... salut les copains!

On ne séduit plus, on fraternise. Et Yves Michaud, perspicace, pourra sans doute, en réduisant dans les coûts des réceptions où il aura le bon goût de ne plus mettre les petites assiettes dans les grandes, se procurer les disques de Paul Piché. Mais tout cela, c'est encore de la politique, cet art de l'adultère. Et Paris en a vu d'autres. Et Paris, comme le disait Péguy, n'appartient à personne.

Robert Lévesque

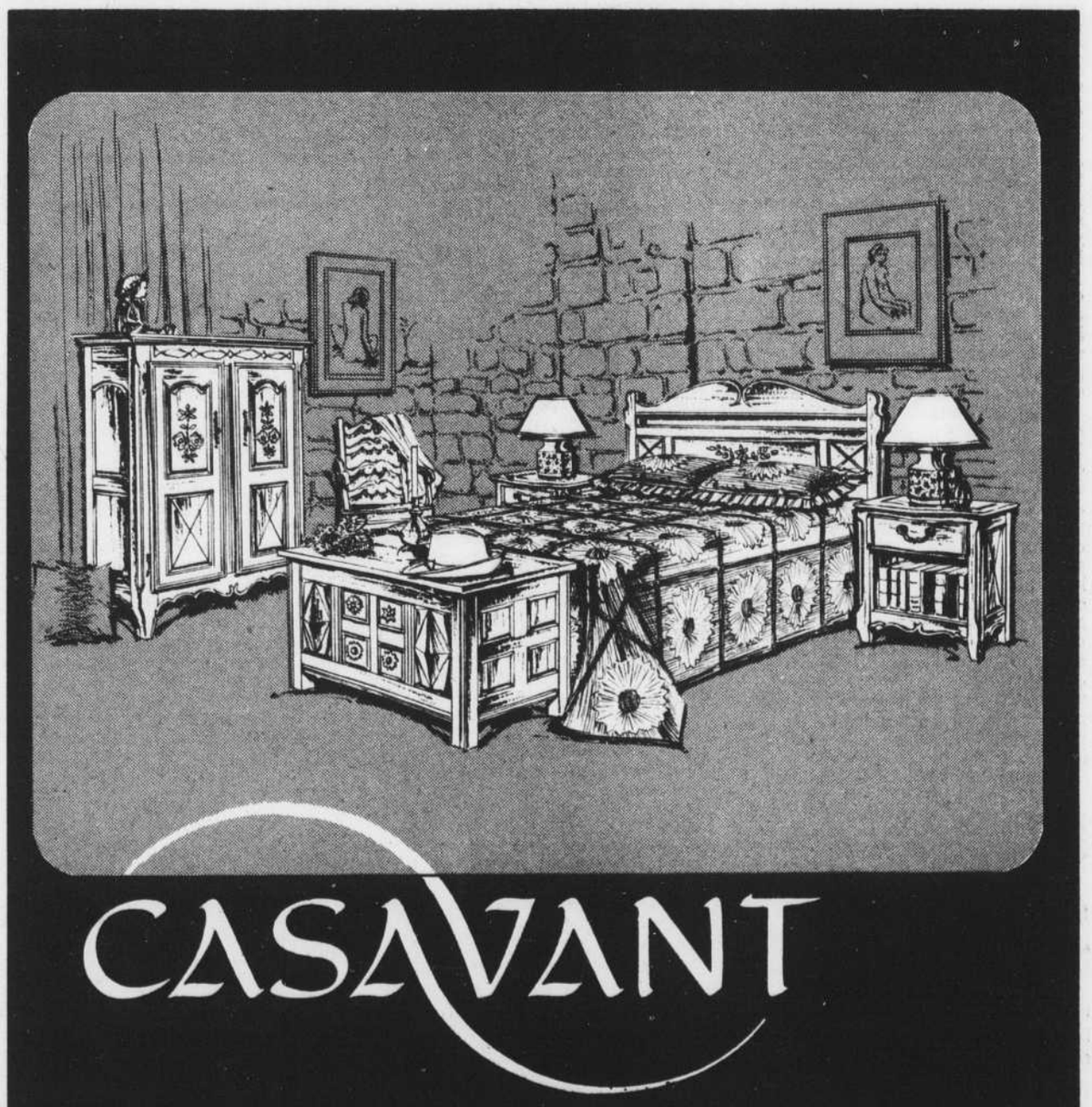

Le charme de la résidence,
une question de personnalité.
Avec un ensemble Bois-Fieury c'est tellement plus facile.

Armoirette, chaise capucine, tête de lit, table de chevet,
coffre: collection Bois-Fleury

À La Maison Casavant

Vous découvrirez entre autres la célèbre collection Calèche, signée Grange.

•900, rue Girouard est, St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120
•206, rue St-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118
•6, côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Postes

ces sont durement affectées par ce conflit, pendant que les entreprises privées de livraison des messages font des affaires d'or.

À Toronto, un citoyen astucieux, M. Mori Lavine, a mis sur pied un système original. Il se propose de se rendre chaque jour à Buffalo, dans l'État de New York, pour poster les lettres, moyennant un dollar par pièce de courrier et de 20 cents pour l'affranchissement d'une simple enveloppe. Le timbre-poste ordinaire coûte 18 cents au États-Unis. M. Lavine, un chômeur de 58 ans, a publié une petite annonce dans le journal torontois, dès mardi, premier jour de la grève et deux jours plus tard, il se voyait confier 112 lettres à poster outre-frontière.

«Je connais quelqu'un qui a expérimenté ce système lors de la dernière grève des postiers et cela a bien fonctionné. Mais cet arrêt de travail n'avait pas duré très longtemps alors que celui-ci risque d'être long», a expliqué M. Lavine. En effet, la grève de 1978 avait duré neuf jours alors que celle de l'automne de 1975 s'était terminée au bout de 43 jours.

De son côté, M. Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et services, a indiqué aux Communes qu'un système avait été mis en place pour assurer la distribution des chèques d'allocations familiales et de pensions. Des pourparlers sont engagés pour assurer une distribution similaire pour les Chèques provenant des gouvernements provinciaux, a aussi précisé le ministre.

◆ Montréal

été découragés par le vif intérêt que suscite la ville de Toronto comme premier centre financier du Canada. Au total, en effet, sur les 22 banques étrangères qui ont présenté leur demande d'entrée officielle au pays, 19 ont préféré Toronto, deux Montréal et une Vancouver. D'ici à la fin de 1982, on prévoit qu'une trentaine d'autres banques s'implanteront au pays, dont le Crédit lyonnais, la Société générale de France et la First National Bank of Boston, qui ont déjà manifesté leur intention de s'installer à Montréal. Mais, au bout du compte, Montréal ne devrait pas accueillir le siège social de plus d'une dizaine de banques étrangères.

L'importance pour une ville d'obtenir le siège social d'une de ces banques est relative. Une institution financière peut décider d'ouvrir des succursales dans d'autres municipalités. C'est le cas notamment de la Citibank, de la Barclays et de la Bank of America qui, de Toronto, ouvriront un bureau à Montréal. Il est intéressant aussi de noter que Calgary, premier centre pétrolier et gazier du pays, n'a pas encore fait l'objet d'une attention spéciale.

Cependant, Montréal multiplie depuis quelques mois ses efforts pour devenir une véritable place bancaire internationale. La raison: le prestige et ses effets d'entraînement. Le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM) a ainsi formé un sous-comité dont l'objectif principal est d'aller à la rencontre des banquiers étrangers. L'un de ses membres influents est M. Louis Jalabert, président de la Banque Nationale de Paris du Canada, la première banque à choisir Montréal comme emplacement de son siège social canadien.

Dans un récent discours, M. Jalabert avait dit croire «que tous les banquiers français ou de pays francophones penche-raient naturellement pour Montréal». Or, trois des 22 banques qui ont opté pour Toronto sont francophones... Ce sont: la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas), la Société de banque suisse et l'Union des banques suisses (La Société de banque suisse possède un bureau à Montréal). À noter que Paribas détient près de 12% des actions du holding financier Power Corporation, dont le siège social est à Montréal.

Selon M. Jalabert, les banques étrangères ont tort de ne pas considérer Montréal. «À mon avis, Montréal devrait avoir au moins le tiers des sièges sociaux de la cinquantaine de banques étrangères susceptibles de venir au pays», a-t-il déclaré.

Selon les clauses de la Loi sur les Banques, révisée à tous les dix ans, les banques étrangères ne peuvent posséder plus de 8% de l'actif bancaire de leurs consoeurs canadiennes. De plus, individuellement, elles ne peuvent avoir un actif supérieur à leur capital autorisé. Le montant de ce capital est d'autre part fixé par les autorités gouvernementales.

Outre le Crédit commercial de France, la nouvelle liste comprend: la Dredsner Bank, de l'Allemagne de l'Ouest; la Banca Commerciale Italiana; la Midland Financial Service et la Barclays Bank, de Grande-Bretagne; l'Union des banques suisses; la Security Pacific Finance, J.P. Morgan, Irving Trust et la Chemical New York Bank, des États-Unis. Certaines d'entre elles, dont la Barclays et la Chemical, avaient déjà un pied-à-terre au Canada.

Les 12 premières banques étrangères recevront leur charte canadienne ce mois-ci. Ce sont: la Citibank, la Banque d'Amérique, la Continental Illinois Bank, et la National Bank of Detroit, des États-Unis; la Korea Exchange Bank; la Banque de Hong-Kong; la Banque Nationale de Paris; la Algemene Bank Nederland, des Pays-Bas; la Banque de Tokyo; et la Société de banque suisse.

De manière générale, les activités des banques internationales se concentrent dans les prêts commerciaux et industriels.

◆ NPD

La composition de la Commission de la réforme fiscale du NPD n'est pas connue mais M. Broadbent a laissé entendre qu'elle sera présidée par un membre de son caucus et qu'elle bénéficiera d'un budget du parti assez élevé. La présidence devrait logiquement échoir à M. Bob Rae, si toutefois il ne s'est pas encore lancé dans une campagne pour la direction du NPD-Ontario.

La décision du NPD vient confirmer toute une série d'informations laissant penser que le Canada sort vraiment du débat constitutionnel et s'engage maintenant dans une série de débats économiques importants. La révision des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces, et une conférence des premiers ministres sur l'économie, en seront les temps forts à l'automne.

Avant d'aborder cette question fiscale, le chef du NPD s'était livré à un réquisitoire impitoyable contre les politiques économiques et sociales du gouvernement libéral. Contrairement à la question constitutionnelle, où ils se sentent obligés d'appuyer le gouvernement national, M. Broadbent semble fort heureux de trouver un terrain où il peut d'avantage jouer son rôle de chef de l'opposition.

Le chef du NPD a ainsi dénoncé les politiques d'emploi et promis que son parti continuera à se battre «pour le plein-emploi». Sur la question des taux d'intérêt, le chef néo-démocrate a une fois de plus réclamé une politique monétaire «made in Canada».

«Le logement est un droit social, au même titre que l'assurance-maladie», a ensuite lancé M. Broadbent, non sans rappeler que c'est la première fois depuis la crise au Canada que «moins de 10% des familles canadiennes peuvent se permettre d'acheter une maison». Cibles favorites des néo-démocrates, les compagnies pétrolières et les banques en ont également pris pour leur compte.

Abordant la question des droits de la personne, et en particulier ceux des femmes, M. Broadbent a promis de se battre aux côtés du syndicat des postiers pour le droit à un plein congé payé de maternité. Le chef néo-démocrate a promis à ses congressistes que son parti n'appuiera jamais une loi sur le retour au travail des postiers.

En revanche, en abordant la question du droit des autochtones, M. Broadbent s'est abondamment servi du cas des Indiens Micmacs de Restigouche, ce qui ne semble pas avoir plu aux quelques Québécois présents dans la salle.

Le chef néo-démocrate a terminé son discours en abordant la question du Salvador dans les mêmes termes que ceux qu'il avait utilisés à la Chambre des communes il y a deux semaines. Essentiellement, le NPD, et l'Internationale socialiste qu'il représentait dans cette mission, veulent empêcher la tenue d'élections et favorisent un règlement négocié entre la gauche et la junte militaire. Pour y parvenir, le chef néo-démocrate tente d'amener le gouvernement canadien à proposer sa médiation.

Dans l'attente de la bataille constitutionnelle qui s'en vient aujourd'hui et demain à Vancouver, le chef néo-démocrate a glissé la question sous le tapis. M. Ed Broadbent a quand même reconnu «les désaccords ouverts que nous avons connus sont pratiquement inévitables dans l'élaboration d'une constitution».

Semblant vouloir tourner la page sur cet épisode pénible de son leadership, le chef néo-démocrate a ensuite déclaré à ses militants que «le travail de ce 11e congrès est de trouver un terrain d'entente pour l'avenir. Je sais que nous avons fait des pas ensemble dans cette direction, a poursuivi M. Broadbent, et je sais aussi que nous pouvons y arriver pendant cette fin de semaine».

Il semble en effet que les dirigeants du parti n'ont pas renoncé à leur rêve de trouver une formule de compromis qui leur permettrait de refaire l'unité du parti, et surtout d'aller chercher l'appui de l'importante délégation de la Saskatchewan. La seule province à avoir encore un néo-démocrate à sa tête.

C'est cette année que le parti NPD fête son vingtième anniversaire et M. Ed Broadbent en a profité pour se situer lui-même dans la lignée de ses grands chefs, MM. Tommy Douglas et David Lewis. Pour le chef néo-démocrate des années 80 que prétend être M. Broadbent, le NPD doit maintenant se poser en «parti du Canadien moyen».

C'est sans doute pourquoi la cause de la réforme fiscale — une question qui préoccupe surtout les classes moyennes — constitue un excellent thème pour la prochaine campagne électorale aux yeux de celui qui, avant même le vote de demain matin, est déjà confirmé comme le chef incontesté des néo-démocrates.

◆ Diète

créée pour une période de trois ans.

Enfin, M. Stanislaw Bejger devient, avec rang de ministre, directeur de l'Office central d'économie maritime, autrefois attaché au ministère du Commerce extérieur.

Un an après le début des grèves de l'été 1980, la Pologne ajoute aux difficultés traditionnelles des économies de type socialiste conventionnel que sont la faible productivité et les difficultés d'approvisionnement des vices habituellement considérés comme capitalistes: inflation, récession et menaces de chômage.

Longtemps considérée comme un sujet tabou, l'inflation est, depuis un an, un phénomène officiellement reconnu: les salaires ont augmenté de 25 pour cent, alors que la production industrielle a chuté de 18 pour cent.

Les conséquences de cette situation sont visibles. Il n'y a guère de produits pour lesquels on ne fasse pas la queue pendant des heures et le cours du dollar au marché noir monte en flèche. Un touriste occidental rapportait hier s'être vu proposer 210 zlotys pour un dollar, alors que les bureaux de change officiels cotent la monnaie américaine à 33.53 zlotys.

Si la flambée du dollar est directement liée aux départs en vacances des Polonais qui, pratiquement privés de la possibilité de se rendre dans les pays du bloc de l'Est — désormais ouverts aux seuls touristes polonais en voyage organisé, — sont plus nombreux que jamais cette année à partir à l'Ouest, la croissance de l'épargne est un autre signe de cette inflation. Selon le premier vice-président de la Banque Nationale de Pologne, M. Stanislaw Nieckarz, 150 milliards de zlotys se sont accumulés sur les comptes d'épargne et dans les bas de laine de janvier à juin 1981, ce qui représente, par tête, les deux tiers d'un salaire mensuel moyen.

En ce qui concerne les menaces de chômage, une véritable hérésie en système communiste, ce qui amène les responsables gouvernementaux à préférer l'expression de «redéploiement de la main-d'oeuvre», elles résultent du principe de l'autofinancement inscrit, avec celui de l'autogestion (en réalité une forme de cogestion), dans le projet de réforme de l'économie.

Le dépôt de bilan sera désormais une pratique admise et les entreprises qui ne seront pas rentables ne seront pas encouragées à poursuivre leurs activités. D'ores et déjà, le chiffre de 300,000 demandeurs d'emploi, qui devront être recyclés dans les mines, les transports et les services, a été avancé pour l'année en cours.

Toutefois, le principal défi auquel devra faire face la réforme économique est celui des prix. Les Polonais eux-mêmes comprennent mal qu'une livre de viande coûte le prix d'une tasse de café et que le lait, payé 14 zlotys le litre au producteur, ne coûte plus que trois zlotys une fois parvenu en bouteilles sur les rayons des magasins.

Selon les dernières statistiques gouvernementales, les subventions à la consommation dans le seul domaine de l'alimentation atteignent pour l'année en cours le chiffre de 230 milliards de zlotys et pourraient se monter à 350 milliards de zlotys (près du quart du budget annuel de l'État) si les augmentations prévues des prix d'achat des produits agricoles ne sont pas répercutées sur les prix de détail.

Par ailleurs, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, est arrivé hier à Varsovie pour une visite officielle de 48 heures qui devrait permettre à ses interlocuteurs polonais de se targuer de quelques succès enregistrés dans la stabilisation de la situation intérieure en Pologne, à onze jours du 9ème congrès extraordinaire.

Selon des indications recueillies dans les milieux polonais informés, les conversations qu'aura M. Gromyko avec le premier secrétaire Stanislaw Kania et le premier ministre, le général Wojciech Zaruzelski, d'une part, ainsi qu'avec M. Czyrek, le ministre des Affaires étrangères, d'autre part, comporteront deux volets: relations entre «partis frères», avec notamment la question de savoir à quel niveau le PCUS sera représenté au 9ème congrès, et problèmes spécifiques de politique étrangère, en particulier quant aux répercussions des événements de Pologne sur les relations Est-Ouest.

En ce qui concerne le premier point, la direction polonaise semble avoir bon espoir de convaincre M. Gromyko que le congrès se déroulera dans de bonnes conditions et ne donnera lieu à aucun des bouleversements redoutés dans les capitales voisines. Le courant libéral qui s'était manifesté au sein du POUP a été canalisé, les «durs» qui ont le soutien de Moscou n'ont pas été balayés, le parti s'est consolidé et le premier secrétaire à la situation politique bien en main.

La Pologne n'entend pas pour autant revenir sur la «ligne de renouveau socialiste» définie lors du 6ème plénum, après l'élimination de M. Edward Gierek, et dont le principe de base est la solution des conflits par des moyens politiques. Le général Jaruzelski l'a réaffirmé solennellement jeudi à Sofia devant les chefs de gouvernement des pays membres du Comecon et devrait tenir le même langage devant M. Gromyko.

Celui-ci, estime-t-on dans les milieux polonais informés, devrait en revanche attirer l'attention de ses interlocuteurs polonais sur les implications diplomatiques de cette politique si elle ne s'accompagnait pas de la fermeté nécessaire dans la lutte contre les «forces anti-socialistes» qui, selon le Kremlin, comptent sur le «renouveau» pour parvenir à leurs fins.

Le chef de la diplomatie soviétique devrait également trouver un sujet de satisfaction dans la résolution adoptée hier matin par la Diète polonaise et qui reprend les termes de l'appel adressé aux Parlements et aux Nations du monde entier par le Soviet suprême en faveur de l'arrêt de la course aux armements.

Les pressions politiques sur la Pologne, estime-t-on à Varsovie, ne devraient pas cesser pour autant. Les événements de l'année écoulée ont encore accentué la suspicion des autres États du bloc de l'Est à l'égard de ce pays ou l'avènement du communisme n'a fait que renforcer la foi catholique de la population. La presse des «pays frères» restera à cet égard un baromètre irréfutable.

D'autre part, pour la première fois, l'auteur d'un acte d'antisoviétisme a été condamné hier par le tribunal de Lodz (centre du pays) qui a infligé 10 mois de prison avec sursis à un jeune homme de 21 ans qui avait, le 30 juin dernier, barbouillé de peinture blanche le siège d'une société d'amitié soviéto-polonaise.

Le jeune homme, Wieslaw C., qui avait badigeonné de blanc les plaques apposées devant la façade du siège de cette société d'amitié, a par ailleurs, été condamné, indique l'agence PAP, à trois ans de mise à l'épreuve et à une amende de 700 zlotys, soit un peu plus d'un mois de salaire moyen en Pologne.

Wieslaw C., précise l'agence, avait été surpris en flagrant délit par des passants «indignés», qui s'étaient emparés de sa personne et l'avaient aussitôt conduit à la police. Au cours du procès, ajoute PAP, le jeune homme s'est déclaré incapable d'expliquer son geste, soulignant qu'il avait agi en état d'ébriété.

Cette première condamnation pour un acte d'antisoviétisme en Pologne, notent les observateurs, ne devrait pas manquer de rassurer le ministre soviétique Andrei Gromyko, quant à la volonté des dirigeants polonais d'appliquer la «plus grande fermeté» prônée lors du 11ème plénum.

D'autant, soulignent les mêmes observateurs, que cette condamnation survient au lendemain de l'annonce, par l'agence officielle polonaise, de l'arrestation d'une demi-douzaine de personnes accusées de profanations de monuments soviétiques, et parmi lesquelles figurent deux membres du syndicat Solidarité.

◆ Le Sommet

Suite de la page 10

prononcera le discours de clôture.

Pour le Québec, pour le monde universitaire et bien sûr pour l'UQTR, un tel rassemblement d'autant de personnalités en même temps a un côté unique et tout à fait exceptionnel.

De fait, il aura fallu beaucoup d'audace et de ténacité pour véritablement rompre avec une tradition qui aurait voulu conserver à ce congrès des sciences de l'éducation, l'allure de réunions formalistes et bien routinières qui sont trop souvent des rencontres vides — vidées de sens — et superficielles entre figurants avertis.

Bien au contraire, chacun des gestes et démarches aura été imprégné d'un vouloir bien arrêté de faire en sorte que toute la préparation et bien davantage la semaine du congrès, permettent de générer des connivences communes qui pourraient faciliter l'émergence de nouveaux possibles.

Car, au-delà des lourdes préoccupations qui assaillent notre monde, l'éducation, et plus spécifiquement l'éducation aux valeurs, interpelle non seulement ceux qui en font leur quotidien, leur métier, mais aussi tous ceux qui sont animés par le dessein de contribuer, même avec leurs moyens souvent très faibles, à recréer cet univers de notre aujourd'hui.

Et dans une société, qu'elle soit entendue au sens de la communauté planétaire — macrocosmique —, ou de la société que constitue une nation ou même de la mini société que forme une famille, les valeurs sont la base qui en maintient, en cimente, la cohérence et l'essentiel. Elles ne sauraient donc être simplement apprises à l'école, mais aussi, et comment! transmises par l'école et par la société.

C'est là l'invitation — l'utopie — qui est proposée comme objectif du Congrès «l'École et les valeurs». Aux congressistes, aux conférenciers de la centaine de communications inscrites au programme, et à tous ceux qui l'ont porté... de tenter sinon de le réaliser dans son entier... du moins de l'en approcher.

Chine/ Aimez-vous Shanghai?

suite de la première page

six petites villes satellites à vocation industrielle... Un huitième de toute la production de la Chine moderne sort de Shanghai. C'est un monde, un territoire immense, presque un pays dont le gouvernement, largement autonome, relève directement de Pékin. Les shanghaiens, quand ils disent «nous», pensent à Shanghai, pas à la Chine...

Cette statistique, certes impressionnante, serait quand même banale, presque dérisoire si, de sa voix monocorde, avec la solennité d'un moine évoquant une épopée, le vice-maire Jang Ji, assis bien droit dans son costume gris de cadre supérieur, n'avait pris la peine de jeter sur cet amas de chiffres l'éclairage de l'histoire récente. En mai 1949, quand les troupes de l'armée populaire libèrent Shanghai, l'espérance de vie des Chinois de la ville était de 32 ans. Aujourd'hui, elle dépasse 70 ans. Il importe de préciser qu'il est ici question des Chinois de la ville. Car Shanghai vivait depuis le milieu de 19e siècle, après la guerre de l'opium, sous les rigueurs du régime des concessions internationales, l'une des formes raffinées du colonialisme anglo-franco-japonais. Il y avait ici jusqu'à l'été 1949 un «quartier chinois» comme à Montréal ou à San Francisco.

Yang Ji a connu la misère et l'humiliation. À la fin des années 30, des familles entières mourraient de faim et de froid dans les rues de Shanghai. Au cours du seul hiver 1938, on retira 1,000 cadavres des trottoirs. Yang Ji ne parle pas sur le ton de l'amertume. Il veut seulement nous expliquer, sans élever la voix, que le peuple de sa ville, sous la domination japonaise, sous le règne des puissances européennes, sous le régime de Tchang Kai check, a terriblement souffert et que le chemin parcouru en 30 ans est une conquête de l'homme sur la nature et l'adversité de l'histoire. Il se met à réciter quelques vers d'un poème chinois des années difficiles: «Derrière les grilles du manoir, les surplus de viande et de vin sont jetés aux ordures, mais dans la rue gît le corps du malheureux mort de froid...»

Étrange retournement de l'histoire: Jang Ji nous fait ce récit au milieu d'un décor qui renvoie aux splendeurs d'autrefois. Nous sommes en effet dans le salon d'honneur du président de la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation avec son riche tapis de laine écarlate posé sur un admirable plancher de marqueterie, sa cheminée de marbre, ses murs lambrissés de panneaux d'acajou, son plafond en forme de voûte dont les motifs sont peints à la main.

Cet immeuble est l'un des édifices prestigieux construits au cours des années 20 sur le «Bund», ce quai-boulevard en bordure du Huang Pu, le fleuve où pullulent et mugissent des bateaux de toutes les tailles, des jonques chinoises aux paquebots. Les deux lions de bronze qui flanquaient les hautes portes de cuivre de la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation (toujours florissante à Hong Kong) ont disparu, gênants symboles d'un autre empire remplacés maintenant par deux soldats de l'Armée de libération qui montent la garde sur les marches de pierre de cet immeuble massif abritant les bureaux du gouvernement de la municipalité de Shanghai.

À bord d'un grand navire d'excursion, nous mettrons plusieurs heures à visiter ce port immense en descendant le Huang Pu jusqu'à l'embouchure du majestueux Yang Tsé, à quelques kilomètres de la mer de Chine. Par moments, la circulation maritime atteint une telle densité dans la rivière portuaire que le commandant doit actionner sa sirène pour se frayer un chemin; comme les autres bâtiments en font autant, c'est un exaltante symphonie maritime que l'on peut entendre ce jour-là à Shanghai.

Une jonque chinoise dans le port de Shanghai. (Photo Michel Roy)

C'est à pied, sur le Bund et l'ancien Quai de France, qu'il faut ensuite se livrer à cette ville séduisante. Soudé à la foule chinoise, nous irons ainsi à la découverte des anciens beaux quartiers des concessions internationales, à travers une magnifique promenade fleurie, où, pour la première fois de manière aussi dégagée, nous voyons de jeunes couples s'étreindre et s'embrasser, là où la rivière Soochow se jette dans le Huang Pu, là où les Anglais avaient un club dont l'entrée était «interdite aux chiens et aux Chinois», ainsi que le précise un écriteau qui a valeur de relique aujourd'hui.

Est-ce la mode rétro, on ne sait dire, mais il est certain que la Shanghai d'autrefois est irrésistible comme la nostalgie d'un vieux refrain dans une boîte oubliée. C'est un retour aux années 30, 40 et 50. Rien ou presque n'a été modifié: des édifices anciens, des clubs prestigieux, des lieux de divertissements, le Club des gens de mer, défraîchi mais toujours accessible, le consulat britannique plus timide aujourd'hui au fond de son jardin, de vieux hôtels, comme l'ancien *Palace Hotel* rebaptisé Hôtel de la Paix où un groupe de jazz formé de Chinois joue des airs anglais et américains d'il y a 30 ou 40 ans dans un bar décrépit, jadis somptueux. On se croirait dans un vieux film de Humphrey Bogart. Américains, Britanniques, Européens de l'Est, Français, Japonais et Canadiens se côtoient ici en buvant une excellente bière chinoise dans une sorte d'euphorie archaique et surannée. On peut les retrouver aussi dans les salles à manger et les bars du Club Ching Chiang de l'ancienne avenue Joffre qui portait avant la Libération le nom de Cercle sportif. Tous ces établissements sont aujourd'hui exploités par les services de l'État pour les visiteurs et les touristes. Les citadins de Shanghai, en supposant qu'ils disposent de l'argent nécessaire pour aller y consommer, n'y seraient tout simplement pas admis par les préposés, sauf s'ils sont attachés à une délégation occidentale. Il n'est pas davantage question qu'un Nord-Américain ou un Européen se mette à flirter avec une Chinoise dans ce lieu ou dans tout autre endroit public: une tentative de ce genre provoque immanquablement un incident.

Dans la célèbre Rue de Nankin, l'avenue la plus commerçante et la plus grouillante au monde, il est fréquent en revanche que de jeunes Chinois abordent spontanément le visiteur étranger dont ils ont déchiffré l'insigne. Ils engagent avec lui la conversation, dans un anglais souvent convenable, plus rarement en français. Leur curiosité est sans limite: l'Occident est aujourd'hui pour la Chine le fascinant mystère qu'il faut pénétrer et comprendre, comme autrefois l'Orient excitait l'imagination des Européens et des Américains. C'est pourquoi la connaissance de l'anglais s'impose: on l'apprend à l'école, à la radio, à la télévision, chez des amis, à l'Institut des langues, partout; c'est une obsession nationale et l'un des signes les plus évidents de l'ouverture de la Chine au monde.

Après quelques minutes d'entretien, les curieux s'agglutinent et, bientôt, forment un groupe imposant. Ils veulent tout savoir sur l'Amérique, le Canada, sa géographie, ses problèmes; ils demandent ensuite au Canadien ce qu'il pense de son séjour en Chine, ce qu'il faut faire pour favoriser davantage le développement du pays, s'il appréhende le «danger soviétique». À quelques reprises, au terme d'un entretien de ce genre dans les rues de Shanghai, il m'arriva de dénombrer de 40 à 50 auditeurs, tous attentifs et toujours d'une courtoisie impeccable.

Même phénomène au théâtre, à l'Opéra, au récital. Il m'arriva, un soir de spectacle à l'auditorium populaire de Shanghai, d'entendre une remarquable chanteuse interpréter, dans un français merveilleux, rien de moins que «Un Canadien errant» avec un lyrisme qui, de l'autre côté de la terre, produit immanquablement son effet. À l'entr'acte, un jeune Chinois se présente à moi accompagné de quelques amis et m'invite à dire si la chanteuse chinoise avait, selon moi, interprété correctement cette chanson. Dix minutes plus tard, nous étions 75 à causer et à plaisanter.

Parfois l'interprète se porte au secours des interlocuteurs et on apprend ainsi que beaucoup de ces jeunes gens (entre 25 et 35 ans) se cherchent du travail, étant rentrés récemment, parfois sans autorisation, des fermes lointaines où les dirigeants les avaient envoyés il y a cinq ou six ans. Si bien que le chômage est en voie de devenir l'un des problèmes sociaux les plus préoccupants du pays où le nombre des sans-travail, faute de statistique officielle, est estimé entre 30 et 60 millions, principalement dans les villes. Les autorités de la municipalité ont reconnu l'ampleur du problème au cours de rencontres officielles durant notre séjour. Les dirigeants se félicitent d'avoir créé plus de 800,000 emplois nouveaux dans la région de Shanghai de 1977 à 1980. Mais ce n'est pas encore suffisant: le retour massif des exilés de la Révolution culturelle appelle des mesures plus énergiques. En 1981, Shanghai compte créer 130,000 emplois dans les services publics et le secteur industriel. Il en faudrait trois fois plus. Aussi, les autorités encouragent-elles le développement du secteur privé, rétabli en 1978, et qui a acquis une certaine vigueur notamment dans les marchés libres d'alimentation, dans les petites ateliers de réparation et dans le domaine de la restauration.

Problème de logement, enfin, qui n'est pas moins aigu à Shanghai qu'à Pékin. Comme dans la capitale, les grands chantiers de construction se multiplient: des tours d'habitation s'élèvent, surtout à la périphérie et des programmes de rénovation des vieux logements sont en cours d'exécution.

Lundi: épilogue d'un voyage en Chine

Les banques pèsent lourd, affirme Pepin

QUÉBEC (PC) — Les décisions prises par les cinq plus grandes banques canadiennes sont plus importantes dans les faits «que toutes les mesures politiques prises à la Chambre des communes d'Ottawa et à l'Assemblée nationale du Québec,» a soutenu hier le président de la Confédération mondiale du Travail, M. Marcel Pepin.

M. Pepin était conférencier-invité au 69e congrès de l'Association des comptables généraux licenciés du Canada, qui se déroulait à Québec.

L'ex-président de la CSN a soutenu qu'aucun gouvernement ne pouvait rester insensible aux pressions d'un oligopole bancaire canadien.

Les cinq banques auxquelles M. Pepin faisait allusion sont la Banque de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

«La puissance des banques, a-t-il poursuivi, dépasse largement les richesses qu'elles administrent directement. Une étude que j'ai eu l'occasion de consulter récemment nous apprend que la Banque Royale à elle seule à un actif de $63 milliards, que ses 46 administrateurs siègent aussi aux conseils d'administration de 297 grandes entreprises financières, industrielles et commerciales dont les actifs réunis excèdent les 800 milliards.»

Mini-Loto

658475

LOTO-PERFECTA

9 - 10 - 12 - 23 - 32 - 33
complémentaire 20

4 juillet

par la PC et l'AP

1977: le général Idi Amin Dada, chef de l'État ougandais, annonce la découverte d'un complot d'inspiration occidentale qui, dit-il, visait à attenter à sa vie et à celles d'autres dirigeants africains;

1976: un commando israélien libère sur l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda, 103 otages prisonniers à bord d'un avion d'Air France détourné par un commando pro-palestinien;

1974: l'empereur Hailé Sélassié accepte un contrôle des militaires éthiopiens sur son gouvernement et la mise en oeuvre rapide de réformes démocratiques;

1957: Molotov, Chepilov et Malenkov sont exclus du presidium du Comité central du Parti Communiste soviétique;

1946: création de la République des Philippines après 47 ans d'administration américaine;

1887: accord anglo-russe sur l'Afghanistan;

1798: Bonaparte occupe Alexandrie;

1790: le Congrès américain vote la déclaration d'indépendance des États-Unis;

1528: grave épidémie de peste en Angleterre.

Ils sont nés un 4 juillet: l'écrivain américain Nathaniel Hawthorne (1804-1864); Giuseppe Garibaldi, homme politique italien (1807-1882); le président américain Calvin Coolidge (1872-1933).

AUJOURD'HUI

Un film intitulé *Mais, toi, tu es Pierre*, histoire où le Seigneur Jésus envoie ses apôtres évangéliser, sera présenté à 20 h 30 au Café Chrétien Centre-Sud, 1471, rue Sainte-Catherine.

■

L'Association des résidents du village Fairview invite le public à célébrer la Fête nationale à compter de 10 h, au parc du Village Fairview à Dollard-Des-Ormeaux.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2y 1X1.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 4 juillet 1981
CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LE QUEBEC EN CRISE
de RODRIGUE TREMBLAY
Éditions Sélect

YVES BEAUCHEMIN

Les plaisirs de la terre-fiction

Avez-vous oublié Yves Beauchemin? Il a publié son premier roman en 1974. Peut-être vous souvenez-vous de *L'Enfirouapé?* Ce fut un best-seller, prix France-Québec. Aujourd'hui, sept ans plus tard, vous reconnaîtrez Yves Beauchemin à l'humour qui porte son deuxième roman: ***Le Matou*** (Québec/Amérique, 1981). Nous sommes loin du thème politique de ***L'Enfirouapé.*** Nous nous retrouvons presque au milieu d'une fresque où l'humour tient la corde raide, à la frontière du réalisme et du fantastique. Les jeux sont faits autour de Florent Boissonneault, petit bourgeois passionné de restaurants, de Ratablavasky, l'étrange étranger, riche et redoutable, et de Monsieur Emile, l'enfant malin du sous-prolétariat. Autour d'eux se frayent, à travers les 583 pages du roman, une foule de personnages. Dont le Matou lui-même.

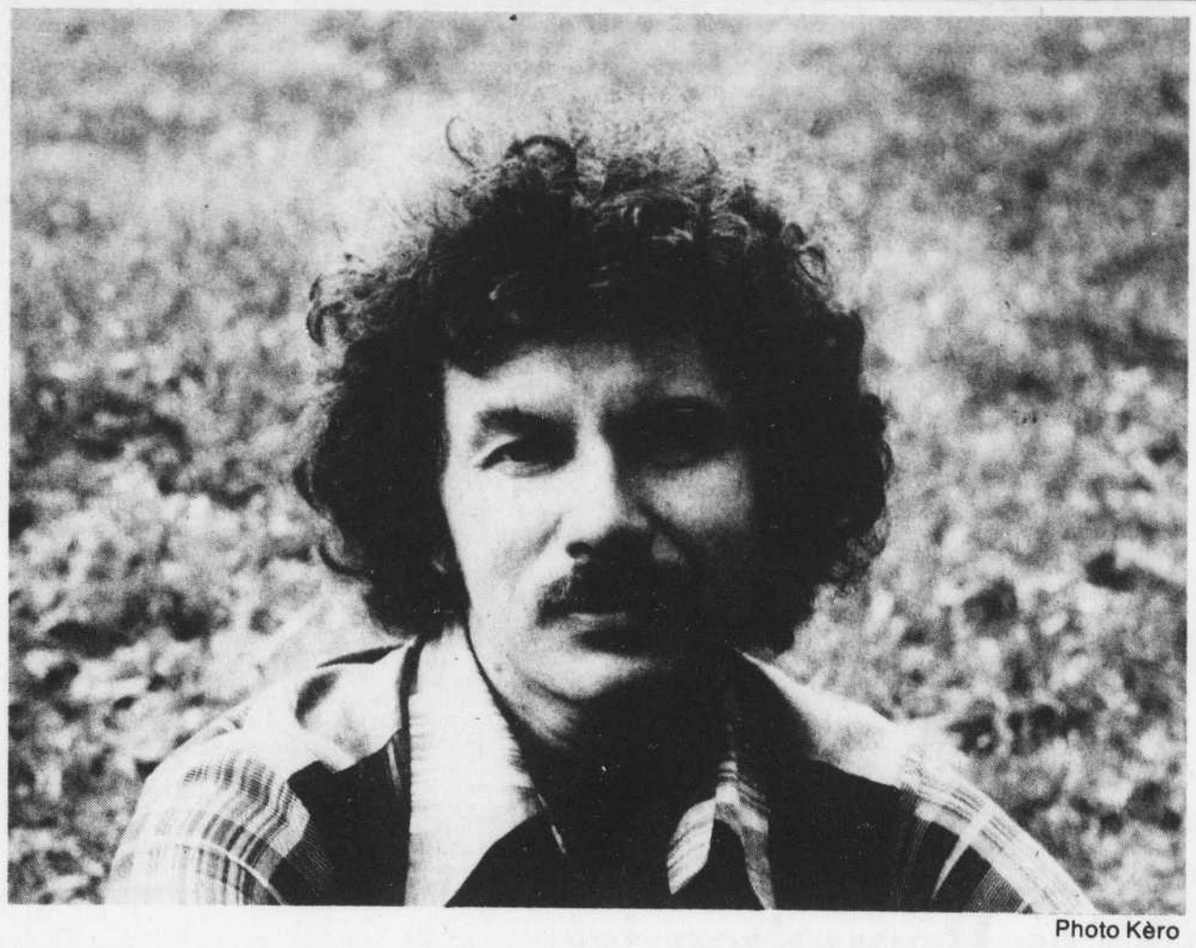

Photo Kèro

par Jean Royer

A VRAI dire, Yves Beauchemin ne publie pas souvent mais il écrit tout le temps. Il écrit d'ailleurs depuis toujours. C'est à 12 ans qu'il prend des notes pour son premier roman d'aventures: huit calepins de 40 pages. Il les a conservés. Beauchemin conserve tout. Il accumule les documents. Comme ce personnage de Balzac, ancien riche dont la maison croulait sous les provisions et les détritus. Beauchemin accumule. Mais la folie, c'est pour plus tard! En attendant, il se passionne pour la musique qu'il aime particulièrement de Haydn à Xénakis. Il prend le temps de restaurer sa maison dans le Vieux-Longueuil. Il prend surtout le temps d'écrire.

Né en Abitibi en 1941, l'écrivain a fait ses études à Joliette avant d'aller enseigner à Québec et Montréal. Depuis huit ans, il travaille à Radio-Québec, comme conseiller musical puis comme recherchiste. C'est adolescent qu'il a fait connaissance de l'humour. Dans les camps de vacances, où il aimait faire rire. Dans *La Barbe* d'Alphonse Allais, où il s'est mis à jouer avec les mots.

■

— «Le désir d'écrire vient du plaisir de lire. Avant d'être écrivain on est lecteur. Dans le fond, c'est un réflexe d'imitation: tu lis de bons livres, t'aimes ça, t'as envie de t'essayer. C'est comme les enfants qui voient le chockey à la télévision et s'achètent des patins pour imiter Guy Lafleur!

«Le désir de créer, plus profond encore que le désir d'écrire parce qu'il peut revêtir n'importe qu'elle forme, je ne sais pas d'où il vient... Quand j'étais jeune, j'inventais des jeux, avec mon frère. On était dans un village assez démuni au point de vue amusement. Mon frère venait me trouver le soir pour que j'invente des jeux. On en inventait. Finalement, c'est la même chose: écrire ou inventer des jeux quand t'es un enfant. Écrire, c'est aussi un jeu. Qui a comme but le plaisir. T'écris pas pour ennuyer le monde. T'écris autant que possible, soit pour régler leurs problèmes: alors tu fais des livres pratiques. T'écris, soit pour les distraire: c'est le livre commercial. Ou t'écris pour leur donner un plaisir, qui voisine souvent avec la douleur: ça, c'est la littérature, qui est comme la vie. Qui distrait tout l'être, pas seulement le haut du cerveau. T'amuses tout l'homme. Tu l'amuses au sens large: plaisir et douleur se confondent.

«Et mon besoin de lire, qui s'émousse, hélas! avec les activités quotidiennes de l'âge adulte, il me vient de ma mère, qui a toujours été et est encore une lectrice passionnée. Quand j'ai eu cinq ans, ma mère s'est mise à me lire, le soir, l'été, un roman de cape et d'épée: *Le Château de Pontinès*, d'un certain V. Mag. Plus obscur que cet auteur, je pense qu'il faut n'avoir pas existé! Elle m'en lisait un chapître par soir. J'avais cinq ans. Je ne savais pas lire. Ce fut un éblouissement, une révélation. J'ai d'ailleurs conservé ce livre chez-moi. Si ma maison prenait en feu, c'est le livre que j'emporterais. Mes manuscrits aussi peut-être, parce que tous les auteurs sont égocentriques! Et quand j'ai commencé à pouvoir lire, c'est ce livre-là que j'ai lu, cinq ou six fois: *Le Château de Pontinès*. C'était pour moi une introduction à l'univers merveilleux de la fiction: le seul univers que je peux habiter, moi. Non seulement comme écrivain mais aussi comme lecteur. Je suis devenu un lecteur effréné. Entre sept et onze ans, je lisais facilement cent livres par année... Mais cela se passait en 1946. Donc, avant la télévision. Qui a énormément envahi et appauvri le domaine de l'imagination des enfants. La télévision empêche d'imaginer, c'est de l'image. Tu l'as toute faite, du deviens passif.»

— *Vous pensez que la télévision a nui à la littérature, à la fiction?*

— «La télévision a pris une place énorme. Mais d'autres facteurs ont aussi nui à la popularité de notre littérature. Même avant la télévision. La littérature québécoise avait traversé une longue période de morosité, entre les années 30 et les années 70. Avant 1965, il fallait avoir un bon moral pour lire notre littérature! Je ne parle pas de la qualité littéraire des livres mais je dis que c'était une littérature triste. *Bonheur d'occasion* est un livre que j'admire mais ce n'est pas particulièrement rigolo. Les livres de Ringuet non plus. Cela explique peut-être la réaction des Québécois, qui sont encore un peuple déprimé: ce rejet de la littérature québécoise parce qu'ils se revoyaient trop en elle.

«Faut pas oublier la notion de plaisir. Quand t'as envie de lire, c'est pas pour te déprimer davantage, c'est pas pour te donner la migraine: c'est parce que t'as envie de passer un bon moment. Pas nécessairement niaiseux: un bon moment.

«Et cette littérature leur renvoyait leur image, peut-être une image difficile à soutenir. Ce qui fait que la littérature québécoise n'a jamais réussi à démarrer vraiment. Mais peut-être qu'il y a encore des chances pour l'avenir. Heureusement, à partir d'un certain moment, — je pense à des écrivains comme Roch Carrier, par exemple, comme Jacques Benoît, Jean-Yves Soucy, Louis Caron, Jacques Poulin et d'autres que j'oublie, — on dirait que quelque chose s'est passé. Ce n'est pas dans la littérature que ça s'est passé, c'est dans le Québec. Il y a eu la Révolution tranquille. Et plus récemment, la réélection du Parti québécois. On a commencé à régler des problèmes qui nous angoissaient terriblement. On est en train peut-être de régler notre problème de survie. On commence à peine à régler notre problème de maîtrise du monde économique. On commence à peine. On est en train de cesser de se prendre pour des balayeurs et des porteurs d'eau. On est en train de voir qu'on est capable de faire du bon design avec du plastique, qu'on est capable de faire aussi des barrages, de se donner de jolis restaurants comme celui-ci. On est en train peut-être de prendre plus goût à la vie. Conséquemment, les écrivains, qui reflètent le milieu qu'ils habitent, nous renvoient l'image moins déprimante de nous moins déprimés. Et malgré l'influence de la télévision, peut-être qu'on lit un peu plus. Notre littérature est peut-être plus gaie. Pas plus superficielle mais plus gaie.

«Notre littérature ressemble de plus en plus à la littérature américaine. Je trouve que c'est une qualité. On a arrêté de faire du sous-Mauriac. Notre littérature est américaine-québécoise. Et je suis en train de réaliser, comme lecteur, que la littérature québécoise est de plus en plus habitable. C'est stimulant de lire les nouvelles productions. T'as l'impression de participer à un mouvement de création collective. Qui se fait au niveau de la littérature comme ça se passe au plan politique. C'est la preuve que la littérature et la vie c'est la même chose.

«Et c'est la preuve que les Français se sont fourvoyés avec le Nouveau Roman, qui est une littérature de professeurs. Et ça explique que le Nouveau Roman, même en livre de poche, ne tire pas plus de deux à trois mille exemplaires. Et c'est pour ça que Nathalie Sarraute m'ennuie... Nous avons mis du temps à nous éloigner de la France. Mais c'est seulement quand on sera très éloignés de la France qu'on pourra la conquérir. Qu'on pourra vraiment se faire accepter par les Français comme une littérature viable et intéressante. Que veux-tu? Louis Fréchette, qui était notre Victor Hugo n'intéresse pas les Français. Leur Victor Hugo était mieux. Et toute notre période du roman canadien-français, qui ressemblait à du Mauriac! Il y avait mieux: l'original est toujours meilleur que la copie!

«Mais les Français, eux, ont fait une erreur avec leur Nouveau Roman. Quand t'écris, le lecteur peut te pardonner bien des défauts. Il peut te pardonner une forme relâchée, ou des outrances et des longueurs. Mais il y a une chose qu'il ne te pardonnera pas: c'est l'ennui. L'ennui, c'est mortel. Ça tue le livre direct, comme un coup de poignard en plein coeur. Tu peux te permettre d'ennuyer un professeur: il va faire la lecture au second degré. Il va dire: oui le livre est soporifique au cube mais belle utilisation des métaphores ou recherche très méticuleuse et très originale sur la structure du récit! Mais le lecteur, lui, n'a que faire de cette lecture de professeur. Le lecteur, lui, il veut un livre qui vit, qui marche, qui bouge.

«Ce n'est pas le cas du Nouveau Roman. C'est comme si les Français s'étaient posé un faux problème. Mais je pense que c'est lié à un appauvrissement de l'inspiration nationale en France. Quand un pays a épuisé son expérience vitale, il doit se rabattre sur autre chose... Les auteurs du Nouveau Roman sont comme certains musiciens d'avant-garde qui voudraient retenir l'attention de l'auditeur sans utiliser la mélodie. Uniquement avec du son. Faire du tachisme sonore. Ou des trucs aléatoires: les musiciens se lèvent, changent leur chaise de côté, font du bruit avec le triangle, font du bruit avec des vieilles casserolles, s'échangent leur partition, fument, rotent, font n'importe quoi. Et tout cela dans une ambiance! Sans mélodie et sans structure évidente. Qu'est-il arrivé? La musique contemporaine a perdu son public. Ils ont peut-être raison mais ils n'ont plus de public! Donc, ils ont tort! Car, à partir du moment où un art n'a plus de public, il n'existe plus. Puisque l'art, c'est de la communication.

«Alors, les Français du Nouveau Roman ont voulu faire des romans sans personnages, en mêlant le lecteur scientifiquement et totalement, pour qu'il ne sache plus ce qui se passe au moment où il lit. Et le lecteur du Nouveau Roman se demande: est-ce que ça s'est passé? est-ce que ça se passe? est-ce que que c'est l'avenir? qu'est-ce qui se passe? où suis-je? est-ce que je tiens un livre? est-ce que je tiens mon livre à l'envers ou à l'endroit? qu'est-ce que la terre existe? et à un moment donné, ce lecteur est perdu. Il n'y a alors qu'un remède: tu prends ton livre, tu le fermes, tu le déposes. Tu vas faire autre chose ou tu prends un autre livre!

«Moi, je prétends humblement que la façon de créer et de maintenir l'intérêt chez le lecteur est lié aux structures mêmes du cerveau, au fonctionnement de l'intelligence. Pour moi, romancier, la seule façon de maintenir l'intérêt chez un lecteur, c'est de lui présenter un flux continuel d'éléments nouveaux qui ont une relation entre eux. C'est exigeant. Mais si tu maintiens ce flux, l'intérêt va durer. Au contraire, si tu parles toujours de la même chose, ou si c'est un flot continu d'éléments qui ne sont pas reliées entre eux, c'est l'ennui. Si tu n'obéis pas à ces lois, tu tombes dans le vide. Et c'est pourquoi le Nouveau Roman, d'après moi, est tombé dans le vide. Ce qui n'exclut pas que certains livres de cette école que je viens de décrier puissent être des chefs-d'oeuvre ou passionnants à lire...»

— *Comment habitez-vous la fiction, comme romancier?*

— «Mon univers de fiction est réduit au passé proche et au présent de ce que je vis. Cela tient à ma façon d'écrire. C'est de mon vécu que me viennent des messages. Je prends des notes dans mes calepins et j'attends. Je reçois ce qui vient. Je suis à l'écoute. Dans un état de disponibilité et de passivité. Le livre se forme. Le vécu est transformé, malaxé par l'imagination. Tout cela me vient du désir de conter. Et le récit devient indépendant de la vie. D'ailleurs, les grands romans sont indépendants de la vie. Et chaque écrivain aspire à écrire un grand roman...

«La fiction, à ce moment-là, devient une deuxième terre. T'as le globe terrestre. Et, à côté, le globe terrestre imaginaire, complètement indépendant. Qui tourne à sa vitesse. Qui est complètement indépendant de la vie. Qui est un support pour la vie. C'est-à-dire que le lecteur, c'est souvent un homme ou une femme qui a besoin d'être consolé, réconforté, qui a besoin d'oublier. Et il change de globe terrestre. Il s'en va dans la terre-fiction. Qui est la terre-littérature.

C'est pourquoi il est important en littérature de ne pas ennuyer le monde. L'ennui fausse une des principales fonctions de la littérature, qui est de donner du plaisir et d'enrichir l'expérience humaine de chacun. C'est extraordinaire de pouvoir dire: je prends Balzac, je prends Dickens, je m'asseois et je peux assimiler l'expérience vécue d'un homme de génie. Et cette expérience vécue, transformée, m'appartient à moi, aujourd'hui. Et si j'ai envie d'oublier quelque chose ou de me distraire tout simplement, ces livres sont à ma dispositon.»

— *La littérature est un des grands héritages de la civilisation...*

— «Ce n'est pas le seul, évidemment. Le plus fragile, c'est l'architecture. La littérature, ça ne prend pas de place, dans l'espace. Une bibliothèque, ça peut contenir bien des livres. Mais l'architecture, qui est un héritage aussi précieux, est très fragile aussi. Il est attaqué par les spéculateurs, par les pluies acides, par le temps,

Suite à la page suivante

Denise Filiatrault au-delà des apparences

par Nathalie Petrowski

LE restaurant est on ne peut plus japonais. Les serveuses en kimono marchent à petits pas et vous tendent le menu en chuchotant tout bas tandis qu'au sushi bar le cuisinier apprête en silence les poissons crus et les boules de riz. J'aurais voulu écrire que Denise franchit le seuil de la pièce portée par les mélopées exotiques de la musique japonaise enregistrée, mais ce n'est pas tout à fait le cas. Elle arrive en trombe, comme un chien dans un jeu de quilles ou encore un ouragan dans un magasin de porcelaine chinoise. Ce n'est pas la patronne fofolle de *Chez Denise* ni l'hôtesse timide et polie du Pichet de la rue McKay, c'est quelqu'un d'autre. Louise Arsenault sans doute, celle qui ramasse ses p'tits et part en tournée tous les soirs au TNM ces temps-ci.

La transformation me prend par surprise. Je ne reconnais plus la Denise Filiatrault aperçue dans les lancements ou sur la Croisette à Cannes, celle qui sourit gentiment, celle qui est toujours trop humble, trop modeste, celle qui ne parle jamais trop fort et que l'on croit toujours prête à aller se cacher derrière Roger Joubert ou sa mère. Elle porte une combinaison d'aviateur blanche, une plume rose dans ses cheveux bouclés. Ses gestes sont tellement amples qu'on dirait qu'ils vont déborder du décor et faire sauter le toit du restaurant japonais. Monica la mitraille n'aurait pu faire mieux. Elle parle avec une telle précipitation que j'ai de la difficulté à m'y retrouver dans le souffle effréné de ses phrases. Les mots, les noms déboulent de partout. Elle a arrêté de fumer pour les besoins de son show et le sacrifice lui crève le coeur et lui use les nerfs.

Nous parlons bien entendu du show, les lois de la bienséance l'exigent. Les choses ne vont pas aussi bien qu'elle l'espérait, les billets sont trop chers, les gens ont perdu l'habitude d'aller au TNM l'été, ils ont perdu l'habitude de voir Denise Filiatrault chanter et danser sur scène. «Les fêtes nationales n'ont pas aidé, mais les choses commencent à reprendre, dit-elle d'un air optimiste comme pour mieux se convaincre qu'il n'y a pas de quoi désespérer.

Elle raconte comment Donald Lautrec est arrivé un jour en lui disant qu'il venait de voir à New York, off Broadway, un show pour elle. Le titre *I'm Getting My Act Together and Taking it on the Road*, ne lui dit d'abord rien. À force de se faire dire et redire que le show lui irait comme un gant, d'apprendre que Pauline Julien et Elisabeth Chouvalidzé essayaient d'acquérir les droits, elle décida d'aller voir par elle-même. «C'était en plein ça. J'ai adoré le show, j'ai trouvé en plus qu'il correspondait à une période précise de ma vie. J'ai compris qu'il fallait absolument que je m'arrange pour avoir les droits car le show disait des choses que j'avais envie de dire. J'aimais le côté féministe du show, mais aussi le côté tendre et pas agressif. J'aimais le fait que l'auteur n'épargnait pas plus les hommes que les femmes. Évidemment si Pol Pelletier vient voir ça, elle va mourir de rire, ça sera du Colette pour elle. C'est pas un show heavy ou militant, ce n'était pas le but de toutes façons, je ne suis pas le genre à vouloir faire peur au monde.»

Féministe, le mot a été lancé. Nous nous pricipitons dessus. Denise Filiatrault, l'éternelle célibataire, l'éternelle amoureuse, est-elle féministe? «Ben oui, je suis féministe dans la mesure où une femme de ma génération peut l'être. Je suis contre la domination, je suis pour l'égalité mais je ne suis pas prêt à haïr les hommes ni à les considérer comme des êtres inférieurs. À la fin du show, Louise fait le bilan de sa vie, elle se retrouve toute seule, sans homme mais elle n'est pas angoissée au contraire. Elle croit avant tout à son tour de chant, c'est ça qui importe le plus pour elle. Elle comprend qu'elle peut enfin à 40 ans sortir de ses histoires avec les maudits bons hommes et passer à d'autre chose. Elle peut vivre sans eux, elle s'en sort. Je suppose que c'est là où Louise et moi on se rejoint le plus».

Dans les effluves gisantes du saké, je commence à mieux comprendre pourquoi Denise Filiatrault colle si bien aux personnages de Michel Tremblay et à ceux de Gilles Carle. Au-delà des apparences fragiles, la femme a de la gueule et du caractère. La grande jaune un peu épaisse un peu énervée qui faisait sa «straight» aux côtés de Dominique Michel, a finalement su diriger sa vie avec un aplomb étonnant. Elle est le prototype parfait de la femme forte qui ne s'en laisse pas imposer.

«Après *Moi et l'Autre* et la rupture avec Dodo, j'ai eu le goût de faire autre chose, de jouer au théâtre, de montrer que j'étais une actrice et pas juste une partenaire de soutien. Ma carrière a pris une tangente très différente de celle de Dodo qui est allée chercher la reconnaissance populaire en faisant parfois des choses qui n'arrivaient pas à la cheville de son talent. Moi j'avais le goût de prouver autre chose. Il y a eu Tremblay, puis Gilles Carle. Après ça j'ai arrêté de faire du théâtre parce qu'on ne me proposait pas des rôles intéressants. Je n'aime pas assez le théâtre pour vouloir en faire tout le temps. Et puis, il y a trois ans, j'ai décidé de prendre mes affaires en main, d'écrire mes conneries, de jouer mes conneries à la télévision avec du monde que j'aimais et avec lequel je me sentais à l'aise. Je vais le faire pendant encore un an et puis après ça s'arrête et je passe à autre chose. J'aime le changement. Il y a trois ans, on m'aurait parlé de remonter sur scène avec Dodo que j'aurais rien voulu savoir Pour moi c'était fini, terminé. Aujourd'hui je pourrais le faire, par nostalgie, suppose pour le fun aussi. Pour dire qu'on s'entête, on s'entête mais on ne meurt pas tout à fait con ou tout à fait borné.»

La lucidité finira toujours par l'emporter chez Denise. La femme sait où elle s'en va, ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas. «Ce que j'aime le plus au monde c'est le cinéma, parce que ce n'est jamais de la routine. La scène, j'aime ça aussi, j'y suis bien. Après tout, j'ai débuté sur scène comme chanteuse de club, je connais trop ça pour ne pas m'y sentir chez moi. Mais la scène ça gruge trop d'énergie, ça m'épuise. Le cinéma me stimule d'une autre façon. Évidemment la situation n'est pas rose ici, les rôles pour les femmes de mon âge sont rares. Je n'ai pas le courage de tenter faire carrière ailleurs. Pas à mon âge, j'ai mes habitudes ici, mes amis, mes enfants. Ça ne me tente pas d'attendre dans une chambre d'hôtel le rôle de ma vie. Non ce n'est pas pour moi.

Entre les creux et les crises, les gloires et les consécrations, Denise a toujours su trancher entre la vie et le travail. La carrière était importante mais il ne fallait pas que cette carrière empêche la femme de vivre et de rêver. Elle continue à voir les choses de la même façon. À bien y penser, il n'y a peut-être pas tant de ressemblances entre Denise et Louise Arsenault.

Je la quitte sur le trottoir rue Stanley et la regarde s'éloigner d'un pas ferme. Même si le show marche, je sais maintenant qu'elle ne partira pas en tournée.

Comment fabriquer une ville

par Alain Duhamel

Linteau, Paul-André: **Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville**, collection histoire et sociétés, éditions Boréal Express, 288 pages, illustré. Prix $13.95

LA recette, à travers les siècles, demeure simple et terriblement efficace: un territoire rural aux limites de la zone urbanisée, quelques promoteurs immobiliers dynamiques, un conseil municipal complice, une stratégie de développement, le tout mêlé, entremêlé et brillamment articulé dans un discours du progrès et de la prospérité.

Elle a fait merveille dans l'ancienne ville de Maisonneuve au tournant du siècle. Paul-André Linteau, professeur au département d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, coauteur de *L'histoire du Québec contemporain*, nous livre un portrait remarquable de la naissance d'une ville industrielle, voulue et planifiée par une bourgeoisie canadienne-française envers et contre le discours «agriculturiste» dominant de l'époque, dans *Maisonneuve ou comment les promoteurs fabriquent une ville*, publié récemment aux éditions Boréal Express.

Soustrait au territoire de la ville de Hochelaga qui s'annexait à la ville de Montréal en 1883, le territoire de Maisonneuve, ayant front sur le fleuve Saint-Laurent, deviendra en quelques années «La Pittsburgh du Canada» et «Le Jardin de Montréal» avant de s'annexer à son tour à Montréal en 1918.

Le lecteur situera mieux l'ancienne ville de Maisonneuve s'il se rappelle que le Stade olympique et le Jardin botanique se trouvent dans la partie nord. En se promenant dans les rues, en direction du port de Montréal, il n'aura aucune peine à s'imaginer jusqu'où les promoteurs du développement ont poussé leur rêve et leur prospérité. Les édifices publics tels que le marché Maisonneuve, le bain public et l'hôtel de ville témoignent par leur architecture d'une volonté d'affirmer son succès et sa foi dans le progrès industriel; le Château Dufresne (aujourd'hui le Musée des Arts décoratifs) demeure une illustration de la richesse et des fantasmes des frères Dufresne, entrepreneurs, promoteurs et dirigeants politiques de cette ville; la raffinerie de sucre Saint-Laurent, l'une des premières grandes entreprises à s'établir dans cette banlieue de l'est, s'y trouve toujours tout comme quelques rangées de petites maisons, en brique dans Maisonneuve proprement dit en pierre dans le quartier Viauville.

L'ébauche d'un portrait social de la ville révèle immédiatement sa faiblesse: sa population ouvrière demeure locataire de son logement, démunie des droits démocratiques essentiels à sa participation dans le gouvernement des affaires locales, alors même que les promoteurs immobiliers ne paient pas ou peu de taxes municipales pour leurs terrains inoccupés et que les entreprises jouissent d'exemptions fiscales. Les promoteurs croient au mirage du progrès à tout prix et accablent l'administration municipale de dettes au point où elle devra s'intégrer à l'ensemble montréalais.

La lecture de l'ouvrage de M. Linteau ne cesse de susciter l'étonnement tellement il y a similitude des comportements et des discours dans le vaste mouvement de développement urbain d'aujourd'hui et d'hier. Nos commissaires industriels d'aujourd'hui et nos offices d'expansion économique n'ont rien inventé en matière de prospection et de propagande d'une image de la ville idéale. Nos élus municipaux n'ont pas changé d'attitude avec les moyens nouveaux dont ils disposent: ils mettent en place le guichet unique de l'initiative économique et amendent avec la régularité d'un métronome charte, règlements de zonage et de construction à la demande du premier promoteur immobilier ou industriel venu.

Les Montréalais, locataires en majorité, privés des droits démocratiques que le gouvernement québécois a accordés à tous les autres Québécois en matière d'aménagement, d'environnement et d'information, n'ont aucun moyen de mettre à leur main un environnement urbain qu'ils ne possèdent pas au moment même où l'administration municipale, dans sa relance de la ville traditionnelle, tient un discours tout à fait traditionnel que n'auraient pas renié les Dufresne, Desjardins, Viau et autres promoteurs de ville Maisonneuve, il y a près d'un siècle.

Toutes les banlieues de la région métropolitaine de Montréal se sont développées au cours de la décennie des années 60 et 70 avec les mêmes acteurs (promoteurs immobiliers et entrepreneurs industriels), les mêmes investissements publics (routes, parcs industriels et infrastructures municipales à des prix largement subventionnés), la même complicité des élus municipaux et le même défaut de clairvoyance des élus des gouvernement supérieurs.

L'ouvrage de M. Linteau décrit un modèle de développement urbain qui ne s'est guère modifié, à quelques variantes près, au cours des ans, au Québec. L'ouvrage contient en outre l'esquisse de ce qui pourrait devenir, éventuellement, une étude sur l'évolution des services publics, confiés d'abord à des monopoles privés, puis municipalisés ou nationalisés à grands frais plus tard. Au moment où il est de plus questions de la tarification des services municipaux et d'un retour au secteur privé de certaines tâches publiques, une telle étude trouverait sans doute toute sa pertinence.

Mort d'Émile Ajar, cet autre personnage de Romain Gary

PARIS (AP) — Émile Ajar n'était pas *L'homme que l'on croyait*.

Un livre sorti mercredi aux éditions Fayard et signé Paul Pavlonitch (celui qu'on croyait être l'auteur de *La vie devant soi)* fait éclater la vérité: Emile Ajar et Romain Gary n'étaient qu'un seul et même écrivain.

Le petit monde du Tout-Paris-Littéraire n'a pas fini d'en faire des gorges chaudes et l'ouvrage intitulé *L'homme que l'on croyait* rapportera peut-être à son auteur de quoi le consoler de la fin d'une supercherie gratifiante.

«A la fin de l'année 1972, Romain Gary me dit qu'il avait l'intention d'écrire autre chose, parce que, insista-t-il, je n'ai plus la liberté nécessaire», explique Paul Pavlowitch, neveu de l'écrivain disparu, dans son ouvrage. En mars 1973, Romain Gary achève *Gros Câlin* et choisit comme pseudonyme Emile Ajar. Emile, comme le fils naturel de Gauguin (dont il fit un personnage dans l'une de ses oeuvres) et Ajar, comme «braise» en russe.

Antécédents

Romain Gary avait déjà «tenté cette percée dans l'absolu», comme dit Pavlowitch. En 1958, il avait publié *L'homme à la colombe* sous un autre nom, Fosco Sinibaldi, et sous la signature de Shatan Bogat il avait écrit *Les têtes de Stéphanie*. Il affirmait alors: «J'ai choisi un pseudonyme parce que j'éprouve parfois le besoin de changer d'identité, de me séparer un peu de moi-même, l'espace d'un livre».

Pour *Gros Câlin*, Romain Gary «voulait retrouver une liberté confisquée depuis longtemps par les critiques et autres professionnels du livre. Il évaluait les penchants et les jugements sommaires de la petite société parisienne. Un petit monde où l'on tolère beaucoup de choses, mais pas les échappées hors du contexte», affirme Pavlowitch. «Si je publie sous mon nom, on va descendre le livre immédiatement», disait-il.

Romain Gary ayant «enfanté» Emile Ajar et *Gros Câlin*, il demanda alors à un ami de faire parvenir le manuscrit aux éditions Gallimard et, «pour des raisons d'organisation», précise Paul Pavlowitch, le livre fut publié au Mercure de France en 1974. Il eut immédiatement un réel succès d'estime. Restait à donner «corps à cet auteur. Il fallait créer un homme, un état civil et un tempérament». D'autant plus qu'on commençait à s'interroger sur cet écrivain surgi d'on-ne-sait-où. Pavlovitch, de surcroît neveu de Gary, fut choisi.

En 1975 Romain Gary récidivait en publiant *La vie devant soi*, dont le contrat de publication était signé par Paul Pavlovitch et qui obtenait le prix Goncourt. Ainsi Gary aura été le seul auteur à recevoir deux fois la fameuse récompense qu'il avait déjà obtenue pour les *Racines du ciel* en 1956. Il «passa un moment difficile. Deux fois c'est défendu. Mais il y avait aussi la revanche», écrit son neveu.

C'est alors que naissait ce qu'il est convenu d'appeler «l'affaire Ajar». Car l'écrivain, et pour cause, restait entouré d'un halo de mystère. Il refusait les interviews, les photos. Le comble pour «un Goncourt», les rumeurs les plus folles circulaient alors: le créateur de Mme Rosa et du petit Momo serait Michel Cournot, directeur littéraire du Mercure de France, ou Raymond Queneau. Avant que Ajar-Pavlowitch ne se décide à sortir de sa réserve et à recevoir des journalistes, la rumeur parlait même d'un collectif socialo-communiste chapeauté par Georges Marchais. Bref, lecteurs et échotiers perdaient la tête.

Pseudo publié en 1976 et *L'angoisse du roi Salomon* en 1979 calmaient quelque peu les esprits. Le 3 décembre 1980, Romain Gary se suicidait. «Nul n'a su jusqu'à sa mort qu'il était dissimulé sous ce pseudonyme», écrit Paul Povlowitch, qui ne devait révéler la mystification qu'à la mort de son oncle, conformément aux dernières volontés de Romain Gary.

Et c'est sur une note de légère mélancolie que Pavlowitch écrit: «Ajar, ce rêve insensé, n'avait pas commencé à une date bien certaine. Dans cette histoire sans tête et qui s'achève en queue de poisson, il n'y a place pour aucune certitude. Les choses continueront à paraître floues et c'est peut-être mieux ainsi».

Yves Beauchemin

Suite de la page précédente

par l'ignorance des gens... Et mon prochain livre va peut-être parler de maisons, d'environnement, de Montréal. De ce passé qu'on est en train de continuer, grâce au ministère des Lenteurs culturelles, à nous arracher, maison par maison, Pâté par pâté, de façon à ce que Montréal n'ait plus aucune personnalité et que la ville devienne comme le centre ouest: un endroit parfaitement inhabitable. Où t'as envie d'être ailleurs. Où t'as envie de rentrer dans un de ces immeubles qui se déguisent à l'intérieur en vieilles maisons. Où les restaurants sont chaleureux, l'atmosphère ouatée. Dans ces immeubles énormes, cubes de verre ou de béton, qui sont absolument irregardables et qui te méprisent de tout leur poids...

«Mon prochain livre va peut-être parler de tout ça. Je voudrais qu'il en parle. Mais ce n'est pas moi qui décide. C'est l'écriture qui nous guide. Comme pour le musicien en train de composer une mélodie: elle se déroule selon sa dynamique à elle. Le compositeur ne peut pas dire: je vais la finir sur un ré majeur. Elle va finir. Mais il y a assez longtemps que l'environnement urbain me torture et me passionne pour que mon prochain livre en parle...

«Tu me demandes de parler de ma fiction. Mais en réalité je ne rationalise pas ça. J'ai le désir de raconter. J'ai le souvenir de romans et de pièces de théâtre extraordinaires. J'ai l'ambition d'être original. Avec ces trois choses-là, j'essaie d'écrire. Il n'y a pas de théorie là-dedans. C'est des souvenirs, des besoins, des ambitions. Et c'est un plaisir. Quoique, pour moi, le plaisir d'écrire est très restreint. Car, à partir du moment où le premier jet est écrit, tout le reste devient de la cuisine. J'ai pris un an pour écrire le projet du *Matou* et six ans pour le corriger. Écrire, pour moi, c'est difficile. Imaginer, cela va très bien, à partir du moment où j'ai ma structure, où j'ai mes calepins. Je les traîne toujours sur moi. À un moment donné, je rapaille mes notes. Il se forme une sorte d'oeuf autour duquel tout va se mettre à grossir. Quand j'ai assez d'éléments, je structure mon intrigue. J'écris le premier jet, à bride abattue, sans tenir compte des problèmes de forme. Quand mon premier jet est fini, là, le fun est fini. Faut mettre ça en bon français. *Le Matou* m'a donné du mal. Il y avait toutes sortes de dosages à faire dans les dialogues. Les personnages appartiennent à plusieurs classes sociales. Et Ratablavasky, en plus d'être un étranger, est un personnage semi-fantastique: le dosage du fantastique m'a donné des maux de tête épouvantables. Ce fut une très longue période d'écriture. Mon prochain livre, faudra que je le sorte en trois ans!

«Mais je sais que je suis fait lent. Neurologiquement, je suis lent. Mon frère aussi. Nous tenons ça de notre père. Mon père, c'est un menuisier, un ébéniste. Il a passé sa vie dans la forêt. Pour lui, le temps ne compte pas. Il n'est pas du tout un citadin. Pour moi aussi, un livre c'est artisanal. C'est du travail lent, patient, ma façon d'écrire. C'est une sorte de travail de psychanalyse. Ce qu'on écoute, dans le fond, c'est de soi la partie la moins rationnelle. C'est elle qui nous guide. Tout le monde a un subconscient, un inconscient et un irrationnel. Mais l'écrivain est peut-être l'homme privilégié qui a des canaux dont il ne saisit pas tout à fait le parcours, qui relient le conscient l'inconscient. Mais l'écrivain n'est même pas intéressé à connaître ces parcours. Laissons les choses dans l'état où elles sont. Je ne serais pas intéressé à faire une psychanalyse pour me démonter en pièces détachées et me remonter sur une table. Je ne suis pas intéressé. Parce que je sais que je perdrais beaucoup, à ce jeu-là. Parce qu'un écrivain ne doit jamais devenir un fabricant. Artisan oui mais fabricant non.»

— *La littérature, ce n'est pas une maladie. C'est naturel!*

— «Oui. C'est ça. La littérature, c'est noble. C'est comme l'amour.»

160 PAGES! UN DOSSIER UNIQUE!

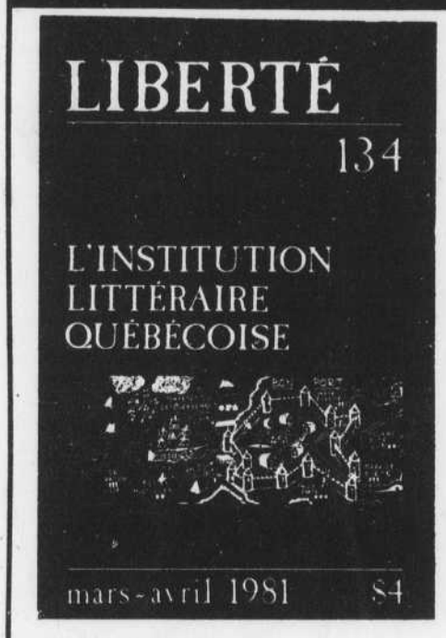

L'INSTITUTION LITTÉRAIRE QUÉBÉCOISE:

Son fonctionnement, ses codes, ses éléments.

Les revues, les prix littéraires, les subventions, les nuits de la poésie, les tournées, l'enseignement, la langue, l'UNEQ, la critique, les journaux, etc.

AVEC EN PLUS:

Les résultats d'une enquête menée auprès de TOUS les écrivains québécois.

Et les chroniques habituelles de LIBERTÉ sur la littérature québécoise et étrangère, les expositions, le cinéma, etc.

Je désire m'abonner à LIBERTÉ
NOM .....
ADRESSE ..... *CODE* .....
abonnement annuel (6 numéros): $15
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent
l'exemplaire: $4

LIBERTÉ parait tous les deux mois

Pour vos lectures de vacances

PARUTIONS QUÉBÉCOISES

Le choix des libraires

1er choix: **Ma vie comme rivière**
Récit autobiographique 1920-1942
Simone Monet Chartrand
Éditions du Remue-ménage

2e choix: **Le matou**
Yves Beauchemin
Québec Amérique

3e choix: **Le petit débrouillard**
Professeur Scientifix
Québec Science et FQLS

4e choix: **Poésie québécoise; des origines à nos jours**
Laurent Mailhot/Pierre Nepveu,
PUQ/Hexagone

5e choix: **L'étranger au ballon rouge**
Jean-Yves Soucy,
La presse

6e choix: **Moman**
Louisette Dussault,
Boréal-Express

7e choix: **Ma fille comme une amante**
Julie Stanton,
Leméac

8e choix: **L'univers des auditifs et des visuels**
Béatrice Lessoil/Dr Raymond Lafontaine,
Nouveau Monde

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Association des libraires du Québec

HUGO C'EST

LITTÉRATURE ■ NOUVEAUTÉS ■ CASSETTES ■ DISQUES

Trouver le livre et le disque de vos vacances

Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

Le Roman Vacances

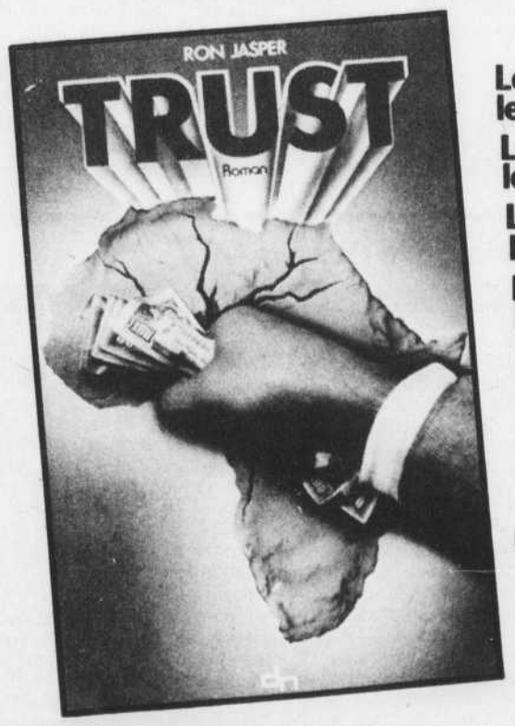

Leur religion: le profit.
Leur règle: le mensonge.
Leur morale: le cynisme.
Leur méthode: la violence.
Leur complice: la C.I.A.

Ce sont les managers impitoyables de

TRUST
RON JASPER
ROMAN

UN SUSPENSE TERRIFIANT... JUSQU'A LA CATASTROPHE FINALE!

en vente partout: $14.95

MONDIA 1977, Blvd. Industriel, Chomedey, Laval. H7F 1P6. Tél.: 667-9221 / 334-5759

Ne partez pas en vacances sans elle!

La femme Anna

par Yves Thériault

• Trente récits inédits par l'auteur d'**Agaguk.** Le premier volume de l'intégrale des contes, nouvelles et récits de Thériault, préfacé par Victor-Lévy Beaulieu. 340 pages de belle et bonne lecture. **$14.95**

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir La femme Anna
mon ☐ mandat postal au montant de $ .....
☐ mandat postal au montant de $ .....
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....
Retourner à VLB ÉDITEUR, 5860 Gouin est, Montréal-Nord, H1G 1B6

LE MATOU

Une fête du récit

par Noël Audet

Yves Beauchemin: **Le Matou,** Éditions Québec/Amérique, 1981, 583 pages.

APRÈS *L'enfirouapé,* prix France-Québec 1975, c'est une fête du récit que ce deuxième roman d'Yves Beauchemin. Pendant près de 600 pages, il n'y a pas une minute de relâche dans l'action, c'est-à-dire que la narration des événements se trouve toujours relancée au moment même où l'on croyait voir venir la pause; c'est un feu roulant, une cascade de situations aux péripéties multiples qui ne quittent pourtant jamais le domaine du vraisemblable.

Rien que du récit en effet, parce que dans *Le Matou* l'auteur ne ralentit pas le débit de son histoire pour s'attarder, par exemple, à des descriptions d'états intérieurs ou même de paysage, à l'exception d'une magnifique scène d'hiver largement déployée. C'est le long d'un fil narratif très mince, jamais interrompu de chapitre en chapitre, qu'il livrera les seules indications nécessaires à la progression de l'histoire, et rien de plus. Ici, pas de disgression phisolophique, psychologique ou autre. Ça semble marcher tout seul, au hasard des rebondissements les plus inattendus, ce qui ne signifie pas que l'auteur manque à la psychologie des personnages! Elle se manifeste simplement dans leur agir plutôt que dans des portraits extérieurs.

Le plus curieux, c'est qu'on s'y laisse prendre à ce point et qu'il nous faut parfois poursuivre la lecture jusque tard dans la nuit. Cela porte un nom: l'art de raconter une histoire.

Une telle histoire ne se résume pas. Dison qu'il s'agit d'un vieux roublard, millionnaire, qui devrait reposer au cimetière depuis longtemps, et nommé Ratablavasky (ce nom constitue déjà tout un programme, puisqu'il contient: rat, rata, blabla, etc., c'est le Rat mythique dont le matou seul viendra à bout...), un vieillard donc s'amuse à lancer un jeune homme dans les affaires en le poussant à acheter un restaurant appelé «La Binerie», et cela afin de revivre sa jeunesse par procuration — semble-t-il. Car il s'avère bientôt que c'est plutôt dans le but de voir celui qu'il croit devenu sa créature se débattre avec des problèmes qu'il hésitera pas à accroître de manière à augmenter la qualité du spectacle. Un enfant, «monsieur Emile», négligé par sa mère, se réfugie dans le restaurant, y trouve de nouveaux parents, en compagnie d'un matou qui incarnera le destin et finira par régler son compte à un Ratablavasky devenu si puissant et malin que les personnages le prennent pour le diable.

Or la passion du récit n'est pas le seul intérêt de ce livre dont l'intrigue nous conduit par le bout du nez jusqu'aux dernières lignes, comme dans un roman d'espionnage. Il y a aussi l'écriture qui est bien particulière.

Sachant qu'il possède beaucoup d'espace pour déployer son histoire, Yves Beauchemin prend tout son temps pour nous séduire. Il procède d'abord par petites touches apparemment banales mais déjà empreintes d'étrangeté. Puis il nous entraîne progressivement dans son univers, à la frontière ambiguë du réalisme et du fantastique. Par exemple, dès le premier paragraphe, un homme s'écroule parce qu'il vient de recevoir sur la tête un guillemet de bronze qui s'est détaché d'une inscription:

«On entendit un craquement qui rappelait le choc d'un oeuf contre une assiette et monsieur Duchêne s'écroula sur le trottoir en faisant un clin d'oeil des plus étranges». (p.. 11)

Un clin d'oeil! Le ton est donné et le cadre de la fiction aussi. Car si ce guillemet, petit morceau de langue écrite, assomme un personnage, c'est dire que tout le reste du livre ne sera que produit de l'écriture et de la fantaisie. De même, c'est par un message à déchiffrer, fait de grosses lettres de bronze, que le jeune homme entre en relation avec son «bienfaiteur».

Dans cette aventure, le narrateur est absent du texte, sauf quelques incursions par le biais de l'humour. Ce «clin d'oeil des plus étranges» du personnage qui perd connaissance en est aussi un du narrateur qui s'amuse et laisse poindre l'oreille. On en trouve plusieurs exemples. Ainsi, au «premier» enterrement de Ratablavasky, «les porteurs venaient de faire glisser le cercueil (dans le fourgon), avec des postures de joueurs de quilles». (p. 51). C'est dire le recueillement.

Mais le style comporte aussi une autre dimension qui relève, celle-là, du langage épique. D'une part le souffle, la respiration très large du texte, mais surtout une légère exagération dans l'expression qui fait image et qui produit ici non pas un effet tragique ou sublime mais la plupart du temps comique. Qu'on en juge:

«...la harpie dont il avait eu le malheur de faire la compagne de ses bons et de ses mauvais jours (...) lui décochant des coups de genoux capables de mettre hors d'usage un char d'assaut». (p. 352)

ou encore:

«À huit heures, le réveille-matin entra comme à l'accoutumée dans son état de dislocation contrôlée. Gladu dressa la tête, l'oeil huileux, la gueule de travers, et lui donna une taloche». (p. 353)

Et plus loin, dans la même page:

«Une envie d'affection irrépressible l'envahit. Il aurait embrassé un chien.

— Salut salut salut! lança-t-il avec une cordialité raz-de-marée-sque».

Voilà donc un excellent roman à lire pendant les vacances. Yves Beauchemin y montre un art consommé de la narration et un entrain époustouflant. Bien sûr, on pourrait regretter l'absence de «profondeur» psychologique ou de résonance sociale, mais ce n'est pas cette voie-là que l'auteur a choisie.

Tout se passe comme si, depuis un an, la littérature québécoise était en train de faire peau neuve. À un univers angoissant de drames, parfois pesamment racontés, se substitue un ensemble de romans «positifs» dans le sens de «en santé», jouant avec autant de dextérité de la fiction et du langage, pour le plaisir du lecteur. S'il est encore trop tôt pour analyser la portée ou l'origine d'une telle mutation, cela ne paraît pas directement lié à la santé économique... De toute manière, nos romans sont en train de changer de costume, et c'est comme une bouffée de soleil en hiver.

Livres reçus

Bâtisseur de pays, John Grube, Édition de l'action nationale

La potion magique, L. Leprince-Ringuet, Flammarion

La droite absolue, Roger-Gérard Schwartzenberg, Flammarion

La vie studieuse et obstinée de Dents — Benjamin Viger Ed Fides, Gérard Parizeau.

DIVERS

Au Cameroun, Guides bleus

Prélude à une naissance, Agens et Jean-Marie Delacroix, Hurtubise HM.

Le livre des rois, Ferdowsi, Sindbad

Le livre de Babur, traduit par J.L. Bacqué, Grammont, POF

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

NOUVEAUTÉ

TEMPS DE VIES

par

Pierre Pelletier

Poèmes autobiographiques.
Collection de l'Astrolabe

14 x 19,5 cm., 70 pages. Prix: $3,75

Bon de commande

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir.....exemplaires:
Temps de vies
Nom .....
Adresse .....
.....

Ci-inclus mon chèque
ou mandat de poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

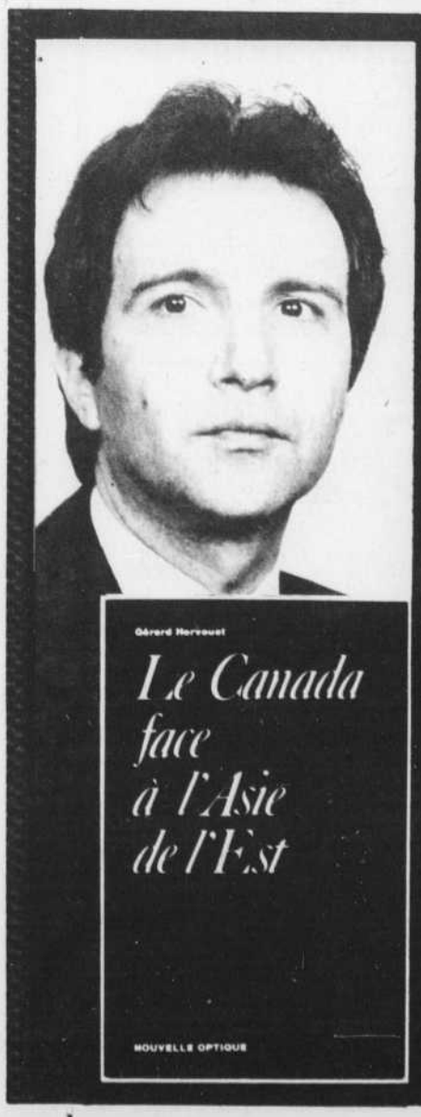

Une nouveauté de NOUVELLE OPTIQUE

Gérard Hervouet

LE CANADA FACE À L'ASIE DE L'EST 1968-1980

Le Canada, une puissance asiatique? Le Canada a-t-il une politique asiatique? Le Japon reste-t-il toujours le partenaire obligé, la Chine le partenaire courtisé, et l'Asie du Sud-Est le partenaire négligé? Un bilan précis et documenté

204p $13.50

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

Le rendez-vous des bibliophiles

JACQUELINE AVRIL
844-3361

EN VACANCES au Royaume de la Lecture

INGRID BERGMAN,

À soixante-cinq ans, Ingrid Bergman retrace avec simplicité et humour la turbulente carrière d'une star anticonformiste.

Éditions LRP/Fayard

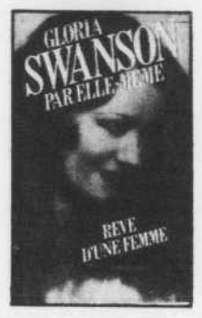

GLORIA SWANSON

Née avec le siècle, Gloria Swanson raconte sa vie, sa carrière qui fit d'elle, peut-être la femme la plus célèbre du monde.

Éditions Stock

UNE FEMME HONORABLE,

de Françoise Giroud

"Le portrait d'une femme admirable, passionnée et orgueilleuse, travailleuse acharnée, mère attentive. Il faut remercier Françoise Giroud pour ce salut ému à MARIE CURIE".

Monique Roy — Le Devoir

Éditions Fayard

UN HOMME

de Oriana Fallaci

"Un livre sur la solitude de l'individu qui refuse d'être étiqueté, schématisé, prisonnier des modes, des idéologies, des sociétés, du Pouvoir". Oriana Fallaci.

Éditions Grasset

LA VIRGINIENNE

de Barbara Chase-Riboud

Sally Hemings, noire, esclave, mère célibataire, concubine de Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis donne là une leçon de courage que vous n'oublierez pas.

Éditions Albin Michel

LA DUCHESSE DE WINDSOR

de Lady Mosley

"L'amour du Duc pour la Duchesse de Windsor est l'un des grands amours de l'Histoire". Winston Churchill.

Éditions L.R.P.

MANITOBA

de Michel Desgranges

L'histoire de Manitoba au XIXe siècle. L'Histoire aussi de Damien Grandjouan, métis révolté contre le pouvoir centralisateur d'Ottawa.

Éditions Grasset

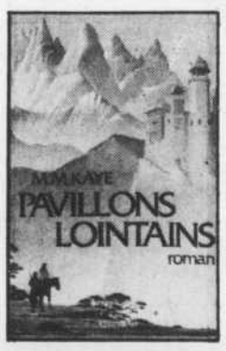

PAVILLONS LOINTAINS

de M.M. Kaye

Sur fond historique, le roman d'amour d'une princesse hindoue pour un jeune anglais dans l'empire des Indes du XIXe siècle.

Éditions Albin Michel

LA PASSAGÈRE

de Jeanne Cordelier

"Ce roman mêle l'analyse intérieure, le récit à suspense, la poésie, la rêverie érotique, la morosité, la violence, le théâtre. Jeanne Cordelier a de la dynamite dans le ventre".

Gaëtan Brulotte, Le Nouvelliste

Éditions L.R.P.

En vente chez votre Libraire

EXCLUSIVITÉ—HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

Panagoulis, cet homme raconté par Fallaci

par Monique Roy

Un homme, Oriana Fallaci, Grasset, 497 pages.

Oh, si vous pouviez ne pas me voir comme un héros! Si vous pouviez ne voir en moi qu'un homme!

Alexandre Panagoulis

C'EST l'histoire de cet homme, Alexandre Panagoulis, Alekos..., héros malgré lui, symbole malgré lui, leader moral malgré lui, qu'Oriana Fallaci, qui fut sa compagne, *la seule compagne possible* lui avait-il dit, d'août 1973 à ce fatidique 1er mai 1976, raconte dans son dernier livre, le bouleversant *Un uomo*, dont la version française est enfin disponible.

Fable mythique des temps modernes dans un pays où l'ombre des dieux plane toujours, où les prémonitions deviennent réalité, où la fatalité fixe le destin. *Ce qui doit être sera et ce qui doit arriver arrivera* répétait souvent Alexandre Panagoulis, Alekos...

Histoire d'une rencontre «...je (le) rencontrai, enfin, m'écrasant contre lui comme un train qui circule en sens inverse sur les mêmes rails», d'un amour très profond, violent et tumultueux, constamment arraché à la mort. Histoire d'un engagement, de la fidélité d'un homme à lui-même, de la fidélité d'une femme à elle-même, et à la promesse, et au souvenir. Bref, tous les éléments réunis pour trébucher dans le panneau grandiloquence et pathos, cinéma mélo-romantico-politico-sentimental. Mais pas avec ces deux-là. Pas avec Alexandre Panagoulis, Alekos... Pas avec Oriana Fallaci. Chez eux, pas de toc. Que de vrais sentiments. De la grandeur, de la noblesse. Des mots d'un autre siècle, peut-être, mais qui les définissent bien.

Lui. Alexandre Panagoulis, Alekos...né à Athènes, mathématicien et poète, membre de la Résistance grecque, auteur d'un attentat manqué contre Papadopoulos, le 13 août 1968, arrêté, torturé de façon bestiale, il ne parlera pas, il ne parlera jamais. Joannides, brigadier-général et chef suprême de l'EAS (Section spéciale de renseignements de la police militaire, le centre de tortures) lui rendra involontairement hommage en disant: «C'est inutile d'insister, il ne parlera pas. ça arrive une fois sur cent mille qu'un type ne parle pas. C'est son cas.» Condamné à mort, le 17 novembre 1968, Panagoulis attendra trois jours le peloton d'exécution qui ne viendra pas le chercher. Sans lui dire que la peine de mort est suspendue, on viendra, mais pour l'emmener à la prison de Boiati où on l'enfermera dans une cellule de béton mesurant un mètre et demi sur trois, un cercueil. En août 1973, il sera gracié et sortira malgré lui, refusant ce cadeau de la Junte. Mille huit cent trente-deux jours et mille huit cent trente-deux nuits de prison, de sévices, de tortures morales les plus dégradants, les plus inhumains, les plus insupportables. Il a supporté.

Elle. Oriana Fallaci, la journaliste italienne connue mondialement, qui sillone la terre interviewant les chefs politiques, couvrant les conflits, s'impliquant dans chaque rencontre, y laissant «des lambeaux de son âme». Cherchant, à sa façon, de «Saigon, Hanoi, Phnom Penh, Mexico, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Hong-Kong, La Paz, Cochabamba, Amman, Dacca, Calcutta, Colombo, New York», ce que lui voulait faire éclater dans son pays: la justice, la liberté, la vérité. En août 1973, elle vient à Athènes interviewer le résistant politique Panagoulis qui vient de sortir de Boiati.

C'est l'heure de la rencontre prévue depuis toujours. Tous les deux farouchement contre toute idéologie dogmatique se reconnaissent. La prison n'a pas brisé Panagoulis. Il est fatigué, très fatigué, *non fatigué de vivre mais las de souffrir*. Il lui faudra encore deux ans et neuf mois de lutte pour rendre les armes. Il n'avait pas 37 ans. Si l'image du martyr emprisonné ralliait les sympathies à travers le monde, l'homme libre dérange. Il les dérange tous, à droite, à gauche, au centre. *Je dérangerai toujours tout le monde, quel que soit le pays, le moment, le régime!* Insupportable à la fin cet Aiekos qui ne veut rien entendre, avec sa soif butée d'absolu, comme si les gens sérieux avaient le temps pour ces choses-là...

Oriana Fallaci, la femme libre qui prend l'avion comme d'autres le métro, qui a une vie autonome, organisée à sa façon, deviendra, presque malgré elle, le Sancho Paça de ce Don Quichotte désespéré, exalté, qui poursuit ses idéaux. Moulins à vent sans lesquels la vie ne serait que ce qu'elle est... Elle assistera, témoin impuissant, tantôt... consentante, tantôt révoltée, à la lente destruction de cet homme qui se cogne la tête sur des portes de béton, verrouillés à triple tour, et recommence, et recommence.

Il sera élu député et, après la parution de documents compromettants qu'il a réussi à obtenir, le 1er mai 1976, sur la route qui chaque soir le ramène à Glyfada dans la maison de sa mère, la petite Fiat vert pomme.. On conclura à un accident et le responsable sera condamné à une amende de «cinq mille drachmes pour non-assistance à personne en danger». Dossier fermé.

Un jour, Panagoulis qui avait commencé à écrire son histoire, s'arrête net, un rêve — un de ses nombreux rêves prémonitoires — lui dit qu'il ne pourra jamais se rendre plus loin que la page 23. Alors il lui dit, à elle: *Je mourrai et tu écriras un livre*, évoquant Moby Dick et Ismaël qui raconte, témoigne.

Après le 1er mai 1976, malgré sa «fatigue de vivre» il y avait «sa promesse à tenir». Fidèle Ismaël, elle tient parole. Ce qu'il lui en a coûté de souffle et de courage, de larmes et de sang, elle seule le sait mais, ramassant sa peine, elle l'a exorcisée, elle a revécu la vie de cet homme, elle a rêvé à nouveau son rêve. Dans un texte serré, haletant, incantatoire et fougueux, elle pleure, elle crie, elle vit et lui vit aussi. Dépassant le destin des deux personnages, elle cerne les dogmatismes qui empoisonnent les civilisations, elle dénonce la vanité du pouvoir et de l'anti-pouvoir, elle jette aux orties toutes les étiquettes.

Livre grave et saisissant, plein de tendresse et de passion, d'humour cinglant et de beauté, *Un homme* n'est pas facile à lire et plus d'une fois ce témoignage à vif noue la gorge; trouble la douceur quiète de juillet.

Ce qui reste d'un homme, d'un rêve, au-delà de sa mort est ce que celle-ci contient d'espoir et d'absolu pour ceux et celles qui, comme Oriana Fallaci, ont, inscrit au fond de l'âme, un «non têtu, désespéré, indélébile...»

Un Marcel Rioux insignifiant

par Andrée Ferretti

Marcel Rioux entre l'utopie et la raison, par Jules Duchastel, Editions Nouvelle Optique, coll. Traces et Paroles, 202 pages, $11.95.

POURQUOI Marcel Rioux a-t-il accepté de laisser sa vie se constituer en curiosité anecdotique et sa pensée en prétexte à discussions de salon, me suis-je demandé avec malaise en refermant le livre de Jules Duchastel. Car, aussi bien le dire tout net, «Marcel Rioux entre l'utopie et la raison», tel que Jules Duchastel conçoit ce lieu imaginaire, se retrouve dans l'insignifiance.

Dans l'insignifiance d'une mauvaise dissertation, d'un texte dépourvu de toute inspiration, dans lequel on ne sent aucune passion de l'auteur pour son sujet, passion qui seule, pourtant, aurait permis d'en forcer les apparences et, à travers les reflets denses de témoignages essentiels, d'en tracer un portrait puissant susceptible, sinon de gagner notre sympathie, du moins de frapper notre imagination.

Dans l'insignifiance d'une mauvaise dissertation, d'un texte dépourvu de toute inspiration, dans lequel on ne sent aucune passion de l'auteur pour son sujet, passion qui seule, pourtant, aurait permis d'en forcer les apparences et, à travers les reflets denses de témoignages essentiels, d'en tracer un portrait puissant susceptible, sinon de gagner notre sympathie, du moins de frapper notre imagination.

Dans l'insignifiance d'une pensée qui ne succombe jamais à la fascination qu'exerce la recherche des genèses, d'une pensée trop imbue d'elle-même ou trop indifférente pour entrer en véritable dialogue avec la pensée de son interlocuteur. Car, pour en dévoiler les sources cachées et les intuitions profondes, pour en faire comprendre les constantes et les contradictions dans son déroulement et ses significations, pour mettre en relief ses rythmes et ses noeufs d'intensité, il ne suffisait pas, comme c'est le cas, de répéter la pensée de Marcel Rioux telle qu'elle se dit elle-même dans ses nombreux écrits ou dans les entrevues qu'il a accordées à l'auteur. Il fallait l'interroger rigoureusement, soit en toute complicité avec l'exigence radicale que donnent les idées partagées, soit en polémiquant avec elle pour mieux en faire ressortir, à travers la controverse, les enjeux et les valeurs qui la fondent.

Parce qu'il raconte, plutôt que de les reconstituer, les démarches intellectuelles de Marcel Rioux, parce qu'il n'établit que des rapports d'extériorité entre leur évolution et les contextes historiques où elles émergent, plutôt que de les plonger dans des rapports de symbiose, Jules Duchastel enlève aux prises de position théoriques et politiques de Rioux tout caractère de nécessité comme échos signifiants de notre société. Il nous donne l'image d'un homme inconsistant dont l'opération constitutive de la personnalité et de la pensée serait une suite de ruptures effectuées au gré des caprices des situations; d'un homme dont la main gauche ignorerait un peu trop souvent ce que fait sa main droite; d'un homme qui suit, plutôt qu'il ne les précède, les grands mouvements sociaux de pensée et d'action.

Nous apprenons, par exemple, qu'à l'heure où les sciences humaines ne jurent que par les méthodes des sciences de la nature, Marcel Rioux pense, lui aussi, à travers les catégories du positivisme logique; qu'il inaugure, ici, l'enseignement du marxisme à l'heure où partout en Europe, la théorisation marxiste l'emporte sur la vision libérale comme théorie de la société, mais qu'à l'heure où elle succombe sous les coups combinés du scientisme et de la fatigue du prolétariat, il emboîte le pas à Jurgens Habermas pour la transformer en «Essai de sociologie critique». Nous apprenons, au fil d'un développement linéaire, tout à fait asservi à la chronologie des faits, qu'en ce qui concerne l'évolution du Québec, à l'heure où Hubert Aquin et la revue *Liberté* dénoncent la domination politique, économique, sociale et culturelle comme facteur primordial du maintien, dans notre société, du conservatisme clérical et rural dans sa forme archaïque, Marcel Rioux, dans *Cité libre*, en accuse, pour sa part, le nationalisme; qu'il épouse sans restriction la cause indépendantiste qu'à l'heure de l'avènement du Parti québécois parce que ce parti «a une vocation de pouvoir»; qu'il appuie aussi son option social-démocrate bien qu'il demeure socialiste.

Or, pour nous convaincre de la qualité d'authenticité des prises de position de Rioux, pour donner sens et consistance à ses multiples démarches, Jules Duschastel aurait dû pouvoir dépasser les seules justifications qu'en donne lui-même son auteur, et nous montrer que l'espace entre la raison et l'utopie où évolue cet intellectuel engagé, où se déplacent ses intuitions, où changent ses perspectives, où s'ouvrent pour lui de nouvelles tâches possibles, est l'espace qualifié du sentiment de l'évidence. Mais, pour valoriser cet espace, il aurait d'abord fallu que Jules Duchastel ne dévalorise pas l'utopie et la raison, en marginalisant la première en ne la reconnaissant pas ouvertement comme pratique efficace d'intervention dans la société, et en réduisant la seconde aux seules actions intellectuelles et politiques qui ont vocation de dominance et de pouvoir. Il ne suffisait pas de répéter comme un leitmotiv que Marcel Rioux n'est pas dogmatique mais de montrer comment, pour lui, toutes les problématiques, pourvu qu'elles répondent aux nouvelles exigences d'autonomie, de jouissance et de responsabilité que font naître les nouvelles formes d'oppression et d'aliénation, sont valables, puisque l'enjeu vital, aujourd'hui, pour toutes les sociétés, est l'intégration comme telle de la complexité. Peut-être, alors, cet homme des évidences et des possibles nous aurait-il paru moins banal.

La question initiale demeure entière. Pourquoi Marcel Rioux a-t-il consenti à cette piètre présentation de lui-même? Le doute s'insinue. Je sais que la renommée se gagne à bon compte au Québec, et même le prestige. Mais je ne veux quand même pas croire à propos de Marcel Rioux qu'ils ne seraient pas mieux fondés que ce que nous en donne à voir le livre de Duchastel.

Cortazar et Kundera seront bientôt citoyens français

PARIS (AFP) — L'écrivain argentin Julio Cortazar et le romancier tchécoslovaque Milan Kundera vont prochainement acquérir la nationalité française, a annoncé mercredi à Paris M. Jack Lang, ministre de la Culture.

C'est à la demande du président de la République, M. François Mitterrand, dont les deux écrivains sont des amis personnels, que leurs demandes de naturalisation seront accélérées, a précisé le ministre.

Julio Cortazar, 67 ans, qui avait été invité par M. Mitterrand aux cérémonies de son entrée en fonctions, le 21 mai dernier, est considéré comme l'un des plus importants écrivains contemporains. Il réside en France depuis plus de dix ans et travaille à l'Unesco. Il a publié des recueils de nouvelles, comme *Les Armes secrètes et Bestiaire*, et des romans utilisant les ressources du fantastique, notamment *Le Tour du jour en 80 mondes, Le Livre de Manuel* ou *Marelle*.

Milan Kundera, 52 ans, qui a quitté son pays après la normalisation de 1968, est professeur de littératures à l'Université de Rennes, dans l'Ouest de la France, depuis 1975. Parmi ses romans, très lus en France, *La Plaisanterie* et *La Valse aux adieux*, qui évoque avec un humour grinçant la bureaucratie des pays de l'est.

Note de lecture

José Rizal, N'y touchez pas (traduit de l'espagnol, préface d'Étiemble). Gallimard (collection Unesco d'oeuvres représentatives) 446 pages. Paris, 1980.

Les Philippines du 19e siècle vivaient dans une grande noirceur qui engendra son antithèse: une première révolte anticoloniale, s'agissant de l'Asie. José Rizal fut l'un des héros de la résistance, comme le fut José Marti à Cuba. Rizal, il faut bien l'avouer, est à peu près inconnu en dehors des milieux spécialisés. La France vient nous restituer une oeuvre que la première traduction (de Lucas et Sempau, en 1899) avait défigurée. Mme Jovita Ventura Castro vient d'ailleurs de toucher un prix pour sa traduction.

Pour l'essentiel, *N'y touchez pas* constitue une dénonciation des élites philippines, au nombre desquelles se trouvent le clergé, les militaires et cette noblesse (aux titres parfois usurpés) qui entendait maintenir dans la sujétion l'ensemble des colonisés. Rizal paya de sa vie ses charges contre les abus coloniaux, contenues dans deux ouvrages: *Noli me Tangere* et *El Filibusterismo*. C'est suffisant pour le rendre crédible dans ses descriptions du blocage sociopolitique formant la toile de fond de *N'y touchez pas*, attaquant entre autres l'usurpation du pouvoir par des religieux obscurantistes.

Le personnage central, Don Crisostomo Ibarra, est le type même de la personne instruite, gagnée a priori à la cause des persécutés. Les obstacles ne manquent pas à ses desseins libéraux et Etiemble affirme que Rizal fut «légalement assassiné» par les Espagnols...» avec l'approbation zélée de la moinerie locale». Ce qui nous vaut un chef-d'oeuvre de littérature anticoloniale, un plaidoyer contre toute oppression se fondant sur le maintien de rapports dominants/dominés.

C. Trudel

Film noir

Suite de la page 17

La Bête humaine, de Jean Renoir; et *Thérèse Raquin* de Marcel Carné.

Fritz Lang et Wim Wenders représentent l'apport allemand. Le premier avec plusieurs longs métrages parmi lesquels on retrouve *The Big Heat* et le second avec *L'Ami américain* tourné en 1977.

Quant aux films québécois, on en a retenu deux, soit *Cordélia*, de Jean Beaudin, et *L'Affaire Coffin*, de Jean-Claude Labrecque, les deux étant axés sur des procès qui ont marqué l'histoire judiciaire québécoise. Il est malheureux cependant qu'on n'ait pas retenu aussi *La Maudite Galette*, de Denys Arcand, pourtant remarquable dans sa «noirceur».

À tout cela s'ajoutent des classiques qui ont donné aux films noirs ses lettres de noblesse: *Gaslight*, de George Cukor, *Arsenic and Old Lace*, de Frank Capra, *Gilda*, de Charles Vidor, *Sunset Boulevard*, de Billy Wilder, *Psycho*, d'Alfred Hitchcock, *Touch of Evil*, d'Orson Welles, *Anatomy of a Murder*, d'Otto Preminger, et *Whatever Happened Happened to Baby Jane*, de Robert Aldrich.

Enfin, parmi les productions plus récentes de la série, on note *Klute*, d'Alan Pakula, *The Long Goodbye*, de Robert Altman, *Bullitt*, de Peter Yates, *Bonnie and Clyde*, d'Arthur Penn et l'inoubliable *Chinatown*, de Roman Polanski.

Même si le noir est considéré comme une couleur chaude, ces deux mois de films noirs en pleine période estivale apparaîtront sûrement très rafraîchissants aux les cinéphiles. Rafraîchissants à vous donner les frissons dans le dos!

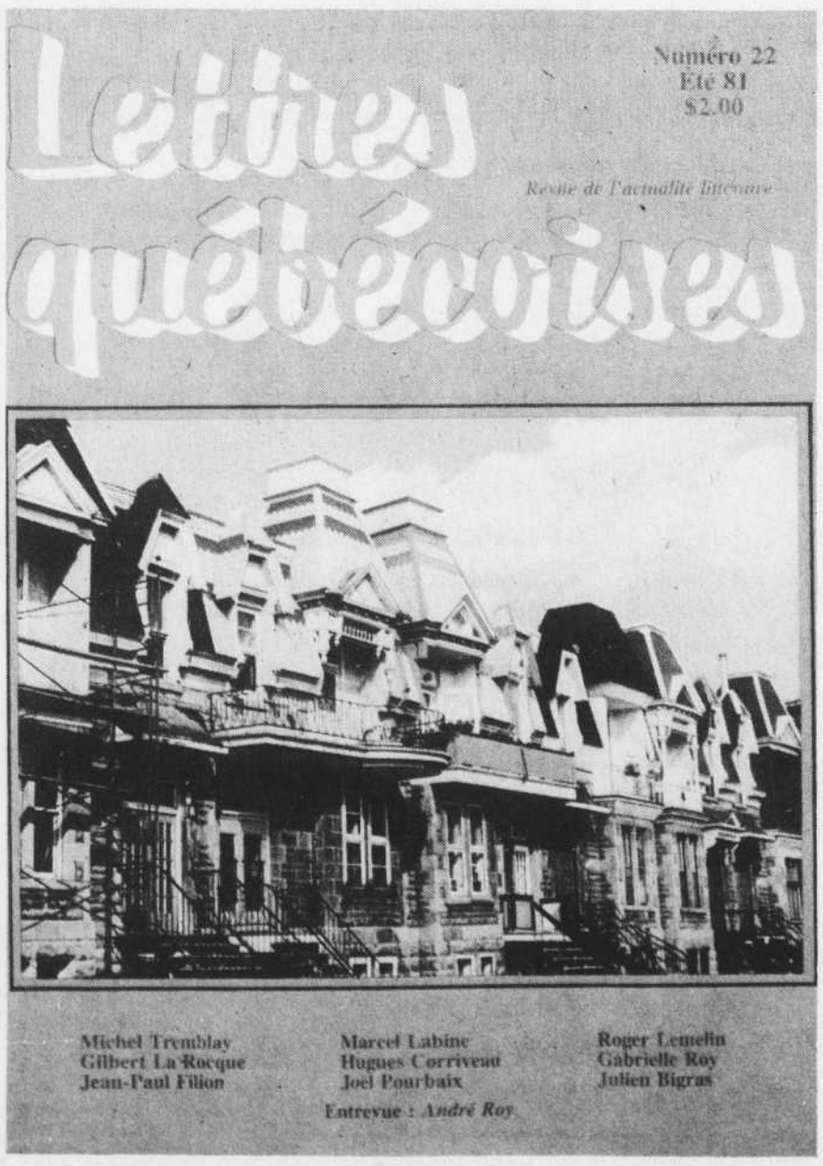

Prix littéraires, nouvelles du monde littéraire, reportage-photos, analyses de livres récents, entrevues, *Lettres québécoises*, vous met en rapport direct avec tous nos meilleurs écrivains. Si vous ne trouvez pas notre magazine dans un kiosque ou une librairie près de chez vous, pourquoi ne pas vous abonner?

Si vous désirez connaître notre magazine avant de vous abonner, nous serons heureux de vous envoyer un numéro 1980 gratuit sur demande.

ABONNEMENT

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

CODE POSTAL .....

À commencer avec le no .....

Lettres québécoises
C.P. 1840, Succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514) 843-5358

Canada $8.00
USA $9.00
Europe $120.00
Institution $10.00
De soutien $15.00

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL !

LIBERTÉ
135
MILAN KUNDERA
HUBERT AQUIN
CZESLAW MILOSZ
mai-juin 1981 4$

Le cinquième roman — inédit — d'Hubert Aquin: OBOMBRE.

Milan Kundera: une conférence INÉDITE en français.

Czeslaw Milosz, prix Nobel: douze poèmes en traduction ORIGINALE.

Avec en plus: un texte de Carol Dunlop sur les ENFANTS DU NICARAGUA, et les chroniques habituelles de LIBERTÉ.

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 136:

Les Actes de la IXe RENCONTRE QUÉBÉCOISE INTERNATIONALE DES ÉCRIVAINS: "Le sacré, la littérature et le profane".
(Parution: juillet 1981) 136 p.

Je désire m'abonner à LIBERTE
NOM .....
ADRESSE ..... *CODE* .....
abonnement annuel (6 numéros): $15
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent l'exemplaire: $4

LIBERTÉ paraît tous les deux mois

EN VENTE MAINTENANT
Sécrétion de Lectures Indigestes

Méfions-nous des imitations	61
30 MILLIONS D'ABONNÉS Ça fait beaucoup d'idiots de village	**71**
Les multinationales : **pour** ou contre	81
Comment ne rien dire en **240** pages chaque mois depuis 1922	83
240 façons d'économiser le papier de toilette	84
240 façons de combattre l'intelligence	94
Rions très peu	104
L'être le plus [illegible] contre	109
L'été, un [illegible] (un article choc)	**110**
L'automne, [illegible] (une réponse cinglante)	111
L'hiver ap[illegible] (une étude pondérée)	112
Il fait [illegible]	123
	110-123
	145
	151
	196

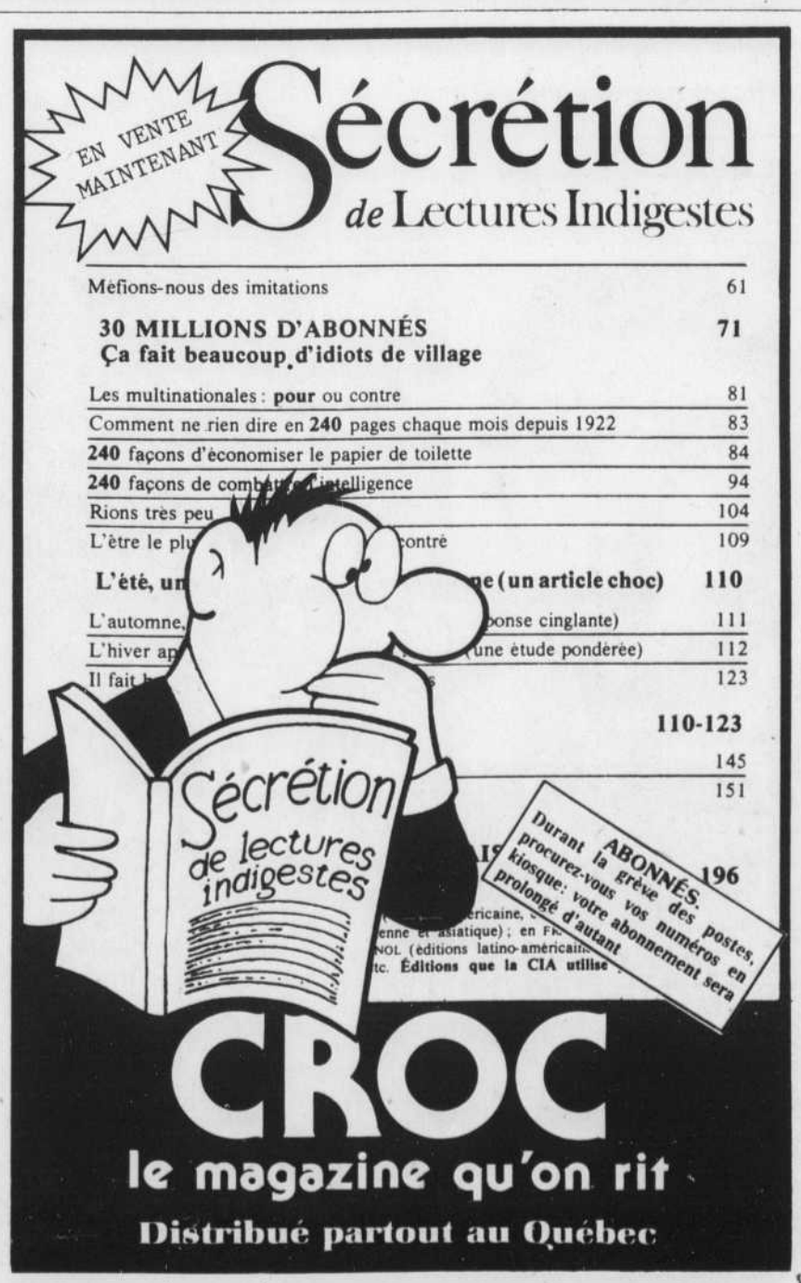

Au Conservatoire d'art cinématographique

Deux mois pour le film noir

par Richard Gay

AU moment où les écrans commerciaux sont occupés plus que jamais par de grosses productions américaines dont plusieurs garderont vraisemblablement l'affiche pendant tout l'été, il apparaît important de souligner que, parmi les rares alternatives possibles, les cinéphiles peuvent profiter d'une importante série consacrée au film noir, série qui a débuté au Conservatoire d'art cinématographique mercredi dernier et qui s'étendra jusqu'à la fin août.

Deux mois consacrés au film noir, voilà en effet de quoi enchanter plus d'un cinéphile car le film noir a donné au septième art des longs métrages fascinants, saisissants, débordants d'atmosphère, des films dont on se souvient longtemps et qu'on prend grand plaisir à revoir.

Mais qu'est-ce au juste que le film noir? me demanderez-vous. La réponse n'est pas simple Du cinéma violent? Souvent, mais pas toujours, même si le crime y est un ingrédient essentiel. Intrigues policières, criminelles donc, racontées avec réalisme souvent, souvent aussi avec une certaine ambiguïté quant aux personnages et aux valeurs véhiculées. De tout cela se dégage une vision du monde insécurisante et cauchemardesque, une vision qui nous enveloppe sensuellement comme pour mieux nous secouer.

cinéma

Le film noir peut donc regrouper toutes sortes de longs métrages et une foule de cinéastes. Et c'est effectivement ce que nous offre le Conservatoire pendant les mois de juillet et d'août. De vieux films, des productions récentes, des films français, allemands, américains, québécois même, Hitchcock, Lang, Hawks, Truffaut, Polanski et bien d'autres. Plusieurs des films, il est vrai, ont déjà été présentés au Conservatoire, mais regroupés sous le thème du film noir, ils prennent pour ainsi dire un nouvel intérêt, une nouvelle coloration: noire, bien sûr, merveilleusement noire!

Les responsables de la série ont choisi de présenter les films en respectant en grande partie l'ordre chronologique. C'est ainsi qu'on peut voir ces jours-ci des longs métrages des années 30 alors qu'à la fin août ce sont des productions des années 70 qui sont inscrites au programme.

Plusieurs films méritent d'être soulignés plus particulièrement. Ceux d'Hitchcock, bien sûr, ses plus anciens surtout, ceux qu'on a moins l'occasion de voir et de revoir: *Young and Innocent* (1937), *The Lady Vanishes* (1938), *Rebecca* (1940), *Suspicion* (1941), *Shadow of a Doubt* (1943).

Aussi comment passer sous silence *The Maltese Falcon*, de John Huston, mettant en vedette Humphrey Bogart? D'ailleurs les admirateurs de Bogie pourront aussi voir dans cette série *To Have and Have Not* et *The Big Sleep*, deux réalisations de Howard Hawks où l'on retrouve Bogart en compagnie de Lauren Bacall. Celle-ci, dans son livre *Par moi-même*, raconte de nombreuses péripéties du tournage de *To Have and Have Not*, son premier film. Entre autres ceci à propos de sa nervosité: «Je m'aperçus que la seule façon d'empêcher ma tête de trembler, c'était de la garder baissée, le menton presque sous la poitrine, les yeux levés vers Bogart. La méthode était efficace et ce fut là l'origine du surnom dont on me gratifia: The Look».

Les cinéphiles pourront aussi dans le cadre de cette série sur le film noir comparer *The Postman Always Rings Twice*, de Bob Rafelson, qu'ils ont pu voir récemment avec la version de 1946 signée celle-là Tay Garnett et mettant en vedette John Garfield, Lana Turner et Cecil Kellaway.

Quelques réalisations de Nicholas Ray sont aussi au programme: *In a Lonely Place* et, bien sûr, *Rebel Without a cause*. Un Chaplin aussi, même si cela peut surprendre. Les plus astucieux auront deviné qu'il s'agit de *Monsieur Verdoux*.

Du côté français, la série comprend plusieurs films de Chabrol, dont *La Femme infidèle;* deux Truffaut dont *La Mariée était en noir; Quai des orfèvres*, d'Henri-Georges Clouzot; d'après Zola

Suite à la page 16

à voir...

Un chant d'amour et **Le Sang d'un poète.** Genêt et Cocteau réunis dans un même programme. Violence et passion. Poésie surtout. (Au cinéma Parallèle aujourd'hui et demain).

Les Plouffe. Tourné par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique de roman de Roger Lemelin mérite le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Parisien 3 et Laval 3).

Breaker Morant. Un procès militaire reconstitué avec pertinence, maîtrise, impact par le cinéaste australien Bruce Beresford. Superbement interprété aussi. (Au Atwater III).

Excalibur. Le moyen-âge de la légende porté à l'écran avec réalisme fantastique et fantaisie humoristique. De John Boorman. (Au Snowdon).

L'Homme éléphant. Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Parisien 4 et Laval 4).

La Cité des femmes. Les femmes, les hommes aussi, avec leurs excès, leurs besoins, leurs insatisfactions, leurs désirs, leurs passions, vus à travers le prisme peu renouvelé mais toujours fascinant de l'imagination fellinienne. (Au Complexe Desjardins 4).

R.G.

«Les mille et une nuits»

Une fête visuelle de Pasolini

par Francine Laureandeau

ENTRE *Superman* et *James Bond*, telle une rose entre les épines, une heureuse surprise: *Les mille et une nuits* (titre original: *Il fiore delle mille e una notte)*, de Pier Paolo Pasolini. À la fois Prix spécial du Jury 1974 du Festival de Cannes et grand succès public, ce film constitue, après *Le Décaméron* (1971) et *Les Contes de Canterbury* (1972), le troisième volet d'un triptyque consacré au conte populaire. Ce fut l'avant-dernier film du cinéaste italien qui devait périr tragiquement avant la sortie de *Sado ou les 120 journées de Sodome*, une dénonciation implacable du fascisme qui utilisait métaphoriquement l'univers sadien. Ce dernier film (que nous n'avons toujours pas vu ici), ainsi que son activité politique, devaient déchaîner contre Pasolini une véritable persécution — menaces de mort, représailles juridiques et vol du négatif au laboratoire — qui allait se terminer en novembre 1975 par ce sordide assassinat dont on ignore encore le dernier mot, bien que les autorités n'aient voulu le considérer que comme une banale affaire de moeurs (la victime étant homosexuelle, marxiste et anti-conformiste, donc triplement marginale).

Après le succès oecuménique de *L'Évangile selon saint Matthieu*, après des oeuvres controversées comme *Théorème* (1968) et *Porcherie* (1969), Passolini a voulu, pour réaliser une trilogie à la fois populaire et culturelle, puiser dans Boccace, dans Chaucer et enfin dans les trésors de la tradition arabe que l'Occident découvrit au début du 18e siècle par la traduction française que fit l'orientaliste Antoine Galland des contes des *Mille et une nuits*.

Un roi perse ayant juré d'épouser chaque nuit une nouvelle femme qui serait mise à mort le lendemain matin, Schéhérazade décide de sauver les femmes du royaume et elle se présente au tyran. Pour lui raconter des histoires tellement passionnantes que, d'une nuit à l'autre, le roi l'épargne afin de pouvoir entendre la suite. Après mille et une nuits de ce régime, il s'incline devant Schéhérazade et renonce à son voeu sanguinaire. À partir de ce fond intarissable le réalisateur a ingénieusement construit un scénario où s'enchevêtrent une multitude d'aventures. Comme l'écrivait plaisamment le critique Jean-Louis Bory, Pasolini a fait l'économie d'une récitante célèbre: Schéhérazade, c'est lui. C'est lui qui nous prend par la main. C'est lui qui s'efforce que, pour nous comme pour lui, ne se lève plus le matin de la réalité banale et laide.

«Ce qui m'a attiré dans *Les mille et une nuits*, a déclaré le cinéaste à l'occasion de la présentation de son film à Cannes, n'est pas tant le caractère féerique, exotique ou magique de l'oeuvre, que son réalisme: le sens existentiel de la vie quotidienne du monde arabe antique et la représentation de la société observée avec une rigueur quasi ethnologique. Ce film est là, probablement, ma tentative la plus ambitieuse à ce jour, celle qui m'a coûté le plus d'attention formelle et de zèle stylistique.» Ce ne sont pas des mots.

Pour la réalisation des *Mille et une nuits*, Pasolini a accompli un itinéraire de dix mille kilomètres à travers l'Asie et l'Afrique. Il s'est rendu au Yémen, en Erythrée, en Perse, au Népal. Il a pénétré avec son équipe dans des lieux sauvages inconnus du tourisme, cherché une antiquité qui, de nos jours encore, vit et fermente toujours. Les personnages, tous des «visages vrais», ont été choisis avec une rigueur absolue dans les lieux mêmes de tournage. Leur présence physique suffit à donner le sentiment de la réalité. Deux exceptions: ses fidèles Ninetto Davoli et Franco Citti.

Il ne faut pas, devant *Les mille et une nuits*, s'évertuer à chercher le Pasolini polémiste, le Pasolini scandaleux. Laissons-nous plutôt entraîner dans la ronde fantaisiste de ces histoires gigognes où tout exalte la beauté sereine des mosquées, des paysages désertiques, des costumes, des visages et des corps. L'amour est jeune et souriant, il ignore la jalousie et ses sombres drames. Abandonnons-nous au plaisir visuel, d'autant plus que copie et projection sont fort honorables. Mais il vous faudra par contre bien écarquiller les yeux pour dénicher *Les mille et une nuits* parmi les affiches du hall d'entrée du cinéma Loews. Sans photo ni générique (même pas le nom du réalisateur), on se contente d'annoncer *Arabian Nights*, dix-huit ans. Si bien que j'ai vu ce Pasolini, présenté pour la première fois au Québec, en compagnie d'un essaim de messieurs seuls, probablement alléchés par ce titre et cette publicité équivoques. (*Arabian Nights*, version originale italienne, sous-titres anglais, au Loews IV.)

Ninetto Davoli dans «Les mille et une nuits», l'avant-dernier film de Pier Paolo Pasolini.

Le Musée d'art contemporain

Les dessins d'Alfred Pellan

jusqu'au 5 juillet

Films: "Pellan", 1961
"Voir Pellan" 1968
"Le Surréalisme" 1965

DIMANCHE, LE 5 JUILLET
À 14:30 hres

Entrée libre

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

Le Théâtre du Petit Champlain et La Cie Michel Berto - Jean - Michel Ribes présentent

À L'AFFICHE

ESSAYEZ DONC NOS PÉDALOS

Écrit et mis en musique par ALAIN MARCEL

avec MICHEL DUSSARRAT, ALAIN MARCEL, JEAN-PAUL MUEL

EN FRANCE LES CRITIQUES ONT DIT

— Le meilleur spectacle de la saison. Et surtout le plus original et le plus drôle — PARIS-MATCH

— Émouvants cris de detresse dans un ocean d'eclats de rire — LE POINT

— Avec une verve caustique ils jouent des sketches drôles et emouvants chantent et dansent ( ) Un spectacle tonique sans complaisance et attendrissement — LE NOUVEL OBSERVATEUR

— On songe aux clowns de Fellini devant leur dissonnances multicolores — QUOTIDIEN DE PARIS

— Gage d'une reelle valeur leur spectacle attire quantité d'heteros Tant mieux Essayer c'est les adopter — LE GAY PIED

du mardi au dimanche 20h30

DU 30 JUIN AU 19 JUILLET

La Comédie Nationale Réservations: 523-1131
1450, rue Sainte-Catherine est, Montréal

HAPPY END

UNE FANTAISIE MUSICALE de Bertolt BRECHT & Kurt WEILL

AVEC Raymond CLOUTIER, Louis de SANTIS, France DESJARLAIS, Pierre LENOIR, Christine OLIVIER

ET Bilbao Song, Surabaya Johnny, Le Tango des matelots, Le P-tite Birmane de Mandalay

Du mercredi au dimanche :20h30

Mise en scène ALEXANDRE HAUSVATER

SALLE Alfred Laliberté Du 8 au 26 juillet

UQAM 1455 St-Denis METRO BERRI

Billets : Ticketron ou Guichet 282-3456 $5 et $6

Accessible aux handicapés sur réservation

Après le spectacle: La Charade 358 rue Notre-Dame Est Ouvert jusqu'à 3hres

Le grand et le plus spectaculaire génie de la scène musicale
40 ANNÉES DE SUCCÈS
SANS RELÂCHE À VOIRE ABSOLUMENT
QUELQUES BONS BILLETS ENCORE EN VENTE

RAY CHARLES
en personne avec orchestre
9-10 juillet, 20h30
$17, $14 et $10
B.B. King, 16 août

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

RISING SUN
CLUB DES CÉLÉBRITÉS
présentent

ÉTÉ EN BLUES

«BIG MAMA» THORNTON
La voix du blues la plus puissante au monde

Jazzothèque en bas.
Ouvert tous les soirs
En vedette pian. virtuose JOHNNIE O'NEAL

JAMES COTTON
un soir seulement
8 juillet

Dernière semaine ce soir à dimanche
RÉSERVEZ VOTRE TABLE DÈS MAINTENANT
BILLETS EN VENTE POUR TOUS LES CONCERTS
ATTENTION: Le Soleil Levant est déménagé dans un local plus beau et plus confortable
1252 ouest, rue Saint-Antoine (coin de la Montagne) Métro Lucien-L'Allier
875-6227/875-6232

DÈS DEMAIN

le Christ s'est arrêté à Eboli — POUR TOUS — st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

LES SŒURS BRONTË — POUR TOUS — desjardins 1 — BASILAIRE 1 288-3141

PRENDS L'OSEILLE et tire toi! — POUR TOUS — desjardins 2 — BASILAIRE 1 288-3141

LA CITE DES FEMMES — 14 ANS — 13e semaine — desjardins 4 — BASILAIRE 1 288-3141

POUR TOUS

"Allez assister à "LA GUERRE DES BOUTONS". Vous y passerez un joyeux moment, vous y ferez une cure de jeunesse et de joyeuseté". — LE CANARD ENCHAINE

"Un excellent film. Un film sain, musclé, que l'on reçoit comme une bouffée d'air pur". — HUMANITE DIMANCHE

"Un petit chef-d'oeuvre et un grand film comique". — LIBERATION

"Yves Robert a réalisé un chef-d'oeuvre d'humour et d'esprit". — PARISIEN LIBERE

"Un humour délicat, un charme vivace dont la somme produit une sorte de miracle". — LE FIGARO

"Il est bien agréable de pouvoir enfin recommander un film à tous les spectateurs en étant sûr qu'ils ne seront pas déçus". — FRANCE SOIR

GILLES BERIAULT présente

LA GUERRE DES BOUTONS
un film de YVES ROBERT
d'après le roman de LOUIS PERGAUD

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55. SEMAINE 6.05, 8.00, 9.55.

RÉCITAL D'ORGUE

Mercredi, 8 juillet à 20 h 30

DAVID RUMSEY

Oeuvres de Cabanilles, Bach Terry, Hanson, Williamson, Brumby et Ritter.
Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 7h 30 à la porte
$3.50, étudiants $2.50
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
RENSEIGNEMENTS: 733-8211

ORATOIRE ST-JOSEPH

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORFORD 1981

NOS LECTEURS SONT PRIÉS DE PRENDRE NOTE QUE L'ANNONCE DU CENTRE D'ART D'ORFORD PARAÎT EXCEPTIONNELLEMENT EN PAGE 2

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC

le Groupe Nouvelle Aire

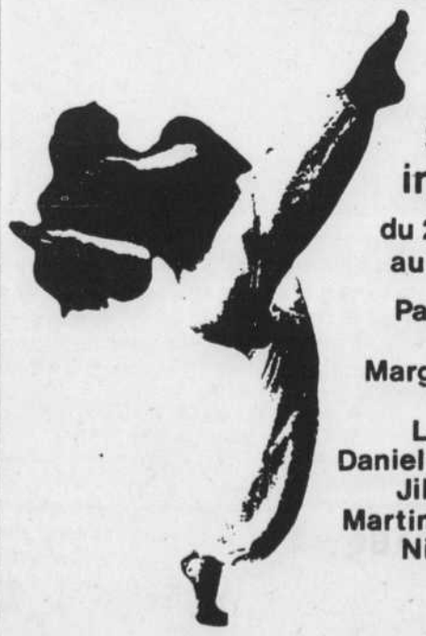

Stage intensif
du 20 juillet au 14 août
Paul-André Fortier
Margie Gillis
Nicole Laudouar
Daniel Léveillé
Jill Marvin
Martine Sauvé
Nina Watt

Information: Solange Paquette, 1276 St-André, 286-9690, 13:30 à 20:30

L'exposition «Terre et trame»

Un havre de qualité à Terre des Hommes

par René Viau

A Terre des Hommes, le Pavillon Forum des Arts est un havre de qualité, presque un rempart face à la quétainerie ambiante et insulaire trop souvent envahissante. Au fil des ans, les expositions qu'on y présente ne cessent d'affirmer leur qualité face à un public qui n'a rien pourtant du spécialiste. Ultra-fréquentées, elles savent se faire attrayantes, car ici le public défile et il ne faut pas qu'on s'ennuie.

Terre et trame ne fait pas exception à la règle. Par cette exposition, on a voulu donner, cette année, un aperçu de la vitalité au Québec des arts de la terre, et du feu: la céramique, et de ceux de la trame, et de la chaîne: le tissage. C'est une bonne idée. Surtout quand on sait l'intérêt dont se pare ces formes d'expression au Québec. On est loin des monstrueux salons des métiers d'art, mais plongé ici dans les accents de la recherche. La céramique se fait tantôt enjouée ou méditative, catalyseur à la surprise ou à la délectation. Côté «terre», l'ensemble donc nous atteint. Côté «trame», c'est un peu fade. Les choix sont discutables comme le sont, du reste, tous choix en matière d'esthétique. On aurait souhaiter plus d'inédit mais ce n'est peut-être pas le lieu pour cela. «L'exposition, souligne son organisateur, M. Léo Rosshandler, ne s'adresse pas à toutes les formes d'art issues de la technique du tissage. Il ne s'agira ici que de la tapisserie en tant que décoration murale».

Visitons l'exposition. Le public s'y presse bon enfant. On passe ses petites remarques à voix haute, drôles ou moins drôles. On semble ravi. Le rythme de la musique, un peu forte, de l'excellent diaporama dû à Yvan Boulerice — un petit bijou dans le genre — et devant lequel un brave dame passionnée mange ses sandwichs nous entraîne. L'ensemble est vivant, un peu chargé, dynamique. Malheureusement, souligne-t-on, on a été obligé de mettre la céramique sous verre et c'est fort dommage. Comme le disait le grand potier japonais Kanjiro Kawai à son ami le potier anglais Bernard Leach, c'est avec son corps que l'on ressent la qualité d'une pièce. La céramique rejoint terriblement le toucher. C'est avant tout une question de contact avec la peau. Il faut jauger, mettre en rapport le poids d'une pièce et son aspect visuel. Et la trame, donc! C'est aussi une question de matière. *Terre et trame* — l'exposition a été ainsi baptisée par Gilles Hénault — nous accueille.

La terre

C'est une pièce insolite de Guy Poirat qui nous souhaite la bienvenue. Il s'agit d'une plaque de céramique, bien entendu, aux reflets métallisés reposant sur de bien curieuses chaussures en trompe-l'oeil. En ce sens, la pièce de Poirat est caractéristique de tout un volet de la participation «terre». On y décèlera l'influence d'une figuration ironique misant sur une imagerie illustrative issue souvent de la BD et dont la jeune gravure québécoise a fait ses beaux jours. Du reste, ce courant «imagerie» ira ici jusqu'au décoratif dans, par exemple, la répétition de motifs ou de «patterns» séduisants. Ailleurs, Guy Poirat nous reviendra avec une pièce moins «pop» qui semble inspirée d'un Jordi Bonet.

Avec Georget Cournoyer, c'est toujours le trompe-l'oeil qui fascine, ici plus ou moins réussi, dans l'imitation de la forme et de la texture de divers sacs en cuir. Amusant tout de même. Hélène Gagné et ses figurations stylisées — très années cinquante — reste fidèle à une sorte de mythologie — mémoire ne dédaignant pas l'ironie. Les oeuvres présentées sont-elles représentatives de la production de cette artiste qui n'a pourtant cessé de questionner? Monique Ferron est une autre pionnier et ses oeuvres éblouissent. Différemment, dans ses quatre pièces, Ferron cisèle, élève la terre au rang de splendeur. Il faut voir comment elle manie, par exemple, le contraste des formes dans la composition. Elle fera s'opposer la prégnance massive d'une coupe à la délicatesse d'une fermeture carrée. Ses pièces refléteront un roux sauvage, un halo bleuté, une écorce orange. Le minéral se fait poème. A noter: ce vase en ellipse aux axes si délicieusement fusants. Techniquement, Maurice Savoie a aussi atteint une maîtrise imposante. Chez lui, apparaît un souci architectural intrigant. Il habille ses pièces de hachures somptueuses et répétitives diagonales sur fond neigeux ou ailleurs de «carrés dans le carré» contrastants. Toutefois, elles souffrent d'un manque d'unité entre elles qui s'affiche peut-être comme l'envers d'une curiosité aux aguets.

Yvette Mintzberg amène du neuf. Elle s'appuie avec doigté sur de savants alliages. Assemblages «fragiles» et fêlures n'y sont qu'apparents, participant avec force à la composition d'ensemble toute en couches. La terre manipulée devient une géographie toute personnelle à la couleur et à la texture si caractéristiques. Elle aime tout particulièrement la plaque montée à emboîtage complexe et subtil. Équilibre précaire mais aussi solide.

Avec Danielle Locas on s'inspire de «patterns» géométriques un tantinet «art Déco» tandis que Dorothée Deschamps adoucit, en les froissant, des formes trop souvent employées. C'est toutefois empreint d'une trop grande molesse, pas autant certes que les productions céramiques informes d'Anke vanGinhoven qui est aussi lissier.

L'exposition nous offre également le plaisir de découvrir tout un versant de notre céramique que l'on ne voit guère. Certains céramistes tels Paul Mathieu ne dédaignent pas l'emploi de couleurs enjouées et voyantes, de répétitions, de motifs: marbrures, points... ici dans des théières fantaisistes dignes d'un épisode d'*Alice aux Pays des merveilles*. C'est aussi ce décoratif savant que l'on retrouve chez Léopold Foulem. Il esquise graphiquement et avec beaucoup d'humour les contours d'objets usuels. Dans cette même veine, Alan Gerrish manie les motifs à damiers. Il les conjugue à une imagerie illustrative ironique. Susan Low-Beer nous amusera avec ses architectures prime-sautières où sont recréés des baigneurs dans les vagues — faut le faire — ou de charmantes coupes «à poix», avec tons pastels. Dans le genre «réalisme-ironique-naïf», Claire Salzberg s'en donne à coeur joie, reconstituant en détails patissiers des facades de maisons, le petit restaurant du coin ainsi que d'autres scènes urbaines. Tout cela est très amusant mais risque à la limite de rejoindre comme chez Edouard Jasmin — un naïf sincère-certaines bébelles kitsch ou quétaines.

...et la trame

En tapisserie, l'exposition semble plus terne, par comparaison. Quelques bonnes pièces s'imposeront toutefois. Les tapisseries en tonalités de noir, blanc et gris de Kina Reusch sont remarquables. Patiemment, celle-ci s'applique à recréer sur la chaine et sur la trame, quelques coups de pinceaux typiques de la calligraphie orientale. À ce réseau, elle apportera une sorte de vibration intense qui dénote les caractéristiques fondamentales de cette forme d'expression. Dans une des pièces, elle ajoutera des bandes de couleurs. À sa façon, Kina Reusch rappelle que toute image reproduite, l'imprimé ou la télévision par exemple, est aussi «tissée». On remarquera aussi les rythmes de Denise Philippon avec une de ses pièces, la plus sobre, obtenus par un traitement tout à fait particulier de la chaine. L'autre pièce, hélas, fait état de trop d'accumulations gratuites. Luce Boutin offre un doux paysage abstrait, aquatique tout en bleus et en verts. La laine s'y fait opulente. Moïsette Boucher commente avec humour le vêtement féminin qui prend ainsi une dimension sculpturale. Moins réussi, me semble-t-il, est le paysagisme stylisé d'un Guy Lemieux et la narration d'Élène Gamache. Les pièces en alternance d'espaces vides et moutonneux d'Anke van Ginhoven ne sont guère convaincantes. Si Edmonde Poirier McConnell tranche un peu, Carole Simard-Laflamme ne mérite pas plus qu'une rapide mention. Ses oeuvres en catalogne sont relâchées. Tout cela est sans consistance et sans direction à tel point que, dans au moins une de ses tapisseries, l'artiste doit faire intervenir un support rigide pour lui donner un minimum de corps.

Terre et trame fait aussi place à la participation de deux lauréats de la célèbre Biennale de la tipisserie de Lausanne, cette année, La Mecque de cette forme d'expression. Ce sont les deux artistes québécois: Marcel Marois et Nicole Gagné. Les maquettes de Maurois, parcellaires, ne nous donnent hélas qu'une petite idée du talent de cet artiste. Il manie dans ses oeuvres de facture classique le figuratif et le géométrique. Il y a pourtant, la lumière omniprésente dans son travail que l'on décèlera dans ces miniformats. Quant à Nicole Gagné, celle-ci, malgré bien des qualités a tendance à bâcler certains détails de finition dont l'accrochage. Ses tapisseries semblent être pochées et sans tenue. Elles n'apportent pas grand chose de nouveau. Il faut bien le dire, à mon avis du moins, sa participation à Lausanne me semble prématurée. En conclusion et malgré cette faiblesse de la tapisserie, l'exposition *Terre et trame*, subventionnée par la firme Lavallin, reste une excellente raison de se rendre à Terre des Hommes. Jusqu'au 30 août.

«Le dernier rivage»

Un film émouvant sur les Juifs

par Clément Trudel

POUR le martyrs juifs de tous les temps, il existe une prière: *El-Malé-Rahamim*. Elle gagnerait à être traduite en ukrainien, en anglais, en polonais, en allemand évidemment, mais aussi dans toutes langues de peuples où le balancier pointe: danger d'intolérance.

Pourquoi ce rappel? Je viens de voir un documentaire poignant de 100 minutes *(Le dernier rivage)* dont Radio-Canada a acquis les droits: ce film devrait être projeté à l'automne, dans sa version originale (hébreu), sous-titré en français.

Le dernier rivage est tissé d'imprécations et d'évocations tragiques sur les années 1945-1948. Trois ans où l'on croirait logique de concéder un répit à ce peuple accablé dont les restants convergent vers la Palestine, depuis la Pologne, où ne sont pas terminés les pogroms, jusqu'à cette Grèce où des Juifs nous disent qu'ils ne se sentaient pas chez eux.

Ces archives sont tirées de ce courant clandestin qui, sitôt la victoire des Alliés acquise, tendait à forcer la Grande-Bretagne à abandonner les quotas restreints touchant l'immigration juive en Palestine. Pour eux (les Britanniques), dit en hébreu un survivant des camps de concentration, «la politique comptait plus que les sentiments humanitaires». On connaît déjà ce qu'Otto Preminger a décanté de cet «Exodus», d'après le roman de Léon Uris.

Le dernier rivage, par contraste, nous offre l'histoire brute et brutale. Des bateaux-cages refoulent les Juifs vers Chypre où les camps engendrent de nouveaux bouillons de haine. Dans une ville d'Ukraine, les «goim» (Gentils, ou non Juifs) construisent à neuf, à même les pierres de maisons où les Juifs avaient vécu — croyait-on qu'aucun Juif ne survivrait? En Pologne, il nous est donné de suivre un convoi funéraire: le commentaire précise que le curé du coin avait eu un rôle de meneur dans un pogrom d'après-guerre!

Ces faits assénés dans des images saccadées, souvent floues en raison du danger où se trouvaient les cameramen impliqués ne nous sont pas entièrement étrangers. Le film que l'on verra condense toutefois la nouvelle vague d'assaut anti-juive se réalisant alors même que les nazis ont été knock-outés. Alors? Ce deuxième volet d'un tryptique produit par la Maison des combattants du Ghetto me semble avoir un but bien précis: étoffer, pour les Juifs eux-mêmes, ce sentiment de légitimité à l'égard de l'État d'Israël et de son avènement troublé; rappeler aux non Juifs la spécificité de ce peuple refusant l'assimilation, où existaient (avant 1948) tant de «Juifs malheureux, inadaptés, déracinés, persécutés, apatrides nostalgiques d'une patrie, sans parler des nombreux sionistes convaincus et organisés», comme le rappelle Arnold Mandel dans son essai *Nous autres Juifs* (Hachette, 1978). Mandel estime toutefois que les buts du sionisme n'ont pas été atteints par la création d'un État où subsistent des inégalités, où les partisans d'une société «athée» vivront toujours en tension avec les orthodoxes.

Le dernier rivage, construit dans un kibboutz de Galilée, souligne la renaissance, l'héroïsme de Juifs regagnant la terre d'Israël malgré le blocus britannique. Un film qui cerne bien les dilemmes des autorités britanniques mais qui choisit de passer sous silence toute la problématique nouvelle créée envers les Palestiniens déjà implantés sur un territoire revendiqué par les sionistes.

En feuilletant l'horaire d'été

par Clément Trudel

En raison du *sub judice* en cours — cause pendante davant la Cour d'appel du Québec où Radio-Québec conteste une ordonnance de la Régie des Services Publics le CRTC a remis à plus tard l'audience qui devait avoir lieu normalement le 29 juin pour le renouvellement de la licence de Radio-Québec. Le voyage à Hull ne fut pas complètement inutile, ce jour-là, puisque Radio-Québec a pu suivre de près un exposé de trois heures fait par TV-Ontario sur la "-comnandite de prestige", sujet qui intéresse au premier chef les dirigeants de Radio-Québec. A cette antenne, on nous confirme que les coupures draconiennes décrétées à Québec ont forcé la Société d'État à remercier la plupart des réslisateurs-pigistes (une quinzaine environ).

Au canal 10 et sur le réseau TVA, il y aura bientôt du nouveau: un *ArtiShow* prenant l'affiche du lundi au vendredi à 17h. Déploiement de vedettes...et de primes, dans une formule qui entend faire oublier les moins attrayantes pages des *Tannants* désormais enterrés après avoir été perçus comme un phénomène digne d'attirer les chercheurs universitaires (!) Le concepteur des deux formules est le même: René Gilbert, qui sera aidé du réalisateur Guy-V. Robillard. Trois animateurs: Pierre Lalonde, Fernand Gignac et Daniel Hétu. Un variétés-magazine que l'on veut léger. Au lancement, mardi, Fernand Gignac avouait qu'après tant d'années consacrées au spectacle, il était toujours possédé du trac avant de monter sur le plateau: "sans ça, rien de bon ne peut se faire". Un show pour tous les âges, avec la marionnette Mademoizelle et un artiste chaque jour. Le but est de récupérer, si besoin est, la clientèle francophone qui, à cette heure, lorgnait souvent *The Price is Right*, au 12.

■

TVA offre pour la saison estivale deux magazines d'information: *Maintenant* (samedi à 22h) en provenance de Québec, où Guy Richer aborde des dossiers reliés à l'information scientifique; et *Le vrai visage* (dimanche 23h) où Raymond Grenier commente un dossier chaud de l'actualité — émission réalisée à Hull. On aura aussi noté, au canal 2, les mardis soirs (21 h 30) *Première page* où Gil Courtemanche et une équipe des affaires publiques prennent le relais de *Télémag*.

À compter du 6 juillet ressuscitent, à Radio-Canada, les téléjournaux et bulletins de nouvelles. La vie qui bat, au rythme des sommets et des événements plus triviaux, nous sera sans doute rendue sans trop d'accrocs. Bienvenue à cette rédaction où les travaux de rénovation (physique) furent importants, durant un intérim pénible pour tout francophone assoiffé de nouvelles fraiches.

■

Veut-on quelques suggestions de bonnes heures d'écoute? Radio-Canada (canal 2 à Montréal) offre demain (5 juillet) à 11h le dernier d'une série sur l'atome *(Atome pacifique)* du Français Claude de Givray; et poursuit aux Beaux Dimanches sa série sur *Émile Zola ou la conscience humaine*. CBC (canal 6) reprend à 22 h la série «Music of Man» animée par Yehudi Menuhin. Radio-Québec (21h) affiche «Divagations sur des affiches «Divagations sur des thèmes connus», dans la série «Contrejour» (en vedette, Yvan Canuel) tandis qu'à TVFQ (21h30) *Apostrophes* accueille Vladimir Boukovsky et d'autres auteurs traitant des rapports Est-Ouest.

À Vermont ETV, pour ceux qui possèdent le câble, on peut entendre (20h-lundi) la 9ième Symphonie de Gustav Mahler et les commentaires de Leonard Bernstein; le lendemain (7 juillet — 20 h) Nova établit une étude comparative des soins en Grande-Bretagne et aux États-Unis *(The Malady of Health Care)*.

À compter du 6 juillet (20 h 30) trois télé-sélections du lundi sont consacrées, à Radio-Canada, à l'oeuvre de Taylor Caldwell: *La croisée des destins*. Suivront dans ces séries: *Les Folies Offenbach* et *Gauguin*.

Mercredi (22 h) à TVFQ, *Rage de lire* se concentre sur des écrivains qui furent aussi «aventuriers» et jeudi (17 h) Radio-Canada poursuit sa série sur Les grands fleuves, reflets de l'histoire, avec une présentation de *La Tamise*.

Le 8 juillet, Bill Movers interviewe (21 h, à Vermont Etv) l'écrivaine britannique Rebecca West; les amateurs de jazz peuvent demeurer à la même antenne à 22 h et à 22 h 30 où B.B. King et autres jazzistes se produisent à Spoleto et à Saratoga.

Le vendredi, 9 juillet (22 h) CBC fait revivre la grande Reine Néfertiti, dans la série «Titans», animée par Patrick Watson (invitée: Marilyn Lightstone).

Galerie
TREIZE
Salle I
Richard-Max TREMBLAY
MOTIFS: de Gauguin aux Transats
Salle II
Artistes de la galerie travaux récents
4015, Drolet, Montréal, tél. 288-5903
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 18h.

La Petite Galerie

La Petite Galerie annonce qu'elle aménage cet été à partir du 1er juillet à Bromont, Québec.

La réouverture aura lieu en septembre 1981, la directrice de la Galerie effectuant présentement un stage de six mois à Vence, à la Fondation Karolyi, en France.
Nous remercions tous nos amis, artistes et collectionneurs, qui ont permis à La Petite Galerie de connaitre le succès que l'on sait.
À bientôt donc et merci.

Marguerite et Hubert Potvin

MOTIVATION V 81
Les différentes tendances dans la peinture actuelle au Québec

Jacques Benoit
Andréa Blanar
Serge Bruneau
Graham Cantieni
Mario Coté
Denise Gérin
Lucie Laporte
Pierre Monat
Yves Prescott
Ronald Richard
Louise Robert
Marcel Saint-Pierre
Natacha Wrangel

jusqu'au 12 juillet
du mercredi au dimanche de 12h à 18h
MOTIVATION V, 1447 DE BLEURY, MONTRÉAL, 845-5962

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

Nous avons toujours le plus grand choix de
Jean-Paul Lemieux
atelier
705 ouest, Ste-Catherine (station McGill) Tél.: 849-8243
Les Terrasses 1024 ouest, ave. Laurier Outremont, 279-2188

Robert Campeau vous convie au
RENDEZ-VOUS
des amateurs de l'art
tous les samedis dans cette page
publicité 844-3361

EXPOSITION
JEAN-PAUL RIOPELLE
LITHOGRAPHIES RÉCENTES
EAUX-FORTES ANCIENNES
ET GRANDS FORMATS
Galerie Martine Hénault
2165 Crescent 845-2165
Mardi au vendredi: 9 à 6
Samedi: 10 à 5

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Heinz Pundleider
jusqu'au 25 juillet
La liste des artistes canadiens comprend:
Gordon Pfeiffer, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Aline Lalancette, Jocelyne Lortie, Avrum Rosenthal, R.S. Leduc, Eve Reli, C.D. Maillet, P. Boucher. R. Galli, I. Shaver, W.E. Gebauder, Powell Trudeau, Fernand Lorion, Hélène Dubé, Léo Ayotte
EATON

HUILES ET SCULPTURES
INTERNATIONAL
ARP, CAMPIGLI, EDZARD, GALL, LOISEAU, MANZU, MARINI, MATHIEU, MOORE, MUNNING, RODIN, et 80 autres
CANADIEN
BEAULIEU, CARR, COSGROVE, FORTIN, GAGNON, CL., GOLDBERG, LISMER, MacDONALD, MORRICE, RIOPELLE, ROBERTS, et 200 autres
Fermée sam. et dim. — NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ — du lun. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Dragon slayer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Daughters of anomaly": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Honey pie": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Accroche-toi j'arrive": 14 h 55, 18 h 25, 21 h 55. "Arrête ton char": 13 h 20, 16 h 45, 20 h 15.

BERRI II, — "Le concours": 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. "Un petit mélo dans la tête" 15 h 35, 19 h 40.

BERRI III, — "Le bal de l'horreur" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 50. "L'arcade des cinglés" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 05.

BERRI IV, — "La corvette rouge" 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Mon nom est Mafioso": 15 h 25, 19 h 30.

BERRI V, — "Au boulot Jerry" 13 h 35, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Pucelage, mon doux oiseau": 12 h 25, 16 h 59, 21 h 43. "Paries fines": 13 h 54, 18 h 33. "L'île aux mille plaisirs": 15 h 15, 19 h 59.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "On the right track" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "Here come's the bride": Sam. dim.: 14 h 55, 17 h 30, 20 h 05. Sem.: 17 h 30, 20 h 05. "Baby face": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15. Sem.: 18 h 40, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les aristochats" 12 h 15, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40 Sem.: 18 h 30, 21 h 40. "Un candidat au poil" Sam. dim 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05. Sem.: 20 h 05.

BROSSARD II, — "La corvette rouge": sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

BROSSARD III, — "Cannonball run" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Brubaker": Sem.: 21 h 15. Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. "La loi de la haine": Sem.: 19 h 20, Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40.

ASTRE II, — "Comment se débarrasser de son patron" Sem.: 21 h 05. Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35 "Avalanche Express" Sem.: 19 h 30, Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

ASTRE III, — "Le chinois" Sem. 21 h 20. Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 30, 21 h 50. "Opération dragon" Sem.: 19 h 35, sam. dim.: 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10.

ASTRE IV, — "Adolescentes devant le plaisir": Sem.: 20 h 30. Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20. "Un harem très spécial": Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20. "Bel ami": Sem.: 21 h 45. Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 55, 22 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Drôle de flic" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Sem.: 20 h 05 "S.O.S. Uranium" Sam. dim. 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40, Sem.: 18 h 20, 21 h 55.

CHAMPLAIN II, — "Faut se faire la malle": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 45. Sem.: 19 h 45. "De la neige sur les tulipes": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 20 h 05. Sem.: 18 h 10, 21 h 40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Bolides hurlants": 14 h 30, 17 h 50, 21 h 05. "Les sauvages de la moto": 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30.

CHÂTEAU II, — "Emmanuelle prisonnière de canibales": 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Suspiria": 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Opération dragon": Sem.: 19 h 45. Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. "Le chinois": Sem.: 18 h 00, 21 h 40. Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 45. Salle II: "Brubaker": Sem.: 21 h 05. Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. "La loi de la haine": Sem.: 19 h 20. Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (875-1882) — "Caligula" Sam. 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "I am a fugitive from a chain gang" de Mervyn Leroy (1932), sam.: 19 h 00. "Laura" de Otto Preminger, sam.: 21 h 00. "The petrified forest" d'Archie Mayo (1936), dim.: 19 h 00. "Young and innocent" de Alfred Hitchcock (1937), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "For your eyes only" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les soeurs Bronte": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II, " "Prends l'oseille et tire-toi": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "L'éveil des sens d'Emy Wong": 14 h 20, 17 h 35, 20 h 50. "Confession d'un obsédé sexuel": 12 h 45, 16 h 00, 19 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "La Cité des femmes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Cannonball Run" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "On the right track" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Collégiennes à tout faire" Sam. sem.: 18 h 50, 22 h 25. Dim.: 15 h 20, 18 h 50, 22 h 25. "Filles insatiables" Sam. sem.: 19 h 35. Dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 35. "Femmes impudiques" Sam. sem.: 21 h 00. Dim.: 13 h 50, 17 h 25, 21 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Drôle de flic" Sam. dim. 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem. 18 h 05, 21 h 30. "Assault" Sam. dim. 13 h 05, 16 h 30, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les aristochats" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 30, "Un candidat à poil" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II, — "Le dernier métro" 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Superman II" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35. Sem.: 19 h 15, 21 h 35.

DORVAL II, — "For your eyes only" sam. dim.: 12 h 15, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 19 h 20, 21 h 40.

DORVAL III, — "Dragon slayer" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Cheech & Chong's nice dreams" Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, — "The four seasons" Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 10. Sem. 19 h 00, 21 h 05.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Enquête sur une passion" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE II, — "La guerre des boutons" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55. Sem.: 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Melbrooks history of the world I": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

FAIRVIEW II, — "S.O.B." Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10, Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Superman II" sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

GREENFIELD II, — "Le choc des Titans" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. "Secret de la banquise". Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

GREENFIELD III, — "For your eyes only" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Daughters of anomaly" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 10, "The sexualist" 13 h 20, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Cannonball run" Sam. dim. 12 h 00, 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 19 h 00, 20 h 45. Sem.: 19 h 00, 20 h 45.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Superman II" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

KENT II, — "Melbrooks history of the worldI": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30. Sem.: 19 h 40, 21 h 30.

LA CITÉ I, 3755 Avenue du Parc (844-2829) — "Melbrooks History of the World I" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LA CITÉ II, — "Outland" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LA CITÉ III, — "Clash of the Titans" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Superman II" sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem. 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL II, — "Le choc des Titans" Sam. dim.: 12 h 05, 16 h 25, 20 h 45. "Secret de la banquise" Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 35. Sem.: 18 h 35.

LAVAL III, — "Les Plouffes" Sam.dim.: 14 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

LAVAL IV, — "L'homme éléphant" sam. dim.: 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40. Sem.: 18 h 30, 20 h 40.

LAVAL V, — "For your eyes only" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Drôle de flic" sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 50, "Assault" sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 20 h 10.

LAVAL-ODÉON II, — "Les aristochats" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 50. Sem.: 18 h 30, 21 h 45. "Un candidat au poil" Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "S.O.B.": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, — "Superman II" 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

LOEW'S III, — "Superman II" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV, — "Arabian nights" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

LOEW'S V, — "Clash of the Titans" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

MERCIER, 4260 est, Ste-Cahterine (255-6224) — "Au boulot Jerry". Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 19 h 30. "On m'appelle Dollars" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 21 h 15.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Clash of the Titans": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Au boulot Jerry": Sem.: 21 h 10. Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. "Les survivants de la fin du monde". Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00.

MASCOUCHE II, — "Viens faire l'amour Charlotte". Sem.: 21 h 50. Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 30. "Oh les petites starlettes": Sem.: 20 h 30. Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. "Lyly l'insatiable". Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 50.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Le lagon bleu": sem.: 21 h 00. sam.: 17 h 30, 21 h 00. Dim.: 13 h 50, 17 h 30, 21 h 00. "Les fourgueurs": sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 50, 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Les bons débarras": Sam.: 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Les bons débarras". Sam.: 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Willie et Phil": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 14 h 00, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Srmedi: "Rockshow" (Paul McCartney and Wings): 19 h 15. "La fièvre des planches" (Fame): 21 h 30. Dimanche: "Rockshow": 19 h 15. "Mon oncle d'Amérique" 21 h 30.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Un chant d'amour" de Jean Genet (France 1950) et "Le sang d'un poète" de Jean Cocteau (France 1930). Sam. dim.: 20 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le choc des Titans": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.

PARISIEN II, — "Et la tendresse...bordel": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00 et 21 h 00.

PARISIEN III, — "Les Plouffes": 14 h 00, 19 h 30.

PARISIEN IV, — "L'homme éléphant": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PARISIEN V, — "La cage aux folles II": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The Four Seasons": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE LONGUEUIL, 1 Centre Commercial, Place Longueuil (679-7451) — "Drôle de flic": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "S.O.S. Uranium": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 16 h 00, 21 h 35.

PLACE LONGUEUIL II, — "Accroche-toi j'arrive": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 30. "Le grand escogriffe": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 45.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Altar of Lust", 12 h 00, 15 h 40, 19 h 20. "Split beaver girl" 13 h 20, 17 h 05, 20 h 45. "Doggie bag" 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. Jusqu'à mercredi.

PLAZA ALEXIS NIHON I, Attitude 1, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Cannonball Run" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLAZA ALEXIS NIHON II, — "Cheech & Chong's nice dreams" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS NIHON III, — "Breaker Morant" sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "L'invincible surhomme": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 15. "Centre terre 7e continent": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

RIVOLI II, — "Lady Dracula": 12 h 45, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40. "Crocodile les mâchoires d'épouvantes": 15 h 05, 17 h 05, 20 h 05.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) "Beatlemania", du 7 au 12 juillet.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) "Cléopâtre, la panthère du Kung Fu": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 20, 21 h 15. Sem.: 21 h 15.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Le Christ s'est arrêté à Eboli": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15. Sem.: 20 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Excalibur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 40. Sem.: 18 h 15, 20 h 40.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Melbrooks history of the World" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "La corvette rouge": Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 54, 21 h 28. Sem.: 19 h 54. "La perle noire": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 14, 19 h 38. Sem.: 18 h 20, 21 h 44.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "For your eyes only" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

PALACE II, — "For your eyes only": 13 h 20, 15 h 40, 18 h 00, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE III, — "Dragon slayer": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE IV, "Dragon slayer" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PALACE V, — For your eyes only" 13 h 40, 16 h 00, 18 h 20, 20 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE VI, — "For your eyes only" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Brubaker": Sem.: 21 h 15. Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. "La loi de la haine": Sem.: 19 h 20. Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40.

PARADIS II, "Comment se débarrasser de son patron" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 21 h 10. "Un homme voit rouge" Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS III, "La gouvernante française": sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 45 "La môme au pissenlit": Sem.: 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 15, 22 h 20. "Quelle chaleur": Sem.: 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "For your eyes only" Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 25, 18 h 40, 20 h 55. Sem.: 18 h 40, 20 h 55.

VERSAILLES II, "Le choc des Titans" Sam. dim.: 12 h 50, 17 h 05, 21 h 15. "Secret de la banquise" Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 05. Sem.: 19 h 05.

VERSAILLES III, "Caresses inavouables" Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 55, 19 h 15, 21 h 45. "Cache cache érotique" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 40, 18 h 10, 20 h 30. Sem.: 18 h 10, 19 h 15, 20 h 30.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Les fous de la moto": Sem.: Sem. Sam. 19 h 30, dim. 13 h 00, 16 h 15, 19 h 40. "Hurlements" Sem. sam.: 21 h 15. Dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Faut se faire la malle" Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 35. Sem.: 19 h 40. "De la neige sur les tulipes": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 19 h 55. Sem.: 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "S.O.B.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — Apocalypse now": 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les projections débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire" (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Faut se faire la malle"; "De la neige sur les tulipes"; "Le jeu de la mort".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Drôle de flic"; "Le guignolo"; "Avalanche" (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "Cannonball run"; "Fatso"; "Oh! Heavenly dog".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Accroche-toi, j'arrive"; "Le gendarme et les extra-terrestres"; "S.O.S. uranium".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Superman II", "Oh Good book II".

CINÉ-PARC DOLLARD II, "For your eyes only"; "Roadie".

CINÉ-PARC DOLLARD III, "Dragon slayer"; "Foul play".

CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "Mel Brooks history of the world part I", "Eye witness".

CINE-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Accroche-toi, j'arrive"; "Le gendarme et les extra-terrestre", "La brigade des anges". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Cannonball run"; "Fatso"; "Oh heavenly dog".

CINÉ-PARC LAVAL III, "Faut se faire la malle"; "De la neige sur les tulipes"; "Le jeu de la mort".

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Drôle de flic", "Le guignolo", "Avalanche".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Trans-Canadienne, sortie 115 (467-3209) — "Y'a t'il un pilote dans l'avion" "Un cowboy dans la ville"; "Coup de soleil"

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "Les sous-doués"; "Lupin III"; "La prof joue et gagne"

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (655-0692) — "Accroche-toi, j'arrive"; "Le gendarme et les extra-terrestres"; "S.O.S. uranium" (le 3e film, sam. seulement)

CINÉ-PARC ODÉON II, — "Drôle de flic", "Le guignolo", "Avalanche".

CINÉ-PARC RÉPENTIGNY I, Route 40, sortie 100 (581-7740) — "Y'a t'il un pilote dans l'avion"; "Un cowboy dans la ville"; "Le ciel peut attendre"

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, — "Les sous-doués": "Lupin III"; "La prof joue et gagne"

CINÉ-PARC STELE-ADÈLE I, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) "Y'a t'il un pilote dans l'avion"; "Un cowboy dans la ville"; "Coup de soleil"

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, — "La fille du mineur"; "Les faucons de la nuit"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (472-6660) — "Y'a t'il un pilote dans l'avion"; "Un cowboy dans la ville"; "Le ciel peut attendre"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, — "Les sous-doués"; "Lupin III"; "La prof joue et gagne"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, — "Xanadu"; "Flash Gordon"; "Le trésor de la forêt noire"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, — "Les fous de la moto"; "Les diables de la route"; "Istanbul"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, — "Cléopâtre la panthère du Kung Fu"; "Amityville la maison du diable"; "Coup de gueule"

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire" (Le 3e film, sam. seulement)

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Accroche-toi, j'arrive"; "Le gendarme et les extra-terrestres"; "Nous irons tous au Paradis"

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Au boulot Jerry"; "On m'appelle Dollars"; "Les survivants de la fin du monde" (le 3e film, sam. seulement)

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire" (3e film, sam. seulement)

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Les aristochats"; "Un candidat au poil"; "Le petit Poucet"

sur scène

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, réalisé et interprété par Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 30 août. "Entre guillemets", spectacle de Daniel Dubois, mar.: 20 h 30. Jusqu'au 25 août.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régent Dupont. Du mar. au sam.; 22 h 30. Jusqu'au 29 août. "27 remorques pleines de coton" de Tennesse Williams, avec Gilles Choquettes, Manon Gauthier et Daniel Valcourt, sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mer. au dim.: 20 h 00. Jusqu'au 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit", textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 00, 22 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven. sam.: 24 h 00. Du 13 juillet au 30 août.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, rue Rachel (521-4446) — "Tournez la plage de Claude Poissant". Avec Pierre Chagnon, René Richard Cyr, Annie Gascon et Adèle Reinhart. Du lundi au samedi à 21 heures.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" comédie de Olwen Wymark avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin, jusqu'au 7 sept. Jeu. à lun.: 20 h 45. Variétés: Liliane Cormier, auteur-compositrice acadienne, jusqu'au 6 juillet 22 h 30. Bertrand Le Houlier et Pierre Laurier, guitaristes classique et populaires, du 8 au 13 juillet 22 h 30. Mime Expresso présente "L'addition". Jeu. à lun.: 24 h 00. Du 9 au 13 juillet.

CHRIST CHURCH CATHÉDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Vivienne Spiteri, clavecin, mer.: 12 h 30. Programme: Haydn, Beethoven, Martinu.

CLUB DE MONTRÉAL, 318 ouest, Ste-Catherine — Festival international de Jazz de Montréal — Démesure, Positive Vibrations, sam.: 20 h 00. L'Orchestre sympathique, Agharta, dim.: 20 h 00. Vic Vogel Big Band, Johanne Desforges, lun.: 20 h 00. Lew Tabackin Trio, Jacques Labelle Trio, mar.: 20 h 00. St-Jovite Quartet, Buzzzz, mer.: 20 h 00. Gary Burton Quartet, Oliver Jones, jeu.: 20 h 00.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Concert Elisabéthain, lun.: 20 h 30. Avec Wolfgang Bottenberg, clavecin; Daniel Fishlin, luth; Betty McMillan, viole de gambe; Valerie Kinslow, voix. Inf.: 482-0320.

ÉGLISE NOTRE-DAME,116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — Festival Brahms-Mozart avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, mar.: 19 h 30. Soliste: André Laplante. Programme: Concerto pour piano no 23, K. 488 (Mozart), Symphonie no 3 (Brahms).

EXPO-THÉÂTRE, Cité du Havre — Festival International de Jazz de Montréal — Dave Brubeck Quartet, sam.: 14 h 00. Spyro Gyra, sam.: 20 h 00. Ralph Towner, ven.: 20 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Bosoms & Neglect", comédie de John Guare. Mise en scène Brian Richmond. Sam. à jeu.: 20 h 00. Matinées, mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00.

CENTRE D'ART D'ORFORD, Parc provincial du Mont-Orford, sortie 118 autoroute des Cantons de l'Est (819) 843-3981 — Abbaye St-Benoit du Lac: Quatuor de Prague sam.: 16 h 00. Salle Gilles-Lefebvre: Suzanne Shulman, flûte; Claude Savard, piano, sam.: 20 h 30. Mireille Gagné, mar.: 20 h 30. Marie-Andrée Benny, flûte; Jean Sutherland, piano, mer.: 20 h 30. Concert des étudiants, jeu.: 16 h 45. Reine Flachot, violoncelle; Jacinthe Couture, piano, ven.: 20 h 30. Pelouses du Centre: Marie-Danielle Parent, soprano; Danielle Demers, mezzo; Jean-Clément Bergeron; Monique Martin, piano, dim.: 17 h 30.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Un montage" extrait de trois pièces et "Propriété condamnée" de Tennessee Williams. Mer. à sam.: 20 h 00. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 5 juillet. Suzanne Jeanson. Dim. lun. mar.: 20 h 00. Jeu. ven. sam.: 22 h 30. Jusqu'au 7 juillet.

LE TRANSIT, 425 Place Jacques Cartier (861-5731) — Festival international de Jazz de Montréal: Coop Jazz Jusqu'à dim. Roger Walls Quartet, les 6 et 7 juillet. John Farley Quartet, les 8 et 9 juillet. Peter Leitch Quartet, les 10, 11 et 12 juillet. Sem. dim.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 22 h 00, 24 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) Réjean Dugal, pianiste, présente "D'instinct", ven. sam. dim.: 21 h 00. Jusqu'à la fin juillet.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (848-9397) — Stephen Barry Band, samedi et dimanche. Guy Nadon et La Population des Sons, lundi. Jim Zeller et Manster, du 7 au 12 juillet. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LA POUDRIÈRE, Île Ste-Hélène (526-0821) — "Un roi qu'a des malheurs" de Remo Forlani. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Françoise Faucher, Léo Lilial, Dorothée Berryman, Lenie Scoffié, Marcel Girard, Jacques Zouvi, France Laverdière. Jusqu'au 25 juillet à 20 h 30. Relâche dim.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504) — "Un show d'été pour payer mon loyer" création collective. Mise en scène: Denise Filiatrault. du 7 juillet au 5 sept. Mar. à sam.: 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — "Big Mama Thornton". Jusqu'à dim.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est Sainte-Catherine (523-1131) — "Essayez donc nos pédalos" écrit et mis en musique par Alain Marcel. Avec Michel Dussarrat, Alain Marcel, Jean-Paul Muel. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 19 juillet.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — David Rumsey, organiste, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Cabanilles, Bach, Terry, Hanson, Williamson, Brumby, Ritter.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Dancin" comédie musicale de Bob Fosse. sam.: 18 h 30, 22 h 00. Cléo Laine et John Dankworth, mar. mer.: 20 h 30. Ray Charles (jazz), jeu. ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est Notre-Dame (879-1306) — "Veille" d'Anne-Marie Alonzo, jusqu'à dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "J'ramasse mes p'tits pis j'pars en tournée" adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'au 25 juillet.

UQAM, 1455 St-Denis, Salle Alfred Laliberté (282-3456) — Le Théâtre Laboratoire de Montréal présente "Happy end" de B. Brecht et K. Weil (en français). Mer. à dim.: 20 h 30. Du 8 au 26 juillet.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613) 237-4400 — Opéra — "Idomeneo" de Mozart (en italien), sam. et ven.: 20 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, — Théâtre — Prague Quartet, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Bartok, Smetana. Mer.: 20 h 30, oeuvres de Mozart, Janacek, Dvorak. Collard et Béroff, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Brahms, Bartok.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112. (514)584-2226 — "Les fiancés de l'armoire à linge" comédie de Joe Orton. Avec Louise Deschâtelets, Benoît Girard, Guy Nadon, Jean-Pierre Saulnier, Linda Sorgini, Yvan Benoît. Mise en scène: Claude Maher. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 sept.

LA RELÈVE À MICHAUD, St-Mathieu-de-Beloeil, sortie 105 de la Transcanadienne (514)467-2231 — "Coeur de papa" de Jean Barbeau. Avec Gisèle Dufour, Michel Forget, Claude Michaud, Karen Racicot. Mise en scène: Roger Fournier. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 sept.

LE PIGGERY, North Hatley (819)842-2191) — "Deathtrap" de Ira Levin avec Michael Shepherd. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 00. Du 9 au 25 juillet.

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE, Autoroute du Nord sortie 83 (861-2244) ou (326-3655) — "Moi Tarzan, toi Jane" de Janette Bertrand avec Louise Turcot, Raymond Legault. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche lun. Mise en scène: Janine Sutto. Jusqu'au 2 août.

RESTAURANT AU VIEUX FORT, 120 Chemin Saint-Jean, La Prairie (514)659-0010 — "Une brosse" de Jean Barbeau. Avec Lise Bourbonnière, Normand Richard, Gaëtan Gagnon, Sylvie Francis. Mise en scène: Bernard David. Jeu. ven. sam.: 20 h 45. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Les Moineau chez les Pinson", comédie de Georges Dor. Avec Béatrice Picard, Louison Danis, Aubert Pallascio, Yvon Leroux. Mise en scène: Yvon Leroux. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "Mousse" Avec Véronique Le Flaguais, Ninon Lévesque., Pauline Martin. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 15 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE BIZARD, 490 rue de l'Église (620-4884) — "Ça s'peut pas!" de Marcel Gamache avec Josiane Goffoy, Josée La Bossière, Thérèse Morange, Arlette Sanders, Alpha Boucher, Mario Lirette, Jacques-L. Lorain, Patrick Peuvion. Mer. jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Dim.: 20 h 30. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215. (418) 884-2839 — "Déridez-vous!" de Normand Chouinard et Rémi Girard. Avec Hélène Loiselle, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Julie Vincent, Rémi Girard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'au 15 sept.

THÉÂTRE DE LA BUTTE, 2554 rue Monty, Val-David, Autoroute des Laurentides sortie 76. (819)322-2818 ou (861-4838) — "Une farce dans la nature" spectacle de Pierre Labelle, invité spécial Gilles Rivard. Sem.: 21 h 00. Sam.: 17 h 00, 22 h 30. Jusqu'en sept.

THÉÂTRE DE BELOEIL, 600 Richelieu, Beloeil (514)464-0648 — "Les folleries du samedi soir", comédie de Gene Stone et Marcel Mithois. Mise en scène: Guy Hoffman, avec Jacques Godin, Monique Mercure, Guy Hoffman, Janine Mignolet. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Relâche dim. lun. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE, Verchères, Transcanadienne sortie 98/30 est direction Sorel, sortie Calixa-Lavallée 149. (514) 583-3776 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de Georges Dor. Avec Margot Campbell, Monique Chabot, Edgar Fruitier, Guy Godin. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE, 1645 chemin du chenal-du-moine, St-Anne-de-Sorel (514) (743-8446) — "Les dernières chaleurs" et "Transport en commun" de Michel Chevrier et Louise Roy avec Markita Boies, Suzanne Champagne, Sophie Clément, Gilbert Sicotte. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 20 h 00. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale 147. (514) 549-4617 — "Jello aux fraises pas de fraises", comédie de Christian Bédard et Richard Blackburn. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 177, route Transcanadienne (819) 478-4145 ou (800) 567-1457 — "Beaux bébés de banlieu, voisines de cuisine" de John Ford Noonan. Avec France Castel et Louise Latraverse. Mise en scène; Mouffe, Mer. à dim.: 20 h 30. sam.: 19 h 30 et 22 h 30. jusqu'au 7 sept.

THÉÂTRE DE LA FENIERE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "La Vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, Mise en scène: Michel Gariépy. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lundi, jusqu'au 6 août.

THÉÂTRE DE L'ILE, Saint-Pierre, Ile d'Orléans (418) 828-9530 — "Ma p'tite vache a mal aux pattes," spectacle de Jocelyne Goyette. Mise en scène: André Melançon, jusqu'au 19 juillet.

THÉÂTRE DU LAC DELAGE, Manoir du Lac Delage (418) 848-2865 — "Les hauts et les bas de la vie d'une Diva" monologuerie de Jean-Claude Germain. Avec Nicole Leblanc et François Dubé, jusqu'au 23 août.

THÉÂTRE DU MONT-JACOB, Jonquière (418) 547-5771 — "La corde sensible" Mise en scène: Lionel Villeneuve. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, Comté de Charlevoix (418) 665-3703 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Guay. Jeu. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 7 sept.

THÉÂTRE DE MARIEVILLE, Marieville, Autoroute 19, sortie 37 (861-3755) — "Clarisse, Alexandre, Virgile et tous les autres" comédie musicale, création de Bernadette Morin et Yvan Landry. Mise en scène: Richard Martin. Avec Elisabeth Chouvalidzé, Gaëtan Labrèche, Guy Boucher, Normand Lévesque, Michel Martin. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30, jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DU MONT-TREMBLANT, Station touristique du Mont-Tremblant (819) 425-2711 ou (861-6165) — "Le tout pour le tout" comédie de Françoise Dorin avec Gérard Poirier, Nicole Filion, Vincent Bilodeau, Marc Béland, Denise Tessier. Mar. à ven.: 20 h 30, sam.: 19 h 00, 22 h 00, jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE MOLSON, 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Route 20, sortie St-CHarles/St-Hilaire no 113 (514) 584-2223 — Clémence Desrochers, jusqu'au 5 juillet à 21 h 00. Paul et Paul du 7 au 19 juillet. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE MALENFANT, 734 rue St-Jean-Baptiste, Terrebonne (10 minutes du pont Pie IX, route 25) (492-0165) — "Chez Paulette, bière, vin, liqueur et nouveautés", texte de Louis-Marie Dansereau. Mise en scène: André Montmorency, avec Louise Bourque, Diane Dauphinais, Robert Marien, André Montmorency. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106. (297-2862) — "Viens-tu jouer dans ma cour", comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Cyrille Beaulieu. Avec Sylvie Léonard, Diane Lavallée, Johanne Garneau, Denis Bouchard, Jean-Raymond Châles, Normand Carrière, Jean-Jacques Desjardins, Marjolaine Hébert. Mise en scène: Louis-Georges Carrier. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, Autoroute 40, sortie 122. 1-756-0559, (514)842-8194. — "Meutre à l'Auberge des Gouverneurs" comédie de Ron Clark et Sam Bobrick. Mise en scène: Jean Duceppe. Avec Monique Joly, Roger Lebel, Mario Verdon. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU, Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17. (514)456-3224 — "Attention au bouton", comédie de Ben Starr avec Sylvie Beauregard, Lucille Papineau, Alain Montpetit, Yvan Canuel. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE LES QUATRE SAISONS, Centre culturel de Shawinigan, 2100 rue Dessaulles 1 (800)567-8607 — "Le bonheur, c'est pas bon pour la santé" comédie de Louise Matteau. Avec Normand Gélinas, Larry Michel Demers, Danièle Panneton, Juliette Pétrie, Louise Matteau, Gabrielle Mathieu. Mar. à jeu.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DE SAINT-OURS, 2555 rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu. Route 20 sortie 113 vers Sorel 1(785-2732) ou 1(785-2053) — "Avec les mots des autres" interprété par Richard Lalancette. Mer. à dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR, sortie 60 de l'Autoroute, St-Sauveur des Monts (861-2244) ou (514)(227-3747) — "Poivre et sel", comédie de Gilles Richer. Avec Yvan Ducharme, Marc Legault, Suzanne Langlois, Benoît Marleau, Janine Sutto, Charles Carter, Jean-Louis Paris. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE, 1069 boul. Ste-Adèle. Autoroute du Nord, sortie 67. (430-8770) ou (229-2454) — "Un sur six" de Ron Clark et Sam Bobrick. Avec Patricia Nolin, Christine Ouvrard, Jean-Guy Viau, Ronald Guèvremont. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Mise en scène: Yvon Dufour. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides, sortie 67. (514)229-6655. "Pepsie", comédie de Pierrette Bruno avec Françoise Lemieux, Louis Lalande, Roger Garceau, Lisette Guertin. Mise en scène: Louis Lalande. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile Charron, Longueuil (514) (651-5250) — "Boeing, boeing", comédie de Marc Camoletti. Mise en scène: Claude Colbert. Avec Robert Lavoie, Isabelle Lajeunesse, Isabelle Martin, Francine Morand. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 116. (658-5016) — "Tu et nous, tuez-nous", une farce sombre de Gaëtan Gladu avec Marie-Michelle Matteau, Lucie Saint-Cyr, Benoît Dagenais, Mario Rodrigue. Mise en scène: Gaëtan Gladu. Mer. à ven.: et dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DE VAUDREUIL, Cité des Jeunes, Transcanadienne (40) sortie 35 (514)455-3233 — "Au revoir Charlie", comédie de George Axelrod. Avec Claudine Chatel, Andrée Lachapelle, Danielle Roy, Sophie Faucher, Pascal Rollin, Paul Berval, Bernard Meney. Mise en scène: François Cartier. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — "Les dessins d'Alfred Pellan", 1923-1974", jusqu'au 5 juillet. Collection permanente, jusqu'au 6 sept. Christo: "Exposition-documentation 1972-1976", documents sur la conception et la construction d'une "clôture" en toile blanche à travers les terres agricoles des comtés de Marin et Sonoma. (Californie). Du 9 juillet au 13 sept.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE, (861-6738) — Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 17 h 00. Sauf lundi: "Habitat du castor — pays de l'érable": exposition itinérante du Musée national de l'Homme retraçant l'évolution et l'utilisation des deux symboles du Canada, jusqu'au 5 juillet. Manoeuvres historiques par la Compagnie France de la Marine et The 78th Fraser Highlanders. Tous les jours à 11 h 00, 14 h 30, 16 h 30.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI, 35 ouest, Saint-Germain (724-2272) — Yvon Roy: peintures à l'huile. Pierre Chouinard: sculptures sur bois et pierre: "Le Québec vu par Jean Mercé": dessins. Jusqu'au 26 juillet.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE, 145 Wilfrid Corbeil (756-0311) — "Antiquités québécoises" collection Robert et Michelle Picard, du 5 juillet au 6 sept. Pierre Gingras: "Le Kud de Kildare" du 5 juillet au 6 sept.

ATELIER-GALERIE SERGE LACROIX, 4953 Rivard (843-4535) — Gravures originales de Louis-Pierre Bougie, Michel Picotte, Graeme Ross, Claude A. Simard. Jusqu'au 31 juillet.

CHÂTEAU DUFRESNE, Musée des arts décoratifs (coin Pie IX et Sherbrooke) 259-2575) — Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 12 h 00 à 17 h 00. Collection permanente: pièces meublées pour recréer l'atmosphère d'une grande maison bourgeoise du début du siècle. Objets d'art québécois de la collection Jean-Marie Gauvreau.

CHÂTEAU RAMESAY, 280 est, Notre-Dame (861-7182) — Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Fermé lundi.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Création Québec 81", 3e Biennale de la peinture, jusqu'au 5 juillet.

GALERIE NATIONALE, Angle Elgin et Slater, Ottawa (613)992-4636 — Rétrospective de l'oeuvre de Greg Curnoe, jusqu'au 6 sept.

GALERIE A, Édifice Alliance Mutuelle-Vie, 680 ouest, Sherbrooke (284-3768) — "Avec les couleurs d'une saison": encres et mine de plomb sur papier de Michèle Théorêt, jusqu'au 15 juillet.

GALERIE ANDRÉ-GEORGES, 224 ouest, St-Paul (845-3996) — André: "Les perroquets et leurs couleurs flamboyantes", du 9 au 28 juillet.

GALERIE ART & STYLE, 896 ouest, Sherbrooke (849-2598) — Colette Bolvin, Yvette Froment, Mario Mauro, jusqu'au 27 juillet.

GALERIE ARS NOVA, 304 est, Notre-Dame (861-5315) — Louis Belzile, Gabriel Contant, H. Fauteux-Massé, Pierre Heymans, Yves Laroche, Roger Monette, Jacques Payette, Sandi Lax.

GALERIE BERNARD DESROCHES, 1444 ouest, Sherbrooke (842-8648) — Wilfred Molson Barnes 1882-1955, jusqu'au 11 juillet.

GALERIE DON STEWART, 1460 ouest, Sherbrooke (845-2905) — Jan Menses, Gilles Boisvert, Norman Laliberté, Seymour Segal, Sylvia Safdie Charney. Jusqu'au 4 juillet.

GALERIE FRANCE MORIN, 42 Ave. des Pins ouest (845-4549) — La galerie sera fermée durant la période estivale. Pour rendez-vous veuillez téléphoner à la galerie ou à 521-6795.

GALERIE LES 2 B, 948 du Rivage, St-Antoine-sur-Richelieu (787-3459) — Marc Lincourt: dessins, jusqu'au 14 juillet, Marie-Nicole Boisclair: "Les chats" jusqu'au 14 juillet.

GALERIE L'AQUATINTE, 4933 de Grand Pré (849-6527) — Gravures et dessins québécois et internationaux. Durant l'été, sur rendez-vous seulement.

GALERIE LIBRE, 2100 Crescent (288-6025) — "Solitude Nord-Américaine": huiles récentes de François Sylvand, jusqu'au 25 juillet.

GALERIE MARTINE HÉNAULT, 2165 Crescent (845-2165) — Lithographies grand format et eaux-fortes de Jean-Paul Riopelle, jusqu'au 10 juillet.

GALERIE MOTIVATION V, 1447 Bleury (845-5962) — "Peinture fraîche": Serge Bruneau, Graham Cantieni, Pierre Monat, Ronald Richard, Louise Robert, Marcel St-Pierre. Salle II — "À l'affiche": Jacques Benoît, Andrea Blanar, Mario Côté, Denise Gérin, Lucie Laporte, Yves Prescott, Natacha Wrangel. Jusqu'au 12 juillet.

GALERIE SARAH McCUTCHEON, La Vieille Poste, 1304 Ave. Greene (933-2678) — Nicholas Houghton: nouvelles peintures. Jusqu'au 11 juillet.

GALERIE TREIZE, 4015 Drolet (288-5903) — Richard Max Tremblay, jusqu'au 4 juillet.

GUILDE CANADIENNE, ses métiers d'art Québec, 2025 Peel (849-6091) — Oviliu Tunnu: sculpture esquimaude, jusqu'au 11 juillet.

PARC HISTORIQUE DE POINTE-DU-MOULIN, 2500 boul. Don Quichotte, Ile Perrot. (514)453-4455. "Tehniques agricoles des Euro-Canadiens et des Iroquoiens" et "Exposition tactile et sensorielle sur le mécanisme du moulin". Jusqu'au 8 sept. Animation: "Le folklore ethnique" jusqu'à dimanche: "La laine" du 6 au 12 juillet.

télévision

SAMEDI

(2) CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Candy: Dessins animés
- 9.30 La corde raide
- 10.00 Les héros du samedi: "Basketball".
- 11.00 David Copperfield. Feuilleton tiré du roman de Charles Dickens et adapté par Hugh Whitemore.
- 12.00 L'histoire de la médecine: "L'hôpital: de la charité à l'ordinateur"
- 13.00 D'hier à demain: "Jacques Prévert".
- 14.00 Mordicus
- 14.30 Film
- 15.00 Classique féminine Peter Jackson. En direct du golf Summerlea de Dorion.
- 17.00 Bagatelle
- 18.00 Pistroli. Variété où se côtoient des chansonniers acadiens et des interprètes de musique traditionnelle.
- 18.30 À contrepoids. Jeux-questionnaire
- 19.00 Reflets d'un pays
- 20.00 Cinéma: "L'odyssée du Hindenberg" (Américain 1975) Drame de Robert Wise, avec George Scott et Anne Bancroft.
- 22.00 La fièvre du castor
- 22.30 Nouvelles du sport
- 22.45 Cinéma canadien: "L'oeil de l'ombre" (Canadien) de Jack Cummingham, avec Lois Mxwell, Don Harron et Alan McRae.
- 0.30 Ciné-nuit: "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..." (Américain 1972) Comédie réalisée et interprétée par Woody Allen, avec Gene Wilder et Lou Jacobi.

(10) CFTM

- 10.25 Horaire
- 10.30 Super car
- 11.00 Les sentinelles de l'air
- 11.30 Les saintes chéries
- 12.00 Samedi midi: "Les récits du capitaine", "Essais automobiles", "Le ciel de la semaine", "Cuisine", "Un peu de tout", "Jet Set international", "Samedi nautique sport", "Terre des Hommes".
- 14.00 Cinéma du samedi: "L'express du colonel Von Ryan" (Américain 1965) Drame de guerre avec Frank Sinatra, Trevor Howard et Raffaella Carra.
- 16.00 Les envahisseurs
- 17.00 Ah! Quel famille
- 17.30 Les p'tits bonshommes
- 17.50 Le dix vous informe
- 18.00 Allons au cirque: "Le cirque russe"
- 19.00 Et ça tourne: Inv.: Géraldine Hunt, Pierre Perpall, Dwight Druick et Daniel Hétu
- 20.00 Soirée Canadienne
- 21.00 Médecin d'aujourd'hui
- 22.00 Maintenant: Sujet: "La consommation"
- 22.29 La quotidienne
- 22.30 Les nouvelles TVA La météo
- 22.50 Les sports
- 23.05 Ciné week-end: "Diamants sur canapé" (Américain 1973) Comédie réalisée par Blake Edwards, avec Audrey Hepburn, George Peppard et Mickey Rooney.
- 0.35 Ciné week-end: "Meurtre chez une star" (Américain 1973) Drame policier avec James Stewart, Cameron Mitchell, Sheree North et Maggie Wellman.
- 2.05 Fermeture.

(17) RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Pas si bête. Une émission consacrée aux animaux domestiques.
- 19.00 Les explorateurs du monde: "Libye, désert vivant".
- 20.00 Fantaisie: "Michel Ste-Marie": Le monde fascinant des collectionneurs.
- 20.30 Valeurs. Comment réagissent les Québécois aux valeurs de notre temps? Jusqu'où peut s'exercer notre liberté individuelle et collective?
- 21.00 Chacun son tour: "Institut maritime du Québec". La vie des Québécois dans les différentes régions de la province.
- 21.30 Documents sur l'art: "La quête du raffinement" et "Les métiers d'art de la création". Une exploration du monde de la miniaturisation et de l'orfèvrerie.
- 22.30 Planète portugaise. Une émission sur le "Fado", ce chant qui exprime l'amertume, la passion et l'aventure du peuple portugais.

(99) TVFQ (Câble)

- 9.30 Quatre saisons: Magazine du loisir: — Exposition du modèle réduit. — Le retour du karting. — Bricolage.
- 10.30 Événements sportifs: 1—Rugby: Béziers-Bagnères. Finale du championnat de France de rugby, du Parc des Princes. 2—Boxe. Le Français Louis Accarjès affronte l'Italo-Américain Al Romano au Stade Pierre de Coubertin. 3—Automag.
- 12.30 Soirée culturelle: 1—Dix ans de télévision de Thierry Le Luron. 2—Carnet de voyage: "L'Amérique 80". Reportage sur les États-Unis: les cowboys modernes; le sud: ses splendeurs et ses misères, l'industrie et le spectacle. 3—La vie des estampes: "D'Abraham Bosse à Claude Lorrain le XVIIe siècle".
- 15.30 Ces années-là: L'histoire du monde de 1946 à 1970 à partir de documents d'actualité: 1961 — Youri Gagarine est le premier homme dans l'espace. — L'investiture de John F. Kennedy — L'Angleterre tente d'entrer dans le Marché commun.
- 16.30 Actualités régionales
- 17.00 Quatre saisons: Magazine du loisir: "Spécial magazine avec les artistes de la rue". — Les nouveautés du salon nautique.
- 18.00 Événements sportifs: Tennis: "Internationaux de France". Du stade Roland-Garros. Rétrospective: Bjorn Borg/Paul-Antoine Torre, Jean Norback/Yannick Noah; Gene Mayer/Victor Pecci.
- 20.00 Soirée culturelle: 1—Fenêtre sur...: "Le monde de la danse". Monte-Carlo est un lieu privilégié de la danse grâce à la fondation d'une "Académie de danse classique" par la princesse Grace. 2—Carnet de voyage: "L'Amérique 80". L'âme du blues: Chicago. — Les Chicanos: Mexicains américains illégaux. Le "Gay Power" de San Francisco. — Les fous de l'informatique. — Le sport avant tout. 3—La vie des estampes: "De Cochin le père à Moreau le jeune".
- 23.00 Ces années-là: L'histoire du monde de 1946 à 1970 à partir de documents d'actualité: 1962. La fin de la guerre d'Algérie et l'exil de 1 million de Français. — L'installation de missiles par l'U.R.S.S. à Cuba. — La course à la conquête de l'espace. — La mort de Marilyn Monroe.
- 24.00 Actualités régionales

(6) CBMT

- 9.00 Sesame Street
- 10.00 From Now On
- 10.57 Entertainment calender
- 11.00 The Jimmy Phair Show
- 11.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
- 11.58 Weather report
- 12.00 Yes, you can
- 12.30 Bob Dominic
- 13.00 Authors
- 13.27 Community events
- 13.30 For the love of sports
- 13.57 Program highlights
- 14.00 Wok with Yan
- 14.30 You can do it
- 15.00 Sportsweekend: "The Peter Jackson golf classic"
- 18.00 CBC Saturday evening news
- 18.30 Class of '81
- 19.00 Too close for comfort
- 19.30 Tales of the unexpected
- 20.00 Film: "Damn yankees" (Américain 1958) Comédie musicale avec Tab Hunter et Gwen Verdon
- 22.00 Sportsweekend special: "Boxing from Madison Square Garden".
- 23.00 The National
- 23.15 The City Tonight
- 23.30 Ciné-Six: "Invitation to a gunfighter" (Américain 1964) Western avec Yul Brynner et George Segal.
- 1.10 Station closing

(12) CFCF

- 5.59 Sign On
- 6.00 University of the Air
- 6.30 Circle Square
- 7.00 100 Huntley street
- 8.00 Storytime
- 9.00 Rocket Robin Hood
- 9.30 Let's Go
- 10.00 Swiss Family Robinson
- 10.30 The Hilarious house of Frightenstein
- 11.30 Player's international tennis: Paul Kronk vs. Ivan Lendl
- 12.30 This week in baseball
- 13.00 Saturday at the Movies: "Star spangled girl" (Comédie musicale 1971) avec Sandy Duncan, Tony Roberts et Todd Susman.
- 15.00 Superstars of Wrestling
- 16.00 Wide World of Sports: "World cup equestrian show jumping"; "Ama motorcycle championships"; "The Calgary stampede"; "New York State firefighters competition".
- 18.00 Pulse
- 18.30 Travel 81
- 20.00 Fantasy island
- 19.00 Enos
- 20.00 Fantasy island
- 21.00 Academy Performance: "Woodstock relived" (1970)
- 23.00 CTV National News
- 23.21 Pulse
- 24.00 The Twelve Midnight Movie: "The Alamo" (Drame historique 1960) avec John Wayne, Richard Widmark et Laurence Harvey.
- 3.15 Sign Off

DIMANCHE

(2) CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Le petit castor
- 9.30 Les aventures de Chaperonnette à pois. Dessins animés.
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 11.00 La révolution nucléaire: "L'atome pacifique"
- 12.00 La semaine verte: Dossier: environnement et aménagement des piscicultures. Chronique horticole: essais avec les annuelles. Commentaires sur l'actualité agricole: entrevue sur les nouvelles mesures de protection de l'environnement.
- 13.00 Second regard. Première partie: les actualités religieuses. Deuxième partie: "Jésus de Nazareth"
- 14.00 Film
- 14.30 La vie qui nous entoure: "Les constructeurs de barrages"
- 15.00 Classique féminine Peter Jackson. En directe du golf Summerlea de Dorion.
- 18.00 L'Ouest en personne. Entr. avec Allen Fotheringham
- 18.30 Zoom sur les bêtes libres.
- 19.00 Chez-Denise. Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
- 19.30 Les beaux dimanches: "La chasse au trésor en hélicoptère". Jeux-questionnaire
- 20.30 Les beaux dimanches: "Émile Zola ou la conscience humaine" Avec Jean Topart, Dominique Davray, Maryvonne Schiltz, Pierre Vernier et Yves Brainville.
- 22.30 Sports dimanche
- 22.45 Ciné-club: "Le droit du plus fort" (Allemand 1975) Drame réalisé et interprété par Rainer W. Fassbinder, avec Peter Chatel et Christiane Maybach
- 1.00 Fin des émissions.

(10) CFTM

- 10.25 Horaire
- 10.30 C'était le bon temps: Inv.: Paolo Noël
- 12.00 Le Brunch: "Les mille feuilles"; "La scène", "Sons et images", "Tables tournantes", "Les créateurs", "Café-modes", "Nouvelles artistiques".
- 14.00 Les grands reportages: "Le voilier Yankee à travers l'Europe".
- 15.00 Gros plan
- 15.30 Sports 81
- 16.30 Sport mag
- 17.30 Toute la ville en parle
- 17.50 Le dix vous informe
- 18.00 Au royaume des animaux: "Les singes de Sri-Lanka"
- 18.30 La conquête de l'Ouest
- 19.30 Le film du mois: "L'aigle s'est envolé" (Britannique 1977) Drame de guerre réalisé par John Sturges, avec Michael Caine, Donald Sutherland et Robert Duvall
- 22.00 Entretien avec François Perrier
- 22.30 Les nouvelles TVA La météo/Les sports
- 23.00 Le vrai visage: Inv.: le brigadier général Richard Evraire
- 23.30 Cin-week-end: "Jeu mortel" (Américain 1976) Drame policier avec David Birney, Burt Young, Allen Garfield et Tom Atkins.
- 1.00 fermeture

(17) RADIO-QUÉBEC

- 18.30 La famille Adams. Une page d'histoire américaine à travers la chronique de la famille Adams.
- 19.30 Neuf et demi: Une émission qui rend compte des principales tendances de la culture québécoise contemporaine.
- 20.30 Visage: "Jean Grimaldi". Chanteur, danseur et comédien, Jean Grimaldi est étroitement associé à notre monde du spectacle.
- 21.00 Contre-jour
- 21.30 Ciné-répertoire: "La spirale". Film français réalisé en 1976 par Armand Mattelart. Ce film reconstitue étape par étape le coup d'état perpétré en 1973 par le général chilien Augusto Pinochet.

(99) TVFQ (Câble)

- 9.30 Spécial: Football. Finale de la coupe de France, 1ère mi-temps et 2ième mi-temps.
- 12.00 Auto moto. Auto: Les essais du Grand Prix de Monaco Moto: Le Grand Prix d'Espagne.
- 12.30 Les nouveaux rendez-vous: "Le festival du film de Cannes" — Cinéma: Inv.: Ettore Scola, David Carradine et Juliet Berto — Variétés: Inv.: Eddy Mitchell, Michèle Torr, Vivian Reed, Alain Chamfort, Pascal Ponpon et Marie-Paule Belle.
- 14.00 Apostrophes: Émission littéraire — "Destins de femmes" Avec: Lucien Bodard, Françoise Giroud, Arthur Gold et Robert Fizdale et Michel Larneuil.
- 15.15 Le monde de l'accordéon.
- 15.30 The Dansant: Émission de variétés. Au programme: Lucien Jeunesse, l'orchestre de Bob Quibel et le choeur Stardust.
- 16.00 Actualité régionale.
- 17.00 Les jeux du stade. 1—Cyclisme: Bordeaux/Paris. 2—Volleyball; France/Argentine.
- 19.30 Auto moto. Auto: Grand Prix de Monaco, Avant les 24 heures du Mans. Moto: Grand Prix d'Espagne.
- 20.00 Les nouveaux rendez-vous: "Le festival du film de Cannes" — Cinéma: Inv.: Isabelle Adjani, Anouk Aimé, Ugo Tognazi et Macha Miryl — Variétés: Inv.: Dave, Plastic Bertrand, Jeane Manson, Jairo, Elisabeth Despardieu et Sheila.
- 21.30 Apostrophes: Émissions littéraire — "D'Est en Ouest". Avec Vladimir Boukovsky, Edgar Morin, Louis Pauwels et Simone Signoret.
- 22.45 Le monde de l'accordéon
- 23.00 The Dansant: Émission de variétés. Au programme: Francis Lemarque, l'orchestre de Bob Quibel et le choeur Stardust.
- 23.30 Actualité régionale.

(6) CBMT

- 9.00 This is the life
- 9.30 Music and the Spoken Word
- 10.00 Star Trek
- 11.00 Science International
- 11.27 Entertainment calender
- 11.30 Oscar Peterson and friends
- 11.58 Weather report
- 12.00 Meeting place
- 13.00 Summer country Canada
- 13.27 Community events
- 13.30 Hymn sing
- 13.57 Programs highlights
- 14.00 Themes and variations
- 16.00 Sportsweekend: "Peter Jackson golf classic"
- 18.00 Disney's Wonderful World
- 19.00 The beachcombers
- 19.30 The Mupper show
- 20.00 Wild Canada: "Exploring Ontario"
- 21.00 Canadian establishment
- 22.00 Music of man
- 23.00 The National
- 23.15 Nation's business
- 23.21 The City Tonight
- 23.41 Sunday best: "The fallen idol" (Drame 1949) avec Sir Ralph Richardson, Michele Morgan et Jack Hawkins...
- 1.15 Station Closing

(12) CFCF

- 5.59 Sign On
- 6.00 University of the air
- 6.30 The World Tomorrow
- 7.00 Crossroads
- 7.30 Days of Discovery
- 8.00 Jimmy Swaggart
- 9.00 Oral Roberts: Teaching the Bible
- 9.30 Rex Humbard
- 10.00 Hellenic Program
- 10.30 Teledominica
- 13.00 CTV sports presents: "Highlights of the Canadian amateur boxing championships"
- 14.00 Sports hot seat
- 14.30 Webster
- 15.00 Untamed world
- 15.30 Question period
- 16.00 CFL football: "Hamilton vs. Winnipeg" The Hamilton Tiger Cats play the Winnipeg Blue Bombers at Winnipeg Stadium.
- 19.00 The Palace
- 20.00 Special "The making of Beatlemania".
- 20.30 Alice
- 21.00 CTV Special: "Tammy Wynette special"
- 22.00 W5
- 23.00 CTV National News
- 23.21 Pulse
- 24.00 The Twelve Midnight Movie: "The Cowboys" (Western 1972) avec John Wayne, Bruce Dern et Roscoe Lee Brown.
- 2.30 Sign off

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 24

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050861-801. JEAN-LOUIS GINGRAS, demandeur — vs — LOUIS HUDON, défendeur. Le 16 juillet 1981, à 12 heure au domicile du défendeur au No 8310 rue de Châteaubriand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile DODGE MONACO 1975, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 845-7286. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052910-804. SON-OR INC., demanderesse -vs- CHARLES STEPHEN, défendeur. Le 16 juillet 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7721 rue Marseille en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042581-806. SERGE PAQUETTE INC., demanderesse — vs — CLÉOPHAS CORMIER, défendeur. Le 16 juillet 1981, à 11:00 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6868 rue Molson en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Quasar, 1 appareil à cassettes Teac A-103, 1 t.v. Zenith, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016627-791. ANDRÉ DENIS CONSTRUCTION INC., demanderesse — vs — RICHARD NADEAU, défendeur. Le 14 juillet 1981, à 10:30 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7923 rue 21ième Ave. #5 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Admiral, 1 tv Candle, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001066-810. DORIS BLANCHET, demanderesse — vs — ROBERT DAIGNEAULT, défendeur. Le 15 juillet 1981, à 10:00 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7111 rue Boudrières en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Panasonic & acc., 1 coffre en bois, 1 chaise bercante, effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montéral. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008052-818. LES TOITURES GAGNON & CLOUTIER LTÉE, demanderesse — vs — RÉJEAN LAROSE, "RÉJEAN LAROSE CONSTRUCTION ENRG.", défendeur. Le 14 juillet 1981, à 14:00 heure de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 68 rue Plante en la cité St-Hilaire district St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1976 4 x 4 rouge # série CKL 1461113130 lic. Qué/81 F386 852, 1 camion Dodge Van rouge rouge et noir # série C30BF6V109429 lic. Qué 80 F401-560 & acc., 1 t.v. couleur console Sylvania, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-003586-810. L & G CLEANING SERVICES LTD. demanderesse -vs- DISCO-BAR LA BICYCLETTE INC. défenderesse. Le 16 juillet 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1465 rue Crescent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 Caisse enregistreuse Keystone, 1 Machine à glace Kolddraft, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010563-789. LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse -vs- BERNARD LAHAISE, défendeur. Le 16 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 688 rue Liverpool en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à coudre Singer, 1 Camion Econoline 200 immatriculé F348-187, etc 1 Compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012130-816. RÉAL HEVEY, demandeur -vs- LES AMEUBLEMENTS BRANCO LTÉE., défenderesse. Le 16 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3698 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Congélateur Admiral, 1 Set de chambre à coucher Galeway, 1 Congélateur Bélanger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016553-807. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- YVAN THIBEAULT, défendeur. Le 15 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 86, Boul. des Laurentides, en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Humidificateur, 1 Divan vert, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, Huissier, 845-7286. Montréal, le 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022069-806. A.P.F. CROTONE LTÉE, demanderesse, -vs- 89130 CANADA LTÉE, "Les Portes de Garage Mark IV" défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 11660, 4ème Avenue, en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles de bureau, 1 Frigidaire Admiral, Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, le 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013537-730. DAME JEANNETTE LAVOIE, demanderesse — vs — ÉDOUARD DION, C.E. DION COFFRAGE, défendeur. Le 14 juillet 1981, à 11:30 heure de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 776 rue Chartrand en la cité Laplaine district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith & acc., 1 appareil dictaphone, 1 motocyclette Yamaha modèle Enduro 125 brun et blanc no série 000347 & acc. 1 motoneige Bombardier 340 no série 3428 02453 AV6 1975 & Acc. Équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010297-815. COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT partie demanderesse —VS— LEO PIDGEON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 13:00 heures. Au: 5 Place Dephoure, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LEO PIDGEON saisis en cette cause, consistant en: 1 divan fleuri bleu, 1 fauteuil fleuri bleu, 1 rouet, 1 piano avec banc, 1 chaise berçante, 1 table ronde de salle à diner, 4 chaises à bras, 1 lave-vaisselle Sears, 1 table ronde en bois naturel, 4 chaises en bois naturel, 1 secrétaire vert, 1 cadre avec peinture océan signé Stevens. Conditons: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051266-802. ANTONIO AMATO, partie demanderesse —VS— SEBASTIANO RUSSO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 11:00 heures. Au: 2385 Tillemont, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SEBASTIANO RUSSO saisie en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon modulaire 5 morceaux en tissus rouge, 1 table à café en tissus rouge, 1 table de coin en tissus rouge, 1 bibliothèque, 1 tabouret en tissus rouge, 1 receveur AM FM 8 piste Candle, 1 table tournante Lloyds, 2 enceintes acoustiques Sanyo, 1 cendrier sur pied en métal, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-001593-795. INDUSTRIES DESORMEAU INC. partie demanderesse —VS— MITCHEL ET PAUL ETTINGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 13:00 heures. Au: 4635 Claranald # 102, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL ETTINGER saisis en cette cause, consistant en: 1 receveur AM FM stéréo Sony, 1 stéréo cassette Deck, 1 tourne-disque Dual, 1 air conditionné RCA, 2 enceintes acoustiques, 1 air conditionné Carrier, 1 plaque de jeu de dame en marbre sur pied, 1 petite table sur pied en brass et dessus en vitre. Conditons: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004385-801. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse —VS— ANDRÉ LEFEBVRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 10:00 heures. Au: 1011 Salaberry, à Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ LEFEBVRE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet 1979 de couleur gris et acc., 1 téléviseur couleur meuble de marque Electrohome avec acc., 1 machine à coudre Morse avec acc. et meuble, 1 mobilier de salon 2 pièces de couleur gris, 1 humidificateur de marque Electrohome, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001362-818. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse — vs — LE CHAT BOTTE, défendeur. Le 15 juillet 1981, à 14:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 108 rue Prince Arthur en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — 1 lot de paires de bottes assorties — 1 lot de paires de souliers assorties — 1 lot de paires de sandales — 1 caisse enregistreuse, equipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL

APPEL PUBLIC D'OFFRES

La Commission demande des offres pour la fourniture de:

8,200,000 Litres (plus ou moins) de CARBURANT DIESEL pour une durée de 2 ans à compter du 20 juillet 1981

Pour obtenir les spécifications, termes et conditions, et autres documents ou renseignements, s'adresser au secrétaire, 1215 Boulevard Labelle, Laval (Chomedey), (688-6420 P.218).

Toute soumission doit être présentée en double exemplaire, sur les formules de la Commission, sous enveloppe cachetée, et être accompagnée d'un cautionnement de soumission ("bid bond") pour le montant total de la soumission.

Pour être validement reçues, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire, à son bureau, au 1215 Boulevard Labelle, Laval, au plus tard à onze heures (11:00 a.m.), le 14 juillet 1981.

Les soumissions seront ouvertes à 11:00 heures (a.m.) le 14 juillet 1981, au siège social de la Commission, 1215 Boulevard Labelle, Laval (Chomedey).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Rodrigue Chartrand, secrétaire

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

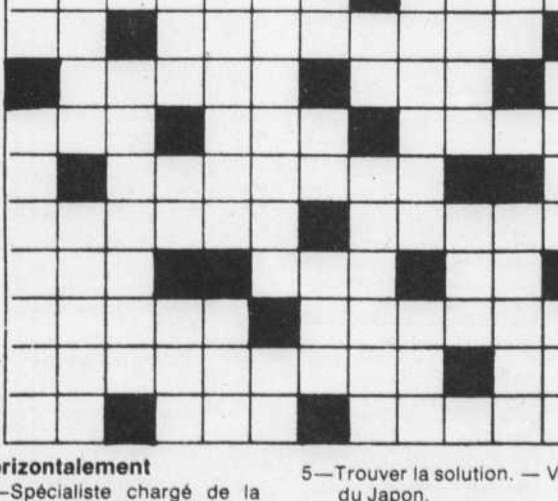

Horizontalement

1—Spécialiste chargé de la préparation d'un programme imposé à un calculateur électronique.
2—D'une autre façon. — Métal précieux.
3—Prière. — Irlande.
4—Sodium. — Nom donné à diverses crucifères qui fournissent le condiment du même nom.
5—Celui qui lie des gerbes de blé. — Seule.
6—Métal d'un gris bleuâtre. — Aussitôt que. — Utiliser.
7—Inflammation de l'aorte.
8—Coiffure. — D'Arabie.
9—Rayon. — À la tête d'une tige de blé. — À moi.
10—Tentent avec audace. — Variété de drap de laine.
11—Petit. — À demi.
12—Einsteinium. — Pronom personnel. — Insuccès.

Verticalement

1—Oiseau gallinacé. — Tumeur faite de tissu fibreux.
2—De la campagne. — Tout endroit qui offre une détente.
3—Enleva. — D'Iran.
4—Rôle de vieillard ridicule. — Pronom indéfini. — Aucun, pas un.
5—Trouver la solution. — Ville du Japon.
6—Amour passager. — Ici.
7—Ne dit pas la vérité. — Tellement. — Pas beaucoup.
8—Manganèse. — Or. — Stature.
9—Faire un éternuement. — Langue, faconde.
10—Dans le calendrier romain. — Conscience.
11—Groupe de sporanges chez les fougères. — Résine qui coule de certains arbres.
12—Époque. — Se dit d'un mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre. — Grosse verrue qui se produit sur le corps du cheval.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	J	O	U	R	N	E	R	■	B	R
2	A	M	E	U	T	A	I	T	■	G	U	E
3	P	O	R	E	■	I	D	O	L	E	■	B
4	H	I	S	S	A	S	■	C	O	R	M	E
5	I	■	I	T	H	O	S	■	U	B	A	C
6	R	E	A	■	A	N	O	B	L	I	R	■
7	■	L	I	O	N	N	E	■	O	E	I	L
8	T	A	S	S	E	A	U	■	U	R	N	E
9	I	V	■	A	R	B	R	E	■	E	A	U
10	G	E	N	I	A	L	■	N	B	■	G	R
11	R	■	O	S	I	E	R	■	A	M	E	R
12	E	T	E	■	S	■	I	N	C	I	S	E

APPEL D'OFFRES

À vendre F.O.B. Montréal, Québec, tel quel au site:

9 camions de marque Dodge, modèles D500 et D600
11 camions de marque Ford, modèles 500, 600 et 900
2 camions de marque GMC, modèles Vandura et Step Van
10 camions de marque IHC, modèles 2110 et 1600
1 camion de marque IHC, modèle tracteur CO-4070A
5 camions de marque Ford, modèles tracteur 900 et LN 900
8 camions de marque White, modèle tracteur RX64T-07

Parmi ces camions, 21 sont en état de marche ou réparables, et 25 dont les pièces sont récupérables. Paiement: comptant ou par chèque visé. L'inspection a lieu du lundi au vendredi. Pour rendez-vous, appeler M. Gilles Desjardins au garage Turcot (514) 877-4226 et M. Donald Topolniski (514) 343-5494 à Lachine. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter la totalité ou une partie de toute offre.

Bureau du Vice-président
Région du Saint-Laurent
CN Rail
Montréal

loto-québec

Demande de propositions

Dossier: 81-504
Pour le 10 août 1981 à 15 heures.

RECHERCHE MARKETING

La Société des loteries et courses du Québec est à la recherche d'une maison spécialisée pour effectuer des sondages téléphoniques au cours des deux prochaines années, et invite toutes les entreprises intéressées à lui présenter des soumissions.

La Société exige que les soumissionnaires présentent leur entreprise, l'expertise dont ils bénéficient et un plan global de l'étude.

Les documents sont disponibles pour examen et peuvent être obtenus gratuitement entre 9 h 00 et 16 h 00, du lundi au vendredi à:

Société des loteries et courses du Québec
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5
Service de l'approvisionnement
6e étage

Pour être admis à présenter une soumission, il faut avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des loteries et courses du Québec.

La Société des loteries et courses du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Toute demande d'interprétation doit être faite auprès du soussigné au 282-8000, poste 2401.

Serge Ouellette
Directeur, Service approvisionnement

LA MÉTÉO

La circulation d'air chaud et humide qui a dominé le Québec depuis quelques jours persistera sur nos régions pour les prochains jours. Une zone frontale sur le nord est du Québec se déplacera lentement vers le sud et provoquera des averses et orages dispersés sur la plupart de nos régions aujourd'hui et dimanche.

MONTRÉAL

Ciel variable, possibilités d'averses ou d'orages surtout en fin de journée. Maximum aujourd'hui près de 30. Aperçu pour dimanche: peu de changement.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 12
COUCHER: 20 h 46

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable avec possibilité d'averses ou orages, vent modéré, maximum 29. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable, possibilité d'averses ou orages surtout en fin de journée, maximum 30. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Estrie et Beauce: nuageux avec éclaircies et averses dispersées, possibilité d'orages, maximum 30. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Québec, Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable et possibilité d'averses ou orages, vent modéré, maximum 28. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Rimouski, Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux, possibilité d'averses ou orages en fin de journée, vent modéré, maximum 28. Aperçu pour dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nébulosité croissante, possibilité d'averses ou orages en après-midi et en soirée, vent modéré, maximum 26. Aperçu pour dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	12	22
Victoria	Ensoleillé	-12	22
Edmonton	Ensoleillé	12	24
Calgary	Ensoleillé	12	24
Whitehorse	Averses	6	16
Regina	Ensoleillé	11	29
Winnipeg	Ensoleillé	14	30
Toronto	Ensoleillé	18	27
Ottawa	Ciel variable	19	30
Québec	Ciel variable	17	28
Halifax	Ensoleillé	14	28
Fredericton	Ensoleillé	16	30
Charlottetown	Ensoleillé	15	27
StJohns	Ensoleillé	11	24

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Part. nuageux	65	84
Atlanta	Nuageux	68	85
Atlantic City	Averses	61	75
Boston	Averses	65	83
Buffalo	Part. nuageux	67	84
Burlington	Part. nuageux	65	83
Charleston WV	Part. nuageux	66	86
Charlotte NC	Nuageux	65	82
Chicago	Orages	68	82
Cleveland	Orages	64	80
Dallas	Part. nuageux	74	94
Denver	Part. nuageux	58	86
Detroit	Part. nuageux	63	81
Hartford	Averses	67	81
Honolulu	Beau	72	88
Houston	Part. nuageux	74	93
Kansas City	Nuageux	68	82
Las Vegas	Ensoleillé	74	107
Los Angeles	Part. nuageux	70	98
Miami Beach	Part. nuageux	77	88
Minn. St. Paul	Part. nuageux	67	84
New Orleans	Orages	74	89
New York	Orages	70	79
Norfolk Va	Orages	71	82
Oklahoma City	Orages	70	85
Orlando	Orages	73	91
Philadelphie	Averses	68	81
Phoenix	Beau	87	112
Pittsburgh	Part. nuageux	63	81
Portland Me	Nuageux	63	79
Portland Or	Beau	60	87
Reno	Part. nuageux	52	94
Tempa	Part. nuageux	73	88
Salt-Lake City	Part. nuageux	62	96
San Diego	Part. nuageux	70	88
San Francisco	Part. nuageux	53	65
Seattle	Beau	59	78
Spokane	Ensoleillé	56	90
Syracuse	Part. nuageux	66	85
Tulsa	Orages	72	85

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	nuageux	31	25
Barbades	nuageux	30	25
Bermudes	part. nuageux	28	23

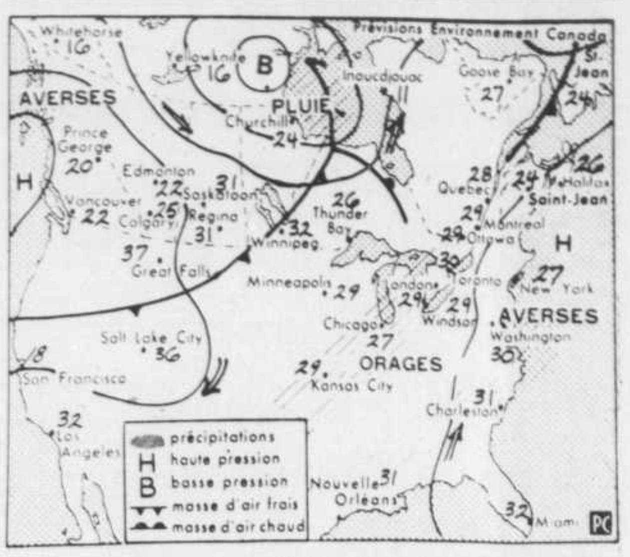

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Curacao	ensoleillé	30	26
Freeport	part. nuageux	31	26
Guadalajara	nuageux	32	23
La Havane	nuageux	25	16
Kingston	ensoleillé	32	26
Montego Bay	ensoleillé	—	—
Mexico	nuageux	21	13
Monterrey	part. nuageux	34	22
Nassau	part. nuageux	31	24
San Juan	beau	33	26
Trinidad	orages	32	24

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	part. nuageux	15	13 h
Amsterdam	part. nuageux	17	13 h
Ankara	part. nuageux	23	15 h
Athènes	clair	31	14 h
Auckland	—	—	Minuit
Beyrouth	clair	29	14 h
Berlin	nuageux	23	13 h
Birmingham	—	—	13 h
Bonn	nuageux	18	13 h
Bruxelles	nuageux	15	13 h
Le Caire	clair	32	14 h
Casablanca	clair	22	Midi
Copenhague	pluie	15	13 h
Dublin	nuageux	16	13 h
Genève	pluie	14	13 h
Jérusalem	part. nuageux	26	14 h
Lisbonne	clair	23	Midi
Londres	pluie	18	13 h
Madrid	part. nuageux	21	13 h
Malte	clair	31	13 h
Manille	—	—	20 h
Moscou	part. nuageux	22	15 h
New Delhi	part. nuageux	36	17 h
Nice	clair	24	13 h
Oslo	nuageux	17	13 h
Paris	part. nuageux	19	13 h
Rome	nuageux	27	13 h
Sofia	clair	27	14 h
Stockholm	nuageux	20	13 h
Sydney	—	—	22 h
Tokyo	nuageux	19	21
Tunis	clair	28	13 h
Vienne	part. nuageux	28	13 h
Varsovie	clair	25	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	19	28
Normale	16	26
Records	8 (1971)	34 (1966)

PRÉCIPITATIONS*

(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	15	—
Normale de ce mois	85	—
Cette année*	380	—
Normale pour l'année	707	—

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hierant-hier	
Ce mois-ci	—
Normale pour ce mois	7
Cette saison	4726
Normale au 30 juin	7

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000929-815. G.G. TRANSPORT INC. demanderesse — vs — TRIPLE E. SALES LTD., défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 11:00 heure de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1625 rue Chabannel O. #400 en la Cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM électrique & acc., 1 additionneuse Cannon, 1 air climatisé Electrohome, équipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-00032-80. MAURICE DESLAURIERS, demandeur — vs — SITRI INC. & WAWANESA CIE MUTUELLE D'ASSURANCES, défenderesse. Le 16 juin 1981, à 12 heure à la place d'affaires de la défenderesse WAWANESA CIE MUTUELLE D'ASSURANCES au No 8585 du Décarie en la cité Ville Mont-Royal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse WAWANESA CIE MUTUELLE D'ASSURANCES saisis en cette cause, consistant en: 8 filières et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 845-7286. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031350-791. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse — vs — CARL GAGON, défendeur. Le 15 juillet 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7411 rue Lévesque en la cité Montréal (Anjou) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: — 1 T.V. couleur Sears & Acc. — 1 radio téléphone — 1 table tournante Viking. Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001632-814. MONIQUE TRÉPANIER-PAQUETTE, partie demanderesse — VS — JEAN-MARIE MALENFANT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 10:00 heures. Au: 3547 Décarie, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARIE MALENFANT saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa modulaire 3 places en tissus brun, 1 causeuse 2 places en tissus brun, 1 grande table à café en bois, 1 piano Yamaha, 1 radio portatif, 1 bahut avec portes coulissantes en bois, 1 buffet en bois 2 portes 2 tirroirs, 1 table à café en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal, le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 69-2720. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- DANIEL MORTORELLO (MARTORELLO) défendeur. Le 15 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9343 rue Parthenais, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Kelvinator, 1 téléviseur Hitachi noir et blanc, 1 téléviseur couleur Zenith et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2484. Montréal, 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045462-806. IRENE SENAY, demandeur -vs- GUY LAMARINE & NICOLE BOSSE LAMARINE, défendeurs. Le 16 juillet 1981, à 12 heures (midi) au domicile des défendeurs au No 16 rue St-Malo en la cité Ste-Julie, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault R30 TS bleue licence 1981 614L478, no. série 9990399, 1 téléviseur couleur Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier, 849-2484. Montréal, 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montéral. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-03511-802. GILLES CHARRON, demandeur — vs — SHIRLEY BENTON, défenderesse. Le 16 juillet 1981, à 11:30 heure de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5425 rue Irving en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Pronosic, 1 appareil C/B de marque Realistic & acc., 1 guitare, effets mobiliers, etc..., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-009061-807. LA REINE, partie demanderesse —VS— AGENCE DE VOYAGES SOLMER INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet à 11:00 heures. Au 1253 McGill Collège #744, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AGENCE DE VOYAGES SOLMER INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM électrique, 1 calculatrice Toshiba, 1 filière 3 tiroirs en métal beige, 1 bureau avec retour dactylo en bois et métal, 1 table en bois avec pattes en métal, 1 bureau en bois 6 tirroirs, 3 chaises en métal chromé et cuirette noire. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011267-794. GHISLAINE PROULX-GIRARD, demanderesse — vs — JAMES F. FLYNN défendeur. Le 16 juillet 1981, à 11:30 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5160 rue Chabot en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. radio portative Lloyds, 1 T.V. couleur Panasonic, 1 radio tourne-disque Holiday & acc., effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No.: 200-05-000355-813. JEAN-JACQUES ROUSSEAU, partie demanderesse — VS — HABITATIONS DU CASANIER INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 13:30 heures. Au: 2096 Chemin Chambly #203, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HABITATIONS DU CASANIER INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal de couleur jaunâtre de marque Bonnex, 1 classeur 2 portes en métal de marque Bonnex, 1 coffre-fort de marque National Safe Inc., 1 bahut 3 tirroirs et 2 portes en bois, 3 chaises pivotantes en matériel (noire, verte, bleue), 1 bureau en L en bois 2 tirroirs, 1 bureau en bois 3 tirroirs, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004725-758. C.T.C.U.M., partie défenderesse — VS — MAURICIUS BRILL, partie demanderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 12:00 heures. Au: 4850 Côte des Neiges, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICIUS BRILL saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois peinturé noire et portes en vitre, 1 télévision couleur Admiral, 1 grand sofa en coin 3 morceaux en tissus organe, 2 fauteuils en tissus orange, 1 mobilier de salle à dîner 5 morceaux, 3 tables à café en bois, 1 tapis environ 10' x 8' de couleur vert et orange, 7 cadres avec toiles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEVEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034640-800. BELISLE ET BELISLE INC., demanderesse — vs — ANDRÉ RUEL, 12035 Armand Bombardier app. 10, Rivières des Prairies Mtl., défenderesse. Le 16 juillet 1981, à 10 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12035 rue Armand Bombardier app. 10 en la cité Rivières des Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith Modular 4 meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 667-6080. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montéral. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-040688-801. CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — LÉO FERNANDEZ, 4013 boul. du Souvenir, Chomedey, défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 14:00 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4013 rue boul. Du Souvenir en la cite Chomedey Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Léo Fernandez saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Mercury pick-up 1972 modèle F250 no de série F25YCN52967 portant plaque 839L376, Québec 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 667-6080. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007777-811. GILLES GAUTHIER, demanderesse — vs — ALAIN DULUDE, 526, 74 avenue, Chomedey Laval, défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur Alain Dulude au No 526 rue 74 avenue en la cité Chomedey Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Panasonic et divers effets de mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 667-6080. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003-011-819. FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE, demanderesse —vs— SOUDURE A.R.C. INC., 7995, 14e avenue, Ville St-Michel, Montréal, défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 10:00 heure de l'avant-midi à la place d'affaire de la défenderesse au No 7995 rue 14 avenue, Ville St-Michel en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse asisis en cette cause, consistant en: divers effets de bureau comprenant bureau classeur dactylo calculatrice etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 747-9844. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027408-801. CINÉMAS UNIS LTÉE., demanderesse — vs — POLARIS TRAVEL LTD., défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 10 heure de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1253 rue McGill College en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011267-794. GHISLAINE PROULX-GIRARD, demanderesse — vs — JAMES F. FLYNN ET NORMA VALIQUETTE FLYNN, défendeurs. Le 16 juillet 1981 à 11:30 heure de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 5160 rue Chabot en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 radio cassette Concerto & acc., 1 moulin à coudre Singer & acc., 1 radio réveil, effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050753-800. LA CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS DE LA RIVE-SUD, demanderesse —vs— MIRICO MÉTAL INC., défenderesse. Le 14 juillet 1981, à 13 heure à la place d'affaires de la défenderesse au No 630 boul. Guimont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe électrique IBM 2 filières en métal et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 845-7286. Montréal, 4 juillet 1981.

Provinde de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-036028-806. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— PUSS IN BOOTS ENRG. & ALS., défenderesse. Le 15 juillet 1981, à 14:30 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 108 rue Prince Arthur E. en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 additionneuse Lloyds, 1 lot de ceintures ass., 1 lot de bottes ass. Équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Province de Québec, District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-001039-804. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse —vs— ARROW PLATING & MANUFACTURING, défenderesse. Le 16 juillet 1981, à 10:00 heure de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3800 rue Marien en la cité Montréal-Est district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International Loadstar C01600 & acc. no série C01600 426600CO24870 Véhicule gris: 1 camion Chevrolet C-50 gris & acc. no série CE539P823433; 1 lift au propane de marque Clark no série: 1-11863921160 2-21413 & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 2 juillet 1981.

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Commission parlementaire: 1, 2 et 3 septembre 1981

Étude de la proposition de loi contenue dans le rapport INFORMATION ET LIBERTÉ de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels.

Le ministre des Communications du Québec, monsieur Jean-François Bertrand, invite les organismes, associations et citoyens intéressés à faire connaître leurs réactions à la proposition de loi contenue dans le rapport **INFORMATION ET LIBERTÉ** lors de la Commission parlementaire qui se tiendra à Québec les 1, 2 et 3 septembre 1981.

Le gouvernement du Québec désire obtenir l'avis des organismes, des associations et des citoyens sur les grands principes et les modalités de mise en place de ces recommandations, tels que prévus dans la proposition de loi.

Le rapport **INFORMATION ET LIBERTÉ** est disponible chez votre libraire habituel ou dans les librairies de l'Éditeur officiel.

Pour participer à la Commission parlementaire, il suffit de:

1° Faire enregistrer votre présence et produire vos commentaires écrits auprès du secrétaire des commissions parlementaires, monsieur Valmond Bouliane, Édifice A, Chambre 6, Québec G1A 1A4. La date limite est le 21 août 1981.

2° Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter monsieur Pierre Lampron au numéro 643-8861 ou monsieur Valmond Bouliane au numéro 643-2722.

JEAN-FRANÇOIS BERTRAND,
Ministre.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 24,

LE CONSEIL SCOLAIRE DE VANCOUVER (39)
est à la recherche

D'ENSEIGNANTS

pour des postes en immersion tardive en 6ième année.

Les candidats doivent:
— Posséder ou être éligibles pour un certificat d'enseignement de la Colombie-Britannique;
— Être bilingues en français et anglais;
— Avoir de l'expérience en immersion française (de préférence en immersion tardive en 6e, 7e, 8e année);
— Avoir une formation spécialisée au niveau élémentaire;
— Avoir une connaissance approfondie de la méthodologie d'enseignement en langue seconde.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que la documentation pertinente au:

Directeur-adjoint
Bureau du personnel
Conseil Scolaire de Vancouver
1595 West, 10th ave.
Vancouver B.C.
V6J 1Z8

avant le 15 juillet 1981.

DIRECTEUR GÉNÉRAL: A.M.R.R.

(en vigueur le 1er octobre 1981)

DESCRIPTION DES FONCTIONS:
1) Surveiller l'application de la convention collective.
2) Mettre en marche le processus du règlement des griefs et de l'arbitrage, ou y participer, en consultation avec l'exécutif et les avocats.
3) Voir à l'administration quotidienne de l'Association en consultation avec le président.
4) Coordonner les communications entre les membres et la Société sauf quand cette fonction relève du président.
5) Appliquer les directives émises par l'exécutif.
6) Exécuter son mandat tel qu'exprimé dans l'article 8, règlement 2 de la constitution.
7) Obtenir des articles, les corriger, voir à leur traduction, à leur relecture, à leur disposition et à leur publication dans CROSSTALK, et à la distribution de ce journal, selon les besoins, mais il doit y avoir au moins 6 numéros par année.
8) Tenir des dossiers et rédiger un compte-rendu exact des activités de l'Association.
9) Concevoir et mettre sur pied des projets, en consultation avec l'exécutif et le conseil, qu'il juge à l'avantage de l'Association.
10) Accomplir toute autre fonction reliée à celles-ci.

Ce poste **à plein temps** exige une personne dont les aptitudes à l'organisation et à la communication claire et efficace sont manifestes. Bien que l'expérience en tant que réalisateur de la radio ne soit pas essentielle, elle serait un avantage indéniable.

Traitement/Conditions: Selon l'expérience et à négocier. Ce poste devrait intéresser les personnes dont le traitement annuel est maintenant dans les $25,000.00.

L'Association Nationale des Réalisateurs Radio (l'A.N.R.R.) est une association professionnelle représentant près de 300 réalisateurs radio qui travaillent à Radio-Canada dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec.

L'A.N.R.R. est un agent négociateur pour ces réalisateurs en ce qui a trait aux relations avec la Société Radio-Canada et représente autant les réalisateurs permanents que les réalisateurs contractuels dans les termes de la convention collective.

La langue d'usage est l'anglais, toutefois une connaissance du français serait un atout.

Date limite: Le 15 août 1981. Les demandes d'emploi et les curriculum-vitae doivent être adressées à Bill Gray, président de l'A.N.R.R., 16 Strandell Crescent S.W., Calgary, Alberta, T3H 1K7.

Getty

EXPERT-CONSEIL EN TERRAINS MINIERS (LANDMAN)

Endroit: Toronto, Ontario

On cherche à combler un poste comportant une vaste gamme de fonctions relatives aux terrains dans le cadre d'un programme actif d'exploration minière au Canada. Des déplacements seront nécessaires.

Les postulants devraient posséder un diplôme universitaire ou au moins 5 années d'expérience dans le domaine des terrains miniers ou pétroliers. La connaissance de l'anglais est essentielle et le bilinguisme (anglais-français) est un atout certain.

Getty est une organisation qui reconnaît l'importance de ses employés et leur offre toutes les possibilités de faire carrière et de gravir les échelons de la hiérarchie.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience et d'excellents avantages seront offerts.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à titre confidentiel à l'adresse suivante:

District Landman
Getty Mines, Limited
Suite 600, 10 King Street East
Toronto, Ontario M5C 1C3

SPÉCIALISTE DE LA VENTE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES

Wang Canada Limitée, chef de file dans l'industrie du traitement de l'information et de textes, se spécialise dans la vente et le service après-vente de systèmes d'automatisation de bureaux. Notre croissance rapide est la preuve même de la qualité exceptionnelle de nos produits. Le prolongement de notre succès repose sur la compétence et la créativité de nos employés, lesquels représentent notre actif le plus important.

Nous recherchons présentement un spécialiste de la vente de système informatiques qui soit à même de nous aider à élargir la pénétration du marché déjà entreprise grâce à notre vaste gamme de produits. Ayant la région de Québec pour territoire, on vous demandera d'atteindre certains objectifs de ventes et de profits. En réalité, vous devrez vendre des solutions aux problèmes de nos clients. Pour remplir efficacement vos fonctions, vous devez être apte à communiquer avec à peu près tous les niveaux de l'administration d'une entreprise. Avant toutes choses, vous devez avoir le savoir-faire nécessaire pour conclure une vente. Connaître le domaine des systèmes d'automatisation de bureaux serait un avantage de premier plan.

Si vous posséder les qualifications professionnelles et le potentiel qu'il faut pour devenir un spécialiste de la vente chez Wang Canada Limitée, il est temps de vous joindre à cette équipe gagnante. Notre offre inclut un excellent ensemble de rémunérations comprenant une gamme complète d'avantages sociaux,et des chances d'avancement incomparables.

Afin qu'il soit considéré immédiatement, veuillez soumettre votre curriculum vitae complet, avec l'assurance de notre totale discrétion, à:

Monsieur Wally Martin
WANG CANADA LIMITÉE
Basilaire 1
Complexe Desjardins
Case postale 758
Montréal (Québec) H5B 1B8

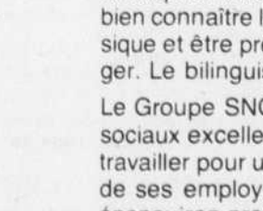

WANG

snc

Défi en géologie appliquée

Le Groupe SNC est une des plus grandes entreprises canadiennes d'ingénierie, de construction et de gestion de projet. Nous participons à des projets d'avant-garde technologique dans le monde entier. Nous sommes actuellement à la recherche d'un **ingénieur géologue senior.**

Le candidat doit posséder de dix à quinze ans d'expérience et une connaissance approfondie des aménagements hydro-électriques: reconnaissance sur place, études de faisabilité, supervision de la conception et de la construction. Il doit également bien connaître la mécanique des sols et la géophysique et être prêt à travailler à des projets à l'étranger. Le bilinguisme sera un atout.

Le Groupe SNC offre un salaire et des avantages sociaux excellents. Vous aurez donc l'occasion de travailler pour une entreprise dynamique, propriété de ses employés, au sein de laquelle vous vous épanouirez professionnellement.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Bureau de l'Emploi
Le Groupe SNC
1, Complexe Desjardins
Case postale 10
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C8

Votre diplôme de travailleur social, la clé d'une belle carrière en Alberta.

Voici un excellent tremplin vers une belle carrière au ministère des Services sociaux d'Alberta. En effet, l'expansion du programme provincial de Bien-être de l'enfant vient de créer des postes intéressants dans plusieurs communautés agricoles prospères. C'est l'occasion rêvée de vous occuper, avec un grand degré d'indépendance, de cas variés tout en perfectionnant votre formation pratique par l'application de programmes déterminés.

On recherche des travailleurs sociaux dynamiques pour des municipalités comme Bonnyville, Slave Lake, High Prairie, High Level et Lac La Biche, endroits où le progrès est manifeste, les communications excellentes ainsi que les occasions pour le sport et les loisirs. Les personnes choisies travailleront dans des bureaux modernes entretenus par les services de soutien du ministère. Ajoutez à ces avantages un salaire attrayant, un impôt provincial sur le revenu plus bas et l'absence de taxes de vente.

Des postes permanents et temporaires sont offerts, ces derniers étant destinés à combler ceux d'employés permanents en congé de perfectionnement d'un ou deux ans. Le diplôme de bachelier en Service social est obligatoire.

Les villes du nord de l'Alberta attirent surtout ceux qui recherchent une approche plus souple, plus détendue dans une ambiance communautaire agréable. Dans ces régions, les hivers ensoleillés et les étés chauds sont propices aux activités de plein air tandis que l'animation des centre-ville reflète la prospérité générale de la province.

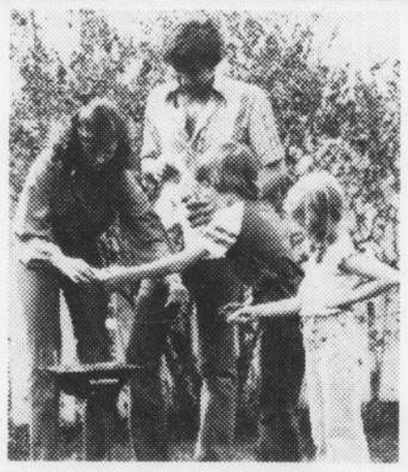

Êtes-vous un travailleur social qualifié, soucieux de votre avancement et prêt à relever un défi? Dans ce cas, nous vous invitons à nous téléphoner sans frais pour plus de renseignements.

Vous devez posséder couramment l'anglais, tant écrit que parlé. Dans certaines communautés, la connaissance du français est un net avantage.

De l'aide est accordée au titre des frais d'interview et de déménagement.

REMARQUE:
Une équipe de recrutement se rendra dans votre région en juillet. Si vous détenez un B.S.S. ou une M. Sc. service social, téléphonez sans frais pour convenir d'un rendez-vous. Le numéro est 1-800-661-7267 et répond 24 heures par jour. De l'intérieur du code régional 403, composez à frais virés 427-9022.

Postes actuellement offerts:

TRAVAILLEURS SOCIAUX

B.S.S.
($21 216 — $25 352)
M.Sc. service social
($23 580 — $29 424)

Vous serez responsable de cas spécialisés ou diversifiés relevant de domaines tels que la protection de l'enfance, les foyers nourriciers, les jeunes délinquants et l'adoption.

QUALIFICATIONS: Baccalauréat ou maîtrise en service social.
Référer au concours no CW-1-LV-3

CONSEILLERS EN SERVICE SOCIAL

($24 672 — $30 708)

En tant que membre d'une équipe de travailleurs sociaux spécialisés oeuvrant dans les centres urbains, vous fournirez conseils et aide pratique au personnel des travailleurs sociaux dans le domaine de la protection de l'enfance à l'échelle provinciale.

QUALIFICATIONS: M. Sc. service social avec accent sur l'étude de cas et une vaste expérience pratique sur le terrain; l'expérience dans le domaine du bien-être de l'enfant est un avantage.
Référer au concours no CW-2-LV-3

Notre objectif:
le bien-être de l'enfant.

Alberta

SERVICES SOCIAUX
ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- **INGÉNIEURS**
- **ÉCONOMISTES**
- **ANALYSTES FINANCIERS**

Institution internationale de financement du développement dont l'objectif est de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique Latine, la Banque Interaméricaine de développement cherche à enrichir son fichier de candidats qualifiés pour un emploi, dans les domaines de spécialisation suivants, en particulier

- **Énergie**
- **Évaluation des projets**
- **Aménagement rural et urbanisme**
- **Analyse financière**

Les personnes intéressées doivent avoir une expérience minimale de 7 à 10 ans dans ces domaines et être en mesure de communiquer en espagnol. Elles doivent, par surcroît, être disposées à accepter un poste dans un des bureaux de l'institution, que ce soit en Amérique Latine ou à Washington D.C.

Les demandes personnelles peuvent lui être transmises par:

Interchange Canada
International Programs
Public Service Commission of Canada
20th Floor West Tower
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario
K1A 0M7

CARRIÈRES PROFESSIONS ET S

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

C'EST POUR VOUS!

l'occasion de faire partie d'une équipe de professionnels travaillant dans un environnement informatique de haute technologie à is la

HULL (QUÉBEC)

Notre installation MVS, l'une des plus vastes dans l'est du pays, soutient 100 terminaux en direct. Nos ordinateurs IBM 370/158 et 3033N fonctionnent sur MVS et JES 2. Nous introduisons présentement un programme de développement d'applications majeures IMS DB/DC à grande échelle, créant ainsi plusieurs postes de défi:

ANALYSTE PRINCIPAL BASE DE DONNÉES
- Diplômé d'une université
- 2-3 années d'expérience sur IMS DB/DC
- Techniques de mise au point et conception d'une base de données
- Développement d'applications de base de données
- Implantation d'une base de données

ANALYSTE PRINCIPAL DICTIONNAIRE DE DONNÉES
- Diplômé d'une université
- Expérience avec dictionnaire de données IMS
- Expérience sur COBOL ou PL/1 et méthodologie structurée

PROGRAMMEUR ANALYSTE
- Poste intermédiaire ou principal disponible
- Diplômé d'une université ou l'équivalent
- Formation en analyse/conception structurée
- Direction de projet
- Programmation structurée et revue de projet

PROGRAMMEUR DE SYSTÈMES PRINCIPAL
- Bonne expérience dans les secteurs de télécommunications VTAM et NCP
- Connaissances du TCAM et de la gestion de réseaux (MSNF) seront des atouts

ANALYSTE DES NORMES
- 3 années d'expérience sur base de données IMS
- Compétences en formation et en rédaction technique
- Bonnes aptitudes en administration et en communications

En plus d'une carrière de défi et des possibilités d'avancement, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et un salaire supérieur.

Pour discuter de ces postes et convenir d'une entrevue personnelle, communiquer avec **Roger Savoie**:

le 9 juillet, Régence Hyatt, Montréal
tél.: (514) 879-1149

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent d'information

Concours général numéro 104G-456001/QC —

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à Montréal à la Commission de la santé et de la sécurité du travail
— 1 emploi possible au ministère des Communications, notamment à St-Jérôme.

Attributions — Recueillir, transformer, synthétiser ou adapter des informations pour fins de présentation; utiliser des techniques et des méthodes de communication de masse. Les activités de l'agent d'information se concentrent dans les domaines suivants: rédaction, conception et production publicitaire, production et exécution d'émissions de radio et de télévision, gestion de services de documentation, élaboration et exécution de programmes de relations publiques ou internes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une des disciplines des sciences de l'homme, ou dans une autre discipline universitaire appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans plusieurs des domaines cités dans les attributions ci-haut mentionnées. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Agent d'information, classe II
Traitement de 24 517 $ à 31 263 $ Période d'inscription: du 4 juillet au 24 juillet 1981

Ingénieur professionnel des Services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro 118H-963002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 17 emplois à la Commission de la santé et de la sécurité du travail
— Direction régionale
— Service de l'inspection

— 12 emplois à Montréal — 1 emploi à Chicoutimi
— 2 emplois à Rouyn — 1 emploi à Sherbrooke
— 1 emploi à Laval

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises industrielles et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant à l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compen- d'études oertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $ Période d'inscription: du 27 juin au 24 juillet 1981

Ingénieur forestier professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro 119H-963002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 4 emplois à la Commission de la santé et de la sécurité du travail:
— Direction régionale
— Service de l'inspection
— 1 emploi à Hull — 1 emploi à Rimouski
— 1 emploi à Rouyn — 1 emploi à Sept-Îles

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation forestière et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur forestier, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription: du 27 juin au 24 juillet 1981

Épidémiologiste

Concours spécifique numéro 120J-966001/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail:
— Direction des programmes et normes (médecine du travail)
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Déterminer les indicateurs épidémiologiques devant servir à évaluer l'état de santé des travailleurs et les impacts des programmes de santé; participer à l'identification des besoins de recherches reliés à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des programmes de santé au travail; effectuer des études épidémiologiques nécessaires à l'élaboration et à la validation de normes biologiques et environnementales.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des médecins du Québec, posséder un certificat de spécialiste de l'Ordre des médecins du Québec et avoir un minimum de 3 années d'expérience dans sa spécialité.

Inscription — Commission de santé et sécurité du travail
a/s Michel Gélinas
1199, rue Bleury
11e, étage
MONTRÉAL, QC
H3C 4E1

Médecin spécialiste, classe I
Traitement — de 52 820 $ à 56 637 $ Période d'inscription: du 4 juillet au 17 juillet 1981

Chimiste

Concours sectoriel 124H-453001/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Sainte-Foy au ministère de l'Environnement.

Attributions — Participer à l'élaboration de programmes annuels d'échantillonnage et d'analyse de diverses substances chimiques et en assurer la mise en application; collaborer à l'établissement de procédures et de méthodes de prélèvements d'échantillons en vue d'en assurer la représentativité; participer au choix des équipements utilisés et contrôler leur calibration et leur entretien; procéder à l'élaboration, la mise en application et l'évaluation de nouvelles techniques d'analyse; participer à la normalisation des méthodes analytiques en vue d'en assurer la compatibilité avec d'autres organismes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des chimistes du Québec; posséder 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Spécialiste en sciences physiques, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $ Période d'inscription: du 4 juillet au 17 juillet 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 23, 24,

Cégep de Joliette

Conseiller en information scolaire et professionnelle

(poste de remplaçant temps complet pour un minimum de 17 semaines, à compter du 10 août 1981)

TRAVAIL:
Trois (3) jours par semaine dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle et deux (2) jours par semaine dans le domaine de l'Aide pédagogique individuel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1. Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
   — information scolaire et professionnelle
   — orientation
   — sciences de l'éducation
2. Expérience souhaitable

Prière de faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 31 juillet 1981 à:

Concours ISEP - API
Bureau du personnel, local A-228
Cégep de Joliette
20 sud, rue St-Charles
Joliette, Qué.
J6E 4T1

Professeurs immersion française

classes élémentaires

L'École Queen Street Elementary du comté de Parkland est à la recherche de deux professeurs en Immersion Française, niveau 2e et 3e année pour septembre 1981.

L'école est située à Spruce Grove, 21 km. à l'ouest d'Edmonton, Alberta.

Les candidats intéressés devront faire parvenir un résumé de leur formation, et expérience ainsi que les références pertinentes, après avoir communiqué avec M. Robert Hogg, principal. Tél.: (403) 962-3717, ou (403) 962-4734 (après le 30 juin).

L'École Queen Street Elementary
Box 6383,
Spruce Grove, Alberta
T0E 2C0

Université Laval

Concours N° U.L. 03 (81-82)

AGENT DE RECHERCHE EN PÉDAGOGIE MÉDICALE

Faculté de médecine
$24 196 à $37 949 (en révision)

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du directeur du Bureau de pédagogie médicale et selon la mission du bureau, collabore avec les chercheurs dans la poursuite et la réalisation des travaux de recherche; participe à l'élaboration des protocoles, à la conception et à la préparation de matériel de recherche; analyse les résultats d'expérience et participe à la rédaction de documents ou de publications; participe comme personne-ressource aux activités de services du bureau en matière de mesure et d'évaluation; en collaboration avec les professeurs concernés, développe et applique des méthodes ou techniques d'évaluation de l'apprentissage, de l'enseignement ou des programmes de formation dans le domaine des sciences de la santé; coordonne le travail des personnes (assistants de recherche, etc) à des projets de recherche et de service dans le domaine de la mesure et de l'évaluation des apprentissages et des programmes.

Qualifications requises

- Grade universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée avec spécialisation en mesure et évaluation.
- 4 années d'expérience pertinente.
- Jugement critique, talent d'animateur et aptitudes au travail en équipe.

Inscription au concours

Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, ***avant 17 heures, vendredi le 17 juillet 1981****, à l'adresse suivante:*

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Université Laval

PROFESSEUR SUBSTITUT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE

Le candidat (ou la candidate) doit être titulaire d'un doctorat ou de l'équivalent reconnu.

La charge de travail portera essentiellement sur l'Enseignement au premier cycle en histoire contemporaine de l'Europe et en méthodologie de l'histoire.

Le candidat (ou la candidate) sera également appelé à participer à la vie universitaire.

Le traitement accordé est déterminé selon la convention collective de travail.

Le poste est ouvert pour l'année universitaire 1981/1982. (1er septembre 1981 au 31 mai 1982).

Les candidats (ou les candidates) sont priés de soumettre leur candidature par écrit, avnt le 4 août 1981, accompagnée d'un **curriculum vitae** complet. Deux lettres de recommandation doivent être acheminées directement à l'adresse suivante:

Monsieur Rodrigue Lavoie, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CLSC

Hochelaga-Maisonneuve

Le CLSC Hochelaga-Maisonneuve recherche un:

MÉDECIN
2e Concours

Poste:
Médecin à temps plein.

Fonctions:
- Remplacer à temps plein un médecin en congé sans solde et prendre toute sa clientèle au bureau et à domicile;
- Faire de la consultation générale;
- Faire des visites à domicile;
- Faire des sans-rendez-vous;
- Participer aux réunions des infirmières des visites à domicile, pour superviser les dossiers.

Exigences:
- Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins;
- Sensibilisé à la prévention et à l'éducation populaire dans le champ de sa compétence.
- Volonté et capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.

Traitement:
- Selon l'entente entre M.A.S. et la F.M.O.Q.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le **24 juillet 1981** au:

Bureau du directeur général
CLSC Hochelaga-Maisonneuve
Casier Postal 6, Succ. «M»
Montréal, Québec
H1V 3L6

INFORMATIQUE

Notre installation MVS, l'une des plus vastes dans l'est du pays, soutient 100 terminaux en direct. Nos ordinateurs IBM 370/158 et 3033N fonctionnent sur MVS et JES 2. Nous introduisons présentement un programme de développement d'applications majeures IMS DB/DC à grande échelle, créant un poste de défi:

SUPERVISEUR
CONTRÔLE DE QUALITÉ ET SÉCURITÉ
HULL

EXIGENCES:
- Diplômé d'une université
- Expérience variée dans plusieurs secteurs de l'informatique
- Compétence démontrée en direction de projets sur grandes applications dans un environnement de base de données IMS en direct
- Excellentes aptitudes de communications
- Familier avec les fonctions et installations de sécurité informatique.

RÔLE DANS LA SECTION CONTRÔLE DE QUALITÉ ET SÉCURITÉ:
- Mettre en valeur, faire respecter et maintenir les normes, directives et contrôles techniques et de sécurité pour l'exécution de toutes les fonctions de la division de l'informatique.

RÔLE DANS LE CONTRÔLE DU SYSTÈME ET DE LA QUALITÉ:
- Fournir à la direction une évaluation indépendante de la qualité du produit ainsi que du projet. Ceci comprend la validation des plans et estimations, l'évaluation du risque et le suivi du projet afin de déterminer si celui-ci progresse comme prévu et si les normes de développement sont suivies.

En plus d'une carrière de défi et des possibilités d'avancement, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et un salaire supérieur.

Pour discuter de ce poste et convenir d'une entrevue personnelle, communiquer avec **Roger Savoie**:

le 9 juillet, Régence Hyatt, MONTRÉAL
tél.: (514) 879-1149

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 24,

GÉRANTS(ES) DE LIBRAIRIE

Pour diriger deux importants magasins de Québec.

Fonctions:
Responsabilité des opérations de la librairie: ventes et achats, animation, gestion et régie interne.

Qualifications:
- Expérience en librairie indispensable;
- Expérience de gérance souhaitable;
- Sens des responsabilités;
- Bonne connaissance générale;
- Dynamisme.

Conditions:
- Bon salaire selon la compétence et l'expérience;
- Plan boni;
- Bénéfices marginaux intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Alain Duguay
Librairie Garneau
47-49 rue Buade
Québec G1R 4A2

Confidentialité assurée.

AVOCAT(E)

L'étude légale Grimard-Desjardins-Guertin-Lavallée-Grimard dont les bureaux sont situés à Rouyn (district de Rouyn-Noranda) et à La Sarre (district d'Abitibi) requiert les services d'un(e) AVOCAT(E) qui vient de terminer son Barreau ou qui possède un à deux ans d'expérience. Pratique générale et litiges.

Envoyer curriculum vitae à:

Me Normand Grimard,
C.P. 850,
Rouyn, Québec,
J9X 5C7

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures pour un poste de

PROFESSEUR EN MARKETING

Fonctions:
Enseignement aux niveaux 1er et 2e cycles universitaires et recherche.

Qualifications:
- Ph. D. ou l'équivalent avec spécialisation en marketing;
- Nous considérerons les candidats détenant la scolarité du doctorat ainsi que la maîtrise avec expérience dans le secteur privé ou universitaire.

La date d'entrée en fonction est le 1er août 1981.

Les candidatures pourront être considérées dès la réception.

Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise au:

Doyen
Faculté d'administration
Centre universitaire de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9
Tél.: (506) 858-4205

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service des études et projets en aménagement et urbanisme

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 624J-450025/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES — Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
— 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités du service dont les responsabilités consistent à agir comme aviseur professionnel dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme; participer à l'élaboration des orientations gouvernementales devant être transmises aux municipalités régionales de comté dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; fournir aux autorités du ministère les avis techniques et professionnels requis dans le cadre de projets ou d'actions exigeant l'approbation du ministère ou d'autres organismes gouvernementaux concernés; en matière d'aménagement et d'urbanisme, concevoir des politiques et des programmes, élaborer des guides et des normes et participer aux comités ministériels et interministériels.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
TRAITEMENT — de 35 533 $ à 49 075 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 4 juillet au 17 juillet 1981

Chef du service des études socio-économiques

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450020/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — Direction du développement des télécommunications
— 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Diriger une équipe de travail constituée principalement d'économistes effectuant des recherches, des études et des analyses à caractère socio-économique ayant trait aux réseaux et aux services de télécommunications; assurer l'évaluation des conséquences de la réglementation afférente pour les entreprises et les usagers ainsi que l'élaboration des projets de politique sectorielle et des projets de règlement; collaborer à la conception, l'élaboration et l'évaluation des programmes de développement de la direction.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT — de 31 775 $ à 44 590 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 4 juillet au 17 juillet 1981

Directeur de la protection des pêches maritimes

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450022/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION — Direction générale des pêches maritimes — 1 emploi à Gaspé.

ATTRIBUTIONS — Planifier, organiser, diriger et contrôler l'application des lois, règlements et normes de pêche dans les eaux à marée. À cette fin, diriger les activités de patrouilles maritime et terrestre par l'entremise des chefs de districts; contrôler les activités relatives à la délivrance de permis; étudier les cas d'infractions et les référer au ministère de la Justice s'il y a lieu; évaluer la pertinence des lois et règlements et proposer les amendements pertinents de concert avec les différents intervenants de la direction générale des pêches maritimes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines du droit et de la gestion.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT — de 31 775 $ à 44 590 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 4 juillet au 17 juillet 1981

Chef du service des études en relations du travail

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450023/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail
— 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités d'un groupe de recherche chargé de l'étude de phénomènes reliés au fonctionnement des relations du travail tels l'évolution du syndicalisme, les arrêts de travail, le règlement des griefs, la négociation collective, l'application du Code du travail, l'encadrement juridique des relations du travail et l'évolution de la jurisprudence en application des lois du travail. Diriger des études visant à développer ou à évaluer l'efficacité des législations ou programmes dans ces domaines.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines des enquêtes et des études en relations du travail.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT — de 31 775 $ à 44 590 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 4 juillet au 31 juillet 1981

Chef du centre d'étude des supports de publicité

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450024/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — Direction de la gestion publicitaire
— 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Organiser et contrôler les activités de placement-médias du gouvernement du Québec en élaborant les méthodes et les outils de fonctionnement de l'agence de coordination mandatée à cette fin; négocier seul ou en collaboration les achats médias; assurer le plein développement et l'utilisation maximale de l'agence; organiser, diriger et superviser la mise en place des supports d'analyses et d'informations concernant les médias et leur utilisation en vue de maximiser les investissements publicitaires du gouvernement; assurer une expertise-conseil auprès des ministères et organismes, du Conseil des directeurs de communications dans ce domaine; élaborer et mettre en application des politiques et les directives pertinentes à son secteur.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines des médias, du marketing et de la publicité.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT de 31 775 $ à 44 590 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 4 juillet au 7 août 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures pour un poste de

BIBLIOTHÉCAIRE TEMPORAIRE
(3 ans)

(Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes)

La date d'entrée en fonction est le 1er août 1981. Les candidatures doivent nous parvenir avant le 26 juillet 1981.

FONCTIONS:
Sous la direction du chef du catalogue, participe à l'élaboration des procédures et des politiques du Service du catalogue, est responsable du catalogage et de la classification d'un secteur du service et veille à l'application des règles de catalogage anglo-américaines et du système de classification LC.

Supervise et entraîne les employés de ce secteur.

EXIGENCES:
- Grade universitaire en bibliothéconomie (de préférence la maîtrise) d'une école accréditée de bibliothéconomie et reconnue au Canada.
- Une bonne connaissance des règles de catalogage RCAA et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente.
- Une expérience en automatisation du traitement de la documentation (ULTAS ou autres) constituera un atout important.
- Des qualités de leadership et une habilité de communication pour diriger une équipe d'employés.

BÉNÉFICES:
- Traitement annuel selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur et établie selon les rangs de bibliothécaires I à IV.
- Jouit d'un statut universitaire et professionnel et des bénéfices accordés dans la convention collective de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton.

Faire parvenir son curriculum vitae avec deux références immédiatement à:

Monsieur Albert Lévesque
Bibliothécaire en chef
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Tél.: (506) 858-4073

INGÉNIEUR

Concours no: 81-1046

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous direction, le titulaire de cet emploi voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs antipollution.

QUALIFICATIONS REQUISES:

instruction: détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique ou génie chimique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

expérience: de préférence, posséder quelque expérience pertinente à la nature de l'emploi.

divers: facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

MODE DE SÉLECTION:
Une entrevue de sélection sera tenue afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cette fonction.

TRAITEMENT: $22 774 - $39 117

Les candidats intéressés par le présent avi doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 16 juillet 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal, H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Festival international de jazz de Montréal

L'orage de Weather Report

par Nathalie Petrowsky

TOUT a commencé par un grand fracas, un coup de tonnerre, la rumeur d'un éclair sous une attaque messianique de Wagner. On a entendu les applaudissements puis le silence de la grande noirceur. Lentement le rideau s'est levé sur la deuxième édition du Festival International de Jazz de Montréal et sur le retour inespéré de Weather Report, l'un des plus importants groupes de fusion américain, devant la salle comble et torride de l'Expo/théâtre.

Tout le monde a retenu son souffle, le temps que le ruban de l'inauguration imaginaire tombe sous les premiers accords perçants du claviériste Joe Zawinul, plus en commande que jamais. Au bout de quelques minutes seulement, on a compris que Weather Report qui a changé de batteur et de percussionniste mais qui a gardé sa cellule initiale intacte, n'est plus tout à fait le même qu'il était. Le pari d'un groupe innovateur comme Weather Report c'est d'ailleurs de changer et d'évoluer à travers le combat qu'il livre avec le temps. Contrairement à plusieurs groupes de jazz qui après avoir connu un succès d'estime versent dans le commercial, Weather Report a choisi un itinéraire opposé. Plus la carrière commerciale du groupe grandit, plus sa démarche musicale se complique. S'aventurant cette fois dans le free jazz et le bebop, le groupe avance dans un enchevêtrement de notes syncopées et d'harmonies fébriles. Malgré la complexité, on ne perd jamais intérêt et on se retrouve immanquablement suspendu au souffle effréné des rythmes africains et de la basse rageuse et rock.

Si le langage musical, la nationalité de Weather Report est jazz, sa présentation et sa force de projection sont indéniablement rock. C'est ce qui fit dire à plusieurs que l'élan première du groupe vient de son sens précis du paroxysme. Les musiciens peuvent passer de longues minutes dans les limbes, préoccupés par les sifflements incongrus des synthétiseurs ou par la défaillance des consoles de son, mais lorsqu'ils font le foyer ensemble, leur énergie folle qui pèse aussi lourd qu'une tonne de briques, pète le feu. Par moments, la machine musicale est tellement intense et exacerbée qu'on a l'impression qu'on va littéralement se faire broyer par l'impact.

Ailleurs le groupe revient à ses anciennes amours dans le mariage cosmique entre le saxe sensuel de Wayne Shorter et les claviers à nouveau aériens de Zawinul. Dans ces moments de détente, on retrouve les germes de la démarche initale, celle d'une musique cosmopolite où convergent les courants marquants de la musique contemporaine. On retrouve les marchés noirs de l'Afrique profonde, le tintement des cloches orientales, les rythmes frénétiques des latins, on retrouve même les hallucinations psychédéliques de Jimi Hendrix dans un solo plutôt décevant de ce grand cabotin de Pastorisus.

À la fin de ce spectacle de plus de deux heures, les opinions étaient partagées. Certains trouvaient que l'exécution musicale n'était pas aussi compacte et serrée, aussi physiquement en forme qu'au Saint-Denis, d'autres qui découvraient le groupe, s'émerveillaient de l'originalité et de la puissance de leur performance. L'animation fiévreuse des conversations trancha le sujet une fois pour toutes. Lorsqu'un concert active à ce point/là l'esprit critique des uns et l'imagination des autres, c'est qu'il a réussi à échapper aux deux grands maux de l'été et l'époque, l'ennui et l'indifférence.

Pour le 550e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc

Pour souligner le 550e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, la maison Laurendale Press, de Toronto, annonce la parution, en décembre, d'un volume tiré à 100 exemplaires, au titre fort simple: *Joan of Arc*. Après un procès où on l'accusait d'hérésie et de sorcellerie, Jeanne d'Arc fut brûlée sur le bûcher en mai 1431. Mme Linda Distad, qui a assuré la recherche et la coordination du livre offert en prépublication au coût de $2,500, situe l'action de la Pucelle d'Orléans dans une perspective de «patriotisme génial» — cette action permit le couronnement de Charles VII à Rheims.

Une gravure originale signée Salvador Dali s'ajoutera à chacun des volumes qui contient aussi des oeuvres commandées à six autres artistes de renommée internationale. L'éditeur de Laurendale Press est M. D.G. Swinburne (tél.: (416) 444-4538).

◆ Les chrétiens

Suite de la page 5

Les activités de l'Association ne s'arrêtent pas à l'école. On est également très impliqué dans le domaine de la santé. Mais là aussi, ce sont les mêmes méthodes que l'on utilise, inspirées de la méthode d'alphabétisation et de libération de Paolo Freire, qu'on a découverte et adaptée à la situation égyptienne. On insiste beaucoup sur la pédagogie, on procède à partir de l'observation, avec le concours des enfants du village. On veut éveiller à l'opération même de l'éducation, à l'importance de chacun des gestes qu'elle comporte. Une méthode sans arrogance, qui mise sur la valeur de l'interlocuteur.

Et les évêques? Ils sont réunis en conférence épiscopale, comme ici. Un dialogue est amorcé entre l'Eglise catholique et l'Eglise copte orthodoxe en vue de l'union. Du côté catholique, la grosse difficulté c'est l'Eglise copte catholique, pour des raisons d'identité. L'Association a amorcé l'an dernier un processus de rencontre pour susciter des liens entre les évêques et la base. On s'est interrogé sur le rôle de l'Eglise catholique en Egypte aujourd'hui, face aux défis actuels avec les musulmans, l'Eglise copte orthodoxe, l'union souhaitée, le prosélytisme, les problèmes sociaux, le développement économique.

M. Zalat reconnaît que la situation n'est pas facile, mais qu'on réussit à inspirer confiance en assurant les évêques qu'on est bien d'Eglise, qu'ils n'ont rien à craindre, ce qui ne signifie pas qu'on soit passivement soumis. Les membres de l'Association se présentent aux évêques comme «des adultes responsables, assumant leur responsabilité propre de laïcs, une responsabilité pleine et indépendante». De leur côté, les évêques les voient encore comme «le bras de l'Église». Et Mona Zalat d'ajouter: «Ils voient ce qu'on fait et ils en sont très heureux...»

DÉCÈS

LAMARCHE, Robert. — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 3 juillet 1981, est décédé M. Robert Lamarche, époux de Eveline Johnson. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Yves (époux de Christiane Raymond), Alain et Claude, ses petits-fils Jean-François et Alexandre, ses soeurs Adrienne, Annette (Mme Louis Desrochers), Yvette Lamarche-Desrochers; son frère Rolland, époux de Mariette Guertin, ses belles-soeurs Gertrude Johnson, Edith Archambault, Adeline Johnson, son beau-frère Eugène Deniger. À la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Une messe de requiem sera célébrée le mardi 7 juillet à 20 heures en l'église St-Germain d'Outremont. Des dons au fonds de recherche en pneumologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés.

MERCI À JEAN XXIII

EN RECONNAISSANCE POUR FAVEUR OBTENUE

PAR R.G.

Le théâtre LA POUDRIÈRE de l'Île Ste-Hélène présente, jusqu'au 25 juillet, **«Un roi qu'a des malheurs»**, une comédie légère de Rémo Forlani mettant en vedette Françoise Faucher, Léo Ilial, Lénie Scoffié, Dorothée Berryman, Alain Clavier, Marcel Girard, et France Laverdière. La mise en scène est de Jean Faucher et les décors de Guy Beauregard. Une production Jeanine Beaubien. **Pour réservations: 842-4550 ou 526-0821.** Billets en vente au Montréal Trust de la Place Ville Marie et au 1195 bis rue Sherbrooke ouest, du lundi au vendredi ou au théâtre le soir même.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 23

Le département de psychologie du Collège Universitaire Glendon cherche présentement des **professeurs à temps partiel** à même d'enseigner un ou deux des demi-cours suivants:

la psychologie anormale
le développement anormal
la psycholinguistique

On donnera préférence aux candidats possédant un doctorat et qui ont déjà enseigné au niveau universitaire.

Adresser toute demande de renseignements au professeur T. Moore, Département de Psychologie, Collège Glendon, Université York, 2275 avenue Bayview, Toronto, Ontario, M4N 3M6.

Collège Glendon
de l'Université York

HYDRO-QUÉBEC
Bureau d'emploi
75 ouest, boul. Dorchester
Mezzanine
Montréal (Québec)
H3C 3H6

ÉCONOMISTE

Concours: 81-0268-06-J-1

Fonctions:

- Participer à des études en vue des prises de décisions dans l'entreprise par la recherche, l'analyse et la synthèse des facteurs économiques.
- Participer à l'évolution des modèles, des méthodes et des techniques quantitatives de gestion nécessaires à l'étude des divers problèmes en économétrie et en étude des investissements en énergie.
- S'intégrer à une équipe de prévisionnistes dont la fonction est de prévoir l'évolution des économies canadienne et américaine tant dans le secteur réel que dans le secteur monétaire; ces prévisions servent à la gestion financière de l'entreprise, l'élaboration des budgets et les décisions d'investissements.

Exigences:

- Détenir un baccalauréat en sciences économiques et un diplôme du deuxième cycle en économie ou en administration.
- Avoir démontré des aptitudes à travailler en équipe.
- Posséder de l'expérience en conjoncture.

Lieu de travail: Montréal

CHEF DE DIVISION RELATIONS DE PRESSE

Concours: 81-0269-06-J-1

Fonctions:

- Identifier et interpréter l'état de l'opinion des milieux des média d'information, les attentes d'Hydro-Québec et les besoins des publics en matière d'information.
- Initier et coordonner les programmes d'information en regard des demandes des média québécois et canadiens.
- Conseiller les administrateurs et les gestionnaires dans leurs communications avec les média.
- Animer l'équipe de la division des Relations de presse.
- Évaluer la qualité et la performance des actions posées.
- Établir et maintenir les relations avec les journalistes de la presse écrite et électronique.

Exigences:

- Posséder un minimum de 4 ans d'expérience et une connaissance théorique du processus de communication d'entreprise et de masse.
- Avoir une bonne connaissance des milieux de travail d'une grande entreprise et démontrer une forte capacité de travail en équipe.
- Être capable d'analyser et de réagir adéquatement à des situations impromptues ou stressantes.
- Posséder les qualités nécessaires pour développer et entretenir des relations d'aide et de conseil efficaces avec les administrateurs et les gestionnaires d'Hydro-Québec.
- Être capable de déléguer des projets et d'en assurer la coordination et l'intégration.
- Maîtriser parfaitement le français et l'anglais parlé et écrit.

Lieu de travail: Montréal

N.B.: Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible à l'adresse ci-dessus, en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours, avant le 20 juillet 1981. En raison du conflit postal, il serait préférable de le remettre directement au bureau d'emploi à l'adresse ci-dessus.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 20

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-000092-793. LA REINE, partie demanderesse — VS — S & V PARKING LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 11:00 heures. Au: 99 Chabanel ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de S & V PARKING LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 punch clock, 1 réchaud électrique "White Star", 1 réchaud électrique G.E., 1 radio portatif, 1 cabane en bois de couleur bleue. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. PAUL RENAUD, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: D-M-I-4-81. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse —VS— JOHN MANNING HOBBS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 11:00 heures. Au: 1160 Hébert, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOHN MANNING HOBBS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 morceaux de couleur bleu, 1 télécouleur portatif Granada, 2 tables de salon style futuriste, 1 lampe suspendue, 1 récepteur AM-FM Lloyds et 2 haut-parleurs, 1 télécouleur portatif Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: EV2-14-80. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse —VS— BRIAN TRAVERS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 13:00 heures. Au: 2433 Thierry, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BRIAN TRAVERS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zénith console, 1 set de salon 3 morceaux, 1 climatiseur Carrier, 1 télécouleur console Hitachi, 1 convertisseur de fréquence Jerrold Starcom III et acc., 1 laveuse et 1 sécheuse Kenmore. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-039494-749. F.G. CHABOT, partie demanderesse — VS — FERNAND LEBLOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet1981 à 13:00 heure. Au: 2700 St-Germain # 5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FERNAND LEBLOND saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Parisienne de couleur grise immatriculée 225H139 Qué. 81, 1 petit téléviseur Candle de 5", 1 télévision noir et blanc Fleetwood, 1 téléviseur couleur Panasonic, 1 appareil Jerrold. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002839-802. MAURICE LECOMPTE, partie demanderesse — VS — STE-THÉRÈSE AVIATION INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 juillet 1981 à 12:00 heures. Au: 115 Marie-Josée, à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STE-THÉRÈSE AVIATION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre, 4 chaises, 2 fauteuils, 1 air climatisé, 1 table ronde sur pied, 1 lampe sur table, 1 set de rideau, 1 photocopieuse 3M, 1 filière latérale 4 tiroirs, 1 lampe sur pied, 1 tapis mur à mur, 1 canapé 3 places, 1 lot d'articles divers, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juillet 1981.

APPEL D'OFFRES

L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Projet audiovisuel: "Centre de travail adapté"

Ensemble de productions comprenant

- **un symbole graphique**
- **un poster**
- **un catalogue**
- **un audiovision**

Pour être admis à soumissionner il faut:

1. avoir sa principale place d'affaires au Québec;
2. être en possession du devis du projet;
3. déposer une garantie avec la soumission soit un cautionnement de soumission de 10%, soit un chèque certifié de 5% du coût estimatif des services;
4. assister à la réunion d'information.

Exigences:
Les soumissionnaires doivent avoir l'expérience de campagne publicitaire, de la production et de la réalisation d'audiovisions à caractère documentaire de qualité professionnelle.

On peut se procurer le devis à l'adresse suivante:

360, rue McGill — 5e étage — ch. 5.06 E
a/s Robert Millet
Montréal, QC

Les soumissions doivent parvenir à la même adresse au plus tard mercredi le 22 juillet 1981 à 10 heures. L'ouverture suivra à la salle 509.

La réunion d'information obligatoire se tiendra le jeudi 9 juillet 1981 à 10 heures à la salle 5.09.

L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

LAURETTE CHAMPIGNY-ROBILLARD
Présidente.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: EV4-0/-81. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse. —VS— GABRIEL GUAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 11:00 heures. Au: 9051 Boivin, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GABRIEL GUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux en bois et matériel carrelé, 3 tables de salon en bois, 1 télécouleur console Panasonic, 1 lave-vaisselle Kitchen-Aid. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006450-77. F.G. CHABOT, partie demanderesse —VS— LOUIS GENTILE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 11:30 heures Au: 213 Brooke Haven, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LOUIS GENTILE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile BMW gold 1979 immatriculée 837L052, 1 divan en velour bleu, 1 causeuse en velour bleu, 1 fauteuil en velour bleu, 1 table à café mirroir, 1 table de salle à diner, 4 chaises avec haut dossier, 1 vaisselier massif. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montéral. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053765-801. ENTREPOSAGE C.R. STORAGE LTÉE, partie demanderesse —VS— WILLIAM ROBERTS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 14:00 heures. Au: 3935 St-Urbain, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de WILLIAM ROBERTS saisis en cette cause' consistant en: 1 stéréo cassette Deck Teac A-100, 1 receveur AM FM, 1 table tournante Sanyo, 2 colonnes de son Traynor, 1 enregistreuse cassette Tamcal, 1 ampli, 1 speaker Roland, 1 guitare électrique Gibson. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000333-80. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse —VS— SENADIN BURAZEROVIC ET AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juillet 1981 à 13:30 heures. Au: 2378 Lavallée #303, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SENADIN BURAZEROVIC saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA et support en bois, 1 système de son radio amplificateur Sony, 1 enregistreuse Toshiba, 2 boites de son, 1 dactylo électrique IBM. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-001236-802. F.G. CHABOT, partie défenderesse — VS — GUY CHARBONNEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 juillet 1981 à 13:30 heures. Au: 2285 Pie IX #5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GUY CHARBONNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Reliant 1981, immatriculée 665M382, Qué. 81, 1 télévision couleur Zénith, 1 système de son Zénith, 1 causeuse 2 places, 1 fauteuil basculant en cuirette brune, 1 chaise berçante à haut dossier en bois, 1 aquarium avec poisson et acc., 1 table à café en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

APPEL D'OFFRES

L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Projet audiovisuel: "Plan de services"

Ensemble de productions comprenant

- **un film 16 mm, couleur, 20 minutes;**
- **un intermède de 2 minutes;**
- **un audiovision d'au plus 80 diapositives**

Pour être admis à soumissionner il faut:

1. avoir sa principale place d'affaires au Québec;
2. être en possession du devis du projet;
3. déposer une garantie avec la soumission soit un cautionnement de soumission de 10%, soit un chèque certifié de 5% du coût estimatif des services;
4. assister à la réunion d'information.

Exigences:
Les soumissionnaires doivent avoir l'expérience de la production et de la réalisation de films et d'audiovisions à caractère documentaire de qualité professionnelle.

On peut se procurer le devis à l'adresse suivante:

360, rue McGill — 5e étage
ch. 5.06 E
a/s Robert Millet
Montréal.

Les soumissions doivent parvenir à la même adresse au plus tard mercredi le 22 juillet 1981 à 10 heures. L'ouverture suivra à la salle 509.

La réunion d'information obligatoire se tiendra le jeudi 9 juillet à 11 heures à la salle 5.09.

L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

LAURETTE CHAMPIGNY-ROBILLARD
Présidente

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-18-001316-73. F.G. CHABOT, partie demanderesse — VS — JEAN-PIERRE BEAUDET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 10:00 heures. Au: 4220 Bréboeuf #16, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE BEAUDET saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet 4 portes Bélair brun, équipement et acc., plaque # 257H433. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-051104-754. F.G. CHABOT, partie demanderesse — VS — NORMAND REGNIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 10:30 heures. Au: 12050, 83e avenue, à Rivière des Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND REGNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque A.M.C. Concorde 1980, de couleur brune, immatriculée 641H546. Conditions: ARGENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010223-811. REDDY MEMORIAL HOSPITAL demanderesse -vs- FLOYD CARR défendeur. Le 17 juillet 1981, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 231 rue Viau en la cité de Châteauguay et district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet G.M. Chevelle, immatriculé 379H190 Qué. 80, 1 T.V. RCA console et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017603-783. PLOMBERIE CHAUFFAGE GEORGES LIMITÉE, demanderesse -vs- L. KALAS, défendeur. Le 17 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 129 rue Sedgefield en la cité de Pointe-Claire et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: A10-17-94125. CITÉ DE WESTMOUNT, partie demanderesse — VS — KANITA ENTREPRISES INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 10:30 heures. Au: 98 Cedar, à Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KANITA ENTREPRISES INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Camaro blanche 1974 immatriculé 422H080 Qué. 81. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-0001716-776. DAME GILBERTE LEFEBVRE-ROBIDOUX, demanderesse — vs — GÉRARD ROBIDOUX, défendeur. Le 14 juillet 1981, à 10 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6953 rue Lévesque en la cité d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Auto Oldsmobile Cutlas Supreme blanc 1981, non accidenté. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 4 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-046152-792. CORPORATION DE CRÉDIT COMMERCIAL LTÉE., demanderesse —vs— RESTAURANT AU VIEUX FORT ET AL. défendeurs. Le 16 juillet 1981, à 3:00 heure de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 120 Ch. St-Jean en la cité de La Prairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 3 caisses enregistreuses, 1 photocopieuse Nashua 120, 1 calculatrice Lloyd, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 juillet 1981.

Province de Québec. District de Québec. COUR MUNICIPALE. No: 483-5. VILLE DE QUÉBEC, partie demanderesse —VS— AGENCES MEARALD POITRAS LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 juillet 1981 à 11:30 heures. Au: 97 Argyle Drive, à Kirkland, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AGENCE MEARALD POITRAS LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif, 1 fauteuil pivotant, 1 bahut, 1 bureau en aile, 1 photocopieur Minolta 1114, 1 classeur 2 tirroirs beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal le 30 juin 1981.

PRENEZ AVIS QUE: M. Michel Forest, résidant et domicilié à 4ième avenue à Ste-Hélène, comté de Bagot, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à Les Entreprises en vrac M.H. Inc. résidant et domicilié à 17370, Centrale à St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe, le permis M-503526 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 2 juillet 1981
2ème publication: 3 juillet 1981
3ème publication: 4 juillet 1981

Avis est donné que: Le voiturier-remorqueur: TRANSPORT J.P. PIGEON INC., 33a rue Bussière, Verchères, P.Q., détenteur du permis M303546, s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE — CONTRAT — Tirer les remorque vides ou chargées en possession légale de: SALABERRY CARTAGE LTD., permis M300714 en vertu du permis de cette dernière et sur chacune des clauses, le voiturier-roulier demande à la C.T.Q. un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution: le 2 juillet 1981
2ème parution: le 3 juillet 1981
3ème parution: le 4 juillet 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS

Prenez avis que M. Réjean Moderie, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Kingsway Freight Lines Ltd et de Kingsway Transports Limited, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de ces dernières, portant les numéros M-301108 et M-304623, lesquelles compagnies demandent un permis de courtier réciproque.
Durée du permis 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ière publication 2 juillet 1981
2ième publication 3 juillet 1981
3ième publication 4 juillet 1981

TRANSFERT DE PERMIS

Avis est donné par la présente, que Marc-André Dugas, St-Omer, Cté Bonaventure, P. Qué. GOC 2Z0, région numéro 1, détenteur du permis Q-502 726, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer le permis numéro Q-502 726-001 se rattachant au Ford 1973, numéro de série X90TV034678, immatriculé VR-3310/1981 vignette 4938824, le permis numéro Q-502 726-002 se rattachant au Ford 1977, numéro de série 490LV045565, immatriculé VR-3367/1981 vignette 4938825, le permis numéro Q-502 726-003 se rattachant au G.M.C. 1970 numéro de série CE6132148065, immatriculé VR-24341/1981 vignette 4304914, en faveur de Falardeau & Landry Inc., C.P. 220, St-Omer, Cté Bonaventure, P. Qué. GOC 2Z0, région numéro 1.
Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ire parution: 2 juillet 1981
2ième parution: 3 juillet 1981
3ième parution: 4 juillet 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-026143-813

WILLIAM P. KEATING, avocat, résidant et domicilié au 379 Portland avenue, Ville Mont-Royal, district de Montréal,
demandeur
-vs-
JAMES GRIFFIN, exécutif, autrefois résidant et domicilié à 19 Fieldfare avenue, Beaconsfield, district de Montréal, maintenant d'adresse inconnue,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur James Griffin est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la cour provinciale de Montréal à son intention.
Montréal, ce 30 juin 1981.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE,
DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-106770-815

BARBARA LARSEN
Requérante
-vs-
ROLAND TAYLOR
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Roland Taylor, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10, rue Sainte-Antoine, Est. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 6 juillet 1981.
Dominique Di Bernardo, P.A.
Mes Descôteaux, Jarry, Hébert
790 Boul. Laurentien, bureau 202,
Saint-Laurent, Qué.

Avis est donné que: Gilles Ouellette, Route rurale no: 2, Des Ruisseaux, détenteur du permis M-506414-00, région 07, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Gardex Ltée, 388, 1ère Avenue, Mont-Laurier, région no: 07, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement no: 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ière parution: 2 juillet 1981
2ème parution: 3 juillet 1981
3ème parution: 4 juillet 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-020693-813

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS LTÉE — Division CKTS — corporation légalement constituée ayant place d'affaires au 1 400, rue Metcalfe suite 200, Montréal, district de Montréal,
demanderesse,
-c-
RONALD ST-LAURENT,
défendeur

— Avis —

Le défendeur, RONALD ST-LAURENT, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis.
MONTRÉAL, ce 19 juin 1981
LAVERY, O'BRIEN
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-021593-814

LES ASSURANCES AETNA, corps politique dûment incorporé ayant place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 10e étage, Montréal, district de Montréal,
Demanderesse,
-c-
ANDRÉ CARRIÈRE, (André Carrière Excavation),
Défendeur

— AVIS —

Le défendeur, ANDRÉ CARRIÈRE, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente(3) jours suivant la publication de cet avis.
MONTRÉAL, ce 29 juin 1981
LAVERY, O'BRIEN
Procureurs de la demanderesse

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Michele Randolfi, détenteur du permis M-500959-001, lequel autorise un transport de matières en vrac, région 10, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin de pouvoir transférer son système de transport à Monsieur Diodoro Costantini.
Il demande au surplus qu'à l'occasion de ce transfert, la Commission statue sur le maintien dudit permis.
Il invoque l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 2 juillet 1981
2ème publication: 3 juillet 1981
3ème publication: 4 juillet 1981
PAQUETTE & ASSOCIÉS
Par: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-027367-817

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse.
-vs-
GERMAIN THÉRIAULT,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, GERMAIN THÉRIAULT, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice à Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par le défendeur GERMAIN THÉRIALUT, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 juillet.
ARMAND BEAULIEU,
Protonotaire adjoint
Mes Smith, Lussier & Saint-Marttin,
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester,
Suite 700
Montréal

AVIS

Prenez avis que la requérante, Lortie & Viau Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Kingsway Freight Lines Ltd., et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro M-301108, laquelle compagnie demande un permis de courtier correspondant.
Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ière publication: 2 juillet 1981
2ième publication: 3 juillet 1981
3ième publication: 4 juillet 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec.

TRANSFERT DE PERMIS

Avis est donné par la présente, que M. Jean Charest, 505 route 289, St-Alexandre, Cté Kamouraska, P. Qué. GOL 2G0, région numéro 3, détenteur du permis Q-500 617, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer le permis se rattachant au Ford 1979, numéro de série A90SVDG6351, immatriculé VR-7274/1981 vignette 2655902, en faveur de Desvraco Inc., 210, route 295, C.P. 580, Ville Dégelis, Cté Témiscouata, P. Qué. GOL 1H0 région numéro 3.
Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième (3ième) parution dans les journaux.
1ière parution: 2 juillet 1981
2ième parution: 3 juillet 1981
3ième parution: 4 juillet 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002619-816

JOSEPH OSCAR NAPOLEON VALLIÈRES,
Partie demanderesse,
-c-
EDA PROULX,
Partie défenderesse,

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse EDA PROULX est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication des présentes.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée à la Cour à son intention.
MONTRÉAL, ce 2 juillet 1981.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Mes Legault & Dauphin
3380, rue Notre-Dame
Suite 200
LACHINE (Québec)
Tél.: 637-5569

PRENEZ AVIS QUE la compagnie, LES AUTOBUS E. MÉNARD & FILS INC., détentrice du permis 2209-A des dossiers de la Commission desTransports du Québec, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis saisonnier suivant:
CLASSE — AUTOBUS — TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE ÉCONOMIQUE SERVICE:
De Venise-en Québec, St-Sébastien, Clarenceville, Henryville et Sabrevoie pour le transport matin et soir d'étudiants fréquentant le Cegep de St-Jean sur le Richelieu à St-Jean pour l'année scolaire 81-82.
CONDITION:
Ce permis n'est valide que pour la durée scolaire 81-82.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la C.T.Q., au 505, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec.
1ère publication: 2 juillet 1981
2ème publication: 3 juillet 1981
3ème publication: 4 juillet 1981
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME ADRIEN R. PAQUETTE
200 St-Jacques ouest
Suite 900
Montréal, Québec

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que REDWING REFRIGERATED, INC. et Anvic Exploration Corporation, son seul actionnaire demandent à la Commission des Transports du Québec d'approuver le transfert de leur entreprise de transport, en vertu du permis M-301076 lequel complète le permis de l'I.C.C. MC-115322, à QUINN TRUCK LINES, INC. contrôlée par M. Thomas M. Quinn au moyen de 100 actions ordinaires dont il est le seul actionnaire, et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit renouvelé au nom de la nouvelle détentrice.
Elle demande de plus que la décision à être rendue devienne effective à compter du jour où elle sera rendue, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 2 juillet 1981
2ème publication: 3 juillet 1981
3ème publication: 4 juillet 1984
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.